This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

a39015 00036986 1b

Digitized by Google

Digitized by Google

PQ
1629
.M3
Z5
F28

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# OLIVIER DE MAGNY

Digitized by Google

Digitized by Google

# OLIVIER DE MAGNY

(1529? — 1561)

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

---

THÈSE

*PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS*

PAR

JULES FAVRE

PROFESSEUR AU LYCÉE HENRI IV

---

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1885

Digitized by Google

Digitized by Google

A

M. L. PETIT DE JULLEVILLE

PROFESSEUR SUPPLÉANT DE POÉSIE FRANÇAISE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

Hommage de reconnaissance

J. F.

Digitized by Google

Digitized by Google

Library
of
H P Thieme
5-14-41

# INTRODUCTION

OLIVIER DE MAGNY ET LA PLÉIADE. — ÉCLIPSE DE SA RÉPUTATION APRÈS SA MORT. — RETOUR DE FAVEUR AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. — UN SOUHAIT DE SAINTE-BEUVE; UTILITÉ D'UNE ÉTUDE COMPLÈTE SUR OLIVIER DE MAGNY.

Olivier de Magny ne fait point partie de la Pléiade : il eût mérité cependant d'appartenir à ce groupe célèbre. Inférieur de beaucoup à Ronsard et à du Bellay, il égale Remi Belleau et Baïf, et laisse loin derrière lui Pontus du Thyard et Dorat. Je ne parle point de Jodelle, qui fut le poète tragique de la Brigade (1). Son premier ouvrage, les *Amours*, après sa pièce d'essai, *l'Hymne sur la naissance de Madame Marguerite de France* (2), fut salué avec sympathie par Ronsard lui-même.

1. Nous ne saurions mieux faire que de citer ici la définition de ce terme donnée par M. Courbet, l'éditeur des œuvres de Magny : « Avant de recevoir le nom de Pléiade, le cercle poétique formé par les amis de Ronsard s'appelait la *Brigade*. Il comprenait tous les poètes bons ou mauvais enrôlés sous l'autorité du maître. Quand furent terminés les grands combats livrés pour la défense et l'illustration de la langue française, c'est-à-dire après la mort de Tahureau, de la Péruse, d'Olivier de Magny et de du Bellay, Ronsard donna au groupe des poètes survivants le titre de *Pléiade*, sous lequel ils sont venus jusqu'à nous. De tous ceux qui moururent dans la bataille, du Bellay est le seul qui lui ait paru digne d'être inscrit sur ce tableau d'avancement pour la postérité. » Edit. des AMOURS, *Notice*, p. XXVI, n. 2.

2. Voy. ci-après, deuxième partie, ch. I, *Premières œuvres d'Olivier de Magny*.

Digitized by Google

Voici le tercet final du sonnet où le maître lui assurait déjà l'immortalité :

Car je me trompe (en te lisant) ou celle
Qui t'ard le cueur d'une flame si belle
T'apreste un nom qui defira les ans (1).

Nous savons bien que cet éloge du « Prince des poètes » et ceux de ses lieutenants, facilement accordés d'ailleurs, ont été placés par Magny en tête de ses *Amours* comme des recommandations à l'abri desquelles il se présentait lui-même au public. Mais encore fallait-il que le débutant méritât ce patronage en donnant de réelles preuves de talent. Les disciples, à l'exemple du maître, ne ménagèrent point les louanges au nouveau venu. Baïf le proclamait le favori des Muses (2). *Le chef du chœur Parnassien*, disait-il,

A peu laisser le bord Permessien
Pour donner l'ame aus fredons de ta lyre (3).

Bien que l'amour eût vaincu Magny, dit Remi Belleau, Magny vivra autant que son vainqueur (4). Jodelle le chan-

1. Lire le sonnet entier dans les *Amours* d'Olivier de Magny, édit. Courbet, p. p. 10, 11. Voir les pièces suivantes de Ronsard, où il est question de Magny, *Œuvres de Ronsard*, édit. P. Blanchemain, Bibliothèque elzévirienne, t. I, p. p. 151, 425; t. II, p. 439; t. VI, p. p. 173, 269.

2. Baïf ne parle nulle part ailleurs de Magny.

On trouve dans les *Epigrammata* d'Estienne Forcadel (Lyon, 1554), p. 108, une ode latine très flatteuse, trop flatteuse même, en faveur du poète cadurcien :

Ad Olivarium Maignyum de
I'. Ant. Bayfo.
Me miseret Flacci, Bayfus quod scripserit odas
Scribere si pergas, Pindare, quid facies?
Exercent Musæ per Phocidos arva choreas,
Dum Bayfus digitis oreque dulce canit.
Anne duos, Maigny, superet, doctissime, quæras,
Quid scio? te alterutro plus potuisse scio.

3. Lire le sonnet entier, *Amours*, p. 11.

4. Voy. *Amours*, p. p. 14-15.

Digitized by Google

tait dans une ode comme l'un des « amis de la Deité et peintres pardurables de son immortalité (1) ». Plus tard, l'auteur des *Gayetez*, des *Souspirs* et des *Odes* devint l'ami et le compagnon de voyage de du Bellay, échangea des vers avec tous les rimeurs contemporains, traita presque d'égal à égal avec Ronsard (2), fut goûté, admiré même du public lettré du temps.

Après la mort d'Olivier de Magny, arrivée trop tôt pour sa gloire, le silence se fait autour de son nom. Etienne Pasquier, cependant, lui donne son rang dans la liste qu'il dresse des poètes du seizième siècle (3). Mais en 1584, il était déjà un peu oublié. Dans les *Bibliothèques françoises* de La Croix du Maine et d'Antoine du Verdier (4), Magny ne fait qu'apparaître, pour ainsi dire, à côté de ses anciens émules : on lui accorde à peine une mention honorable (5). A l'exception de ces deux bibliographes, on ne s'occupe guère de lui avant Guillaume Colletet.

Parmi les écrivains du grand siècle, celui-ci, à défaut d'autre mérite, connaissait bien les membres de la Pléiade et tous les poètes qui, à côté de ceux-là, s'étaient distingués. Dans des notices, où il fit preuve d'une érudition critique remarquable pour son temps, il s'efforça de sauver de l'oubli ceux qui méritaient de survivre. La notice qu'il consacre à Olivier de Magny

1. Voy. *Amours*, p. p. 7-10 et Jodelle, édit. Marty-Laveaux, t. II, p. p. 334-337.

2. Voy. *Souspirs*, sonn. X, XLI, LXXIV, LXXX, LXXXIV, XCIX, CXVIII, CXXXIII, CXXXVII, CXLII. Voy. aussi dans du Bellay (édit. Marty-Laveaux) les pièces où il est question de Magny, t. II, *les Regrets*, sonn. XII, XVI, LXVII, CXXV, CLVI ; *Jeux rustiques*, p. p. 326-333. Dans cette dernière pièce est dépeint le talent de Magny.

3. Voy. *Recherches de la France*, VII, 7. — Voy. encore *Vie de Ronsard*, par Claude Binet, Paris, 1586, p. 30.

4. La première à Paris, 1584 ; la seconde à Lyon, 1585.

5. *Bibl. fr. de La Croix du Maine et d'Ant. du Verdier*, revue par Rigoley de Juvigny, t. V, p. p. 156-157.

Digitized by Google

est assez importante. Magny est à ses yeux, après Ronsard, du Bellay et Belleau, « le meilleur dans la poésie lyrique ». Il regrette que la mort l'ait enlevé prématurément (1).

Vers le milieu du dix-huitième siècle, la réputation de Magny, replongée dans l'ombre après Colletet, revient à la lumière. L'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque françoise*, parle assez longuement du poète, mais avec une sévérité excessive : il ne voit guère en lui qu'un écrivain licencieux qui a trop chanté l'amour (2). En 1772, le nom de Magny reparaît dans la réédition que donne Rigoley de Juvigny des *Bibliothèques françoises* de La Croix du Maine et d'Antoine du Verdier. On y trouve, après une courte notice sans intérêt, un article emprunté à La Monnoye et inspiré par Colletet, dont La Monnoye connaissait peut-être les vies manuscrites (3). Cet article rappelle assez dédaigneusement les titres que peut avoir Olivier de Magny à l'attention des lettrés. Comme conclusion, le sévère bibliographe laisse à ceux « qui auront la patience de lire ses vers le soin de juger son esprit (4) ».

Au lendemain de la mort de Magny, les poètes n'avaient guère mieux traité sa mémoire que ne le firent plus tard les critiques dont nous venons de parler. On sait qu'il était d'usage au seizième siècle, lorsqu'un poète de quelque importance mourait, de lui élever un *tombeau* auquel chacun de ses confrères s'em-

1. M. Courbet, dans son édition des *Dernières poésies* de Magny, donne cette biographie par Colletet, p. p. IX-XIX.

2. T. XII, p. p. 14-40. — Nicéron, dans ses *Mémoires*, ne le juge point digne du plus petit article. Il cite son nom dans les quelques lignes qu'il consacre à Hugues Salel, t. XXXVI.

3. Ce précieux manuscrit, auquel Sainte-Beuve et tous les érudits qui se sont occupés du seizième siècle avaient fait de nombreux emprunts, appartenait à la bibliothèque du Louvre. Il a été brûlé dans les incendies de mai 1871. M. G. Guiffrey avait pris copie des biographies des trois Marot et les a publiées (Paris, Lemerre, in-8, 1872).

4. *Bibl. fr. de la Croix du Maine*, revue par Rigoley de Juvigny, t. II, p. 208.

Digitized by Google

pressait d'apporter sa pierre. Magny ne reçut pas cet honneur; à part Guillaume du Buys (1), son compatriote, tous gardèrent le silence.

Ainsi, sauf deux exceptions, la mémoire de Magny ne trouvait ni auprès des érudits ni auprès des poètes contemporains la justice qu'elle méritait. De nos jours, un grand critique, dont la poésie fut la première inspiration, un aimable poète, critique à ses heures, des érudits de premier ordre ont tenté en sa faveur une réparation peut-être incomplète, mais provoquée par une sincère sympathie. Sainte-Beuve traite incidemment de Magny dans ce *Tableau historique et critique de la Poésie française au* XVIe *siècle* (2) qui fut le signal de tout un renouvellement d'études, dans les deux articles qu'il consacre à Louise Labé et à ses œuvres (3), et dans une curieuse lettre que nous citons plus loin. Dans le *Bulletin du Bibliophile* (4), E. Turquety a parlé d'Olivier de Magny en poète qui rend justice presque à un ancêtre. Toutefois son étude est surtout une œuvre d'aimable fantaisie ; c'est plutôt un éloge de la Belle Cordière qu'un véritable essai de critique sur le poète cadurcien.

Après Sainte-Beuve et Turquety, trois bibliophiles distingués se sont occupés d'Olivier de Magny. M. Prosper Blanchemain, trop tôt enlevé aux lettres savantes, a donné une édition remarquée de ses *Odes* avec quelques pages agréables sur l'auteur (5). M. E. Courbet a publié ses œuvres

1. Voy. la pièce de G. du Buys, sur la mort d'Olivier de Magny et quelques renseignements sur ce poète, au chap. IV du présent travail. — Voy. aussi *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. XIII, p. p. 214, 225.

2. *Tableau de la poésie françoise au* XVIe *siècle*, éd. J. Troubat, t. II. p. p. 303, 308, 310.

3. *Portraits contemporains*, t. V, p. p. 1-38. — *Nouveaux lundis*, t. IV, p. 289-317.

4. *Bulletin du Bibliophile*. Année 1860, p. 1637.

5. Turin, Gay, 1869-1870.

Digitized by Google

complètes, en faisant précéder chaque recueil d'une intéressante et exacte notice (1). Enfin M. Tamizey de Larroque a eu l'heureuse fortune de découvrir plusieurs sonnets inédits de Magny ; avec sa complaisance habituelle, il les a mis à la disposition de M. Courbet, qui en a enrichi son édition (2).

Nous venons à notre tour. Séduit par la grâce du poète, la fraîcheur de son inspiration, la franchise et la facilité de sa langue, la souplesse de sa versification, nous voudrions, sinon le faire revivre, du moins tenter à son sujet une étude dans le genre de celles qu'ont provoquées Ronsard et plusieurs autres. Nous espérons qu'un pareil travail ne semblera pas inutile. Nous nous en rapportons au jugement de Sainte-Beuve qui écrivait, en 1866, à un éditeur de la Pléiade (3) :

Voudriez-vous bien, monsieur, me permettre de vous demander une addition à votre Pléiade, mais une addition qui me paraît indispensable, si vous voulez à la fois satisfaire les amis de la vraie poésie du seizième siècle et les fortunes modestes qui ne peuvent atteindre aux prix fous des ventes modernes? Je vous demande donc de vouloir bien adjoindre à vos sept poètes un huitième, Olivier de Magny, un poète dont les recueils, aujourd'hui très rares, se vendent au poids de l'or, et qui est un charmant esprit : d'un côté, l'ami intime de du Bellay, qu'il complète ; de l'autre, l'amant favorisé de la Belle Cordière, dont il raille le crasseux mari. Il est du vrai groupe central de la Pléiade du seizième siècle, et, comme mérite et talent, il y tiendrait bien le quatrième rang, sinon le troisième. Vous voyez, monsieur, comme je prends encore à cœur ces choses.

1. Paris, Lemerre, 1871-1881, 6 vol. in-12 imprimés, avec le soin délicat propre à la collection dont ces œuvres font partie. Dans l'impossibilité de trouver ailleurs que dans nos dépôts publics les éditions originales du poète, nous citons toujours d'après la réimpression de M. Courbet.

2. Voy. *Dernières poésies de Magny*, éd. Courbet, *Avertissement*, p. p. 5-7, et 64-83. — Voy. encore le *Seizième siècle en France*, par A. Darmesteter et A. Hatzfeld, p. 127.

3. *Correspondance*, t. II, p. 54, A. M. Alphonse Lemerre, 24 janvier 1866.

Digitized by Google

Ce jugement, si flatteur dans sa brièveté, nous a inspiré le désir de connaître l'homme qui en avait été l'objet. Sainte-Beuve regrettait de n'avoir pu consacrer une étude à Olivier de Magny, comme il avait fait pour d'autres poètes qui ne le valaient peut-être pas. Il se promettait, si l'occasion se présentait, de parler en détail de notre poète (1). Cette occasion n'est pas venue. Peut-être nous saura-t-on gré d'avoir essayé de répondre au vœu exprimé par l'illustre critique.

1. Le dernier secrétaire de Sainte-Beuve, M. Jules Troubat, nous apprend que, sur un exemplaire du *Tableau de la poésie française*, préparé pour une réimpression, l'auteur avait inscrit le nom d'Olivier de Magny dans une liste d'articles qu'il projetait afin de compléter son ouvrage. Voy. ces « projets d'articles » dans l'édition du *Tableau* donnée par M. Troubat en 1876, t. II, p. p. 412 et suiv.

Digitized by Google

Digitized by Google

# PREMIÈRE PARTIE

# VIE DE MAGNY

## CHAPITRE PREMIER

### *Enfance d'Olivier de Magny.*

LE PAYS DE MAGNY, L'ANCIEN QUERCY. — ORIGINE DU POÈTE; SON ÉDUCATION. — L'UNIVERSITÉ DE CAHORS AU XVI[e] SIÈCLE. — DÉPART DE MAGNY POUR PARIS.

Olivier de Magny est né à Cahors, capitale de l'ancien Quercy, dans la ville qui avait déjà donné à la France non le plus grand, mais le plus aimable des poètes du seizième siècle, Clément Marot. Il porte plus encore que son illustre compatriote la marque de son pays; il lui dut beaucoup. Il y passa ces premières années de la jeunesse qui exercent une influence souvent décisive sur la formation et la direction d'un talent; il y fit provision de souvenirs, qui ont inspiré quelques-uns de ses vers les plus gracieux ; il y puisa un vif sentiment de la nature et de ses beautés. Il y commença enfin ses études dans une Université qui, malgré le voisinage de celle de Toulouse, eut ses jours d'éclat, et où enseignèrent de savants maîtres. Sans attacher trop d'importance à « l'influence des milieux »,

Digitized by Google

il n'est peut-être pas inutile, avant d'aborder l'étude de sa vie et de ses œuvres, de dire quelques mots de son pays (1).

La vallée du Lot est une des plus variées et des plus riches de toutes celles qui aboutissent à la plaine de la Garonne. De Mende à Aiguillon, des hautes montagnes de la Lozère aux coteaux que chantait Jasmin, se déroule une succession de paysages, dont beaucoup peuvent rivaliser avec les sites les plus vantés de la France. Tantôt sauvage et tourmentée, tantôt paisible et riante, la nature y multiplie ses changeants aspects. Étroite et sombre durant toute la traversée de la Lozère, resserrée entre deux chaînes stériles, la vallée se réduit d'abord au lit profondément encaissé du fleuve ; elle s'élargit aux confins de l'Aveyron, à Capdenac, et, vers Cahors, s'étale en une vaste et féconde plaine où naguère encore la misère était inconnue. Le Lot, d'abord écumeux et rapide, coule maintenant très ralenti jusqu'à son confluent avec la Garonne. Dans les environs de Cahors, les flancs des collines sont couverts de vignes aux souches robustes et trapues qui produisent un vin renommé.

La plaine a une physionomie particulière : partout des arbres la préservent de cet aspect dénudé qui donne aux riches campagnes de la Beauce un caractère si monotone et si vulgaire. Au-dessus des vignes, des bois de chênes couronnent

1. Voy. principalement sur l'ancien Quercy, J. A. Delpon, *Statistique du département du Lot*, 2 vol. in-4, 1831 ; R. Périé, *Histoire du Quercy*, 2 vol. in-8, 1862 ; G. Lacoste, *Hist. de la Province de Quercy*, manuscrit à la Bibl. de Cahors, 1810, actuellement en cours de publication (t. I, in-8, 1882) sous la direction de MM. L. Combarieu et F. Cangardel ; L. Combarieu, *Dict. des Communes du Lot*, in-8, 1881. — Voy. aussi les études de détail, dont nous aurons à citer plusieurs, de MM. Ayma, Baudel, Cangardel, Castagné, Combarieu, Daymard, Dufour, de Fontenilles, Gout, Greil, l'abbé Lacarrière, l'abbé Poulbrière, et enfin la collection du *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, in-8, 1872 et suiv. Dans son édition des *Œuvres de Clément Marot* (Paris, Garnier frères, 1867, in-8), M. Ch. d'Héricault consacre le premier chapitre de sa *Vie de Clément Marot* (p. III à XIX) à une étude d'ensemble sur l'ancien Quercy pendant le moyen âge.

Digitized by Google

le sommet des collines; dans la vallée, des aulnes, des arbres fruitiers, des peupliers se groupent en bouquets et bordent le cours du Lot. De temps en temps, les rives du fleuve se relèvent et semblent coupées à pic. Elles sont alors surmontées de châteaux forts en ruines ou encore debout, Mercuès, Langle, Luzech, Puy-l'Evêque, Fumel, Pujols, pris et repris pendant les guerres anglaises, et que d'héroïques patriotes, comme Bec de Castelnau, défendaient contre les bandes de Jean Chandos.

La race qui peuple ce pays est à la fois guerrière et poétique. Sans remonter jusqu'à Luctérius et Drapès qui luttèrent avec tant d'acharnement contre Labiénus, le meilleur lieutenant de César, elle a donné à la France le plus illustre grand-maître de l'artillerie française, Galiot de Genouillac, qui assura le gain de la bataille de Marignan et qui, si on l'eût écouté, eût fait peut-être une victoire de la journée de Pavie. Durant la guerre de Cent ans, elle refusa obstinément de reconnaître le traité de Brétigny qui la donnait aux Anglais, et n'attendit pas la bataille de Castillon, pour reconquérir son indépendance. Plus tard, en 1580, elle livra contre Henry IV, dans les rues de Cahors surpris, un combat de trois jours dont Sully raconte les sanglantes péripéties avec une admiration chaleureuse pour la milice bourgeoise et les braves écoliers du collège Pélegry (1).

Dans la poésie, elle eut longtemps toute une littérature populaire, qui, malheureusement, ne rencontra jamais un Jasmin ou un Mistral pour la fixer sous une forme durable, mais dont les inspirations, chants de guerre, de moisson ou de vendanges, cantilènes de veillées, élégies amoureuses,

1. Voy. J. Baudel, *le Siège de Cahors par Henri IV*, dans l'*Annuaire du département du Lot pour* 1878. Dans l'appendice de l'*Annuaire* 1877, M. Baudel a groupé les divers témoignages des historiens et des acteurs de cette journée.

Digitized by Google

se transmettent encore par la tradition orale et mériteraient d'être conservés comme des monuments curieux du dialecte quercinois (1). Avant Magny, l'un de ces deux côtés saillants de la race, le caractère poétique, avait trouvé son expression brillante dans Clément Marot.

Les recherches de l'érudition locale ont pu déterminer avec précision l'endroit de la ville où les deux poètes ont vu le jour. Mais c'est là tout ce qu'a fait pour eux la reconnaissance des Cadurciens. Si elle a donné le nom de Clément Marot à l'une des rues de la ville, la statue du poète, depuis longtemps projetée, attend encore l'ouverture de la souscription qui doit en couvrir les frais. Le buste de Magny manque dans la salle de la Préfecture où les Cadurciens ont réuni leurs « illustres ». Une petite rue seulement rappelle son souvenir (2).

A l'époque où naquit Olivier de Magny, la physionomie de la ville, depuis agrandie et embellie dans la partie haute, ne différait pas beaucoup, dans la partie basse, de ce qu'elle est encore de nos jours. Cahors est bâti sur une presqu'île que forme une large boucle du Lot, et dont la courbe se dessine vers le midi, bordée par un escarpement de rochers, fortification naturelle, et dominée de l'autre côté de la rivière, par deux collines abruptes et nues, le mont Saint-Cyr et celui des Chartreux. Au nord, elle se rattache

1. M. J. Daymard vient d'entreprendre de les recueillir, de les classer et de les traduire dans un volume annoncé sous ce titre : *Les vieux chants populaires du Quercy*. Quelques échantillons de ce travail considérable, et qui dénote de longues et consciencieuses recherches, paraissent à intervalles dans le *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*.

2. Il y a environ trois ans, la municipalité de Cahors, sur le rapport de la Société des Etudes du Lot, donnait à plusieurs rues les noms d'hommes illustres de l'ancien Quercy. Celle qui a reçu le nom de Magny est en forme d'équerre; le plus grand côté a quatre maisons et environ dix mètres de longueur, et le petit côté une seule maison et cinq ou six mètres de longueur. En outre, cette rue est très éloignée de l'emplacement probable de la maison du poète.

Digitized by Google

à la terre ferme par une plaine ondulée, que ferme encore une forte muraille de briques flanquée de tours en pierres, dans un remarquable état de conservation. Aujourd'hui la presqu'île tout entière est couverte de maisons plus ou moins espacées, et Cahors remplit à peu près son enceinte. Il n'en était pas de même au seizième siècle : la ville s'entassait au fond de la presqu'île autour de la cathédrale ; entre les dernières maisons et les remparts du nord s'étendaient de vastes espaces, les *Hortos*, traversés en droite ligne par le long et étroit faubourg de Labarre (1).

La partie basse de la ville subsiste encore telle, ou à peu près, que Marot et Magny l'ont connue, pêle-mêle de hautes maisons, fouillis de rues étroites et tortueuses, où l'air et la

1. Clément Marot donne de curieux détails sur le Quercy et sur Cahors dans l'*Enfer de Clément Marot, de Cahors en Quercy, valet de chambre du roy, composé en la prison de l'Aigle de Chartres, et par lui envoyé à ses amys* :

Entens après, quant au poinct de mon estre,
Que vers midy les haults dieux m'ont faict naistre,
Où le soleil non trop excessif est,
Par quoy la terre avec honneur s'y vest
De mille fruictz, de mainte fleur et plante ;
Bacchus aussi sa bonne vigne y plante,
Par art subtil, sur montagnes pierreuses,
Rendans liqueurs fortes et savoureuses ;
Mainte fontaine y murmure et undoye,
Et en tout temps le laurier y verdoye
Près de la vigne, ainsi comme dessus
Le double mont des Muses, Parnassus,
Dont s'esbahist la mienne fantasie
Que plus d'espritz de noble poësie
N'en sont yssuz. Au lieu que je déclaire,
Le fleuve Lot coule son eau peu claire
Qui maincts rochers traverse et environne,
Pour s'aller joindre au droict fil de Garonne,
A brief parler, c'est Cahors en Quercy.

Digitized by Google

lumière pénètrent difficilement et que barraient autrefois des chaînes. Comme dans la plupart des cités du Midi, les habitants de Cahors sacrifiaient au besoin d'écarter le soleil et aux facilités de la défense l'hygiène dont ils ne connaissaient guère les lois. Ce réseau de rues qu'on appelle les *Badernes* fait à juste titre la joie de l'archéologue. Presque toutes les maisons datent du seizième siècle, beaucoup du treizième. Avec leurs fenêtres à croix de pierre, leurs portes basses et cintrées, tantôt bâties en pans de bois, tantôt massives comme des citadelles, souvent ornées de sculptures grossières, noircies par l'air confiné et les inondations du Lot, mutilées plus d'une fois par les assauts catholiques ou huguenots, ces maisons conservent, au milieu de la ville moderne, un coin de ville du moyen âge, austère, presque farouche. Le touriste qui erre dans ces rues, qui jette un regard dans ces impasses, pourrait se croire transporté à quatre siècles en arrière, et ne serait pas trop étonné de voir surgir, au détour d'une rue, une troupe d'archers de la garde bourgeoise en hoquetons aux armes de la ville, ou une bande d'écoliers du collège Pélegry, en pourpoints mi-partis, menant grand tumulte et jouant aux habitants paisibles quelques-uns de ces tours dont Panurge égayait les voies de l'ancien quartier latin. S'il entre dans une de ces maisons après avoir soulevé le lourd heurtoir sur le chêne constellé de gros clous, il se trouve dans un vestibule pavé de cailloux du Lot, au fond duquel s'ouvre un large escalier de pierre, que l'on est souvent obligé d'éclairer en plein jour, et dont les murs portent encore les anneaux de fer, où brûlaient jadis des torches de résine. Les pièces sont vastes, hautes, enfumées, encore meublées à l'antique, et, quoique les collectionneurs les dépouillent chaque jour de leurs tapisseries, de leurs vieux lits, de leurs escabeaux, de leurs bahuts, l'aspect n'a rien de moderne.

Aujourd'hui de pauvres gens les habitent : ce sont, sauf

Digitized by Google

quelques familles de vieille bourgeoisie de plus en plus rares, des bateliers du Lot, des artisans, des gens de petit métier et d'humble condition. Jadis, au contraire, les meilleures familles de la ville, aujourd'hui établies sur les Fossés, y avaient leurs hôtels. Les principaux édifices de la cité y étaient groupés et subsistent encore, mais dénaturés ou affectés à d'autres destinations : l'Université, l'Evêché, la Cathédrale, les églises, l'Hôtel de ville, le Palais de justice. C'est dans les *Badernes*, rue de l'Abescat (1), dans une maison aujourd'hui détruite, non loin de celle que l'on dit avoir appartenu à Clément Marot, que naquit Olivier de Magny.

Le poète lui-même nous donnera dans ses *Odes*, et ses *Soupirs* surtout, quelques détails sur sa famille, son éducation, ses débuts heureux d'abord, puis pénibles, ses voyages et ses aventures. Nous le suivrons, depuis la maison paternelle jusqu'à Paris, auprès d'Hugues Salel, et au milieu des poètes de la Brigade, étudiant peut-être sous la direction de Dorat, puis auprès de l'ambassadeur d'Avanson à Rome, ensuite à Lyon, à Paris de nouveau, jusqu'à sa mort prématurée (2).

La date de sa naissance n'est pas connue; et l'on ne peut

1. La rue de l'Abescat a disparu quelques années avant la révolution. Les évêques de Cahors se firent bâtir à cette époque, près de la Cathédrale, un vaste palais, devenu depuis l'Hôtel de la Préfecture, sur l'emplacement occupé par un grand nombre de vieilles voies, au nombre desquelles était la rue de l'Abescat. Non loin se trouvait l'église de la Daurade, dont il sera question au chapitre IV de ce travail (première partie.)

2. En nous entretenant ainsi de lui-même, Olivier de Magny imitait presque tous les poètes de son temps qui aimaient à se répandre en confidences intimes. On pourrait cependant lui reprocher de manquer de précision. Ses amis Ronsard et du Bellay étaient plus exacts. Comp. l'élégie XX de Ronsard à Belleau, t. IV, p. p. 296-301 de l'édition des œuvres de Ronsard, édition Blanchemain, bibl. elzévirienne, et l'élégie latine de du Bellay à Jean Morel d'Embrun, *Ioachimi Bellaii Andini poetæ clarissimi xenia, Parisiis apud F. Morellum*, 1569.

Digitized by Google

l'indiquer qu'approximativement. On sait la date de sa mort. On lit dans l'*Histoire de la Grande Chancellerie* de Tessereau (1): « Le dernier jour de juillet 1561 Victor Brodeau [fut nommé secrétaire du Roi] au lieu de feu Olivier de Magny. » Dans le XXIIIe sonnet de ses *Souspirs*, adressé à son ami Le Crec, après avoir défini l'amour, il nous dit dans le second tercet :

Si donc il (l'amour) dompte tout, ne le despitons point,
Mais chantons la douceur de son trait qui nous poingt,
Tandis qu'il nous est doux *et que jeunes nous sommes* (2).

Pour parler ainsi, Magny devait être réellement jeune. Or il était à Rome en 1555 (3) : il n'avait pas de beaucoup dépassé la vingt-cinquième année. Au commencement de 1550, Magny assistait avec Huges Salel à la lecture que Lancelot de Carle faisait devant le roi du prologue de la *Franciade*

1. Abr. Tessereau, *Histoire chronologique de la grande Chancellerie de France*. Paris, 1710, t. I, p. p. 131 et 135.

2. Voy. *Souspirs*, p. 20.

3. Voy. plus loin notre chapitre intitulé : *Olivier de Magny en Italie*. En 1553, il disait dans l'ode à Jean de Castaigne. *Amours*, p. p. 97-98.

Icy je ne publie pas
Les fiers et dangereux combatz
Faitz devant la ville Troyenne,
Je ne publie encor'icy
Du filz d'Anchise le soucy
Que Junon luy trame et moyenne.

Sugetz si graves et pesans
Ne cherchent point *mes jeunes ans*.
Un plus doulx travail les enchante.
D'amour les assaux coustumiers
Sentis en mes jours les premiers
Tant seulement icy je chante.

Digitized by Google

de Ronsard. Ce témoignage est fourni par Magny lui-même :

Ou soit pour un jour des Roys,
Près du plus grand Roy du monde,
Avoir escouté ta voix
Paissant son oreille ronde,
Et versant dedans son sein
Ta merveilleuse doctrine,
T'avoir veu lire un dessein
Que fait le Vendomois Cigne,
Un dessein que, docte, il faict
De sa docte Franciade (1).

A cette époque, Magny était, sans aucun doute, depuis une ou deux années, le secrétaire de l'abbé de Saint-Chéron : nous supposons qu'il vint à Paris en 1547. Jodelle (2) et Baïf, nés tous deux en 1532, n'avaient que dix-huit ans vers 1550. Notre poète pouvait être leur aîné de deux ou trois ans. Il avait dû quitter sa ville natale, où sa curiosité ne trouvait plus à se satisfaire, pour venir à Paris, qui attirait toutes les ambitions. Nous plaçons donc, selon toute vraisemblance, la date de sa naissance vers 1529. Il n'a pu naître ni beaucoup avant 1529 ni après : s'il était né plus tôt, et que, par conséquent, il fût venu à Paris avant 1547, en 1540, par exemple, comme le suppose M. Dufour dans son étude sur notre poète (3), il eût sans aucun doute demandé la protection de Marot, alors tout-puissant. Comme nous le verrons dans la suite, il avait trop besoin d'appui et cherchait avec trop d'empressement des protecteurs pour avoir négligé, s'il l'eût connu vivant et influent, d'obtenir la bienveillance de son compatriote. Magny n'est point né après 1529. Il pouvait avoir dix-huit ans en 1547 ; le faire plus jeune serait invraisemblable.

1. Voy. *Gayetez*, p. 81.
2. Voy. la *Notice sur Jodelle*, éd. Marty-Laveaux.
3. *Étude sur le Quercy : Hommes et choses*, Cahors, 1864, in-8°.



Digitized by Google

La mère d'Olivier de Magny, Marguerite de Parra (1) — je commence par elle, car le poète lui voua un culte véritable, — s'occupa avec une tendre sollicitude de son éducation. C'était une femme intelligente et amie des lettres. Elle l'envoya à l'école dès qu'il sut parler; elle lui faisait répéter chaque matin, avant l'heure du collège, ce qu'il avait lu et appris « dans les douces lettres ». Magny nous la peint gracieusement dans ce rôle charmant de *répétiteur* :

Et tandis qu'elle m'escoutoit,
De sa pochette elle gettoit
Quelque poire ou quelque cerise,
Pour me nourrir en mignardise (2).
Puys à mon maistre deffendoit
Me faire nul traictement rude,
Et par ce moyen me rendoit
L'esprit plus ardent à l'estude (3).

Bonne, indulgente, instruite, elle dut recevoir les premières confidences poétiques de son fils, favoriser ses goûts, l'encourager, à l'insu du père, rêver peut-être la gloire pour lui, sans en rien dire à personne. Qui sait si elle ne traduisait point avec son *élève* Catulle, Virgile, Horace? Bien des femmes étaient instruites au seizième siècle, érudites parfois. Olivier de Magny laisse entendre que sa mère était du nombre. C'était le temps où les princesses, la reine Anne d'abord, la femme de Louis XII, puis Marguerite, la sœur de François Ier, donnaient l'exemple. Si Marguerite de Parra n'écrivit point, du moins fut-elle le meilleur maître, la première inspiratrice

1. Nous ne croyons pas, comme l'avance M. Dufour, que Marguerite de Parra descendît de parents « ayant possédé à Cahors, de temps immémorial, un office de notariat héréditaire ». On ne trouve point dans les 6 à 700 actes notariés passés de 1300 à 1669 que M. Louis Greil, de Cahors, a mis sous nos yeux, de notaire du nom de Parra.

2. Cf. Horace, Sat. I, v. 25 et 26.

3. Voy. *Odes*, t. II, p. 68.

Digitized by Google

d'Olivier de Magny. Il rencontra plus tard Salel, Dorat, Ronsard, du Bellay qu'il regarda comme des guides ou des modèles; jamais, cependant, il n'oublia les premières leçons de sa jeunesse.

Il eut toujours pour sa mère une tendresse très vive ; il la perdit trop tôt. Peut-être son talent, qui aurait pu gagner en profondeur, tout en conservant cette grâce qui fut sa principale originalité, serait-il devenu plus grave, si cette confidente eût plus longtemps vécu. L'ode, où il rappelle pieusement aux Muses tout ce qu'elles doivent à celle qui l'a élevé pour les servir un jour, est inspirée par la reconnaissance la plus touchante :

Muses, laissez vostre coupeau,
Pour assister sur ce tombeau,
A la complaincte trop amere
Que je faiz de ma chere mere,
Ainsi qu'il vous pleust assister,
Muses, à sa plaincte profonde,
Quand son heure vint d'enfanter,
Et que je deuz entrer au monde.

Et ne dedaignez ceste fois
D'accorder voz sons à ma voix,
Comme elle vivante en ces places
N'a jamais dedaigné voz graces,
Car soubdain que je sceuz parler,
Elle, pour plus heureux me rendre,
Me fit aux estudes aller
Pour les douces lettres apprendre.

Et tant eust de soing de me veoir
Profiter en vostre sçavoir
Que mille fois en sa presence,
Pour avoir quelque cognoissance
De cella que j'avoys appris,
Elle me le faisoit relire,
Ou, pour exercer mes espritz,

Digitized by Google

Par cueur me le faisoit redire.

. . . . . .

Maintenant pour recompencer
Le soing qu'elle eust de m'avancer,
Et pour le regret que je porte
De ce que si tost elle est morte,
J'espens sur sa tombe ces fleurs,
Maint bel œillet, et mainte roze,
Et de ce laict, et de ces pleurs
Tesmoins de mon deuil je l'arrose (1).

Magny est loin d'avoir gardé de son père un souvenir aussi attendri : le caractère pratique et froid de Michel de Magny inspirait à son fils plus de respect que de confiance. On peut le soupçonner de n'avoir guère été l'ami des Muses. Il dut détourner le jeune homme d'une carrière si aventureuse. Cependant la crainte n'empêche pas chez l'enfant l'estime, la vénération même : Magny parle de son père avec une affection profonde, et cette affection inspire l'ode qu'il lui consacre comme une sorte d'oraison funèbre :

Tu as vescu, mon pere cher,
Sans qu'on te puysse reprocher
D'avoir esté pauvre, ne riche,
Ny d'avoir ton temps despendu,
Qu'aux lettres assez entendu,
Sans estre n'avare, ne chiche.

De nulle ambition surpris
Sain du corps, et plus des espritz,
Pourveu d'une charge honnorable,
Constant en ton adversité,
Modeste en ta félicité,
Et tousjours aux tiens secourable.

Maintenant tu t'en vas aux cieux
Gouster l'heur que donnent les Dieux,

1. *Odes*, t. II, p. p. 67-69.

Digitized by Google

Va doncq', mon cher pere, y revivre,
Et faiz pour ton filz garentir
Des travaux qu'il pourroit sentir,
Que bien tost il t'y puysse suyvre (1) !

Ne devine-t-on pas, sous la touche discrète de ce portrait, un sage qui sait se contenter de peu, qui vient en aide peut-être à des parents pauvres, qui est véritablement l'aîné de la *famille* et la protège en chef vigilant et généreux? Michel de Magny était à la fois notaire et banquier (2). La fortune avait souri d'abord à ses entreprises; puis, comme il arrive souvent aux gens de finances les plus expérimentés, elle l'avait brusquement abandonné. Heureux ou malheureux dans ses opérations, Michel de Magny se montra modeste ou résigné. C'était, nous dit Lacoste, « un personnage distingué de la ville par ses

1. *Odes*, t. II, p. p. 66-67. Ce souhait fut réalisé.

2. Vers 1330, une colonie lombarde, composée de banquiers désireux de faire fortune dans un pays riche et neuf, vint s'établir à Cahors autour d'une place qui prit, de la profession des nouveaux occupants, le nom de *place au Change* (aujourd'hui *place des Petites-Boucheries*). Ces banquiers furent appelés, à cause de leur séjour à Cahors, *Cahorsins, Caorsins, Caturciens* par leurs contemporains; il faut dire qu'ils avaient assez mauvaise réputation et passaient pour pratiquer l'usure. Or, dès 1333, le nom de Magny apparaît à Cahors. Un notaire signait *Magny* au bas d'un acte portant la date du 13 novembre 1333. M. Louis Greil, à qui nous devons un grand nombre de communications intéressantes sur la famille de Magny, nous a communiqué cette pièce importante en nous autorisant à en prendre copie : « ... cote n° 166, sous la date du 13 novembre 1333. Vente faicte par Hugues Verdie dict Sabanac au Collège de Rhodez de cinq sols tournois de rente annuelle et perpétuelle d'une maison située à Caors cy-confrontée pour le prix de cinq livres tournoises. Signé : Magny, notaire. » *(Inventaire des effets du collège Saint-Etienne de Rhodez fait en 1769)*. Dans ce même inventaire on trouve sur des pièces la signature de Magny, notaire en 1479-1513, cote 421; 1505, cote 415; 1508, cote 237; 1528, cote 472 (avant la naissance du poète), et encore dans les années 1536, 1539, 1542, 1607. L'office de notaire était, on le voit, depuis longtemps dans la famille. Ce premier Magny dut s'enrichir par son intelligence et son habileté. Sa fortune et son dévouement le mirent, selon toute probabilité, à même de rendre des services d'argent à l'évêque de Cahors, qui était en même temps prince séculier du pays et forcé d'entretenir une

Digitized by Google

connaissances et sa probité (1) ». Un notaire sévère, un financier probe, un honnête homme, comme on devait dire au siècle suivant, tel était le père de Magny. Mais ce n'était point un ami, un confident; Olivier n'osait se livrer à lui. Il était le préféré de Marguerite, de même que son frère Michel plaisait davantage à leur père, ce Michel qui héritera plus tard de la charge paternelle.

Il ne semble pas qu'une grande sympathie ait existé entre les deux frères. Leurs parents morts, rien ne les attachait plus

armée pour se défendre. L'évêque s'appelait alors Bertrand de Cardaillac (1324-1366). Ce fut, croyons-nous, le premier protecteur de la famille de Magny.

Sous le successeur de Bertrand de Cardaillac, Bec ou Bégon de Castelnau (1367-1389), en 1381, un marchand du nom de Pierre Mauny ou Mauni est chargé par les consuls de la ville de donner à Raymond de Cazelles deux cents francs d'or (*Bibl. de Cahors, Bibl. des Notaires, Archives communales*). Sous l'évêque Antoine II Alamandi, l'an 1483, nous avons un Michel de Magni, notaire; nous en avons un autre en 1493; celui-ci a le prénom de Jean. Nous croyons que Michel et Jean furent les grand-père et grand-oncle d'Olivier. Si, comme le prétend Lacoste dans son *Histoire du Quercy*, Michel de Magni, dont il est ici question, était le père du poète né en 1529, il aurait eu à cette époque 71 ans et 89 au moment du départ d'Olivier de Magny pour Paris : ce n'est guère vraisemblable. Le père de Magny était, comme son grand-père et son grand-oncle, notaire public, royal, apostolique, c'est-à-dire institué par les consuls de la ville, le roi et le pape, et jouissait de la protection de l'évêque de Cahors; mais ce fut à une date postérieure qu'il nous a été impossible de fixer.

1. *Histoire manuscrite du Quercy*, par Lacoste, XVII, p. 31. — Il y a des erreurs dans Lacoste, du moins en ce qui concerne Magny. Aussi nous ne l'avons interrogé et suivi qu'avec une extrême réserve. Ainsi, il se trompe certainement en faisant d'Alleman Ier le second protecteur de la famille de Magny, puisque cet évêque administra le Quercy de 1466 à 1475, et que Michel de Magny, dont nous parlons dans la note précédente, n'apparaît comme notaire apostolique qu'en 1483 et pour la première fois, — cette date est fournie par Lacoste lui-même. Or, en 1483, l'évêque de Cahors était Alamandi II. Il n'est pas vraisemblable non plus que Jean de Magny (voy. la note précédente) ait été le frère du poète : il y aurait eu entre eux cinquante ans de distance. — Sur les divers évêques dont il vient d'être question, voy. G. Lacroix, *Histoire des évêques de Cahors*, traduite du latin, avec notes, par M. L. Ayma. Cahors, 3 vol. in-8.

Digitized by Google

l'un à l'autre, ils n'avaient ni les mêmes goûts, ni le même caractère. Olivier courait après la fortune; la fortune venait trouver doucement Michel dans son étude de notaire ou derrière son comptoir de banquier. Magny ne lui a adressé qu'une seule pièce de vers, et encore c'est un sonnet des *Souspirs*, de ce recueil où il exhale sa mauvaise humeur un peu contre tous et dans le désordre de la colère.

Magny mon frere aisné, on dict en un adage,
Que cil boive de l'eau à qui deffault le vin,
Et cel' file le chanvre à qui deffault le lin,
Et qu'en faisant ainsi l'un et l'autre est plus sage.

J'ai ja mis à servir le meilleur de mon age,
J'ai ja plus voyagé que le Grec le plus fin,
Sans qu'à ma servitu j'aye peu mettre fin,
Ny gaigner en servant tant soit peu d'avantage.

Mais que veux-tu, mon frere, un chacun aujourdhuy
Soit il grand ou petit, ne songe que pour luy,
Tenu plus qu'à nul autre à sa propre fortune.

L'amy fauche à l'amy l'herbe dessous le pié,
Et celui dont on croit le mieux estre appuyé,
C'est celuy le premier qui dict qu'on importune (1).

Dans l'allure générale de ce sonnet perce, ce nous semble, avec une aigreur mal contenue, le dépit d'un frère pauvre et cadet, mécontent d'un frère aîné assez riche et probablement égoïste.

Voilà tout ce que nous savons sur le père, la mère, le frère d'Olivier de Magny (2). Mais nous pouvons, en interrogeant

1. Voy. *Souspirs*, p. 57.

2. Les parents d'Olivier de Magny n'étaient point nobles. Le poète seul le fut, et du jour où il fut nommé secrétaire du roi Henri II. Des lettres patentes du roi Charles VII (janvier 1484) confirmaient le privilège de noblesse accordé « aux secretaires du roy, leurs enfans nais et à naistre en

Digitized by Google

le poète lui-même, nous transporter dans le milieu où il vivait. Il dut se sentir de bonne heure attiré vers la poésie et s'y préparer, sinon par de solides études — nous ne savons rien de précis à ce sujet — du moins par de précoces exercices esquissés peut-être avec la complicité de sa mère. Il dut lire et relire les poètes latins, en attendant que Salel et Dorat eussent ouvert son esprit à la littérature grecque. Mais il sentit profondément la nature, cette première inspiratrice de la poésie : il y a souvent dans ses vers une fraîcheur que peut seul donner le souvenir d'une enfance passée au milieu des riants tableaux de la campagne. Il ne demeurait point toujours sans doute dans la maison de la rue de l'Abescat, il n'y restait que dans les mois d'hiver ; dès le printemps, la mère et le plus jeune fils devaient partir pour « la maison des champs », laissant le père et le frère aîné aux soins de leurs affaires. D'ailleurs, cette maison située dans la paroisse de Cézac, à quatre lieues de Cahors, avait appartenu aux parents de Marguerite de Parra. Ce fut dans cette retraite où la mère elle-même retrouvait son enfance, que s'écoulèrent pour le poète les beaux jours de l'été et de l'automne, si radieux au sein de cette nature méridionale, dont le charme, sinon l'éclat, passe souvent dans ses vers (1) :

Petit jardin, petite plaine,
Petit boys, petite fontaine,

loyal mariage et leur postérité ». Des lettres patentes de Henri II (septembre 1549 confirmèrent encore ce privilège. — Quant à la particule que Magny mettait devant son nom avant d'être secrétaire, il suivait en cela un usage existant dans le Quercy, et qui persiste encore dans beaucoup de provinces : par une construction renouvelée du grec, on mettait d'abord le prénom du fils ou de la fille, et, à l'aide de la préposition *de*, on reliait ce prénom au nom du père de famille, *Michel de Magny*, c'est-à-dire *Michel, fils de Magny*, comme *Marguerite de Parra*, *Marguerite, fille de Parra*. Toutefois cette habitude a duré plus longtemps pour les filles que pour les garçons. — La trace du nom de Magny dans le Quercy se perd en 1757.

1. Cette maison, propriété patrimoniale de Marguerite de Parra — il y a

Digitized by Google

Et petitz coustaux d'alentour,
Qui voyez mon estre si libre,
Combien serais je heureux de vivre,
Et mourir en vostre sejour!

Bien que voz fleurs, voz bleds, voz arbres,
Et voz eaux ne soyent pres des marbres (1),
Ni des palays audacieux,
Tel plaisir pourtant j'y retire,
Que mon heur si je l'ose dire
Je ne vouldroy quicter aux Dieux (2)
. . . . . .

On reconnaît aisément aujourd'hui cette petite plaine agrandie par l'imagination du poète, ce petit jardin aux verts

trace du nom de *Parra* ou *la Parra* dans la commune de Cézac depuis plus de trois siècles, — existe encore de nos jours. On l'appelle *Lou Castel de Magny*, et ce nom distingué ne peut lui venir que de la célébrité du poète. On l'a appelée aussi d'abord *château de la Tauge*, aujourd'hui *de la Tauche*. M. Louis Greil a trouvé dans le *Cadastre de la commune de Cézac* de 1640 l'indication de cette maison et des terres qui l'environnaient, avec les prénoms des propriétaires qui se sont succédé et dont le nom de famille était toujours *Magny*, depuis qu'elle appartint à Michel de Magny comme partie de la dot de sa femme. Cette propriété est la « petite maison » dont parle Olivier, et non, comme le conjecture M. Dufour, une autre qui était située dans la plaine de Cabessut, en face de Cahors, de l'autre côté du Lot. Les Magny n'avaient dans cette plaine, d'après le cadastre de 1592, qu'une *chenevière* dans laquelle il y avait trois masures ou remises, trop peu de chose en vérité pour mériter le nom même de *petite maison* et combler les vœux du plus modeste des poètes. — Le château *de la Tauge* était à une demi-lieue du village de *Marot*, où se trouvait la maison des champs du grand poète. Voy. ci-après, p. 36, n. 3.

1. Souvenir de Virgile (*Géorg.*, II, 461-467) :

Si non ingentem foribus domus alta superbis
Mane salutantum totis vomit ædibus undam,
Nec varios inhiant pulchra testudine postes,
. . . . . .
At secura quies . . . .

2. *Odes*, t. II, p. p. 64-65.

Digitized by Google

ombrages, ce bois petit comme le reste, cette petite fontaine à la source de laquelle Magny, en païen qu'il était déjà, devinait une nymphe cachée, ces petits côteaux d'alentour qui « ravissaient » sa vue : c'est là qu'il entendit pour la première fois la Muse lui murmurer à l'oreille ces doux chants de la jeunesse, un peu confus, mais pleins de charme, que l'âge mûr ne parvient jamais à ressaisir dans leur grâce naïve. Ce séjour « dont il retirait un si grand plaisir » offrait par lui-même mille inspirations au poète.

L'esprit distingué de sa mère, qui veillait avec tant de sollicitude à son instruction et à son éducation, avait laissé sur le sien une empreinte heureuse. Quels furent cependant, sans compter ces secours naturels et cet appui moral, les autres maîtres de Magny ? Les trouva-t-il à Cahors ?

L'Université de Cahors (1), si prospère dans les siècles précédents et dans les premières années du seizième siècle, avec des professeurs illustres comme Guillaume Benoît, plus connu sous le nom de *Benedicti*, avec ses protecteurs naturels, les évêques, tous originaires des grandes familles du Quercy, sortait à peine en 1540 d'une profonde décadence. Depuis 1514, les évêques de Cahors étaient Italiens ; ils séjournaient presque toujours à Rome, s'occupaient peu de leur diocèse et du gouvernement, à plus forte raison de l'Université et des collèges. Ce regrettable état de choses dura jusqu'en 1557. En 1525, les excès des écoliers avaient passé la mesure ; la négligence, l'indélicatesse même des maîtres étaient scandaleuses. Les consuls protestèrent avec énergie, et François Ier, instruit de leurs plaintes, chargea le président du parlement de Toulouse, Barthélemy Robin, de remédier aux abus qui déshonoraient l'Université de Cahors. Des réformes, devenues nécessaires, portèrent leurs fruits, et, si les vices invétérés ne disparurent

1. Voy. l'*Histoire de l'Université de Cahors*, par MM. J. Baudel et J. Malnowski. Cahors, 1876, in-8, p. p. 93-117.

Digitized by Google

pas sur-le-champ, du moins, les études purent-elles se relever. Les professeurs durent résider à Cahors et ne se faire remplacer qu'en cas d'impossibilité dûment constatée, et par des suppléants licenciés, non, comme ils l'avaient fait dans les jours d'indiscipline et de licence, par de simples bacheliers, insuffisants ou trop jeunes, incapables d'inspirer le respect et la confiance. Il fut défendu aux écoliers de porter des armes, sage mesure qui combla d'aise les bourgeois de Cahors. Un maître habile et éloquent, Louis-Antoine de Peyrusse, contribua beaucoup à ce retour aux saines traditions. En 1532, Pierre Rebuffi enseignait à l'Université de Cahors le droit canon avec un grand succès. Un ami et disciple de Dorat, Jean Maludanus ou Maledent, de Limoges, s'y trouvait aussi vers le même temps. A l'époque où Magny put suivre les cours de l'Université, vers 1545 ou 1546, nous ne voyons guère d'autre professeur connu que le célèbre Cujas à la Faculté de *décret*. Un fils de notaire ne pouvait manquer de se rendre quelquefois à ce cours, mais un poète futur se permettait sans doute d'y dormir ou de compter « les poutres du plancher (1) ».

Avant d'être en âge d'étudier à l'Université, il suivit sans doute les cours du collège Pélegry fréquenté par les fils de la bourgeoisie (2). Nous n'avons aucun renseignement précis sur ses années de collège (3); mais, par ce que nous savons

1. ÉTUDES SUR LE QUERCY, par E. Dufour, *Hommes et choses*, article *Benedicti*.

2. Voy. Baudel et Malinowski, ouvrage cité, p. p. 40-43 et 13. — « Le collège de Pélegry fut fondé cette année (1367) par Hugues de Pélegry, archidiacre de Périgueux, et la fondation fut confirmée par une bulle d'Urbain V et par les lettres patentes d'Édourd de Guyenne données à Angoulême la même année. » *Chronique manuscrite de l'abbé de Fouillac, Annales de la ville de Cahors et du pays du Quercy*. M. Ch. d'Héricault a bien voulu mettre ce document à notre disposition.

3. *Manuscrit de l'abbé Salvat*, fin du XVIIIe siècle, bibl. de Cahors :

Digitized by Google

déjà de lui et de l'Université de Cahors, nous pouvons supposer ce qu'elles furent. Il y étonnait sans doute ses maîtres par la vivacité de son intelligence et peut-être aussi par les saillies d'un esprit précoce. Soutenu par sa mère, qui partageait avec lui, nous l'avons vu, l'étude des « douces lettres », il ne pouvait que faire de rapides progrès. Lorsqu'il a quitté le collège pour la Faculté de *décret*, il est probable que le droit romain l'occupa moins que la poésie amoureuse ; il profita de la liberté d'allures que la réforme du président Robin n'avait pas complètement réprimée ; il abandonna les cours pour les longues promenades sur les rives du Lot, dont il doit si souvent rappeler le souvenir.

Bientôt la petite ville de province devint trop étroite pour son ambition naissante. A Paris seulement, il pouvait conquérir la gloire; peut-être y deviendrait-il un second Marot. Sa mère aidant, il obtint de son père, après bien des instances, sans doute, qu'il le laissât partir. Un Quercynois, un enfant de Cazals, Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron, jouissait à la cour d'un grand crédit. Magny songea naturellement à solliciter sa protection. Il avait dans l'évêque de Cahors, Paul de Carretto (1), qui occupait le siège depuis 1528, un intermédiaire auprès du puissant abbé. D'o-

« Olivier de Magny, dit Salvat, fit de bonnes études dans sa ville, où elles florissaient alors. » — Lacoste dit de son côté, *Histoire manuscrite du Quercy :* « Après avoir fait à Caors de bonnes études, le goût qu'il avait pour la poésie le porta à aller à Paris. » — Le livre de MM. Baudel et Malinowski ne contient aucun renseignement sur la période qui nous occupe, de 1540 à 1547.

1. « La même année (1553), Paul de Carretto quitta son diocèse pour se rendre en Italie dans sa maison paternelle, le château de Salicet, diocèse d'Albe, où il mourut. Ce prélat avait joui de la faveur de François Ier et de Henri II, qui lui donna des lettres de naturalisation. De son temps, la discipline de l'Eglise était fort relâchée, et les bénéfices n'étaient guère accordés au mérite. Ce prélat aimait la chasse et le jeu : il se livrait volontiers à ce dernier exercice avec des personnes du sexe et faisait représenter de véritables arces dans son palais épiscopal. » (*Chronique manuscrite de l'abbé de Fouillac,*

Digitized by Google

rigine italienne comme Magny, Paul de Carretto se montra sans doute obligeant envers une famille qui, par l'office que remplissait son chef, avait dû s'acquérir des titres à la bienveillance des évêques de Cahors. Muni d'une lettre de recommandation, Olivier de Magny, plein de foi dans l'avenir, donna un dernier regard au petit jardin et aux coteaux d'alentour, et prit le chemin de Paris.

*comptes rendus à son evêque par son maître d'hôtel à l'annee 1553.*) — Paul de Carretto avait reçu avec les plus magnifiques apprêts la reine Catherine de Médicis, encore Dauphine, lorsqu'elle passa par Cahors pour aller à Perpignan (1542), rejoindre son mari au *camp de bataille. (Manuscrit de Malleville,* l'an 1542.) — On s'étonne que Magny, si reconnaissant d'ordinaire, n'ait dédié à son premier protecteur aucune de ses nombreuses pièces. Il faut voir dans cet oubli un motif intéressé. Les poètes vivaient surtout alors de la complaisance et des largesses des grands; Paul de Carretto était bien loin. Magny adressait surtout ses hommages aux seigneurs et aux poètes de la cour qui pouvaient le servir. Nous n'excusons pas, nous expliquons son silence.

Digitized by Google

Digitized by Google

## CHAPITRE II

### *Magny à Paris avant le voyage d'Italie.*

HUGUES SALEL ET MAGNY. — PREMIÈRES ÉTUDES DE MAGNY. — MAGNY ET LES POÈTES DE LA BRIGADE. — MORT DE SALEL. — MAGNY ET LE DUC D'ENGHIEN. — MAGNY EST ATTACHÉ A LA MAISON DE JEAN D'AVANSON.

Comme on l'a vu (1), c'est en 1547 que se place l'arrivée d'Olivier de Magny à Paris. Selon notre hypothèse, il se présenta chez Hugues Salel avec une lettre de l'évêque de Cahors. Une si haute recommandation ne pouvait que lui concilier aussitôt la sympathie de l'abbé de Saint-Chéron. Dès la première entrevue, Salel devina peut-être dans le protégé de Paul de Caretto une nature vive, un esprit souple, une intelligence docile. Il dut lui faire un accueil empressé. Malheureusement, le protecteur des lettres, François Ier, était mort, et Marguerite de Navarre s'était retirée dans le Béarn : le nouveau règne commençait sous des auspices peu favorables aux poètes (2). A Cahors, si loin de Paris, Magny ne pouvait guère prévoir la première épreuve qui lui était réservée.

Cette épreuve, cependant, fut des plus heureuses pour lui. Il était venu à Paris, il faut bien le reconnaître, surtout

1. Voy. ch. I, p. 17.

2. Diane de Poitiers était toute-puissante. Sous le règne précédent, les poètes l'avaient fort maltraitée en français et en latin. Elle leur tint rigueur. Ainsi Ronsard lui demanda plusieurs fois, sans l'obtenir, la faveur de la chanter. Magny, au contraire, secrétaire de d'Avanson, avait le rare privilège de lui adresser des vers.

Digitized by Google

pour jouir d'une vie facile et agréable, pour prendre place à la cour, derrière ces rimeurs qui payaient leur droit d'entrée par de petits vers galants à la manière de Saint-Gelays (1), et il se trouvait que l'accès n'en était plus aussi facile. Il fallut donc s'astreindre à un travail sérieux, se recueillir, se préparer pour conquérir un rang, même modeste, au milieu des poètes instruits par Dorat, principal du collège de Coqueret (2), et stimulés par l'exemple de Ronsard, que tous regardaient déjà comme un maître. Il fallut feuilleter nuit et jour les poètes grecs et latins, lire Homère, l'apprendre par cœur, ainsi que Pindare, Virgile, Horace et les autres. Cette nouvelle école, qui se préparait silencieusement sous la direction de Dorat, avait les sympathies de l'helléniste Salel, car les jeunes gens qui la composaient étaient tous des érudits. Magny avait donc, pour entrer dans leurs rangs. à refaire complètement son instruction; il avait le goût, l'amour de la poésie, mais ce n'était pas assez : il fallait qu'il étudiât les maîtres, qu'il les imitât fidèlement; à ce prix seulement, il pourrait acquérir quelque renom. C'était déjà pour lui une bonne fortune que de vivre avec Salel, dans l'intimité d'Homère, de puiser à cette source intarissable de toute poésie. Son talent, encore en germe, mais pressé d'éclore, devait s'assouplir au salutaire exercice de la traduction. Salel, indulgent et bon, ne l'accaparait pas ; il le laissait libre de se mêler aux disciples de Dorat, à Ronsard, à du Bellay, dont l'émulation le piquait, dont il partageait les travaux, les espérances, et qui l'accueillaient sans jalousie. Ce qui charme surtout, à cette époque d'études ar-

1. Lire la très intéressante notice dont P. Blanchemain fait précéder son édition des œuvres de Saint-Gelays, p. p. 10-19.

2. Claude Binet, le biographe de Ronsard, nous dit (p. 10) : « Depuis, Ronsard ayant sceu que Dorat alloit demeurer au college de Cocqueret dont on l'avoit fait principal..... » *Discours de la vie de Pierre de Ronsard*, Paris, 1586. Voy. encore Dorat, éd. Marty-Laveaux, *Notice*.

Digitized by Google

dentes, c'est la confraternité qui existait entre tous les amis des lettres. Jamais l'égoïsme ne fut plus rare. Une école poétique en remplaçait une autre, les partisans des nouvelles idées méconnaissaient les écrivains de l'ancienne manière, les traitaient même durement. Cela s'explique par cette loi de l'esprit humain qui donne aux convictions sincères une âpreté particulière, une autorité en quelque sorte sacrée pour ceux qui les partagent ; c'est encore et toujours le culte de la vérité. Mais comme tous ceux qui suivaient le même drapeau se serraient les uns contre les autres ! quel merveilleux accord ! C'était à qui tendrait généreusement la main à un plus jeune ou à un nouveau venu, sans arrière-pensée de rivalité mesquine ou d'étroite jalousie. Heureux temps que celui où, dans la république des lettres, on s'aidait mutuellement, on se louait, on croyait à l'amitié, au talent, au désintéressement ! Il faut savoir gré à Salel d'avoir laissé à son secrétaire le loisir de se former aux leçons de Dorat, dans la compagnie d'émules tels que Ronsard, du Bellay, Baïf, Lancelot de Carle(1). Ce fut surtout avec Dorat, de 1547 à 1549, que Magny approfondit la langue d'Homère, pour laquelle il montra un goût très vif. De même que Lancelot de Carle préparait sous la direction de ce maître la version du pre-

1. Voy. sur Lancelot de Carle, évêque de Riez et aumônier du Dauphin, la *Collection méridionale* (T. IV, p.p. 13 et 14) où M. Tamizey de Larroque accompagne de notes si intéressantes la transcription de la vie de ce savant par Colletet. Lancelot de Carle est l'auteur de menues poésies qui figurent dans les *Recueils des blasons* (Ch. Langelier, Paris, 1550, in-16), et d'un poème sur le procès criminel d'Anne de Boleyn. Il fut nommé en 1551 évêque de Riez par Henri II, grâce à la protection du cardinal de Lorraine. — « Lancelot de Carle, dit M. E. Courbet dans la notice des *Amours*, se passionna pour la jeune école et se fit à la cour l'introducteur des poètes nouveaux. Colletet a vanté le courage et la générosité dont Lancelot de Carle eut à donner mainte fois la preuve dans ce rôle difficile ; mais Olivier de Magny, juge et partie dans les efforts de ce protecteur, nous apporte un témoignage du plus haut intérêt (Voy. *Gayetez*, p. 87). » Notice des *Amours*, p. XVIII).



Digitized by Google

mier livre d'Héliodore des *Ethiopiques* (1) et cette traduction de l'*Odyssée* qui ne fut jamais publiée (2), que Ronsard traduisait le *Plutus* d'Aristophane (3) et imitait librement Homère dans le prologue de sa *Franciade* (4), que Belleau interprétait les odes d'Anacréon (5), que du Bellay faisait passer dans notre langue les quatrième et sixième chants de

1. Le manuscrit de la traduction de ce premier livre d'Héliodore est un chef-d'œuvre de calligraphie; il est à la Bibl. nat., fonds fr., n° 2143, vol. de 33 feuillets sur vélin.

2. Malgré l'opinion de M. Courbet, si exact d'ailleurs dans ses recherches sur Magny, nous ne croyons pas que Lancelot de Carle ait travaillé avec Salel à la traduction de l'*Iliade*. Le véritable collaborateur de Salel fut Magny qui, par une modestie facile à comprendre, ne s'est pas nommé. Quand Magny dit, en parlant de Lancelot de Carle (*Hymne sur la naissance de Marguerite de France*) :

Docte Salel, et toy Carles encore
Que nostre oi et nostre France honnore,
Metés à part Homere pour un peu
Vous enflammant d'un autre nouveau feu,

il fait allusion à la traduction de l'*Odyssée* entreprise par Lancelot de Carle et qui ne nous est pas parvenue. Ce n'était guère l'habitude au XVI^e siècle de travailler en collaboration. Lancelot de Carle se croyait aussi bien que Salel de taille à traduire Homère. Il laissa l'*Iliade* à l'abbé de Saint-Chéron et prit pour lui l'*Odyssée*. Du Bellay, dans son ode à Lancelot de Carle (t. I, p. p. 257, 258, éd. Marty-Laveaux), où il conseille à l'évêque de Riez de « faire voler sa plume pour France et son prince extoller » cite directement la traduction de l'*Odyssée*.

Tu pourras bien tout à loisir
Le vent et la saison choisir
Pour ramener au port d'Itaque
Le pere au saige Telemaque.

3. Cette comédie traduite fut jouée au collège de Coqueret, en 1549. « Ce fut la première, dit Claude Binet (édit. de 1586, p. 11), qui ait été jouée en France. »

4. Le prologue de la *Franciade* fut lu le jour des rois de l'année 1550 ou 1551 par Lancelot de Carle devant Henri II. Salel et son secrétaire assistaient à cette lecture, si l'on en croit Magny lui-même. (Voy. *Gayetez*, p. 87.)

5. *Odes d'Anacréon Teïen, traduites par Remy Belleau, ensemble quelques petites hymnes de son invention*, Paris, Adr. Wechel, 1555, in-8.

Digitized by Google

l'*Énéide*, (1) — car Virgile partageait avec Homère l'attention laborieuse de toute l'école, — Olivier de Magny, qui recommençait son instruction, étudiait l'*Iliade*, que traduisait son maître Hugues Salel. Il profitait en même temps des critiques de ses compagnons d'études et méritait leurs sympathies, qui devaient lui servir un jour (2).

Cependant, Magny a-t-il été un disciple assidu de Dorat ? Il serait difficile de l'affirmer. Ce qui est certain, c'est qu'à chaque page de son œuvre on rencontre l'éloge de ses amis, qui, comme lui, allaient faire la guerre à l'*ignorance*. En 1549, du Bellay avait lancé bravement son manifeste comme un défi (3) ; l'exécution ne commença que vers 1552, et Magny fut des premiers à donner raison à du Bellay, à prouver qu'il avait « feuilleté nuit et jour les poetes grecs et latins et laissé toutes les vieilles poesies françoyses aux jeux floraux de Toulouse ».

De 1547 à 1552, notre poète étudia un peu partout, peut-être à Chartres, s'il est vrai, comme le dit Pierre Paschal (4), que Salel, après la mort de François Ier, se soit retiré dans cette ville, mais surtout à Paris, auprès de ceux dont il a partagé les travaux et la gloire. Salel pouvait demeurer à Chartres, y oublier la cour où il ne se sentait plus à sa place, s'enfermer dans le pieux souvenir de François Ier et le regret d'une époque disparue ; mais il devait envoyer souvent son secrétaire à Paris avec les parties nouvelles de sa traduc-

1. La première édition de cette traduction est de 1552. (Voy. J. du Bellay, éd. Marty-Laveaux, t. I, p. 503.)

2. Voy. ci-après, p. p. 44 et sq.

3. Voy. la *Notice* de M. Marty-Laveaux sur J. du Bellay.

4. Dans l'épitaphe latine qu'il lui consacra : « Hugoni Salellio Cadurco qui ex regia, mortuo Francisco, ut se totum otio et doctrinæ dederet, Carnutum venit, ubi, aliquot post annos, diuturno et mortifero morbo affectus, de vita placide et constanter decessit, anno a salute mortalibus restituta MDLIII. Vixit an XLIX. Mens. VI. »

Digitized by Google

tion de l'*Iliade* pour qu'il les lût à ses savants amis, et Magny y prolongeait sans doute son séjour. Il eût été trop dur pour le jeune homme d'échanger Cahors contre Chartres (1). C'est donc à Paris que Magny semble avoir passé ses premières années d'études poétiques, qu'il publia ses premiers vers, qu'il conquit peu à peu son rang parmi les écrivains de la Brigade. Du premier coup, il s'attacha au poète vendômois; avec une perspicacité qui ne nous étonne point chez ce vif esprit et ce caractère pratique, il devina la fortune réservée au chef de la nouvelle école ; il se déclara son élève, il le loua, espérant bien qu'il serait loué à son tour par le maître et les disciples. Si, à Cahors ou dans les premiers mois qui suivirent son arrivée à Paris, il avait songé à imiter Marot ou son continuateur Saint-Gelays, il abandonna vite ces modèles à peine étudiés (2). Il montra tout de suite son zèle pour Ronsard; il prit la défense contre Saint-Gelays du jeune maître attaqué devant Marguerite, la sœur du roi; dès ce jour, il conquit le droit d'être protégé à son tour contre la « tenaille des envieux (3) ». La guerre était ouvertement déclarée; l'ancienne école, celle qui avait eu pour chef Clément Marot, venait d'essuyer dans la personne de son lieutenant Saint-Gelays une défaite irréparable. Marguerite avait, comme aux beaux temps de la chevalerie, proclamé vainqueur « le gentil Ronsard ». L'attitude

1. Il n'est resté aucune trace à Chartres du passage d'Olivier de Magny. Par contre, Salel y fut enterré. Il y serait déjà venu en 1542 avec son compatriote Clément Marot.

2. Voy. la *Notice* de P. Blanchemain, dans son édition déjà citée de Mellin de Saint-Gelays. — En 1547, Saint-Gelays avait encore une grande influence; mais Marot était mort depuis trois ans, et l'on sait que les dernières années du poète avaient été très malheureuses. Magny venait à Paris chez Salel, c'est-à-dire chez un érudit passionné pour l'antiquité; il prit insensiblement les goûts de son maître, et tourna bientôt son attention et son espoir du côté de Ronsard; il alla l'entendre au collège de Coqueret, l'admira et voulut marcher sur ses traces.

3. Expression souvent employée par les poètes du temps.

Digitized by Google

prise par Magny dans cette querelle explique, sans le justifier, son silence au sujet de son illustre compatriote. Nulle part, dans les nombreux vers de notre poète, le nom de Marot n'apparaît; il semble pour lui que maître Clément n'ait point existé. Et malgré tout, ce silence étonne de la part de Magny qui ne perd point une occasion de célébrer son cher Quercy (1).

Nous avons dit dans notre premier chapitre que les maisons de campagne possédées par les familles des deux poètes cadurciens étaient contiguës dans ce village de *Marot*, où Clément et Olivier avaient, à plusieurs années d'intervalle, passé leur enfance (2). Comment une partie de ces lieux tout pleins du souvenir du grand Marot (3), et d'un souvenir touchant et tendre, puisqu'ils rappelaient Marot enfant, n'ont-ils pas inspiré Magny ? Il ne saurait être question de jalousie, puisque Marot était mort. Faut-il croire que certaines inimitiés divi-

1. Voy. particulièrement les *Gayetez*, p. p. 29-31; 37-39.

2. Voy. ch. I, *Enfance de Magny*, p. 25, note 1.

3. On y retrouve encore ses deux noms, comme l'a remarqué le premier, d'après G. Lacoste, M. Ch. d'Héricault (édit. des *Œuvres de Clément Marot*, p. XLIX). Il existe en effet, à quinze kilomètres au sud-ouest de Cahors, dans la commune de Cézac (et non Cessac comme l'écrit M. d'Héricault), deux hameaux, séparés par le ruisseau du Lendou, *Marot* à l'ouest et *Saint-Clément* à l'est. Ces deux hameaux tirent leurs noms de deux terres qu'y possédait le père du poète; il donna son propre nom à l'un et prit celui de l'autre pour le prénom de son fils; on sait ce qu'en dit celui-ci dans sa fameuse épître *Au Roi pour avoir été dérobé*. La petite église de Saint-Clément possède une cloche de fonte relativement récente, mais où se lisent deux vers assez médiocres, empruntés à une autre cloche plus ancienne, et attribués par la tradition locale à Clément Marot :

J'ai la langue pendue au milieu de mon corps ;
J'appelle les vivants et sonne pour les morts.

Voy., à ce sujet L. Combarieu, *Dictionnaire des communes du Lot*, art. Cézac, et E. Marnicouche, *Un distique attribué à Marot*, dans le *Bulletin du bouquiniste*, 1er avril 1881. *E. Marnicouche* est le pseudonyme de M. Maurice Cohen, ingénieur en chef des ponts et chaussées, bibliophile et érudit dont la science s'appliquait avec succès aux antiquités du Quercy, et qui est mort à Cahors (novembre 1883).

Digitized by Google

saient les deux familles ? Cela même n'excuserait pas le silence de Magny. Marot, mort en 1544, n'avait pu connaître les débuts de Magny et en parler. Mais Magny ? N'était-ce point pour lui un devoir de donner un respectueux souvenir au premier grand poète né à Cahors ? Lorsque la réputation de notre poète commença, il y avait neuf ans que Marot n'était plus. Pourquoi la mort et le temps écoulé n'ont-ils point triomphé de l'indifférence du premier ? Encore une fois, nous ne voyons qu'une seule explication de cet oubli : une nouvelle école poétique venait de se fonder ; Ronsard en était le chef jaloux ; tous ses lieutenants, — si Magny ne fut point enrôlé parmi eux avec un brevet officiel, il y fut reçu en qualité de volontaire, — partageaient ses dédains. Par un mot d'ordre, rigoureusement gardé, on fit le silence autour du nom de Marot, et ce silence dura aussi longtemps que la gloire du maître. Or, Magny se distinguait parmi les fidèles les plus exclusifs de Ronsard.

Ainsi notre poète pouvait dès lors regarder Ronsard et du Bellay comme ses amis ; il était déjà connu ; il allait publier ses *Amours*, lorsqu'il perdit son protecteur Salel. Cette mort, qui arriva en 1551 (1), fut pleurée par tous les poètes du temps ; elle laissa Magny inconsolable et très embarrassé (2). Il se

1. Voy. l'épitaphe latine de Paschal citée ci-dessus. — Voici maintenant les quelques lignes que lui consacre la *Gallia Christiana :* XXVII. — « Hugo Salel Clericus Cadurcensis et cubicularius Francisci primi, Francorum regis, primus abbatiam Sancti Carauni tenuit in commendam. Ludovico Guillard Episcopo Carnutensi obedientiam promisit, VII calend. octobris anno 1543. Homerum vernacule reddidit, præfuitque abbatiæ annos duodecim. » *Gall. Christ.* VIII, col. 1308.

2. Hugues Salel naquit à Cazals, en Quercy, l'an 1504. Cette date est certaine, puisque Pierre Paschal, dans l'épitaphe latine que l'on a lue plus haut, indique exactement l'année de sa mort et son âge précis. Ses parents devaient être aisés, si l'on en juge par l'éducation véritablement libérale qu'il reçut. A l'époque où il étudia à Cahors, l'Université de cette ville n'était pas encore en pleine décadence, il vint donc à Paris avec une solide instruction. A peine

Digitized by Google

trouvait en effet plus gêné encore qu'en 1547, lorsque tout poudreux du long voyage de Cahors à Paris, il frappait pour la première fois à la porte de l'abbé de Saint-Chéron. Qui allait maintenant s'intéresser à lui ? Il lui fallait, après quatre ans de tranquillité, commencer les ingrates et pénibles démarches du solliciteur. Comme il ne manquait point d'une certaine fierté naturelle, il ne voulut, tout d'abord, devoir qu'à lui-même, qu'à son talent de poète, une situation analogue à celle qu'il avait perdue. Dans l'espoir de s'attirer les bontés du roi, il publia son premier poème, l'*Hymne sur la naissance de la fille de Henri II* (1). Le sonnet de dédicace au roi n'est pas des plus heureux ; le poète se recommande de

arrivé, il demanda et obtint la protection de Jean Bertrandi, qui devait être plus tard garde des sceaux. Présenté à Guillaume Budé, le fameux helléniste, par Jean du Bellay, archevêque de Paris, auquel il avait été recommandé par l'évêque de Cahors, il devint l'un de ses élèves les plus assidus et les plus intelligents. Budé parla de Salel à François Ier, qui l'attacha à sa personne en qualité de valet de chambre. Le roi, plein de bienveillance pour les érudits et en particulier pour les traducteurs, eut l'œil sur ce savant, qui se mit aussitôt à préparer sa traduction de l'*Iliade*. Il le chargea, au mois d'octobre 1529, d'accompagner le connétable de Montmorency et ses deux fils à la rencontre de Charles-Quint, mission dont il se tira avec honneur. Il fut récompensé, au retour, par le bénéfice de l'abbaye de Saint-Chéron, et devint l'un des favoris de François Ier. Il usa de son crédit noblement, avec courage quelquefois. Il ne craignit pas de mettre en tête du *Pantagruel* un dixain qui est une apologie de Rabelais ; il protégea Étienne Dolet et le recommanda au Premier Président de Toulouse, qui était précisément ce Bertrandi dont nous avons parlé plus haut. Il fut dans la suite aumônier de la reine et maître d'hôtel du roi. De 1543 à 1546, il traduisit les dix premiers chants de l'*Iliade*, dont le roi accueillit favorablement la dédicace. Il jouit aussi de la faveur de Marguerite de Navarre et fut véritablement son héraut, car il répondait, en son nom, à tous les poètes qui lui adressaient leurs vers. Il vécut d'abord dans l'intimité de Marot, puis il en devint jaloux, car Marot était célèbre sans être érudit. Du jour où l'école érudite, dont il ne vit que l'aurore, commença à se distinguer, Salel se déclara pour le parti de Ronsard, éleva dans le mépris des poésies de Marot son jeune secrétaire Magny. Il mourut honoré et chanté par les membres de la Brigade ; Ronsard lui-même paya un tribut d'éloges à sa mémoire.

1. Voy. ci-après, deuxième partie, ch. I.

Digitized by Google

Salel « le bien-aimé des Graces »; c'est sur ses traces qu'il « a galoppé » ; il demande, avec une timidité, qui n'est pas sans gaucherie, la protection du monarque. Sa voix ne fut point écoutée. Henri II reçut sans doute à cette occasion tant de poésies de tout genre qu'il ne put distinguer dans le nombre ce qui eût mérité d'être récompensé. L'hymne de Magny d'ailleurs ne témoignait que du vif désir de plaire et ne sortait guère de la banalité de ces sortes de compliments (1).

Malgré ce premier échec, notre poète ne se découragea pas. Il publia ses *Amours* (2). Mais, soit modestie, soit habileté, il se met plus directement, cette fois, sous le patronage posthume de Salel. Les *Amours* sont suivies d'un recueil de pièces inédites de son maître ; il excite ainsi la curiosité du public, et surtout de la cour, à l'aide d'un nom célèbre. Salel semble encore donner la main à Magny ; l'allusion est délicate et touchante. En agissant ainsi, Magny paraît être surtout soucieux de faire vivre la mémoire de son protecteur, tandis qu'en réalité il travaille à sa propre gloire. D'autre part, presque tous les poètes de quelque renom ouvrent le livre des *Amours* par des éloges très flatteurs pour le débutant : ce sont d'abord Ronsard, Baïf, Dorat, Jodelle, Muret (3), puis Denizot (4), Claude Gruget (5), Estienne de

1. Voy. ci-après, deuxième partie, ch. I.

2. Voy. *Amours*, Ed. Courbet, p. p. 7-19.

3. Voy. *Marc-Antoine-Muret*, par Ch. Dejob, Paris, Thorin, 1881.

4. Voy. sur Denizot ou le comte d'Alsinoïs, la *Bibliothèque de La Croix du Maine*, t. II, p. p. 151 et suiv., et *Bibliothèque d'Ant. du Verdier*, t. III, p. 114. — Voy. aussi Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. III, p. p. 177-203.

5. Voy. sur Claude Gruget, *Bibliothèque de La Croix du Maine*, t. I, p. 114, et *Bibliothèque d'Antoine du Verdier*, t. I, p. p. 347-348. C'était un traducteur du grec et de l'italien. Il avait rendu en français les *Epîtres de Phalaris* (1550) et les *Dialogues de Speron Sperone*, dont le premier traitait de l'amour et de la jalousie, et le second, de la dignité des femmes, le troisième de l'enfantement, etc... Il fut aussi l'éditeur et l'annotateur de l'*Heptaméron*. Ses études et

Digitized by Google

Navières (1) et Jean de Castaigne (2) qui souhaitent le succès et promettent l'immortalité au gracieux poète qui chanta *Castianire* (3).

Le talent de Magny, qui n'en était encore qu'aux promesses, eût-il pu seul lui concilier toutes ces sympathies? Ne les devait-il point plutôt à l'aménité de son caractère et au soin qu'il prenait de veiller sur la réputation de Salel? Qui ne se serait senti attiré vers ce jeune homme qui écrivait dans son *Avis au Lecteur* ces lignes pleines d'une modestie sincère? « Amy lecteur, j'ay tant estimé singulieres et rares les œuvres de monseigneur et maistre, que je t'ay mises à la fin de ce livret, qu'il m'a semblé n'avoir autre moyen plus expediant pour illustrer et donner quelque faveur aux miennes que de les accompagner de perfection tant excellante (4). »

Le livre ainsi recommandé ne devait-il pas suivre une heureuse carrière? Magny l'espérait. Le succès, cependant, ne fut point aussi vif qu'on pouvait s'y attendre. Il ne réussit qu'à révéler son nom, grâce aux promesses de talent que contenait cette première œuvre de longue haleine, grâce aux généreux souhaits des poètes qui le recommandaient à la gloire. Mais le protecteur désiré ne se montra point; nul grand seigneur n'appela à lui ou même ne daigna remarquer le poète des *Amours*, et c'était pourtant le but où tendaient ses efforts.

son caractère expliquent suffisamment qu'il ait éprouvé de la sympathie pour Magny.

1. Dans les deux *Bibliothèques* déjà citées, il n'est rien dit de cet Etienne de Navières; mais il y est question d'un Charles de Navières, poète qui vivait à la même époque que Magny. Avait-il deux prénoms, celui de Charles et celui d'Etienne, ce dernier préféré par Magny? Etaient-ce deux frères? Nous l'ignorons.

2. On ne sait rien sur ce personnage.

3. Sur *Castianire*, voy. ci-après, deuxième partie, ch. II, les *Amours*.

4. Voy. *Amours*, éd. Courbet. Appendice, p. 171.

Digitized by Google

Cette déception ne rebuta point sa ténacité quercynoise (1). Il s'effaça entièrement derrière la mémoire d'Hugues Salel; il se fit l'exécuteur testamentaire de l'abbé de Saint-Chéron et sembla se consacrer exclusivement à ce devoir sacré. Salel, en mourant, avait laissé à son disciple un héritage, le manuscrit de la traduction des XI^e^ et XII^e^ chants de l'*Iliade* et des quarante-huit premiers vers du XIII^e^. La dédicace des dix premiers chants avait été agréée par François I^er^ (2). Magny espérait que Henri II suivrait l'exemple de son père. Mais un jeune homme si peu connu encore ne pouvait guère parvenir jusqu'au roi. Il lui fallait trouver un grand seigneur qui voulût bien recommander à Henri le manuscrit de Salel, et le secrétaire aspirant au rôle d'éditeur. Cependant, il se mettait résolument à l'œuvre, revoyait ces deux chants et bientôt le travail était achevé. Le protecteur désiré sembla d'abord s'offrir en la personne de Jean de Bourbon, comte d'Enghien et de Soissons, jeune Achille, qui n'eût pas été fâché d'avoir son Homère. Mais pour s'attacher à lui, il fallait ceindre l'épée et endosser la cuirasse (3). Malheureusement, le chantre des *Amours* ne partageait à aucun degré l'humeur de ce jeune héros

1. On pourrait appliquer au Quercy le vers de Virgile (*Georg.*) :

Hæc genus acre virum.....
Extulit.....

Si le Quercynois ne pèche point par excès de modestie, il n'a point la vanité évaporée et brouillonne des Gascons ; il est d'une autre race que celle qui peuple la plaine de la Garonne. Son caractère, tout exubérant qu'il puisse être, est surtout avisé, pratique et patient.

2. « Hugues Salel avait pris l'habitude d'offrir à François I^er^, sur vélin blanc, avec reliures aux armes royales, les parties manuscrites de sa traduction d'Homère. Cette coutume d'hommage, affirmée par Olivier de Magny dans la dédicace de la version originale des XI^e^ et XII^e^ chants de l'*Iliade*, s'est trouvée établie par la mise en vente du manuscrit des V^e^ et VI^e^ livres de l'*Iliade* présenté au roi, vers 1530. Voy. le *Catalogue de la Bibliothèque Firmin-Didot*, Paris, Labitte, juin 1878, n° 41. » (Note de M. E. Courbet, *Notice* des *dernières poésies*, p. XXVII.)

3. Voy. la page suivante, note 1.

Digitized by Google

qu'une mort prématurée attendait sur le champ de bataille de Saint-Quentin (1). Malgré les instincts militaires de la race à laquelle il appartenait, malgré l'exemple de son compatriote Marot, blessé à Pavie en combattant bravement près de François Ier, il n'avait aucun goût pour la gloire des armes. Le prince remarqua vite le caractère peu belliqueux de son poète, et ses dispositions pour lui en souffrirent. De son côté Magny ne se sentait guère à l'aise au milieu de ces « soudards » qui, rêvant sans cesse combats et victoires, n'avaient que du mépris pour ses plaintes élégiaques : « Laisse les armes » lui écrivait du Bellay, qui en même temps le proclamait un second Catulle (2). Magny ne demandait pas mieux, mais l'occasion ne s'offrait pas encore. Il se trouvait même très malheureux, il se croyait perdu ; il était certain qu'en lui envoyant cette épreuve, en le forçant à vivre au milieu de ces hommes d'armes, Dieu avait voulu le punir pour les vers légers qui avaient commencé sa réputation. La crainte lui dicta ce curieux sonnet, où il exprime avec ingénuité son repentir sincère (3) :

Dieu qui regis d'un clin d'œil seulement
L'espace entier de ceste masse ronde,
Et qui repais de ta grace feconde
Ceus qui craintifs t'adorent humblement,

1. «..... prince liberal, debonnaire, humain, gracieux..... mort entre les ennemis, combattant pour la tuition de toute la patrie, le corps traversé de cinq ou six harquebuzades, pleuré par notre ennemy le prince de Piémont.... » *Or. fun. de Michel Boucher, Seigneur de Bois Commun.* (Paris, 1557, in-8.)

2. Or donc, Magny, puisque le Ciel
A confict d'un attique miel
Tes vers sucrez, *laisse les armes*,
Et chante l'amour et tes larmes,
Estant certain, quoy que tu sois,
Qu'entre les poëtes françois,
Tu tiendras le lieu d'un Catulle,
D'un second Properce, ou Tibulle.
(*Œuvres de J. du Bellay*, Ed. Marty-Lavaux, t. II, p. 330.)

3. Voy. *Dernières poésies*. Ed. Courbet. p. 60.

Digitized by Google

Baisse ton chef, et favorablement
Fai qu'à mon cri ta clemence responde,
Me delivrant de l'angoisse profonde
Qui me tient pris trop miserablement.

Si quelque-fois sur ma lyre d'ivoire
J'ay fredonné le merite et la gloire
D'une beauté que le tems domtera,

Ores frapé d'une plus vive attainte,
De ta grandeur divinement sainte,
Mon cœur, ma voix, et mon luth chantera.

Ce désespoir toucha les poètes qui avaient applaudi à la publication des *Amours*. Tous se mirent en quête pour procurer à Magny une vie plus tranquille. Au premier rang, il faut citer Lancelot de Carle et surtout François de Charbonnier (1). Ils étaient les amis de Salel ; c'était chez Salel qu'ils avaient connu Magny. Ils avaient assisté à l'éclosion de ce jeune talent, ils avaient eu la primeur de ses vers; ils avaient été séduits par sa bonne grâce. Comme tous leurs compagnons, ils étaient émus de la pieuse reconnaissance qu'il gardait à son maître, du soin religieux qu'il prenait à réunir, pour les publier, ses dernières productions. Peut-être aussi firent-ils un retour sur eux-mêmes. Provinciaux comme lui, ils se rappelèrent les difficultés et les désillusions de leurs premières années de séjour à Paris. Ils recommandèrent donc Magny à Jean de Saint-Marcel, seigneur d'Avanson, de Saint-Etienne, de Saint-Romain et de Vausserre, l'un des plus grands personnages de la cour,

1. François de Charbonnier, vicomte d'Arques, poète angevin, ancien secrétaire de François Ier, était celui qui avait engagé Guillaume Crétin à revoir ses œuvres. Voy. art. Guill. Crétin dans la *Bibliothèque de la Croix du Maine*, t. I, p. 323 et dans celle d'*Ant. du Verdier*, t. II, p. 798. Cela explique que François Charbonnier, qui avait connu Marot, l'ami de Guill. Crétin, et aussi Salel, le compatriote de Marot, se sente attiré vers Olivier de Magny, quercynois lui aussi. Il était presque un père pour Magny. De même Lancelot de Carle était un vieil ami de notre poète.

Digitized by Google

et leur recommandation fut agréée. Grand bonheur pour Magny; et cependant, si heureux qu'il pût être d'obtenir enfin, avec cette vie tranquille, objet de ses vœux les plus ardents, une protection éclairée et puissante, il ne quitta point sans regret le brillant duc d'Enghien, dont il avait été le secrétaire et le lecteur (1). Il s'acquitta noblement de sa dette de reconnaissance par une ode touchante dans laquelle il raconta la vie de son ancien maître et fit l'éloge de son caractère (2).

Pour mériter du premier coup la bienveillance de d'Avanson, Magny lui dédia la traduction que Salel avait laissée des XI^e^ et XII^e^ chants de l'*Iliade*. Il y joignit, par une délicate et habile attention, les poésies diverses qu'avaient inspirées à ses amis la mort de l'abbé de Saint-Chéron et l'isolement où cette mort laissait son fidèle disciple. En appendice de la traduction, se trouvait la pièce curieuse que Ronsard consacrait à la mémoire de Salel, où il le traite de « riche poète » et le félicite d'avoir « par son labeur »

Le premier d'un grand Roy merité la faveur.

Ronsard croit le voir dans le pays des ombres en compagnie d'Homère et d'Orphée, jouissant d'un éternel printemps. Il finit en parlant sur lui-même; il supplie Salel d'envoyer de l'heureux séjour contre les envieux qui déchirent sa gloire.

Quelque horrible furie
Qui d'un fouet retors de serpens furieux
Leur frape sans repos et la bouche et les yeux.

1. Nous croyons, en effet, voir une allusion aux fonctions qu'il exerçait auprès du duc dans les vers suivants. (Od. I, p. 18) :

Ou bien à lire il se plaisoit,
Ou lire à quelcun il faisoit,
Pour quelques exemples comprendre,
Jamais coucher ne se pouvant
Sans avoir un livre audevant,
Comme souloit faire Alexandre.

2. Voy. O. I, p. 12-19.

Digitized by Google

Jodelle, à côté de son maître, résumait dans un huitain la biographie de Salel (1). Venait ensuite un hommage singulier rendu à la mémoire de l'abbé Saint-Chéron par Castianire, la maîtresse de Magny (2). Dans une élégie, Magny nous représente Castianire montrant au passant le cercueil où « gît le docte Salel » et essuyant les yeux de son amant inconsolable. Citons encore le sonnet de Tahureau où l'immortalité est promise au traducteur d'Homère, et une pièce de François de Charbonnier, qui est la plus importante de toutes celles qu'on lit dans l'appendice. On croirait que Charbonnier a préparé, de concert avec Magny, le terrain auprès de d'Avanson. La recommandation est des plus habiles; le poète, par une

1. Quercy m'a engendré, les neuf sœurs m'ont appris.
Les Roys m'ont enrichy, Homere m'eternise,
La Parque maintenant le corps mortel a pris,
Ma vertu dans les cieux l'ame immortelle a mise.
Donc ma seule vertu m'a plus de vie acquise,
Plus de divin sçavoir, plus de richesse aussi,
Et plus d'eternité, que n'ont pas faict icy
Quercy, les Sœurs, les Roys, l'Iliade entreprise.

2. Je suis celle, passant, qui d'un traict de mes yeux
Captive de Magni tout le pis et le mieux,
Je suis celle, passant, qui sur sa face essuye
De ses pleurs desolez la desastreuse pluye.
Je t'annonce, passant, qu'en ce cerceuil icy
Gist le docte Salel qui nâquit en Quercy,
Auquel les doctes Sœurs ont aquis une vie
Qui le tems moissonneur et la Parque deffie :
Et que tant que le ciel tournoyera sur nous,
Tant que le fiel amer, et le miel sera doulx,
Et que ces ruysseletz gazoillans en leur source
Courront parmy ces prez de serpentiere course,
Et tant que dessus nous luyra le grand flambeau,
Tousjours je demourray, passant, sur ce tombeau
Pour la face essuyer de celluy qui m'a faicte,
Par mille et mille vers, durablement parfaicte,
Et tousjours annonçant qu'en ce cercueil icy
Gist le docte SALEL qui nâquit en Quercy.

Digitized by Google

allusion discrète, parle de cette protection que Magny n'a pas encore obtenue, comme si elle lui était déjà assurée ; il proclame le talent de son ami, en lui reprochant sa douleur éternelle, et l'exhorte à sécher ses pleurs :

Pourquoy, Magni, te geines-tu toy-mesme
Faisant couler tant de pleurs de tes yeulx,
Et des accens d'une complaincte extreme
Remplissant l'aer et la terre et les cieulx?
Te geines-tu pour ton Homere,
Ton Salel que la mort amere
A faict devaller au tombeau,
Pleures-tu pour sa vie esteinte,
Ou si tu formes ceste pleincte,
Pour le ranimer de nouveau?

Tousjours le ciel ne nous darde son ire
Tousjours les ventz ne mutinent les flots
Et le nocher laissé dans sa navire
Sent quelquefois la doulceur du repos.
Aussi la fortune inconstante
Qui, trop ingrate, te tormente,
Cessera bientost ses assaulx,
Et recompensera l'injure
Qu'el' ta fait, Magny, d'une usure
De mille biens pour tant de maulx.

Ne sçais-tu pas que la mordante envie
S'efforce en vain de me nuyre asprement
Et que tous ceux qui tourmentent ma vie
Vivent sans plus de leur mesme tourment?
Nul homme guière ne se treuve
Qui quelquefois, Magni, n'espreuve
La dent des malins envieux.
Mais toy que les Muses honnorent,
Mais toy que les Graces decorent,
Tu t'en peulx deffendre trop mieux!

Laisse, Magni, ces rongeardes tristesses,
Seche, Magni, seche l'un et l'autre œil,

Digitized by Google

Et de ces pleurs, et moins de ces détresses,
Ne pense point le tirer du cercueil.
Depuis que la mort a faict boire
Une personne en l'onde noyre,
Elle entre soubdain aux enfers,
Et n'en sort jamais, si la Muse
Ne se delecte, et ne s'amuse
De l'en tirer avec ses vers.

Vault-il pas mieulx t'employer donc à dire,
Gentil Magni, le divin de son mieulx,
Et des fredons de ta mignarde lyre
Le transformer en un astre des cieulx?
Faiz le donc, Magni, car ta perte
Est presque deja recouverte
Par l'appuy de mon d'Avanson,
Qui par tout te vante et te prise,
Et qui soigneux te favorise
Se bienheurant de ta chanson.

Le tombeau poétique de Salel était complété par deux sonnets, l'un de Jean de Pardeilhan Pangeas (1), l'autre de Magny lui-même, et de trois épitaphes latines dues, la première à Paschal (2), la seconde à Michel-Pierre de Mauléon Durban (3), la troisième à Corinne, la Castianire de Salel (4). Dans son sonnet, Pardeilhan nous présente Salel recevant d'Homère le

1. Ami de du Bellay et de Magny, secrétaire soit du cardinal de Châtillon, soit du cardinal de Lorraine. Il se trouvait à Rome en même temps qu'eux. Ses poésies n'ont jamais été publiées. — Voy. *Souspirs*, p. p. 4, 31, 34, 64; *Odes*, I, p. p. 47, 58, 89; II, p. 122, et aussi *Ronsard*, I, p. 202; du Bellay, II, p. p. 174, 175.

2. Voy. plus haut, p. 35, note 4.

3. Ami de Pierre Paschal et par conséquent d'Olivier de Magny, il publia en 1549 une harangue latine de son ami Paschal. — Voy. *Gayetez*, p. p. 8, 42; *Am.*, p. 94. — *Odes*, I, p. p. 59, 88; Ronsard, I, p. 395.

4. La *Corinne* de Salel est cette Marguerite de Gourdon que plus tard Olivier a aimée.

Celuy veux chanter (si je puis)
Qui devant moy vous a chantée.
(*Amours*, p. 125.)

Digitized by Google

sacré laurier et François Ier venant prendre place entre le poète grec et le traducteur français. Quant à Magny, il est loin de partager les consolations que les autres poètes trouvent à leurs regrets dans l'immortalité obtenue par Salel. — Voici son sonnet :

Docte troupeau qui Parnasse habités,
Genre des Dieus, enfanté de Memoire,
Oignés le cœur d'une amertume noire,
Et de vos yeus un grand fleuve getés,

Croisés vos bras, et tristes lamentés
Le pris, le gaing, le bon heur, et la gloire
Qui décoroient vostre heureuse victoire,
Trop et trop tost par la mort ecartés.

Ce grand Salel, grand Prestre en vostre temple,
Qui vis à vis les Dieus ores contemple,
Gist ci-dessous pallement etendu.

Puissai-je un jour, sous la doctrine sienne,
Aiant sucé son savoir repandu,
Vanger sa mort, me vengeant de la mienne (1)!

Ainsi recommandée, l'œuvre de Salel fut présentée à Jean d'Avanson qui en accepta la dédicace et, du même coup, devint le protecteur en titre de Magny (2).

Compatriote des deux poètes, elle leur a inspiré de l'amour à tous deux. Salel l'a connue jeune et dans tout l'éclat de sa beauté ; elle était d'âge mûr quand Magny soupira pour elle. On s'explique qu'elle fut la première passion de Magny ; ce fut la première dame qu'il vit à la cour, celle à qui il pût adresser ses vœux, avec quelque espoir de les voir sinon agréés, du moins tolérés, ne fût-ce qu'en souvenir de Salel, pour qui d'ailleurs l'honnête Marguerite se montra aussi rigoureuse que pour Magny. — Voy. encore ci-après, seconde partie, chap. II, les *Amours*.

1. Voy. *Dernières poésies de Magny*, p. 59.

2. Le privilège date du 25 juillet 1553. L'an 1554 parut le volume in-8° de 72 ff. non chiffrés avec ces titres et sous-titres : *Les onzieme et douzieme livres de l'Iliade d'Homère, traduction de grec en français par feu Huges Salel, abbé de Saint-Cheron avec le commencement du XIIIe, l'Umbre du dict Salel, faicte*



Digitized by Google

Notre poète était donc enfin hors d'inquiétude. Dans sa nouvelle existence, mêlé comme il allait l'être aux événements politiques, son talent ne pouvait que gagner en énergie sans rien perdre de sa grâce. Jean de Saint-Marcel, Seigneur d'Avanson, de Saint-Etienne, de Saint-Romain et de Vausserre, était un grand personnage. Il devait sa faveur auprès de Henri II à Diane de Poitiers. La favorite avait poussé au Conseil du Roi cet homme habile et absolument dévoué à ses intérêts, comme elle avait fait donner les sceaux à Jean Bertrandi, le jour même où Henri II succédait à François Ier ou, pour mieux dire, le jour où elle-même devenait la véritable souveraine de la France. Créature de Diane, d'Avanson fut le plus docile des instruments; il lui prêta un concours empressé, aveugle, et se montra très dévoué aux intérêts de sa bienfaitrice : c'était toujours l'intérêt de Diane ou des Guises (dont l'un était gendre de la favorite) qu'il s'efforçait de servir (1). Habile diplomate, du reste, il était regardé, selon Chorier, comme un des hommes les plus distingués qu'eût produits le Dauphiné, son pays (2). Sa fortune très rapide, mais justifiée, en somme, ne lui avait point fait trop de jaloux. Si Bertrandi n'avait reçu les sceaux que par la disgrâce imméritée d'Olivier, d'Avanson, en devenant maître des requestes, recevait un poste relativement modeste et ne prenait pas la pacle d'un plus digne (1). De 1547 à 1554, il avait su grouper,

*par Olivier de Magny, et adressée à monsieur d'Avanson, Maistre des requestes ordinaire du Roy, et président en son grand Conseil, avec quelques vers mis sur son* tombeau *par divers poetes de ce tems. Avec privilege du Roy.*

1. « En certaines circonstances, d'Avanson fut l'homme d'affaires de Diane de Poitiers. En 1559, il stipula pour la maîtresse du feu roi, dans l'échange du château de Chenonceau pour le château de Chaumont. Cette dernière résidence était cédée par le cardinal de Lorraine, agissant au nom de Catherine de Médicis. » Note de M. E. Courbet, *Notice des odes*, t. I, p. XXIX.

2. *Histoire du Dauphiné*, t. II, in-4, p. 608.

3. D'Avanson fut reçu maître des requêtes en juillet 1549 (Blanchard, *Généalogie des maîtres des requêtes*, p. 283). Il fut nommé à cette charge sur la

Digitized by Google

autour de lui les poètes reconnaissants (1). Il avait de la dignité sans hauteur, de la bienveillance sans familiarité; aussi lorsque, en 1555, il fut nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège, cette élévation, loin d'exciter l'étonnement, fut accueillie avec faveur. Tel était le personnage dont Magny devenait l'un des secrétaires.

Tous les émules de Magny, Ronsard en tête, prirent part à son bonheur. Son nouveau maître était bien celui qui lui convenait. Près de lui, il pouvait sans inquiétude se livrer à ses travaux. Il obtenait enfin ce qu'il avait souhaité avec tant d'ardeur, une existence tranquille et sûre.

demande de Diane de Poitiers et par l'entremise du duc d'Aumale. (Voy. lettre) XVII des *Lettres inédites de Diane de Poitiers* publiées par Georges Guiffrey.

1. Ronsard lui adressa de nombreuses pièces ; voy. t. I, p. p. 423, 425 ; IV p. 335 ; VII, p. p. 245 et 271. — Du Bellay lui dédie ses *Regrets*, œuvres, édit Marty-Laveaux, t. II, p. p. 163-166.

Digitized by Google

Digitized by Google

## CHAPITRE III

### *Magny en Italie.*

DÉPART DE D'AVANSON POUR L'ITALIE; ENTHOUSIASME DE MAGNY. — ARRÊT A LYON; MAGNY EST PRÉSENTÉ A LOUISE LABE. — ENNUIS DE VOYAGE; DÉSILLUSIONS, REGRETS. — MISSION DE D'AVANSON AUPRÈS DES PAPES JULES III, MARCEL II ET PAUL IV. — LA VIE D'UN SECRÉTAIRE D'AMBASSADE A ROME, DE 1553 A 1556. — MAGNY ET DU BELLAY : LES SOUPIRS ET LES REGRETS. — RETOUR EN FRANCE.

L'année même (1553), où il accepta la dédicace de la traduction de Salel, d'Avanson, sur la demande de Diane de Poitiers peut-être, fut envoyé à Rome, en mission secrète, auprès du pape Jules III (1). Ce fut probablement vers la fin de cette année. En effet, il emmenait avec lui, en qualité de secrétaire, Olivier de Magny. Or le poète n'était entré définitivement dans la maison de d'Avanson qu'après avoir fait imprimer la traduction de l'*Iliade*, dont le privilège est du 25 juillet 1553 (2). Il avait dû, avant de songer à lui-même, acquitter entièrement sa dette envers son premier protecteur. C'est donc vers le mois d'octobre de cette année que vrai-

1. Voy. plus loin, page 58, note 4, ce que nous disons de la protection accordée par Diane à d'Avanson.
2. Voy. page 49, note 2.

Digitized by Google

semblablement d'Avanson et sa suite partirent pour l'Italie (1).

Avant le départ, Magny était transporté de joie, à la pensée qu'il foulerait bientôt un sol doublememt classique et par le souvenir des poètes latins et par celui de Pétrarque, un ancien aussi pour lui et un modèle. Ainsi, dans sa pièce à Paschal sur son *Partement de France pour aller en Italie*, il se félicite de son voyage et s'en promet beaucoup :

Je m'en vois, Paschal, loing de toy
Avec l'Ambassadeur du Roy
Mon AVANSON, qu'il me fault suyvre,
En cette antique Cité libre,
Que ceux que Cybelle enfanta,
Que ceux qu'une louve allaicta
Bastirent jadis sur le Tybre.

Là je verray les raritez,
Et les belles antiquitez
De quoy cette ville s'honnore:
Et là je pourray veoir encore
Nostre cher Pangeas si divin,

1. C'est le 31 octobre 1556 que d'Avanson fut rappelé de Rome. Cette date est certaine. Elle est nettement indiquée dans une lettre d'Odet de Selve, son successeur, à de Lansac, à la date de ce dit jour de l'année 1556 (F. Fr. 20442). D'autre part, Ronsard, dans le sonnet suivant, a résumé très exactement l'Odyssée de d'Avanson :

Qu'on ne me vante plus d'Ulysse le voyage
Qui ne vit en dix ans que Circe et Calipson,
Le Cyclope et Scylla qui fut demi poisson,
Et des fiers Lestrigons l'ensanglanté rivage.
Nostre Ulysse françois en a veu davantage
Seulement en trois ans : c'est ce grand d'Avanson
Qui vit en moins de rien d'une estrange façon
Toute Rome s'enfler et de guerre et d'orage.
Il vit deux papes morts, il vit Sienne remise
En son premier estat, puis perdre sa franchise ;
Il vit l'Europe en branle.....

(Ronsard, édit. citée, T. I. p. 423.)

Digitized by Google

Et nostre Bellay Angevin
Qui plus que cela la decore (1)!

Dans ce dernier trait un peu flatteur, Magny se montre tout entier ami délicat.

L'Italie qu'il admirait en imagination, et qu'il allait connaître enfin, n'était pas seulement la terre de la poésie; c'était aussi la patrie de tous les arts. Toutefois son enthousiasme ne devait point être de longue durée. Il fut déjà refroidi par les lenteurs et les ennuis du voyage. Ainsi d'Avanson dut attendre à Lyon plusieurs mois les instructions du roi. Cette attente fut compensée pour Magny par la connaissance qu'il fit de Louise Labé (2). Il s'éprit de la belle Lyonnaise, et, quand vint le moment de continuer son voyage, il regretta d'interrompre le roman commencé. Mais il fallait obéir. Les difficultés de la route allaient augmenter ses regrets. Il se

1. Odes, I, p. 114.

2. Les *Amours* de Magny avaient déjà paru. Sa réputation de poète l'avait précédé à Lyon. Il est tout naturel que Louise ait désiré le connaître. Tout l'entourage de Louise lui fut sympathique ; l'un des hérauts de la maison, Jacques Pelletier du Mans, qui depuis 1550 habitait Lyon, se fit l'interprète des bons sentiments de tous à son égard :

Le bruit, Magni, donne une connoessance
Antre les keurs, par un doux concevoer
De la vertu, qui emeut le devoer,
Et d'amitie suscite la nessance.

Ton nom volant a u cete puissance,
Et toe sans toe bien souvent m'a fet voer;
Mes je connoe pour plesir recevoer,
Combien peut plus la vive connoessance.

A contampler une moetie de toe,
Je n'amployé de moe qu'une partie :
Mes or, que tout je te voe e je t'oe

J'é rassamblé ma vertu departie
Pour t'ofrir tout : E desire augmanter
Ce tout, pour plus qu'un tout te presanter.

(*Art poét.* de Jaques Peletier du Mans, Lyon, Jan de Tournes, 1555). Opuscules *in fine*.

Digitized by Google

plaint des cruelles étapes qu'il eut à parcourir avant de toucher la terre sacrée. La plus pénible, peut-être, fut le passage à travers le pays des Grisons :

> J'aimeroys mieux [dit-il] avoir sur mer un grand orage,
> Trente jours tout de reng en danger de naufraige,
> Mais que de ce danger n'advinssent les effectz,
>
> Que passer aux Grisons la Vrigue et la Berline,
> Le pont de Camogasc, et le pont Arrasine,
> Avecques leurs Marrons, et leurs Poiles infectz (1).

Après la vie relativement facile et aimable à Paris, à l'hôtel de d'Avanson, après les fêtes et les bons repas, après le charmant séjour de Lyon, le contraste était cruel. Magny, obligé de franchir des pas difficiles, de faire halte dans des auberges perdues au milieu des montagnes dans de misérables hameaux où il ne trouvait qu'une nourriture répugnante, était en proie à une tristesse rendue plus amère encore par le souvenir toujours présent de Louise Labé.

Les riches plaines de la Lombardie et de la Toscane ne réussirent pas tout à fait à lui faire oublier le passage des Alpes. Ce fut dans une assez triste disposition d'esprit et de cœur qu'il arriva à Rome. Il espérait au moins être occupé à des affaires importantes, faire preuve, dans des entretiens particuliers avec l'ambassadeur, d'intelligence et de perspicacité. Cette

1. *Souspirs*, p. 105. « Les divers passages signalés par Magny ouvraient accès dans l'Italie par la vallée de l'Adda. Mais il fallait d'abord entrer de la vallée du Rhin dans l'Engadine, et de cette autre vallée dans celle de l'Adda. La Vrigue et la Berline font l'une, le col de l'Albula, et l'autre, celui du Bernina, le Mont-Blanc de l'Engadine. Le pont du Camogasc désigne à son tour le double hameau de Punte et de Campo-Vasto (en roman Campo gascho situé au pied de l'Albula, en regard d'un autre village qui se trouve également dans la vallée de l'Inn, au bas de la montée du Col du Bernina ; c'est Pontresina, le pont Arrisino d'Olivier de Magny. » (E. Courbet, *Odes*, t. I, p. xxvj, notice.) — Tous ces éclaircissements ont été donnés à M. Courbet par un ami commun, M. Ch. Durier, l'auteur de publications et de conférences remarquées sur le Mont-Blanc et les passages militaires des Alpes.

Digitized by Google

distraction sérieuse calmerait un peu l'ardeur d'une passion naissante. Un poète érudit qui connaissait par le menu ses auteurs latins et grecs, qui avait lu et presque traduit Homère, ne pouvait que réussir, même dans la diplomatie ; il n'était besoin dans cette carrière ni d'apprentissage ni d'expérience ; les poètes étaient propres à tout. François Ier ne leur accordait-il pas une entière confiance? Sous Henry II, grâce à l'influence de Marguerite, ils jouissaient encore de la plus grande considération. Une cruelle déception l'attendait de ce côté. Il se vit bientôt réduit au rôle modeste de simple intendant : tout au plus était-il chargé, quand d'Avanson donnait une fête, de rédiger des devises pour amuser les hôtes de l'ambassadeur.

Mais, avant de dire en détail ce qu'était alors la condition d'un secrétaire d'ambassadeur, de cardinal, ou de tout autre grand personnage, il convient de rappeler brièvement quelle fut la mission de Jean d'Avanson auprès des trois papes qui se succédèrent de 1553 à 1556 (1).

Jules III avait été élu pape le 7 février 1550 (2), grâce surtout à l'appui de Charles-Quint dont il était la créature (3). Cependant, certains cardinaux français lui avaient donné leurs voix, parce qu'il avait pris en même temps des engagements avec la France et avec l'Espagne. Il ne tint que les seconds.

1. Nous entrons ici dans des détails qui pourront paraître à quelque-uns un peu prolixes. Magny y est tout à fait étranger, nous l'avouons. Mais d'Avanson, son maître, a joué à Rome un rôle important. Il n'est peut-être pas inutile de montrer comment cet ambassadeur a tenu son personnage auprès du Saint-Siège, ne fût-ce que pour confirmer les éloges que lui décerne son poète. D'autre part, c'est un figure historique, de troisième ordre, je le veux bien, qui a été à peine esquissée dans une thèse soutenue dernièrement en Sorbonne, mais qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de dessiner en quelques pages.

2. Voy. *Histoire de la papauté pendant le seizième et dix-septième siècle*, par L. Ranke, trad. J. B. Haiber, T. I, p. 291.

3. *Id.* p. p. 291, 293.

Digitized by Google

Ainsi, à peine installé sur le trône pontifical, il avait montré ses préférences pour les intérêts espagnols; il n'avait ni rétabli à Trente le concile transféré à Bologne par le pape Paul III ni maintenu Octave Farnèse, notre allié, dans la ville de Parme (1). Farnèse implora donc le secours de Henri II. Celui-ci, toujours désireux de soustraire la péninsule et surtout Rome à l'influence de Charles-Quint, saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte. De son côté, Jules III se jeta dans les bras de l'Empereur. Le roi de France envoya alors des troupes en Italie, le pape répondit par l'excommunication. Nos cardinaux et nos évêques furent aussitôt rappelés, et nul représentant français n'assista au Concile. Un tel état de choses ne pouvait durer. Dès l'an 1552, Jules III essayait de se rapprocher de la France (2). Ce pape, qui aimait le repos par-dessus tout et ne voulait point être troublé dans les calmes délices de son jardin de la porte *del Popolo* (3), ne demandait pas mieux que de conclure la paix avec Henri II. Ce fut pour entretenir ces dispositions favorables à la politique française que d'Avanson fut envoyé en mission secrète auprès du Saint-Siège. En même temps, Diane de Poitiers et les Guises lui confiaient leurs intérêts politiques; ils ne pouvaient trouver commis plus empressé à les servir (4). Il s'agissait de faire donner pour le moment le royaume de Naples et le duché de Milan aux deux fils du roi; on espérait

1. *Histoire de la papauté*, par L. Ranke, t. I, p. 292.

2. Id., ibid.

3. Id., t. I, p. p. 295, 296.

4. Diane de Poitiers écrivait au duc d'Aumale, à la date du 25 août 1548 : « Et quant à ce qu'il vous plaist de me mander de M. d'Avanson, que le roy luy accorde sa maistrise des Requeste, je vous remercie très humblement, Monsieur, de la peine qu'en avez prise... » *Lettres inédites de Diane de Poitiers* publiées, etc.... par Georges Guiffrey, p. 30.) Ainsi d'Avanson devait tout aux Guises et à Diane. Il fut pourvu de la charge de maître de requêtes par lettres du 21 août 1548 et fut reçu en juillet 1549. (Voy. Blanchard, *Généalogie des maîtres de requêtes*, p. 283.)

Digitized by Google

qu'un jour ou l'autre ces princes les céderaient à deux membres de la famille des Guises.

D'Avanson n'eut pas le temps de réussir dans cette mission délicate. Jules III mourut à 68 ans, le 23 mars 1555 (1). Magny qui avait dû, sinon être au courant des négociations de son maître, du moins en avoir quelque idée, a écrit contre le pape Jules III une pièce satirique insérée dans le premier livre de ses *Odes* et où il trace du pontife perfide un crayon assez heureux :

Celluy que la fortune avoit si haut monté (2),
Par le subtil engin d'une feinte bonté,
Cuydant lever au ciel sa montaigne à trois croupes,
Devale avecques elle aux infernales troupes,
Et laisse à son trespas d'un chacun en tous lieux
Sans complaintes la bouche, et sans larmes les yeux (3),
Tant a esté sa vie à chacun detestable,
Et tant est cette mort à chacun profitable.
. . . . . Car cinq ans de sa vie
(O vray siecle de fer) nous n'avons veu qu'envye,
Qu'erreur, et que tout bien à tout malheur soumis,
Toute vertu bannye et tout vice permis (4).

La suite est une allusion directe à cet Innocent, montreur de singes, sorte de bouffon, dont le pape n'avait

1. *Histoire de la papauté*, par L. Ranke, t. I, p. 296, not. 1. — Le 8 février 1555, c'était de Selve qui était ambassadeur du roi auprès du Saint Siège. Ce n'est qu'à partir de la date du 5 avril de la même année que d'Avanson prend la qualité d'ambassadeur, dans la lettre où il apprend au connétable la mort de Jules II.

2. Jeu de mots sur le nom du cardinal *del Monte*.

3. C'est à peu près ce qu'écrivait d'Avanson au connétable, dans sa lettre du 5 avril : « Monseigneur, vous aurez entendu la mort du Pape qui a esté pleuré par ce peuple, tout ainsi qu'il est accoustumé de faire à Caresme-prenant. » G. Ribier, *Lettres et mémoires d'Etat*, t. II, p. 604.

4. *Odes*, I, p. p. 138 et 139.

Digitized by Google

pas craint de faire un cardinal (1). Il lui reproche ensuite d'avoir vécu comme Héliogabale et Sardanapale, sans avoir su, du moins, mourir en homme comme ce roi assyrien (2). Enfin il termine sa pièce par le souhait suivant :

Mais ainsi que le jour eclaire apres la nuict,
Et que d'un ordre egal toute chose se suyt,
Pour veoir plus longuement cette utilité vive,
Puys que Jules est mort, Cesar (3) fault qui le suyve.

La mort de Jules III servait, en effet, les intérêts français. Mais c'était à la condition que nos évêques fussent d'accord entre eux et sussent concilier les devoirs de leur conscience avec ce qu'exigeaient, pour parler comme d'Avanson, « l'honneur, gloire et bien du service du roy (4)». Cette patriotique unanimité de vues était loin d'exister (5).

Quel serait le successeur de Jules III ? Henri II désirait que ce fût son cousin, le cardinal de Ferrare ; il avait donné à d'Avanson ses instructions expresses : rien ne devait être épargné pour que les cardinaux votassent en faveur de son candidat. Si le cardinal de Ferrare en premier lieu, si les cardinaux de Tournon, du Bellay, d'Armagnac, qui avaient après lui ses préférences, ne pouvaient être élus, le roi verrait sans déplaisir le choix du conclave se porter ou sur le cardinal anglais Pole

1. Magny parle encore de ce personnage dans les *Souspirs*, p. 163. Innocent était un jeune homme que le cardinal del Monte, avant d'être pape, avait pris en amitié à Parme. Il l'avait vu un jour attaqué par un singe, et, dans ce péril, l'avait trouvé courageux et de bon air. Depuis ce moment, il l'avait élevé et lui avait voué une affection qui fut tout son mérite. (Voy. *Histoire de la papauté*, par L. Ranke, t. I, p. 296.)

2. *Odes*, t. I, p. 139.

3. C'est-à-dire Charles-Quint.

4. Voy. G. Ribier, *Lettres et mémoires d'Etat*, t. II, d'Avanson au Connétable, lettre du 5 avril, p. 604.

5. *Id.*, ibid.

Digitized by Google

ou sur le doyen Théatin (1). Le cardinal Pole passait pour être « homme de bien et de bonne vie exemplaire (2) ». Malgré le désir du roi, ce fut un italien, le cardinal de Sainte-Croix, qui l'emporta, comme l'écrit d'Avanson au roi par lettre du 13 avril (3). Ce nouveau pape était rempli des meilleures intentions. Le jour même de son couronnement, tandis qu'il rentrait à son palais sur la *sella gestatoria*, porté par douze estafiers, « il les fit arrester, écrit d'Avanson, mettre sa chaise bas, appela l'ambassadeur de l'Empereur et moy ; et après nous avoir remercié de la compagnie et assistance que nous avions faite à son couronnement, il nous pria d'avertir chacun son Prince du succez de son eslection..... nous disant..... que le plus grand désir qu'il eust au monde estait de voir vostre Majesté et celle de l'Empereur en paix, et qu'il estait deliberé de s'y employer de toute sa puissance, et d'y faire office de vray Pere commun, sans incliner à dextre ni à senestre (4) ».

Cette impartialité n'était point pour plaire au roi de France; Henri II eût voulu que le pape se déclarât nettement l'ennemi de Charles-Quint. En présence de la déception du roi et en prévision d'un nouveau conclave, d'Avanson écrivait le 22 avril : « Sire, pour asseurer mieux que l'on n'a faict par le passé vos intentions sur la creation d'un pape, il est besoin, comme il me semble, de trois choses, la premiere et principale, que messieurs les cardinaux français, qui ne sont empeschez pres de vostre personne ni en vostre conseil, fassent ici quelque residence; la seconde, que, quand ils y seront tous, ils soient unis en voluntez, et la troisieme, d'entretenir un peu les cardinaux estrangers qui vous sont en grande devotion par quel-

1. Voy. G. Ribier, *Lettres et mémoires d'État*, T. II, lettre du roi au cardinal de Ferrare, 4 avril 1555, p. p. 604-605.
2. *Id.*, Lettre du roi à Monsieur de Lansac, 9 avril 1555, p. 606.
3. *Id.*, p. p. 606-607.
4. *Id.*, t. II, p. 606.

Digitized by Google

ques biens (1) ». Ce conseil fut suivi en partie par le roi. Ainsi le cardinal de Tournon qui, après l'élection de Marcel II, à laquelle il avait pris une part active, était revenu dans son diocèse, dut, sur une lettre de Diane de Poitiers, reprendre malgré lui, en septembre, le chemin de l'Italie (2). On pouvait, en effet, prévoir déjà comme prochaine la réunion d'un nouveau conclave : Marcel II était un vieillard débile. Dans la lettre même dont nous venons de citer le commencement, d'Avanson mandait au roi que le pape « était un peu mal disposé », qu'il avait été saigné la veille, et que le cardinal de Guise, arrivé à Rome, ne pourrait faire son entrée solennelle que lorsque le Saint-Père serait rétabli (3).

Ce pressentiment de la fin prochaine du pape se réalisa. Dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1555, Marcel II mourait; il n'avait occupé que vingt et un jours le trône pontifical (4). La chrétienté et le roi de France lui-même, malgré la neutralité apparente observée par le pontife, perdaient beaucoup en cette mort. D'Avanson, dans deux audiences que le pape lui avait accordées, avait pu voir qu'il était au fond favorable à la cause de la France (5). Peut-être, si Marcel eût vécu, l'ambassadeur aurait-il fini par le gagner tout à fait aux intérêts du roi. Les cardinaux entrèrent en conclave le 15 mai (6). Il n'y avait pas de temps à perdre. D'Avanson conseilla au roi d'abandon-

1. G. Ribier, t. II, p. 607.

2. Voy. lettre LXXIX inédite de Diane de Poitiers au cardinal de Tournon, publiée par Georges Guiffrey, p. p. 136-137. « Je voy bien, écrit-elle à la date de sept. 1555, que ledit Seigneur — le roi — a envye que retournés avec mons. le cardinal, je m'assure que n'y faudrés pour le désir et affétion qu'avez au servisse de sa Mégeseté. »

3. G. Ribier, t. II, p. 607.

4. Il avait été élu le 11 avril 1555 (voy. *Histoire de la papauté*, par L. Ranke, t. I, p. 207).

5. G. Ribier, t. II, lettre de d'Avanson au roi, du 4 may, p. 609.

6. *Id.*, ibid.

Digitized by Google

ner la candidature du cardinal de Ferrare qui serait très combattue par les cardinaux espagnols pour celle du cardinal Théatin, le doyen du sacré collège, le « plus approchant en merites du Papat, estimé de bonne et sainte vie (1) ». Ce choix ne pouvait déplaire à Henri II, puisque, quand il s'était agi de nommer le successeur de Jules III, celui-ci avait été avec le cardinal Pole l'un de ses candidats. De plus, le cardinal Théatin n'aimait point les Impériaux (2) : c'était pour Henri II le principal motif de souhaiter son élection. Toutefois, craignant qu'à raison du grand âge du cardinal Théatin, il ne fallût songer bientôt à une troisième élection, le roi n'eût point vu avec déplaisir la nomination du cardinal Fano, quoique candidat des Impériaux. Celui-ci, en effet, promettait à la France son concours dans l'avenir, si les cardinaux français votaient pour lui. Henri était donc fort perplexe : il laissa à son habile ambassadeur le soin « d'avertir dextrement et ainsi qu'il entendra qu'il faut faire, ses cousins les cardinaux de Ferrare, de Guise, de Bellay et Armaignac (3) ». L'élu du conclave fut le cardinal Théatin, qui prit le nom de Paul IV. Le cardinal d'Armaignac annonça cette nonvelle au roi, le 23 mai (4). Le 24, d'Avanson écrivait de son côté à Henri II une longue lettre où il lui racontait comment les événements s'étaient passés (5).

Les affaires du roi en Italie allaient dès lors aussi bien que possible, et l'élévation de Paul IV au pontificat était une véritable victoire pour la politique française. Une ligue offensive et défensive contre les empiètements de l'Espagne en Italie fut conclue entre la France et le Saint-Siège par les offices intelligents de d'Avanson. Le roi devait fournir de l'argent et des

1. G. Ribier, t. II, p. 609.
2. *Histoire de la papauté*, par L. Ranke, t. I, p. 303.
3. G. Ribier, t. II, lettre du roi à d'Avanson, à la date du 22 may, p. 614.
4. *Id.*, lettre du cardinal d'Armagnac au roi, p. 614.
5. Voy. cette lettre non encore publiée à l'Appendice de notre thèse.

Digitized by Google

troupes au pape ; le pape, de son côté, s'engageait à mettre les deux fils de Henri II, l'un en possession du royaume de Naples, l'autre du duché de Milan. Ce qui n'avait point réussi jusqu'alors, à cause de la perfidie de Jules III et de la brièveté du pontificat de Marcel II, semblait sur le point de se réaliser avec Paul IV. Celui-ci abhorrait le nom de l'Espagne et de l'Empereur ; il inclinait vers la France. La France seule et son roi lui paraissaient assez forts pour abaisser avec son concours la maison d'Autriche. Son neveu Caraffa et Henri II seraient les bras, il serait la tête (1).

D'Avanson et Paul IV étaient faits pour s'entendre ; ils étaient unis d'intérêts. Ambassadeur du roi, mais serviteur de Diane de Poitiers et des Guises, en présence du cardinal de Lorraine et du cardinal de Tournon, d'Avanson conclut avec le Saint-Siège le traité secret du 13 octobre 1555, qui devait servir l'ambition de la maison de Lorraine (2). Le pape et les Caraffa pouvaient compter sur la protection du roi ; Henri donnait 5.000.000 d'écus d'or pour les premiers frais de la guerre, et envoyait en Italie 8.000 fantassins (3), 500 hommes d'armes et 1.200 chevau-légers qui seraient commandés par le duc François de Guise. Les Espagnols seraient attaqués soit dans le royaume de Naples, soit en Toscane, soit en Lombardie ; on chasserait de Florence le duc de Cosme et on rétablirait la République Florentine (4). On comptait sur l'alliance

1. Toute cette partie de l'histoire des rapports de la France et de la papauté est traitée avec la plus exacte critique dans la thèse récente de M. Georges Duruy, *le Cardinal Carlo Carafa, Étude sur le pontificat de Paul IV.*

2. Ce traité, d'abord à l'état de projet, fut signé par le pape et par d'Avanson. Ce ne fut que le 15 décembre 1555 qu'il fut pour ainsi dire officiel et signé à St-Pierre par le pape et les cardinaux François de Tournon et Charles de Lorraine, représentants du roi de France.

3. Dans la rédaction définitive du traité, ce chiffre fut porté à 12,000.

4. Tels étaient les principaux articles de ce traité provisoire signé au palais de Saint-Marc, document dont l'historien italien, Nores, donne une ana-

Digitized by Google

de la République de Venise. Mais celle-ci, froide et réservée, se contentait de faire des vœux pour le succès de l'entreprise : Hercule de Ferrare, beau-père du duc de Guise, adhérait au traité, tandis que le duc de Parme, dont la protection par la France avait été, sous le pape Jules III, la cause de la rupture de Henri II avec Charles-Quint, abandonnait notre parti et embrassait, moyennant la restitution de Plaisance par Philippe II, l'alliance espagnole. Ce traité était favorable aux Guises dont l'ambition ne connaissait plus de bornes ; François de Guise visait à la couronne de France, le cardinal de Lorraine à la tiare. Le Saint-Siège promettait au Dauphin le royaume de Naples, mais à la condition, dictée par les Guises, qu'en aucun cas ce royaume ne serait réuni à la France. Une fois le prince devenu roi, le royaume de Naples devait avoir un autre possesseur, et les Guises étaient légitimement appelés à en être les maîtres par les droits qu'ils tenaient de leurs ancêtres de la maison d'Anjou. François de Guise faisait entrer aussi dans ses calculs le mauvais état de santé des fils du roi. Paul IV avait près de quatre-vingts ans ; on pouvait compter sur sa fin prochaine. Au moment où le conclave pourrait se réunir, une armée française occuperait Rome et protégerait l'Italie ; la peur ou la reconnaissance ferait voter pour un cardinal francais, et parmi les cardinaux français, qui pouvait disputer la tiare au cardinal de Lorraine, quand le pape venait de lui renouveler les pouvoirs de légat-né du Saint-Siège en France, pouvoirs qui avaient été autrefois attachés à l'archevêché de Reims ? Ces calculs de l'ambition si bien établis devaient être déjoués. Charles-Quint allait se retirer dans un couvent et laisser un redoutable empire à son jeune fils : par intérêt pour son successeur, par

yse détaillée. (Voy. Nores, *Archiv. stor. ital.*, t. XII, p. 35, et G. Duruy *le Cardinal Carlo Carafa*, p. p. 78-81.)



Digitized by Google

piété, puisqu'il se consacrait à Dieu, il voulait léguer la paix à l'Europe. Pour conclure cette paix, le roi et l'empereur signèrent une trêve de cinq ans. On avait fait valoir à Henri que la France avait tout à gagner dans ce long armistice : elle pourrait consolider ses conquêtes. Il s'était laissé persuader par le connétable de Montmorency, désireux de revoir son fils prisonnier des Espagnols depuis trois ans, jaloux en outre de la gloire militaire de François de Guise, et devinant les projets ambitieux des princes lorrains, peut-être aussi croyant sincèrement aux avantages d'une paix (1). Quoi qu'il en soit, le connétable appuya vivement les négociations, et la trêve fut signée à Vauxcelles, près de Cambrai, le 5 février 1556.

Ce fut un grave échec pour l'ambition des Guises. Le roi en apprit la nouvelle à son ambassadeur d'Avanson fort surpris de ce changement soudain de politique. La lettre royale était accompagnée de la copie du traité de trêve (2), que d'Avanson était chargé de notifier au pape. L'entrevue dut être pénible ce jour-là entre l'ambassadeur et le Saint-Père. Celui-ci était cruellement atteint dans ses espérances d'Italien, si, comme pape, il ne pouvait qu'approuver les pieux motifs auxquels avaient obéi Charles-Quint et Henri II. Ce fut sans doute quand l'ambassadeur revint du Vatican que Magny put remarquer, selon son expression pittoresque, « le nez allongé » de son maître qui voyait le plan des Guises déchiré par la volonté du roi. Cette déception inspira au poète le sonnet suivant :

Mon Dieu, que ceste treve a le nez alongé
A ceux-là de qui moins elle estoit attenduë,
Cestuy-cy d'un costé son attente ha perduë,
Et en tous ses desseins semble qu'il ait songé.

1. Déjà, avant la conclusion du traité du 15 décembre, le connétable avait fait, mais inutilement, au roi, des remontrances. Les Guises et Diane l'avaient emporté. Voy. aussi la thèse latine de M. G. Duruy : *la Trêve de Vauxcelles*.
2. Guill. Ribier, T. II, p. p. 625-633.

Digitized by Google

Ceux-cy crevent de dueil d'avoir tant voyagé
Et de veoir vainement leur peine despenduë,
Ceux-cy perdent du tout leur cause deffenduë,
Et ceux-cy par despit demandent leur congé.

Cettuy-cy qui cuidait de la vaillance sienne,
Regaigner le bonheur qu'il perdit devant Sienne,
S'en va plus que jamais de vengeance alteré,

Cettuy se void frustré de sa charge nouvelle,
Cettuy n'espere plus qu'à Rome on le rapelle,
Et cettuy se repend de s'estre declairé (1).

Sans nul doute, Magny ignorait absolument les intrigues auxquelles son maître avait été mêlé. S'il eût été au courant de ce qui se préparait, la crainte d'exciter la colère de ceux dont il avait besoin eût imposé silence à sa verve satirique. Il savait vaguement que cette trêve arrivait tout à coup au milieu de projets dont il ne connaissait ni le détail ni l'importance, mais dont il voyait un commencement d'exécution dans les rapports très affables de l'ambassadeur de France et du Saint-Père. Il sentait qu'elle renversait bien des espérances. Ainsi le pape était loin de s'attendre à pareille résolution de la part du roi Henri II, ennemi naturel de l'Empereur : Il avait donc « songé » en tous ses desseins, comme dit Magny. Le cardinal de Lorraine et le cardinal de Tournon, celui-ci bien malgré lui, étaient venus conclure le traité secret du 15 décembre 1555. Peine inutile ! A quoi bon avoir tant voyagé ? Les Guises devaient être surtout mécontents de cette trêve : il n'y avait qu'à voir le visage assombri de d'Avanson. Montluc, le glorieux vaincu de Sienne, espérait prendre une éclatante revanche, et voilà que pour cinq ans il était contraint de garder l'épée au fourreau. Caraffa était réduit à l'impuissance : que pouvait-il seul contre les Espagnols ? Il n'avait d'appui que dans l'armée française, et voilà qu'Espa-

1. *Souspirs*, p. p. 88. 89.

Digitized by Google

gnols et Français se réconciliaient! D'Avanson échouait dans son ambassade. Que d'ambitieux enfin regrettaient d'avoir exprimé trop haut leurs préférences! Montmorency avait l'oreille du roi ; il devenait le maître du Louvre !

Dans ce sonnet, les allusions aux personnes sont transparentes : il n'en est pas de même des allusions aux faits. Magny, on le sent, est assez mal informé. C'est que le poste de secrétaire d'ambassadeur à cette époque ne supposait pas nécessairement la connaissance des secrets diplomatiques. Un ambassadeur avait plusieurs secrétaires. Ils étaient chargés de copier des dépêches chiffrées, auxquelles ils ne comprenaient rien. En ce qui regarde Magny, le maître, qu'il servait, s'inquiétait moins, nous l'avons dit, de l'intérêt de la France que de l'ambition de la maison de Lorraine. Il pouvait craindre les indiscrétions et devait user avec ses secrétaires particuliers de la plus grande prudence. Aussi notre poète était-il, comme ses « compagnons », chargé le plus souvent d'écrire sous la dictée de son maître des billets de politesse mondaine, de banales invitations à un repas ou à une fête. Les secrétaires avaient à s'occuper des dépenses de la maison, comme de simples intendants (1). De même que les affranchis de l'antiquité, leurs maîtres les prêtaient à leurs amis, quand ils avaient un talent particulier, et sans être consultés. Ils devaient faire preuve de la plus grande souplesse d'aptitudes, tour à tour huissiers, courriers de cabinet, organisateurs de fêtes. Tranchons le mot, c'étaient de véritables domestiques mal payés et traités avec peu d'égards. Triste condition que Magny nous peint avec amertume :

Tu riz quand je te dis que j'ay toujours affaire,
Et penses que je n'ay qu'à trasser des papiers,

1. Voy. du Bellay, *Regrets*, II, p. 174.

Digitized by Google

Mais oy je te supply par combien de sentiers
Il me fault tracasser, puis pense le contraire.

Mon principal estat c'est d'estre secretaire,
Mais on me fait servir de mille autres mestiers,
Dont celuy que je fais le plus mal volontiers,
Est cil qui me contraint d'endurer et me taire.

Aussi je ne sers pas un maistre seulement,
J'en sers deux, voire trois, et fault qu'egalement
Pour leur plaire à trestous, à chacun d'eux je plaise.

Le plus riche d'entre eux m'est chiche de son bien,
Et tous ensemblement me livrent du malaise,
Et bref servant en tout je ne profite en rien (1).

Joachim du Bellay n'était pas plus heureux auprès du cardinal du Bellay son oncle. Il était lui aussi accablé d'une besogne matérielle qui répugnait à sa nature de poète :

Panjas, veulx-tu sçavoir quels sont mes passetemps ?
J e songe au lendemain, j'ay soing de la despense
Qui se fait chacun jour, et si fault que je pense
A rendre sans argent cent crediteurs contents.

Je vays, je viens, je cours, je ne perds point le temps,
Je courtise un banquier, je prens argent d'avance,
Quand j'ay depesché l'un, un autre recommence
Et ne fais pas le quart de ce que je prétens,

Qui me presente un compte, une lettre, un memoire,
Qui me dit que demain est jour de Consistoire,
Qui me rompt le cerveau de cent propos divers,

Qui se plaint, qui se deult, qui murmure, qui crie.
Avecques tout cela, dy (Panjas) je te prie,
Ne t'esbahis-tu point comment je fais des vers (2)?

Dans ses *Regrets*, que l'auteur appelle lui-même « des pa-

1. *Souspirs*, p. 13.
2. Du Bellay, édit. Marty-Laveaux, les *Regretz*, t. II, p. 174.

Digitized by Google

piers journaux, des commentaires (1), » et dans les *Souspirs* de Magny, nous avons l'histoire de la vie de ces deux poètes à Rome et leurs confidences (2). Bien que le recueil du premier ait paru en 1558, c'est le plus connu et le plus souvent cité, tandis que Magny, dont les *Souspirs* ont été publiés en 1557 (3), n'est considéré que comme un imitateur de du Bellay. Tous deux traitant le même sujet, le moins célèbre devait être sacrifié. Cependant, chacun d'eux a son originalité propre, et le second mérite d'être tiré de l'oubli. Le poète des *Regrets* fait preuve d'un talent à la fois plus souple et plus ferme, d'une observation plus curieuse ; il a aussi plus de mesure et plus de tact. Ainsi du Bellay réserve pour la langue qui « dans ses mots brave l'honnêteté » le récit de ses aventures galantes et surtout des intrigues politiques du conclave. Un certain nombre de sonnets satiriques, qu'il eût été dangereux de publier et qui n'ont vu le jour qu'en 1849, par les soins de M. A. de Montaiglon (4), ne coururent de son temps que sous le manteau, et ne furent connus que des amis du poète. Dans les *Souspirs*, dédiés à « M. de Beauregard, conseiller du Roy et secrétaire de ses finances », tandis que les *Regrets* paraissaient sous le patronage de d'Avanson, un bien plus haut personnage, — ce qui explique la réserve

1. Je me plains à mes vers si j'ay quelque regret.

. . . . . .

Aussi ne veulx-je tant les pigner et friser,
Et de plus braves noms ne les veulx desguiser,
Que de papiers journaux, ou bien de commentaires.
(T. II, p. 167).

2. Je me riz avec eulx, je leur dy mon secret,
Comme estans de mon cœur les plus seurs secretaires.
(Du Bellay, t. II, p. 167).

3. Voy. Notice des *Souspirs*, par E. Courbet, p. xix, et Avertissement des *Souspirs*, par le même, p. p. v-vij.

4. Voy. la brochure de M. A. de Montaiglon, intitulée, *Huit sonnets de Joachim du Bellay*, Paris, 1849.

Digitized by Google

de du Bellay, — Magny exprime librement tout ce qu'il éprouve, tout ce qu'il voit, et laisse échapper, sans peut-être songer à mal, des railleries audacieuses. C'est l'amour qui l'inspirait le plus souvent; or, si l'on se plaisait alors à écouter un poète dont l'amour était la meilleure inspiration, si on lui passait volontiers certains détails un peu vifs, — en nombre moindre pourtant qu'on ne le croit généralement, — pour le reste, pour ce qui est sérieux, politique, comme nous dirions aujourd'hui, Magny ne devait pas avoir grande importance aux yeux de ses contemporains. La liberté de langage qu'explique cette tolérance donne un intérêt assez vif à la lecture de son petit livre, inférieur dans l'ensemble aux *Regrets* de du Bellay. Mais l'inspiration de du Bellay est plus élevée. On trouve chez lui, quelque prudent qu'il s'efforce d'être, une satire plus mordante. Toutefois, il déclare, comme Magny, que les vers sont le seul remède à ses ennuis; mais il n'est point tenu, comme son ami, en servage par l'amour (1). Auprès de son cardinal, du Bellay s'occupait « de ménage. » Comme l'intendant d'Harpagon, il devait sans argent rendre « cent créditeurs contents »; il devait courtiser les banquiers, assister au Consistoire. Comme Panjas, secrétaire d'un cardinal, comme Magny, il consumait son jeune âge sur le bord d'un rivage étranger; tristes ils chantaient tous trois,

> Comme on voit quelquefois, quand la mort les appelle,
> Arrangez flanc à flanc parmy l'herbe nouvelle,
> Bien loing sur un estang trois cygnes lamenter (2).

Cependant, en France, Ronsard était heureux; il célébrait la gloire de Henri et jouissait de sa faveur. Quelle désillusion! Avoir tant espéré de ce voyage, et ressembler au marinier « qui s'expose sur les flots dans l'espoir de rapporter des lin-

1. *Regrets*, t. II, p. p. 169, 206.
2. *Ibid.*, p. 175.

Digitized by Google

gots d'or et ne revient qu'avec des harengs (1) ». Du Bellay voudrait être encore auprès de « la bonne Marguerite » et lui lire ses vers! Comme la France est loin,et aussi le doux pays angevin! Trois ans de souffrance sur une terre d'exil! Et quelles compensations offrait Rome? Ce n'était plus la Rome antique et glorieuse; c'était bien toujours son site, son ciel et son climat; mais les débris de ses monuments étaient « fable du peuple et publiques rapines »; ce n'étaient plus que « grands monceaux de pierre, vieux murs, dont le temps s'est fait maître » (2). De l'âme de la véritable Rome il ne restait plus trace; l'intrigue, le vice, l'hypocrisie s'étalaient sans « vergogne ». L'amour enfin y était banal et grossier :

Celuy qui par la rüe a veu publiquement
La courtisanne en coche, ou qui pompeusement
L'a peu voir à cheval en accoustrement d'homme,
Superbe se monstrer, celuy qui de plein jour,
Aux Cardinaux en cappe a veu faire l'amour,
C'est celuy seul (Morel) qui peult juger de Rome (3).

Où étaient les dames de la cour de France qui n'accordaient un sourire qu'à des hommages délicats? Et partout la guerre! Magny s'ecriait :

Gordes que ferons-nous? aurons-nous point la paix?
Aurons-nous point la paix quelque fois sur la terre?
Sus la terre, aurons nous si longuement la guerre,
La guerre qui au peuple est un si pesant faiz?

Je ne vois que souldars, que chevaulx et harnois,
Je n'ois que deviser d'entreprendre et conquerre,
Je n'ois plus que clairons, que tumulte et tonnerre,
Et rien que rage et sang, je n'entens et ne vois. (4)

1. *Regretz*, t. II, p. 183.
2. *Antiquitez de Rome*, t. II, p. 272.
3. Du Bellay, *Regretz*, t. II, p. 228.
4. *Souspirs*, p. 9.

Digitized by Google

Du Bellay disait de son côté :

On ne void que soldats et morrions en teste,
On n'oit que tambourinset semblable tempeste,
Et Rome tous les jours n'attend qu'un autre sac. (1)

Du Bellay nous fait pénétrer au centre même du Consistoire : le pape, comme Jupiter, effraye tous les assistants d'un seul regard; les cardinaux cheminent flanc à flanc d'un front audacieux (2); on dirait autant de divinités. Mais un rien renverse les idoles qu'élevait pour un moment l'admiration ironique de du Bellay. Ces divinités ont toutes les petites faiblesses humaines :

Mais les voyant pallir lorsque Sa Saincteté
Crache dans un bassin, et d'un visage blanc
Cautement espier s'il n'y a point de sang,

Puis d'un petit soubriz feindre une seureté;
O combien (dy-je alors) la grandeur que je voy
Est misérable au pris de la grandeur d'un roy ! (3)

Magny ne voit rien de ces intrigues secrètes que nous dépeint avec tant d'esprit son ami du Bellay; son cercle d'observation est plus restreint. Dans le sonnet CXLIII au peintre Jacopin qui avait fait le portrait d'Innocent, et dans le sonnet CXLVII à Paschal, il dit son mot sur les mœurs de Rome, à sa manière, crûment et sans détour; il rappelle qu'Innocent n'était qu'un bouffon sous Paul III, et que Jules III n'a pas craint d'en faire un cardinal; il se rencontre avec du Bellay dans l'expression d'un même mépris pour ce personnage (4); mais il n'aperçoit que les dehors; sa condition subalterne l'empêche heureusement de pénétrer dans le sanctuaire. Il

1. *Regretz*, t. II, p. 209.
2. *Regretz*, t. II. p. 222
3. *Ibid.*
4. Voy. *Souspirs*. p. 103.

Digitized by Google

était trop indiscret pour traiter sans mésaventure des sujets aussi dangereux. Le livre de Magny, avec des pièces d'amour, contient donc des détails sur sa triste condition pendant son séjour à Rome, et çà et là des révélations piquantes sur ce qui se passait à Rome, de son temps, et dans la maison de l'ambassadeur. D'Avanson le laissait confondu avec les autres domestiques. Il semblait même lui préférer un de ses collègues, un certain Rousseau, dont Magny ne cesse de se plaindre, et qu'il nous représente comme un hypocrite et un fourbe. Ce Rousseau « toujours sans repos le tourmente et le suyt (1) ». C'est un trompeur, dit-il, qui le flatte quand il a besoin de lui, le vante devant le maître et par derrière le déchire. C'est lui qui a toutes les faveurs et n'en mérite aucune. A l'entendre, cet envieux ne se contente point d'essayer de le supplanter dans la faveur de d'Avanson, il s'attaque même à ses vers. Quand Magny se défend contre cet intrigant, il trouve à son adresse des expressions qui ne manquent pas d'énergie ; il répond à ses attaques avec des accents d'un rare bonheur ; il défend sans fausse modestie son mérite méconnu, et s'élève au-dessus des critiques passagères et jalouses, les écrasant de son mépris, et plein de confiance dans le jugement équitable et définitif de la postérité.

*Autre que je ne suis on ne me sauroit faire,*
Et si l'ardeur d'amour enflamme mes esprits,
*Et si je fais des vers dignes de quelque pris,*
C'est irriter les dieux de dire le contraire :

D'où vient donques, PILA, qu'un jeune secretaire,
Un orgueilleux mignon de la molle Cipris,
Mon amour et mes vers ose mettre à mespris,
*Faisant d'un œuvre saint un jugement vulgaire ?*

« Il est vrai qu'un autheur reçoit bien peu souvent
*Son honneur merité, tandis qu'il est vivant,*
« Et qu'on void la vertu tousjours estre foulée.

1. *Souspirs*, p. 10.

Digitized by Google

« Mais un qui trop enflé n'a rien de bon en luy,
« Ne trouve voluntiers rien de bon en autruy,
« *Et fait ses jugements tousjours à la volée* (1).

Dans le sonnet XCIIII, il se plaint à du Bellay d'être si mal « accompagné ». La peinture qu'il fait de son *compagnon* toujours content de lui, est très heureuse, d'une touche délicate, d'un trait ferme et sans exagération :

. . . . . .
Il oste le bonnet, il courtise, il caresse
Et fait quelque fois plus que ne veult le devoir.

. . . . . .
Il ne veult frequenter que tous gens de noblesse.
. . . . . .
Mais il est ignorant et remply de feintise,
Et aux ruses de court dextrement enseigné.

Il est moqueur, menteur, et plain de flaterie,
Mesdisant et jaloux : juge donc, je te prie,
Si je ne suis, BELLAY, fort bien acompaigné (2).

Magny était franc : il aime à le dire souvent :

EME, que j'ayme tant, monstre moy par pitié
Le moyen d'eviter les ennuys qu'on me donne :
Car j'en ay tant et tant, hélas ! que je m'estonne
Comme j'en puis porter seulement la moitié.

Je voy beaucoup de gens m'offrans leur amitié
Avec mille bons motz, mais je ne voy personne
Qui jamais les effectz au parler parangonne,
Et qui ne m'use en fin de quelque mauvaistié.

Si je sçavois flatter, courtiser, et mesdire,
Faire le bon valet, dire les motz pour rire,
Et bien hypocriser, je serois tout parfait :

1. *Souspirs*, p. 51.
2. *Souspirs*, p. 67.

Digitized by Google

Mais pource que je suis fidele et veritable,
Que je sers bien mon maistre, et que je suis aymable.
Un chacun me veult mal, et dit mal de mon fait (1).

Mais notre poète n'avait point la souplesse nécessaire à ceux qui approchent des diplomates rompus à la ruse, surtout à une époque où la trahison et la perfidie étaient des moyens universellement employés. Ce n'était pas dans la société de Salel qu'il avait pu apprendre à déguiser sa pensée. Si l'on ne s'enrichit point au commerce des lettres et dans la compagnie des Muses, en revanche, l'on y garde la sincérité naturelle du cœur et de l'esprit. Rousseau avait précisément les qualités qui manquaient à Magny (2). Que n'a point fait celui-ci, pourtant, dans l'espoir d'obtenir de son protecteur mieux que des bienfaits matériels ! Comme un peu d'amitié de la part de d'Avranson aurait réconforté ce cœur naturellement tendre et reconnaissant ! Mais d'Avanson était trop préoccupé des soins de sa charge pour prendre garde aux sentiments discrets d'un pauvre secrétaire, perdu et isolé au milieu de sa maison. Magny souffrait de cette indifférence et s'en plaignait à du Bellay ; il se consolait, avec cet ami, capable de le comprendre, de ce dédain immérité :

De tous ceux que lon dit estre heureux plus que moy,
Et moins que moy, Bellay, ont merité de l'estre,
L'un est ambicieux, flateur, menteur et traitre,
Et l'autre est ignorant, sans amour et sans foy.

L'un souffle le Mercure et n'admire que soy,
L'autre porte la clef des plaisirs ds son maistre,
Voulant pour peu d'effet grande chose apparoistre,
Et l'autre est impudent pource qu'il a de quoy.

1. *Souspirs*, p. p. 108, 109.

2. Nous n'avons pu, quelles qu'aient été nos recherches, établir qui était ce Rousseau. Magny seul nous a fourni ça et là quelques vagues indications. Voy. principalement, dans les *Souspirs*, le sonnet CXLV, p. 102.

Digitized by Google

L'un simple en ses propos fait de la chatemite,
L'autre en tous ses effets les vieux singes imite,
Et l'autre ypocrisant feint le nouveau chrestien.

L'un peu fin courtisan cuidant tromper se trompe;
L'autre frisque et plaisant ne sert que d'entretien,
Et l'autre trop bragard se destruit en sa pompe (1).

Il ne faut point s'étonner que la sincérité de Magny fût mal à l'aise au milieu de ces vices. Ce n'était pas un courtisan banal ; il aimait réellement ses protecteurs ; il leur garda et leur témoigna à tous une reconnaissance délicate On se rappelle les efforts généreux qu'il fit pour payer à Salel sa dette de gratitude ; on se rappelle aussi que, malgré son peu de goût pour les armes, il ne quitta point sans regret le duc d'Enghien, son maître de quelques mois. Mais c'est surtout le nom de d'Avanson, son patron le plus influent et le dernier, qui apparaît le plus souvent dans ses œuvres. Sans platitude et sans emphase il sait reconnaître tout ce qu'il lui doit ; il fait son éloge sans flatterie choquante, avec un tel accent de conviction qu'on s'aperçoit à peine qu'il exagère un peu les mérites de son maitre. A une époque où les poètes attachés aux maisons des grands devaient chercher à l'envi la gloire réelle ou imaginaire de leurs bienfaiteurs, il y en a peu qui aient su, dans l'accomplissement de ce devoir, apporter autant de mesure à la fois et de franchise que Magny. Ce n'était pas une âme basse qui dictait au poète reconnaissant ces vers à du Thier :

Malheureux est celuy qui les biensfaicts sçait prendr
Comme je fais de toi, quand il ne les sçait rendre
Si ce n'est par effect, au moins de volonté.

Et il ajoutait avec une noble fierté :

1. *Souspirs*, p. 54.

Digitized by Google

J'ay disette de biens, et de vers abondance,
Et c'est pourquoi des vers, je t'offre en recompence,
Les vers mieux que les biens guerdonnans ta bonté (1).

D'Avanson ne sut point tout d'abord s'attacher ce poète aimant et sincère; ce ne fut que plus tard, au retour à Paris, que Magny occupa dans la maison du Président la place qu'il désirait depuis si longtemps. Durant le séjour en Italie, l'ambassadeur se montra très froid, et Magny découragé regretta d'avoir entrepris ce long voyage. Dans ses *Souspirs*, il témoigne çà et là sa mauvaise humeur; il ne craint pas de dire « qu'il travaille nuict et jour sans estre guerdonné (2). Il n'aime pas « médire d'autrui, blasphémer flatter » (3); aussi ne saurait-il plaire. Qu'importe à son maître qu'il veille en travaillant du soir au lendemain et que

l'infame pauvreté
De tant de longs ennuys redouble l'aspreté (4)?

Il supporte avec peine cette condition abaissée, et en retrace les misères à son ami Moyen :

MOYEN, feindre le sourt en tout ce qu'on me dit,
Feindre d'estre muët à l'heure qu'on me tance,
Feindre ne sçavoir rien des choses d'importance,
Et feindre de n'avoir ny faveur ny crédit :

De ce que je requiers tousjours estre escondit,
Me paistre vainement d'une longue esperance,
Sur toutes les vertuz avoir grand pacience,
Et estre en tout partout de franchise interdit :

Souffrir qu'indignement un taquain me mastine,
Faire à mes envieux tousjours la bonne mine,
Sans m'oser lamenter des torts que je reçoy :

1. *Souspirs*, p. 22.
2. *Souspirs*, p. 115.
3. *Souspirs*, p. p. 87, 98, 107, 108, 109.
4. *Souspirs*, p. 103.

Digitized by Google

Appuyer mon espoir sur une lestre escrite,
Et sur ce vain honneur d'avoir servy le Roy
Voylà tout ce, MOYEN, qu'à Rome je profite (1).

Et d'Avanson ne dit rien, ne voit rien!

A la moindre négligence, il ne tient aucun compte des services passés. La pire des conditions, conclut Magny, c'est de dépendre d'un ambassadeur :

Servez bien longuement un Seigneur aujourd'huy,
Despendez votre bien à luy faire service,
Corrompez en servant la vertu pour le vice,
Et soiez attaché nuict et jour pres de luy,

Pour luy donner plaisir donnez-vous de l'ennuy,
Sans nul respect à vous servez-le en tout office,
Adonnez-vous aux jeux dont il fait exercice,
Et ne demandez rien pour vous ni pour autruy.

Continuez long tens, pour quelque bien acquerre,
A le servir ainsi, puis cassez quelque verre,
Ou faillez d'un seul mot, vous perdez votre espoir,

Vous perdez vostre tens, vostre peine,
Et ne vous reste rien qu'une promesse vaine,
Et un vain souvenir d'avoir fait le devoir (2).

Devant tant d'injustice ou d'indifférence bien des fois il songe à partir. Il demande conseil à son ami Truguet. Il n'y a pas que d'Avanson dont il ait à souffrir les dédains; les prélats qu'il sert, et qui lui ont promis plus qu'ils ne tiennent, contribuent aussi à le décourager :

Je me partiray donc? non, je demeureray.
Je demeureray, non : ainçois je partiray.
Dy moy pour dieu, TRUGUET, dy moy ce qu'il t'en semble. (3)

1. *Souspirs*, p. 97.
2. *Souspirs*, p. 96.
3. *Souspirs*, p. 104. — Du Bellay eut aussi, pendant son séjour en Italie,

Digitized by Google

Mais c'est du Bellay, surtout, que Magny entretient de ses tristesses et de ses dégoûts. Ainsi, dans le sonnet suivant :

Le cauteleux espoir, BELLAY, qui me conduyt
Cent contraires effets à mon penser apporte,
Il me brusle, il me gelle, ennuye et reconforte,
Il m'appelle, il me chasse, et me suyt, et me fuyt.

Il m'aveugle de jour et me fait voir de nuict,
Il m'aprend une voye aspre, facile et torte,
Il me sert de trompeuse et de fidelle scorte,
Et soit vert ou soit meur ne porte jamais fruict.

Dessous le doulx Nectar il me cache le fiel,
Puis soudain sous le fiel me descouvre le miel,
Et sans oraige en mer me fait faire naufrage.

Un seul point, mon BELLAY, allege mon esmoi,
C'est que ce faulx espoir t'abuse comme moi,
Et comme à moi d'un gaing te fait tirer domaige (1).

Du Bellay essaya de venir en aide à son ami. Il fit auprès de d'Avanson, dont il était mieux traité, une démarche officieuse ; il le supplia d'encourager le poète triste et inquiet. D'Avanson s'étonna sans doute de ce chagrin ; il promit cependant à du Bellay de s'occuper de Magny. Le sonnet CLII des *Regrets*, où du Bellay rapproche Bertrand de d'Avanson, Salel de Magny, nous semble avoir été adressé à d'Avanson en faveur de Magny :

Entre tous les honneurs, dont en France est cogneu
Ce renommé BERTRAN, des moindres n'est celuy
Que luy donne la Muse, et qu'on dise de luy
Que par luy *un Salel soit riche devenu.*

son heure de lassitude. Il demanda conseil à son ami Morel sur le parti qu'il devait prendre. (Voy. du Bellay, t. II, p. 183.)

1. *Souspirs*, p. 11.

Digitized by Google

Toy donc, à qui la France a desja retenu
L'un de ses plus beaux lieux, comme seul aujourd'huy
Ou les arts ont fondé leur principal appuy,
Quand au lieu qui t'attend tu seras parvenu,

*Fais que de ta grandeur ton Magny se resente,*
Afin que si Bertran de son Salel se vante,
Tu te puisses aussi de ton Magny vanter (1).

Dans un autre sonnet où du Bellay chante la gloire de d'Avanson, il reconnaît très haut le talent de Magny, afin d'attirer l'attention de l'ambassadeur sur son secrétaire méconnu :

Combien que ton Magny ait la plume si bonne,
Si prendrois-je avec luy de tes vertus le soing,
Sachant que Dieu, qui n'a de nos presens besoing,
Demande les presens de plus d'une personne (2).

Enhardi par la démarche de du Bellay en sa faveur, Magny implorait directement son maître dans le sonnet suivant :

A toute heure je voy croistre l'ire et l'orgueil
De l'orage cruël qui si fort me tempeste,
A toute heure je voy cent flots dessus ma teste,
Pour me faire en un gouffre un horrible cercueil.

Mon bateau n'est chargé que d'angoisse et de dueil,
Et quelque temps qu'il face, il est toujours en queste,
L'anchre, c'est ma raison qui jamais ne l'arreste,
Pour peur d'un vent contraire ou crainte d'un escueil.

Toy donc, mon Avanson, qui vois quel est l'orage,
Et qui peux, *si tu veux*, me sauver du naufrage,
M'esloingnant du danger, du mal et du soucy,

1. *Regretz*, t. II, p. 243.
2. *Ibid.*, p. 245.



Digitized by Google

Mets la main au tymon, et me fais faire voile
En plus heureuse mer et sous plus douce estoile,
D'un favorable vent m'enlevant hors d'icy (1).

Pour se consoler de sa misère, plus apparente, à vrai dire, que réelle, Magny avait la même ressource que du Bellay, la poésie. Le premier dans ses *Souspirs*, le second dans ses *Regrets*, ont montré leur véritable originalité; ainsi leur voyage à Rome a servi à leur gloire. Ils ont été malheureux ; c'est l'épreuve la plus salutaire au poète. Magny, dont le talent aimable s'exerçait plus volontiers sur des sujets amoureux, dut à ses mésaventures près de son ambassadeur de rencontrer quelquefois le ton de la bonne satire et de l'épître à la manière d'Horace. Obligé de se replier sur lui-même, il a su tirer de ses réflexions une philosophie qui étonne chez cet esprit léger ; ses observations lui ont fourni matière à plus d'un trait piquant. Voici, par exemple, dans le genre sérieux, un sonnet d'une rare élévation, et qui soutient la comparaison avec les plus beaux de du Bellay.

Celluy qui suyt la court, s'il n'est heuré des cieux
D'y pouvoir demeurer librement et sans peine,
Sent dedans chacun nerf et dans chacune veine
Couler de jour en jour ung traict ambicieux

Il a tousjours l'esprit veillant et soucieux,
Qui comme vif argent se tourmente et demeine,
Il bastit en resvant cent chasteaux sur l'arene,
Et n'arreste jamais ny les piés ny les yeux.

Et ce pendant qu'ainsi le pauvret se tempeste,
Et qu'il ne songe point à la mort qui le guette,
Elle l'envoye en bas fraudé de son espoir.

1. *Souspirs*, p. p. 52-53.

Digitized by Google

C'est pourquoi, REMBOILLET, les courts je ne puis suyvre,
Et pourquoy mes desirs n'aspirent qu'au sçavoir,
Et qu'en vivant ainsi ie n'ay soing que de vivre (1).

C'est avec raison que Magny trouvait triste la condition du courtisan, obligé trop souvent de feindre pour plaire, et tourmenté par la recherche des honneurs. L'entourage de d'Avanson était une cour en petit ; on y méprisait, ou, du moins, on y négligeait les poètes. L'ambition était interdite au nôtre, il devait se borner au soin vulgaire des nécessités matérielles et des embarras quotidiens ; il avait de plus à lutter contre l'envie et la perfidie. Aussi quel accent de vérité, quel regret touchant, quel désir sincère de vivre enfin tranquille, dans le souhait qu'exprime le sonnet suivant !

Bien heureux est celuy, qui loing de la cité,
Vit librement aux champs dans son propre heritage,
Et qui conduyt en paix le train de son mesnage,
Sans rechercher plus loing autre felicité.

Il ne sçait que veult dire avoir necessité,
Et n'a point d'autre soing que de son labourage.
Et si sa maison n'est pleine de grand ouvrage,
Aussi n'est-il grevé de grand' adversité.

Ores il ante un arbre, et ores il marye
Les vignes aux ormeaux, et ore en la praîrie
Il desbonde un ruisseau pour l'herbe en arouzer ;

Puis au soir il retourne, et souppe à la chandelle
Avecques ses enfants et sa femme fidelle
Puis se chausse ou devise et s'en va reposer (2).

1. *Souspirs*, p. p. 90, 91.

2. *Souspirs*, — p. 27. Est-il besoin de faire remarquer que, dans ce sonnet, Magny se souvient de Virgile et du vieillard de Tarente, peut-être aussi du vieillard de Vérone de Claudien. Mais l'imitation n'enlève rien à la sincérité du sentiment. — On est frappé de la ressemblance qu'offrent certains sonnets d'Olivier de Magny avec certains sonnets de du Bellay composés

Digitized by Google

Et cet autre, le septième du recueil. Les deux tercets sont d'une hardiesse qui étonne un peu chez un serviteur de d'Avanson.

. . . . . .

Les Princes au jourd'huy se jouent de noz vies,
Et quand elles nous sont apres les biens ravyes
Ils n'ont pouvoir ny soing de nous les retourner.

Malheureux sommes nous de vivre en un tel age,
Qui nous laissons ainsi de maulx environner,
La coulpe vient d'autruy, mais nostre est le domage.

N'est-ce point en un jour de réflexion, de retour sur le passé, qu'il écrivit ce sonnet dédié à son ami de Cahors, Guillaume du Buys? Comme nous le disons plus loin, il avait, dans un voyage, revu Cahors, et il n'avait point retrouvé sa vieille ville telle qu'il l'avait laissée, telle surtout qu'elle était jadis.

S'esbayt-on, Dubuys, si nostre vieil Cahours
N'a gardé que si peu de sa vieille excellence,
Les vertuz on poursuyt, les vices on dispence,
Et l'amour et la foy n'ont desja plus de cours.

Si tost qu'un garson naist, on le garnit d'atours,
On le flatte, on le gaste, aux honneurs on l'avance,
Et si tost qu'une fille, on l'adextre à la danse,
Au chanter, au parler, tous aiguillons d'amours (1) :

De ce train dépravé cette cité si saincte
N'avoit jadis tant d'heur et tant de gloire ateinte,
Qu'en pire estat, Dubuys, ne puisse elle finir :

dans le même temps, dans la même ville et dans le même milieu. Cela s'explique : il a dû arriver plus d'une fois à du Bellay de proposer à Magny tel sujet à traiter qu'il traitait lui aussi de son côté. Ainsi les deux amis trouvaient dans ces sortes de concours une diversion à l'exil.

1. On se demande pourquoi il est si sévère pour l'amour, son unique passion. Peut-être parce qu'il en a souffert ? Peut-être parce que l'amour est la source de tous les maux, qu'il corrompt et déprave les âmes ? Magny avait ses boutades de moraliste.

Digitized by Google

Que ne corrompt le tens ? mieulx valoient noz aieulx
Que nos pères, hélas! et nous valons moins qu'eulx,
Et pis encore vaudront nos nepveux advenir (1).

Nous regrettons que Magny n'ait pas plus souvent écrit dans ce ton grave; il eût laissé un nom égal à celui de du Bellay. Les derniers sonnets qui sont sortis de sa plume et où il donne au roi Charles IX de sages et généreux conseils (2) prouvent que cette inspiration eût été heureuse chez lui, s'il eût su la suivre. Mais, en 1555, il était jeune, amoureux, le cœur et la raison occupés par le souvenir absorbant de Louise Labé. Comme il le dit lui-même, il menait en Italie « sa Thalie »; il n'avait pas assez chanté l'amour en France, il lui fallait en Italie « chanter de rechef l'amoureuse folye ». Après être resté longtemps fidèle à Louise, après lui avoir consacré les plus travaillés de ses sonnets, ceux qu'il a imités de Pétrarque (3), il « adoucit d'autres cruaultés. » Ce n'était point son fait, quoi qu'il en puisse dire, d'être constant en amour. Toutes les fois qu'il *pétrarquise* avec Louise Labé, il jure, comme l'amant de Laure, qu'il est constant, il prend les dieux et les hommes à témoin de sa fidélité. Mais l'attente est longue, et l'occasion prochaine ; il a quelquefois des loisirs, et il profite de ses heures de liberté avec d'autant plus d'empressement qu'elles sont plus rares. Il court donc les rues de Rome; les aventures galantes s'offrent à lui sans qu'il les cherche, et il n'y résiste pas. Antonine lui fait souvent oublier Louise (4). Il se grise alors de ces plaisirs grossiers; sa plume licencieuse se plaît à décrire des scènes amoureuses où nous ne le suivrons pas, mais où il s'étourdit des ennuis de sa charge et du chagrin que lui cause l'éloi-

1. *Souspirs*, p. p. 42-43.
2. Voir plus loin, chapitre suivant.
3. Voir deuxième partie, ch. IV.
4. *Souspirs*, p. 59.

Digitized by Google

gnement de « s'amie ». Ajoutons, du reste, que ces sonnets, qui faisaient lever au ciel les bras du bon abbé Goujet, ne sont guère dans les *Souspirs* qu'au nombre de sept. Ajoutons encore que le poète a su, ce qui n'était point facile alors, paraît-il, « rapporter de Rome et sa barbe et sa chaîne (1) ».

Mais déjà le retour en France était prochain. D'Avanson, dès que la trêve de Vauxcelles fut conclue, n'avait plus rien à faire à Rome; sa mission auprès de Paul IV était terminée, et Odet de Selve venait le remplacer comme ambassadeur. Grande joie de Magny; on allait repasser par Lyon; il reverrait Louise Labé, il reprendrait le roman brusquement interrompu; il quitterait pour toujours cette Rome sans véritable grandeur, séjour de l'intrigue et des plaisirs vulgaires; il retrouverait ensuite ses amis de Paris, se mêlerait à leur docte groupe, reverrait enfin « le plaisant pays de France ». Le ciel de la patrie, en lui rendant la gaieté, lui rendrait aussi la santé que l'ennui, l'inquiétude, une existence sans cesse tourmentée avaient gravement compromise.

1. *Souspirs*, p. 112.

Digitized by Google

## CHAPITRE IV

### *Dernières années de Magny*

DÉPART D'ITALIE. — MAGNY A LYON ET DANS LE DAUPHINÉ. — MAGNY FAMILIER DE D'AVANSON. — MAGNY ET DIANE DE POITIERS. — VOYAGES. — MAGNY SECRÉTAIRE DE HENRY II. — DERNIERS SONNETS. — MORT DE MAGNY.

Bien qu'il n'y eût pas « de sa faute, » comme le disait Magny (1), d'Avanson voyait avec amertume la stérilité de ses efforts et l'insuccès, provoqué par la trêve de Vauxcelles, de la politique des Guises à Rome. Il craignait d'être mal accueilli à son retour ; c'est assez l'habitude des ambitieux déçus de s'en prendre à ceux qui les servent avec le plus de dévouement, de l'échec de leurs projets. Aussi quitta-t-il Rome, plein d'inquiétude, le 31 octobre 1556 (2). Il alla d'abord à Ferrare, il y séjourna quelque temps, et sollicita de Renée de France et du cardinal de Ferrare deux lettres de recommandation pour M. de Guise (3), espérant, grâce à cet appui, rétablir, auprès des Guises et de Diane, son crédit qu'il croyait ébranlé. « Mon filz, écrivait Renée de France, ayant si suffisant et bon moyen que celluy de Monsieur d'Avanson, qui en laisse memoire trop congneue et manifeste par deçà, laquelle je sçay ne l'estre moings du Roy et de tous de par delà, parquoy ne fault que je vous en dye davantaige ne pour luy pourter plus de creance de celle que je sçay que vous avez en luy... » Le cardinal de Ferrare écrivait de son côté : « Saichant la bonne protection que vous avez de tout ce qui lui apartient, laquelle si je pensois que pour

1. Voy. *Souspirs*, p. 85.
2. Voy. Du Bellay, t. I, p. 310.
3. Voy. les *Mémoires, Journaux de François de Lorraine*, collection Michaud et Poujoulat, p. 305.

Digitized by Google

l'amour et l'affection que je luy porte vous le deussiez augmenter, je ne fauldrois de vous en prier avec toute telle fasson que si c'estoit pour moy-mesmes... »

D'Avanson fut mieux accueilli de ses maîtres qu'il ne le pensait; il reprit auprès de Henri II son poste de Premier Président en son Conseil, et, dans cette haute situation, il se fit le Mécène des poètes. Ceux-ci ne pouvaient que se montrer fiers d'un pareil protecteur. D'Avanson, en effet, revenait d'Italie avec une grande réputation ; il avait signé avec Paul IV un traité important ; le Roi, Diane de Poitiers, les Guises savaient qu'il avait été auprès du pape un serviteur intelligent et dévoué ; aussi fut-il, au retour, accablé d'hommages poétiques (1).

Quant à Magny, il ne revint pas immédiatement en France avec l'ambassadeur; il le quitta à Ferrare, croyons-nous, chargé par lui d'une mission particulière en Dauphiné. Il traversa la Suisse, assez peu sensible à la beauté des sites qui se déroulaient sous ses yeux, impatient de revoir celle qu'il aimait. Il arriva enfin à Lyon. Sans doute, il fut cette fois plus hardi auprès de Louise Labé; se croyant aimé, il parla

1. Ronsard, en particulier, lui décerne de magnifiques éloges. (Voy. *Œuvres*, édit. Blanchemain, t. I, p. p. 423, 425 ; t. IV, p. 87 ; t. V, p. 335 ; t. VI, p. p. 245. 271). Magny, de son côté, nous fait voir son maître ouvrant sa porte à tous les solliciteurs :

. . . . Lon luy veoid tousjour'
De poursuyvans un millier à l'entour.
L'un tout botté qui frechement arrive,
Luy met en main une lettre missive,
L'autre un placet pour estre remboursé,
Ou pour tacher d'estre recompensé,
L'un le poursuyt de sa requeste prendre,
L'autre son droict tasche à lui faire entendre,
Il les oyt tous.

(*Odes*, I, p. p. 151, 152).

Digitized by Google

avec plus d'assurance et plus de liberté (1). Louise, qui n'avait pas encouragé cet amour, témoigna sa surprise. De son côté, Magny vit des rivaux dans tous les poètes qui entouraient la belle Cordière et exprima brutalement sa jalousie dans une ode adressée au mari de Louise, Aymon Perrin, et qui nous semble être une pure calomnie.

Si je voulois par quelque effort
Pourchasser la perte, ou la mort
Du sire Aymon, et j'eusse envye
Que sa femme luy fut ravie,
Ou qu'il entrast en quelque ennuy,
Je serois ingrat envers luy.

Car alors que je m'en vois veoir
La beaulté qui d'un doux pouvoir
Le cueur si doucement me brulle,
Le bon syre Aymon se reculle,
Trop plus ententif au long tour
De ses cordes, qu'à mon amour.

. . . . . .

O combien je t'estime heureux !
Qui vois les plaisirs plantureux
De ton espouze ma maistresse,
Qui vois l'or de sa blonde tresse,
Et les attraictz delicieux
Qu'Amour descoche de ses yeux.

Qui vois quand tu veulx ces sourciz
Sourciz en hebeine noirciz,
Qui vois les beaultez de sa face,
Qui vois et contemples sa grace,
Qui la vois si souvent baler,
Et qui l'ois si souvent parler (2).

. . . . . .

1. Voy. le chapitre suivant, consacré à Louise Labé.

2. Il nous semble que Magny envie le sort d'Ennemond Perrin ; ce n'est point là le langage d'un amant qui aurait reçu de sérieuses faveurs.

Digitized by Google

Mais pour bien ta gloire chanter
Je ne sçay que je doys vanter
Ou ton heur en telle abondance,
Ou la grandeur de ta constance,
Qui franc de ses beaultez jouyr
N'as que l'heur de t'en resjouyr.

Tu peulx bien cent fois en un jour
Veoir ceste bouche où niche amour,
Mais de fleurer jamais l'aleine,
Et l'ambre gris dont elle est pleine
Alleché de sa douce voix,
En un an ce n'est qu'une fois.

. . . . . .

Et tousjours en toute saison,
Puisses tu veoir en ta maison
Maint et maint brave capitaine,
Que sa beaulté chez toy ameine,
Et tousjours, sire Aymon, y veoir
Maint et maint homme de sçavoir (1).

Et lors qu'avec ton tablier gras
Et ta quenoille entre les bras,
Au bruict de ton tour tu t'esgayes,
Puisse elle tousjours de mes playes,
Que j'ay pour elle dans le cueur
Apaiser la douce langueur (2).

Il quitta Lyon brusquement, alla remplir en Dauphiné la mission dont il était chargé, mais dont il nous a été impossible de déterminer la nature, et rentra à Paris, où il put prendre enfin dans l'hôtel de d'Avanson la place bien tranquille après laquelle il avait soupiré toute sa vie. Il n'eut

1. Dans cette strophe, le poète n'attaque pas la réputation de Louise : il constate un fait acquis, celui des hommages adressés pour sa beauté et son talent à la belle Cordière par des capitaines et des poètes.

2. *Odes*, II, p. p. 222, 225.

Digitized by Google

plus désormais d'autre préoccupation que celle de se laisser vivre et d'écrire des vers en toute liberté d'esprit et de cœur.

L'existence, du reste, lui était devenue plus facile auprès de d'Avanson ; l'ancien ambassadeur n'était plus entouré de Rousseaux ; il réservait maintenant sa faveur aux seuls poètes, et, dès lors, Magny avait tout à attendre de son protecteur ; c'est du retour de Rome que date pour lui l'ère des prospérités. Rien de plus touchant qne la façon dont il exprime sa reconnaissance. Il veut éviter jusqu'au soupçon du « vil blasme d'ingrat (1) », et bien vite il paye son tribut d'éloges. Rappelant les services rendus par d'Avanson dans l'ambassade de Rome, il le proclame un excellent conseiller « pour la paix et la guerre (2). » D'Avanson est habile, dit-il, « à cognoistre l'humeur ou d'un pape ou d'un prince (3) ; il vante son éloquence persuasive ; il déclare que nul n'est meilleur serviteur d' « un grand roy (4) ». Il a complètement oublié les anciens ennuis et le dur servage de Rome ; car il déclare que jamais grand seigneur ne sut « tesmoigner mieux les mérites d'autruy (5) ». Dans cette nature de poète, oublieuse et toute au moment présent, les mauvais jours ne sauraient laisser un souvenir bien durable.

Du reste, la fortune ne le rendit point égoïste. Il recommandait avec succès à son maître plus d'un ami : ainsi Ronsard, pour ne parler que du plus célèbre (6). Mais il fut moins heureux avec Diane de Poitiers ; celle-ci ne

1. *Odes*, t. I, p. 2.
2. *Ibid.*, p. 3.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. Et aussi son ami Pierre Paschal. Voy. l'analyse de l'ode dédiée à d'Avanson, en faveur de Pierre Paschal, deuxième partie, ch. v.

Digitized by Google

répondit ni à la demande de Magny (1) ni aux vers de Ronsard (2). Si le premier fut reçu au château d'Anet, il ne dut ce privilège qu'à la faveur de d'Avanson, nullement à son talent poétique. En effet, la *Seneschale*, comme on l'appelait, gardait rancune aux poètes et à la poésie, depuis que, lors de sa rivalité avec la duchesse d'Etampes, sous le règne précédent, ils avaient, en latin comme en francais, déprécié sa beauté et décrié son caractère (3). Elle réservait ses bienfaits à des serviteurs plus utiles, soldats, diplomates, hommes politiques. Un d'Avanson lui paraissait de beaucoup supérieur à un Ronsard. Magny n'hésita pas cependant à chanter ses divers mérites. Dans une première ode (4), il fait d'elle un heureux portrait ; il rappelle sa beauté « plantureuse » ; il vante sa généalogie, ses alliances ; il fait allusion, en pensant à son protecteur, au tact avec lequel elle sait choisir ses ministres ; il la loue de sa fidélité à la mémoire de son époux, de sa chasteté, — thème favori de ses panégyristes — il célèbre sa charité, son goût pour les études sérieuses, son amour de la vérité ; il termine en imitant Tibulle dans le

1. Voy. notamment (*Œuvres*, édit. Blanchemain, t. I, p. 245, le sonnet LXXIV.)

Si je pouvois, Magny, acquerir par la grace
De nostre d'Avanson quelque faveur de celle
Qui de cent mille noms pour ses effects s'appelle,
Et qui change trois fois diversement sa face,
Pres des jardins d'Annet, dans une belle place,
Je peindrois les honneurs. . . . . .

2. Ronsard, dans deux sonnets, essaya de triompher de l'indifférence de Diane. Dans le premier (t. V, p. 330), il déclare que la postérité s'étonnera de ne pas voir le nom de Ronsard parmi les poètes qui l'ont célébrée. Dans le second, il lui dit que Phébus (Henri II) aime les poètes ; Diane, sa sœur, devrait

Aymer les serviteurs de Phebus, *vostre* frere.

3. Voy. dans les *Hendécasyllabes* de Jean Voulté (Paris, Sim. Collines, 1536), la pièce intitulée *In Pictaviam anum aulicam*.

4. II, p. p. 1-5.

Digitized by Google

panégyrique de Messala, mais cette fois avec une sobriété qui étonne de sa part : il prie Diane de considérer plutôt l'intention qui l'a inspiré que la valeur du présent qu'il lui offre. En résumé, malgré les flatteries inévitables dans un pareil sujet, Magny ne s'écarte pas trop, dans son éloge de Diane, de la mesure d'une vérité relative.

Ailleurs, il décrit le jardin d'Anet dans des vers que Diane lut sans doute avec indifférence, mais qui n'en sont pas moins d'un vif intérêt.

Cette description très complète ne permet pas de douter qu'il n'ait pu voir à loisir et certainement à plusieurs reprises le modèle qu'il décrit avec un détail si minutieux. Elle n'est pas d'un visiteur de passage regardant d'un coup d'œil et jetant d'une main pressée une esquisse rapide, mais d'un hôte prenant son temps et désireux de ne rien oublier. Il n'est pas nécessaire, croyons-nous, pour expliquer cette connaissance d'Anet, de supposer avec M. Courbet (1) que Magny y fut reçu par Diane pendant le séjour de d'Avanson à Rome et comme porteur de dépêches confidentielles. Chargé de tels messages, Magny ne se serait pas plaint, comme il le fait dans les *Souspirs*, de n'être qu'un domestique sans importance aux yeux de l'ambassadeur. De plus, le poète quercynois aimait trop à se vanter pour taire une mission auprès de Diane, s'il en eût été honoré ; au moins y eût-il fait quelque allusion ; or, il n'en dit mot. Il semble plus naturel de supposer que, de 1557 à 1560, Magny, alors en pleine faveur, accompagna souvent son maître à Anet et dans les autres châteaux de la favorite.

Mais revenons à la pièce sur Anet. André du Cerceau, dans la description qu'il fait de ce château (2), n'avait rien dit des jardins. « Magny, selon la remarque de M. Courbet, reste donc,

1. Voy. *Notice des Odes*, t. I, p. XXIX.
2. *Portraits des plus excellents bastiments de France.*

Digitized by Google

pour ce côté de l'histoire d'Anet, un témoin à consulter (1) »

Ici veoid on un grand croissant,
De peu à peu se remplissant,
Et là est en mesme apparance
L'escusson des armes de France (2),
Qui royalement coronné
Est d'un bel ordre environné
Et là se veoid encor la lettre
La lettre premiere du nom
Du grand Henry dont le renom
Jusqu'au bout du monde penetre.

Auprez de ce grand escusson,
On veoid en pareille façon
Celluy de ceste Royne grande,
Qui dessus la France commande (3),
Où d'un costé sont my partiz
Les trois fleurons des royaux lis,
De l'autre costé se tesmoigne,
Comme de Florence elle vient,
Comme Lauragois (4) elle tient,
Et qu'elle est du sang de Boulongue (5).

Magny était très versé dans la science du blason; il en emploie avec une heureuse propriété les termes les plus techniques : le losange, les bezans, le chef endenté, sont pour lui parfaitement clairs; il y prend même des comparaisons un peu forcées, comme « les pointes qui descendent du long du chef

1. *Notice* des *Odes*, t. I, p. xxx.

2. C'est l'image visible de l'union mystérieuse des cœurs du roi Henri et de Diane de Poitiers.

3. Non seulement Catherine et Diane vivaient sous le même toit, mais Diane empêcha le divorce souhaité par Henri; elle était pour Catherine une dame de compagnie maîtresse, une sorte de *Camerera mayor*.

4. Petit pays de France, qui faisait partie, avec le titre de comté du Bas-Languedoc, et se trouvait entre l'Albigeois et le Haut-Languedoc.

5. C'était la petite fille de Lorenzo, duc d'Urbin, issu de Pierre de Médicis, et la nièce du pape Clément VII. Sa mère fut Madeleine de Boulogne, fille de Jean de la Tour d'Auvergne et Boulogne, et de Jeanne de Bourbon.

Digitized by Google

endenté » et qui lui rappellent les rayons « du soleil d'été ». Il n'oublie pas de mentionner le tombeau élevé dans les jardins par la Seneschale à la mémoire de son mari Louis de Brezé ; il en sortait

« Une belle sagette
Ayant d'un et d'autre costé
Un rameau de palme planté,
Couvert d'une coronne belle »,

c'est-à-dire une flèche entourée d'un rameau vert où se lisait la devise de Diane :

*Sola vivit in illa* (1).

Magny était donc devenu une sorte de poète de cour. Tranquille et heureux, il était de toutes les fêtes que donnait d'Avanson, non plus relégué, comme en Italie, au milieu des intendants, mais placé au premier rang, traité avec honneur, en poète et en familier. Il devait sans doute cette amélioration dans sa condition à l'estime de plus en plus grande que ses contemporains faisaient de son talent, et qui devait nécessairement flatter son protecteur. Quoi qu'il en soit, il est satisfait et s'étend avec complaisance sur le sort qui lui est fait. Ainsi, dans la pièce intitulée *Epithalame de Jehan Flehard et Loyse d'Avanson* (2) nous le voyons assez libre dans l'hôtel de son protecteur, jouisssant du droit d'agir et de parler à sa guise, estimé pour sa fidélité, fort goûté pour sa belle humeur. Il parle de la jeune épousée avec respect, sans doute, mais comme quelqu'un qui est de la famille.

J'oy desja, ce semble, partir
Ceste Nymfe tant bien aprise,
Je la voy ja desja sortir
Pour aller premiere à l'eglise,

1. *Odes*, II, p. 12.
2. *Odes*, I, p. p. 127 et sq.

Digitized by Google

Je la voy marcher chastement,
De ses parents accompaignée...

Il reproche familièrement au nouvel époux de « tarder trop après elle » ; il le montre, après la cérémonie, revenant,

.,. plain d'une humble audace.

Il décrit le festin qui se prépare ; orateur de la compagnie, il fait son compliment aux jeunes époux, aux parents, aux invités, aux « menestriers », aux « sonneurs » ; c'est lui qui annonce le bal. Bien plus, autorisé par les souvenirs classiques, il s'écrie comme Catulle dans l'*Epithalame de Manlius :* (1)

Et ja voicy venir la nuict
Que l'espoux ardemment desire.

L' « aumosnier » devra « diligenter son office ». La nuit arrive, et avec elle la fin du bal,

Et voicy la mere à la fille,
Qui la meine au lict nuptial...

Qu'on se retire, donnez le bonsoir, parents, à « ceste couple embesoignée. »

Et demain nous la viendrons veoir
Avecques l'aulbe saffranée.

Non seulement il était alors le poète particulier de d'Avanson, mais il atteignait enfin le but qu'il n'avait cessé de poursuivre : il était regardé comme le poète *amoureux* de la brigade ; nul ne lui disputait cette gloire. Dans les occasions solennelles, il était, pour ainsi dire, le héraut des dames. C'est ainsi qu'il composa une sorte de pièce officielle sur le départ du prince de *Fe*, c'est-à-dire de « Ferrare », dans laquelle il montre « les dames » pleurant « l'absence » de leur préféré (2).

Vous Cupidon qui sçavez nos secretz,
Oyez, pour Dieu, de nos tristes regretz

1. Voy. *Cat.* Ed. Benoist et Rostand, p. p. 164 et sq.
2. *Odes*, I, p. p. 60 et sq.

Digitized by Google

La pitoyable plainte,
Nous consolant au depart de celuy
Qui vostre gloire emporte avecques luy,
Laissant la notre estaincte.

. . . . . .

Il est issu du costé maternel
Des Roys de France, et quant au paternel,
Du grand Hercule d'Este,
Fier, courageux, ses ennemis domtant.

. . . . . .

La doncq' Amour venez oyr noz criz,
Venez ayder à mettre en ses escriz
Nostre peine trop forte :
Et soulageant noz tristes passions
Chantons noz maux, et ses perfections
D'un son qui nous conforte.

Soit qu'aux tournoys pour l'amour entrepris,
Soit qu'à la course il emporte le pris,
Et dans le bal encore,
Ou parmy nous devisant doucement
Gaignant l'honneur du tout entierement
Du tout il vous honnore.

Ou soit qu'il vueille un cheval façonner
Il daigne bien le plaisir en donner
Aux amoureuses Dames,
Et voltigeant en mille et mille tours
Sa bonne grace esveille mille amours
Au profond de leurs ames.

. . . . . .

Regardez doncq' si ce n'est justement
Que nous plaignons ce triste partement,
Puisque desja l'absence
Nous faict sentir plus de dolent ennuy,
Que de plaisir nous n'avions aujourd'huy
Par sa douce presence.



Digitized by Google

C'est en 1557 qu'eut lieu ce départ du prince de Ferrare pour l'Italie. Vers la même époque, Magny fut envoyé par d'Avanson dans le Périgord, le Rouergue et le Quercy, en qualité de secrétaire, pour lever les tailles extraordinaires établies par le roi. Ce fut pendant ce voyage qu'il revit sa ville natale. Il était sans doute d'humeur chagrine, car il relève avec une rigueur excessive, quoique éloquente, les défauts de ses compatriotes (1). Suivons-le dans son odyssée. D'abord, dans une épître à d'Avanson, il énumère les pays où le conduit sa charge,

. . . . ce pays Limosin,
Ce Perigord, cest Agenois voisin,
Et ces pays pour lesquelz en grand peine
L'humble devoir de ma charge me meine (2).

Il ne s'était pas mis en route avec empressement; peut-être se sentait-il déjà atteint de la maladie qui devait l'emporter. Son ennui perce dans la pièce, charmante d'ailleurs, qu'il adresse à Mercure.

O Dieu des Dieux le messager,
Dieu trucheman, Dieu voyager,
Qui l'esprit des hommes esveilles,
Et qui les endors à ton gré,
Faisant de ton sceptre sacré
Cent mille plus belles merveilles,

1. Voy. *Souspirs*, p, 42.

2. *Odes*, t. I, p. 150. — Ces pays par lesquels il lui fallait passer. n'avaient rien qui pût le distraire;

Car (dit-il) en passant par ces monts et ces vaux,
J'ay enduré tant d'ennuys et travaux,
Pour le defaut que j'avoys de montures,
Les mauvais vins, les montaignes si dures,
Et les chemins plains d'une aspre longueur...

(*Odes*, t. I, p. p. 150-151).

Digitized by Google

Si tu faiz qu'au partir d'icy
J'aille sans cheoir iusqu'en Quercy,
Et que de Quercy je revienne,
Sans cheoir et sans me faire mal,
Ne montant jamais sur cheval
Dont quelque dommage m'advienne,

Si tu le faiz, je te donray
Desque de retour je seray
Mon fouet et mon escharpe grise,
Mon caban long jusqu'aux talons,
Mes bottes et mes esperons,
Mon coyssinet et ma valise (1).

Loin de son protecteur, devenu si bienveillant, il ne peut plus vivre. Il regrette le cabinet de son seigneur, et voudrait encore écrire sous sa dictée :

Pleust il à Dieu, ce diz-je que je veisse
Mon cher Seigneur pour lui faire service,
Soit dessouz luy quelque chose escrivant,
Soit apres luy au conseil le suyvant (2).

La fleur aime l'aube, l'oiseau a besoin de l'espace, de même, son âme « ardemment altérée » soupire après le « bien de sa douce presence (3). » Il craignait aussi que, pendant ce temps, des ennemis ne cherchassent encore à le perdre dans l'esprit de d'Avanson. Le souvenir des mauvais jours passés en Italie le rendait méfiant. Il supplie donc son maître de ne pas l'oublier, tandis qu'il est loin de lui :

O seigneur en qui j'ay fiance!
Garde pour Dieu qu'en mon absence
En oubly de toy ne soys mis,
Et garde que sans cause aucune
On ne renverse ma fortune,
Au pourchas de mes ennemys :

1. *Odes*, t. II, p. 62.
2. *Odes*, t. I, p. 151.
3. *Odes*, t. I, p. 155.

Digitized by Google

Car j'en voy un tas ce me semble,
Qui mis nouvellement ensemble
Affilent leur langue sur moy,
Et tachent à tort de me nuyre,
Voulans injustement t'induyre
De me bannir bien loin de toy (1).

Cependant, on trouve autre chose que des regrets ou des craintes dans les épîtres qu'il adresse à son protecteur. La gaieté n'y manque pas; le poète sait bien que d'Avanson, comme tous les heureux, préfère le rire aux larmes. Pour l'égayer, il emprunte à ses souvenirs d'Italie un tableau piquant des mœurs romaines.

Je me figure une dame romaine,
Qui parmy Rome en coche se pourmeine,
Et m'est advis que je voy cependant,
Quelque seigneur en fenestre attendant
Que ceste dame avecques son escorte
En sa faveur passe devant sa porte.
Le coche passe, et le seigneur baisant
Sa dextre main, et sa teste baissant,
D'un chaut amour ayant l'ame saysie,
Luy faict honneur parmy sa jalousie,
Et ne la perd, ou qu'elle ne soit loing
Ou jusqu'àtant qu'elle ait passé le coing (2).

Quelle différence de ton avec les *Souspirs!* Autrefois, il était à peine écouté, et c'était très respectueusement qu'il s'adressait à son maître. Maintenant, c'est en ami, en familier, qu'il parle et plaisante librement.

Il s'acquitta bien des devoirs de sa charge. si l'on en juge par une lettre au roi, datée du 11 août 1558, dans laquelle le cardinal d'Armaignac fait l'éloge du « secrétaire Magny (3). »

1. *Odes*, t. I, p. 155.
2. Voy. *Odes*, I, p. 146.
3. Voy. t. V, de la *Collection méridionale*. C'est M. Tamizey de Larroque qui a publié cette lettre, avec nombre d'autres pièces importantes. Magny

Digitized by Google

« SIRE,

« Le secretaire Magny, present porteur, nous vint trouver le VIII de juing, avec voz lettres de l'unziesme may, pour solliciter l'advancement des deniers des empruncts de ceste generalité de Rouergue, à quoy il s'est fort dextrement employé pour le temps qu'il y a demeuré, ayant peu clairement congnoistre l'affection et bonne volonté que les gens de ce pays ont à l'heureux succez de vos affaires, et combien ils sont devotz à despendre leurs biens et leurs vies au service de Vostre Majesté. Aussi, Sire, il a veu devant ses yeulx l'occasion des infinies plainctes et pitoyables doleances des habitans de ces pays lesquelles sont telles qu'il est impossible de n'en avoir compassion (1).

« Quercy ne fauldra se mestre en son debvoir, ayant été advisé que ledit de Magny en s'en retournant passeroit par Cahours pour en faire la sollicitation (2). »

A son retour, Magny reçut, à la requête de d'Avanson, le prix de ses services. Le 31 mai 1559, il était nommé secrétaire du roi à la place d'Antoine de Loynes, qui résignait ses fonctions en sa faveur (3). Ce poste le mettait de plus en plus à l'abri de l'inquiétude. Le poète voyait avec joie se réaliser ses souhaits les plus ambitieux; malheureusement il ne jouit de son bonheur que deux ans à peine.

n'était pas encore secrétaire en titre du roi; sa nomination à cette charge eut lieu plus tard (voy. ci-après), mais il en remplissait les fonctions; c'est d'Avanson qui l'avait délégué dans ce poste, peut-être pour éprouver sa capacité.

1. La peste désolait le Rouergue; les habitants, croyant à une punition du ciel, se fuyaient les uns les autres, et laissaient les récoltes se perdre sur pied.

2. « Magny avait à réclamer de son pays natal dix mille écus, pour l'extraordinaire des guerres. La contribution totale de la généralité, comprenant le Rouergue, le Quercy, Cumenge, Rivière, Verdun, Saint-Girons et Bigorre, s'élevait à trente mille écus. C'est en cette circonstance que notre poète se lia avec Bérenger Portal, général des finances, en la généralité de Toulouse. » (E. Courbet, *Dernières poésies*, Notice, p. xxx). — Il lui dédie une de ses odes (t. II, p. 32).

3. Abr. Teffereau, *Histoire chronologique de la grande chancellerie de France*, t. I, p. p. 131 et 135; Paris, 1710.

Digitized by Google

A la mort de Henri II, d'Avanson garda, malgré la disgrâce de Diane de Poitiers, la faveur dont il jouissait auprès des Guises, plus puissants que jamais. Magny, qui avait souvent chanté la gloire du cardinal de Lorraine, conserva aussi sa place sous le règne éphémère de François II. Mais, à l'avènement de Charles IX, Catherine de Médicis prit le pouvoir, et l'exerça avec une autorité jalouse. Les choses changeaient de face pour le poète. D'Avanson était moins écouté; Magny, si porté au découragement, craignit de perdre sa charge. Il voyait aussi avec inquiétude arriver une période de discordes et de troubles sanglants. Ces angoisses, jointes au délabrement de sa santé, abrégèrent sans doute sa vie. Cependant il eut encore le temps et la force de faire entendre son chant du Cygne ; il adressa au Roi mineur, ou plutôt à la Régente, des conseils élevés, courageux, qui ne devaient point être suivis. A l'exemple de Ronsard et de Baïf, il écrivit sur l'*Institution du prince* des sonnets d'un véritable intérêt et qui lui font le plus grand honneur. Peut-être même sont-ils la meilleure part de son œuvre. La pensée y est sérieuse, presque austère ; ce n'est plus le Magny insouciant des jours heureux ; c'est un citoyen qui jette un cri d'alarme, un sujet dévoué qui fait entendre des conseils respectueux, mais fermes, et sacrifie tout à l'intérêt de la vérité.

M. Tamizey de Larroque a eu l'heureuse fortune de découvrir ces sonnets, et a démontré leur authenticité (1). Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire son argumentation :

« L'authenticité de ces dix-neuf sonnets d'Olivier de Magny, qui ne figurent dans aucune édition de ses œuvres ni dans aucun des recueils de vers du XVIe siècle qu'il

1. C'est parmi diverses pièces réunies sous le titre de *Mélanges sur l'histoire de France* (fonds français, n° 10.194, autrefois n° 1.519 du supplément, que M. Tamizey de Larroque a découvert ces sonnets.

Digitized by Google

m'a été possible de consulter, ne saurait être douteuse (1). Car ils sont, pour ainsi dire, signés par la manière et par le talent du charmant poète. Il suffit, ce me semble, quand on l'a quelque peu fréquenté, de lire un seul des sonnets nouveaux pour qu'il en soit sans la moindre hésitation proclamé l'auteur, et j'ose affirmer que tous les connaisseurs accepteront la désignation du nom d'Olivier de Magny, en tête de la petite collection formée dans le manuscrit 10.194, comme on accepte l'évidence même.

« Quant à expliquer comment les dix-neuf sonnets d'Olivier de Magny n'ont pas été imprimés par lui-même, ou après sa mort, par quelque pieux disciple, c'est ce que je n'essayerai pas. Si ces pièces avaient été indignes de lui, on aurait été autorisé à prétendre que le poète, jaloux de sa gloire, avait voulu les ensevelir dans l'ombre, comme on faisait disparaître à Sparte les enfants mal venus. Mais les vers que l'on va lire sont aussi bien frappés que les meilleurs vers déjà connus du poète de Cahors, et l'harmonie s'y mêle à la vigueur dans les plus heureuses proportions. Il n'est donc pas possible d'admettre qu'Olivier de Magny ait renoncé, dans l'intérêt de sa renommée, à les rattacher à ses autres œuvres, ou que les mêmes considérations aient empêché ses amis de joindre de tels épis à la gerbe formée par les *Amours*, les *Gayetez*, les *Odes* et les *Souspirs* (2).

« ...Ces sonnets ont, en outre, ceci de remarquable que le poète s'avise d'y donner d'excellents conseils à l'enfant couronné. On sait combien sont nombreux dans notre littérature les traités en prose intitulés : *De l'institution du prince*. Nous sommes en présence d'un traité du même genre rédigé en

1. « Ces sonnets, dit M. Tamizey de Larroque, transcrits (du f° 89 au 92) par la main d'un contemporain, sont intitulés *Sonnets de monsieur de Maigny*. »

2. Voy. plus loin, la solution que nous proposons pour ce petit problème d'histoire littéraire soulevé par M. Tamizey de Larroque.

Digitized by Google

vers énergiques et colorés, en vers qui ressemblent beaucoup à ceux des *Quatrains* les mieux tournés de l'honnête Guy du Faur, seigneur de Pibrac. Si je ne suis pas séduit par les illusions dont un trouveur se défend toujours difficilement, ce ne sera pas un médiocre régal pour les curieux que ces *Novissima verba* (j'imagine que les vers sont de l'année même de l'avènement de Charles IX et par conséquent de bien peu antérieurs à l'époque probable de la mort du poète), où éclate la plus généreuse hardiesse, où, par exemple, Olivier de Magny, devançant l'éloquent orateur qui, en face du cercueil de Louis XIV, s'écria : « Dieu seul est grand ! » déclare que les royautés de la terre ne sont rien :

Auprès de la grandeur de sa majesté saincte
Qui est le Roy regnant sur tous les autres Roys (1),

et où, flétrissant les abus judiciaires, il ajoute :

Et au premier honneur remectez la justice
Car nous serons jugez selon noz jugemens (2).

Invoquant un peu plus loin le noble exemple de François Ier, le poète dit à Charles IX :

Mais aymez, pour gaigner un renom perdurable,
Aultant que vostre ayeul les lettres et les arts (3).

Tantôt nous rencontrerons un vers proverbe, comme celui-ci :

... Ce n'est rien
Que de bien commencer si l'on ne persevere (4).

et tantôt un trait piquant et spirituel comme celui-ci, lancé à propos des charges excessives imposées au peuple :

Car, sire, il le fault tondre et non pas escorcher (5).

1. Voy. *Dernières poésies*, p. 73.
2. Voy. *Dernières poésies*, p. 75.
3. Voy. *Dernières poésies* p. 75.
4. Voy. *Dernières poésies*, p. 77.
5. *Dernières poésies*. p. 77.

Digitized by Google

« On remarquera dans le sonnet XII un appel à la tolérance en matière religieuse. Le poète veut bien que l'on frappe les rebelles qui ont les armes à la main, mais il réclame la liberté pour les huguenots *doulx et humbles*, les huguenots de bonne foi :

Il semble qu'à leur zele il fault esgard avoir,
Veu qu'ilz font ce qu'ilz font en pensant le mieux faire (1).

L'inspiration est très élevée dans plusieurs autres sonnets et surtout dans le dernier, dont le début a quelque chose de vraiment lyrique :

Le soleil, quand il a dans la mer sommeillé,
Et que de ses beaux raiz la lumiere il nous donne,
Ne void rien en voyant vostre grande couronne,
Dont il soit plus contant ni plus esmerveillé (2).

« C'est donc également, quant au fond et quant à la forme, que les nouveaux sonnets méritent la sympathique attention des lecteurs (3). »

On pourrait ajouter aux heureuses citations faites par M. Tamisey de Larroque d'autres vers excellents pour la forme et le fond. Magny, avec une gravité de langage et une fermeté d'expression que nous ne lui connaissions pas, semble devancer Bossuet.

Puisqu'il a pleu à Dieu, Sire, vous courronner
D'une si grand couronne en si grande jeunesse,
Recognoistre il vous fault que c'est de sa largesse
*Et qu'il la peult oster aussi bien que donner* (4).

1. *Dernières poésies*, p. 79.
2. *Dernières poésies*, p. 83.
3. Cette appréciation se trouve dans le dernier volume des œuvres de Magny, publiées par M. E. Courbet, et intitulé *Dernières poésies*, p. p. 66-70.
4. *Dernières poésies*, p. 72.

Digitized by Google

Et cette mise en garde contre la flatterie, dont Racine devait plus tard signaler les dangers :

De ces flateurs de Cour qui ne font que farder,
D'eulx et de leurs propos donnez vous garde, Sire,
Bannissez les bien loing, *car il n'est rien de pire*
*Ny de quoy ung grand Roy se doibve plus garder.*

Ilz ne vouldroient jamais d'avec vous discorder,
Mais il fault en leur lieu d'aultres amys eslire
*Lesquels ayant de vous liberté de tout dire,*
*Saichent mieulx au prouffict qu'au plaisir regarder.*

Par les ungs la vertu près des Roys se pratique,
Par les aultres le vice en tous lieux se traffique.
Si doncq plustost q'ung mal ung bien on doibt choisir,

Sire, il convient que l'ung à l'autre se prefere,
Car infailliblement l'ung de l'autre differe
Tout aultant que l'ennuy differe du plaisir (1).

Magny n'a pas oublié l'existence peu édifiante que menaient les prélats romains, et aussi les évêque de France sous le règne de Henri II. Il conseille donc au roi de surveiller lui-même ces pasteurs négligents :

Ainsy du Seigneur Dieu le trouppeau s'est rendu,
Voire s'est en partie innocemment perdu
Par faulte des prelatz et par leur negligence (2).

On s'étonne d'abord que ces sonnets, où Magny a certainement mis le meilleur de lui-même, n'aient pas été publiés. On s'explique qu'après la mort du poète personne n'ait songé à les mettre en lumière : on était alors en pleine guerre religieuse ; des conseils de tolérance n'eussent point été écoutés. Mais, de son vivant, pourquoi le poète les a-t-il gardés en manuscrit ? C'est, croyons-nous, parce que, dans sa pensée, ils n'étaient pas écrits pour le public. En les composant, l'au-

1. *Dernières poésies*, p. 75.
2. *Dernières poésies*, p. 80.

Digitized by Google

teur ne songeait guère à sa gloire ; il n'avait en vue que les intérêts du roi et de la France.

On peut être assuré, néanmoins, qu'on sut peu de gré à ce poète, qui, renonçant à la poésie légère, se mêlait de donner de graves avertissements. Si Catherine de Médicis daigna les lire, elle se rappela que l'auteur était un protégé de d'Avanson, alors en disgrâce, de d'Avanson, la créature de Diane de Poitiers. On lui insinua qu'il eût à se faire oublier. Il n'écrivit plus rien, et l'on n'entendit plus parler de lui.

Le 31 juillet 1561, un an après la mort de du Bellay, Magny, décédé, était remplacé par Victor Brodeau. Nous avons déjà fait remarquer que cette fin prématurée ne fut pas assez pleurée. Un seul poète, son compatriote Guillaume du Buys, y fait allusion dans le sonnet qu'il écrivit, à son retour d'Italie (1).

Lorsque les doux appasts de ta gaye jeunesse
N'estoient encore amis d'une caute raison,
Tout content tu vivois en si verte saison
Et si avais tout jour peinte au front l'allegresse (2).

La Muse de ses vers te faisoit grand largesse,
Et sans travail aucun t'en donnoit à foison (3),

1. Guillaume du Buys alla à Rome en 1559. Il faillit y mourir à la fin du mois de juin de la même année.

En l'an (dit-il) mille cinq ans et neuf dessus cinquante,
..... à la fin du mois
Qui du mois le plus gay suyt la face riante.
(A. p. p. 193-195, B. N. Y, 4733.)

Sa convalescence et son retour ont bien pu prendre deux années, ce qui nous mène à l'année 1561, date de sa pièce sur la mort de Magny.

2. Cet aveu de Guillaume du Buys confirme le jugement que nous avons porté sur le caractère de Magny, dont la tristesse était toute littéraire. Voy. deuxième partie, ch. IV, les *Souspirs*.

3. Tous reconnaissaient sa facilité merveilleuse ; c'était l'Ovide de la brigade, à plus juste titre encore que du Bellay, qui, par son esprit et sa finesse, en était plutôt l'Horace.

Digitized by Google

Mais lorsque tu dressas ton mesnage et maison (1),
Et qu'aux riches estats tu pris soigneuse adresse,

La faveur qu'il fallut des grans te mendier
Au lieu de promptement au soin remedier
Qui desja s'encharnoit dans ton ame gentile,

Ne te monstra soudain le visage si doux
Que tu meritois bien au jugement de tous,
Et la mort la rendist, Magny, tost inutile (2).

Ainsi, moins heureux que Salel, Magny n'avait pas son tombeau poétique. C'est pour nous une preuve certaine qu'il n'habitait point Paris les derniers mois de sa vie. En effet, sa mort n'y aurait point passé inaperçue. Il y avait trop d'amis, et sa réputation était déjà trop considérable. Mais il était loin; on l'oublia, ou, lorsqu'on apprit sa mort, elle était déjà de trop ancienne date pour qu'il fût de quelque intérêt d'en parler.

Magny fus sans doute enterré, comme le croit Lacoste, dans l'église de Notre-Dame de la Daurade, sa paroisse, située en face de la maison paternelle; s'il est mort à Cahors, comme nous le croyons, cette sépulture est la plus vraisemblable. Lacoste avait vu une pierre tombale, provenant de l'église de la Daurade, et sur laquelle se lisaient ces mots à demi-effacés : *Assi Magny ficat.* Leur traduction littérale serait : *Ici Magny est jeté*, formule bien peu respectueuse, s'il fallait l'interpréter au pied de la lettre. Nous prendrions volontiers *jeté* dans le sens de *couché*, *étendu*, et nous y verrions une formule analogue à *hic jacet*, *ci-gît.*

1. Selon nous, ces mots, *dresser son mesnage et maison*, ne veulent pas dire qu'il se maria. Jamais l'idée de mariage ne dut venir à l'esprit de Magny, trop volage pour fixer son cœur, trop jeune encore pour faire le sacrifice de ses habitudes d'inconstance. En devenant « secrétaire du Roy », il devient un personnage qui dresse « mesnage et maison », non en futur père de famille, mais en célibataire, à qui d'importantes fonctions imposent ce soin et permettent ce luxe.

2. *Œuures de Guillaume du Buys*, fol. 193; Paris, Bichon, 1585.

Digitized by Google

Ainsi, dans l'hypothèse que nous avançons, à défaut de preuve plus certaine, il est permis de supposer que le poète, sentant sa fin prochaine, avait voulu repóser dans sa terre natale et tenir la promesse qu'il faisait, aux jours de son enfance, alors qu'il voyait la mort encore bien loin :

Petit jardin, petite plaine,
Petit boys, petite fontaine,
Et petits cousteaux d'alentour,
Qui voyez mon estre si libre,
Combien serais-je heureux de vivre,
Et mourir en vostre sejour (1) !

1. *Odes*, II, p. 64.

Digitized by Google

Digitized by Google

## CHAPITRE V

### *Olivier de Magny et Louise Labé.*

JUGEMENTS DIVERS SUR LOUISE LABÉ. — VIE DE LOUISE LABÉ. — ENNEMOND PERRIN. — LOUISE LABÉ D'APRÈS SES ŒUVRES. — OLIVIER DE MAGNY ET LOUISE LABÉ.

Nous avons eu plusieurs fois, dans les chapitres précédents, à écrire le nom de Louise Labé. En effet, ce nom est inséparable de celui de Magny. Nous trouvons même que la plupart des historiens littéraires les réunissent d'une manière beaucoup trop intime. Il est acquis pour eux que notre poète fut aimé par Louise, qu'il fut son amant au sens le plus précis du mot. Nous avons cru, par conséquent, ne devoir pas nous borner à dire, dans la biographie de Magny, ce que nous pensions de sa prétendue liaison avec la belle Lyonnaise; il nous a semblé préférable de consacrer à ce délicat petit problème un chapitre spécial.

Nous commençons par déclarer que nous ne partageons nullement, au sujet de Louise Labé, l'opinion de ses principaux biographes. Selon nous, on l'a très légèrement jugée, en la dépeignant comme une femme aux mœurs faciles, et en voyant dans quelques détails scabreux de ses œuvres l'histoire même de sa vie. Cette opinion est surtout celle de deux écrivains de notre temps, MM. Ed. Turquéty et Pr. Blanchemain. Sous leur plume, l'histoire de Louise devient tout un roman d'amour, fort habilement combiné. Rien n'y manque des diverses vicissitudes de la passion : dépits, brouilles, ruptures, raccommodements, et surtout bonheur de la possession. Malgré la vraisemblance dont ils ont su parer cette histoire ainsi présentée, nous nous refusons franchement à accepter leurs conclusions (1). Il est hors de doute

Digitized by Google

que Louise Labé et Olivier de Magny se sont connus, que notre poète lui a adressé des pièces assez vives de ton, dont il espérait certainement être récompensé par elle, que Louise, de son côté, parlait assez librement avec lui la langue littéraire de l'amour au XVIe siècle. Mais c'est là tout ce que l'on sait de précis sur leurs relations. Si l'on voulait à tout prix en tirer une conclusion positive, nous dirions que ces relations ont été purement platoniques.

Les documents contemporains sur Louise Labé sont incomplets et contradictoires. Les uns lui accordent complaisamment tous les mérites et toutes les vertus. Les autres semblent se proposer uniquement de la perdre de réputation. La vérité en ceci, comme en bien d'autres choses, nous paraît être entre ces deux opinions extrêmes. Qu'était Louise Labé? Quelle confiance méritent ses historiens? Dans quelle société vivait-elle? A-t-elle raconté ses propres aventures dans ses vers? Magny a-t-il été plus que l'un de ses nombreux soupirants? Telles sont les diverses questions auxquelles nous allons essayer de répondre.

Quelques mois avant que parussent les œuvres de Louise Labé, François de Billon (2) publiait : *Le fort inexpugnable de l'honneur du sexe feminin*. C'est le premier ouvrage connu où il soit question de *la belle cordière*. Le passage où l'auteur

1. Voy. les *Œuvres de Louise Labé*, publiées avec une étude et des notes par Prosper Blanchemain, Paris, librairie des Bibliophiles. — Voy. aussi le *Bulletin du Bibliophile*, XIVe série, Paris, 1860, in-8°, p. p. 1637 et suiv. — Nous avons consulté avec intérêt l'édition des *Euvres de Louise Labé Lionnoize*, publiée à Lion, par Durand et Perrin, M.DCCCXXIIII, et les études sur Louise Labé de M. Charles Boy, insérées dans le *Monde lyonnais* (nos des 18, 25 déc. 1880, 8, 15, 29 janvier, 5 et 12 fév. 1881). Nous profitons de cette occasion pour remercier M. Boy qui a bien voulu nous écrire au sujet de Louise Labé plusieurs lettres qui nous ont été fort utiles ; M. Boy prépare sur Louise Labé une étude qui, croyons-nous, sera définitive.

2. François de Billon, secrétaire du cardinal Jean du Bellay, séjourna à Lyon, lors de son voyage en Italie. Son ouvrage est élevé *en l'honneur et à*

Digitized by Google

parle d'elle est extrait du chapitre des *Brocards contre les femmes*. « Pour myeux amplifier l'Histoire antique de Cleopatra, ilz (les hommes) s'efforcent souventeffois de l'acoupler a une moderne, par l'exemple de quelque pauvre simplette, ou plus tost de la belle Cordiere de Lyon en ses safres deduytz, sans qu'ilz ayent l'entendement de considerer que s'il y a chose en sa vie qui puisse estre taxée, les hommes premierement en sont cause côme autheurs de tous maux en toutes Creatures, ny aussi sans pouvoir compenser en elle les graces et gentilles perfections qui y sont, a tout le pis qu'on pourroit estimer de ses autres qualitez, lesquelles, pour resolution, si mauvaises sont, des Hommes sont procedées, et les autres qui sont louables, des cieux tant seulement... » Il est certain que, dans ces lignes, Billon prend la défense de Louise Labé et reconnaît que, de son temps déjà, la « malicieuse envie » s'exerçait contre elle. Il rapporte discrètement les méchants bruits qui courent ; il n'a point l'air d'y croire, et fussent-ils fondés, la responsabilité en remonterait aux hommes qui, selon son expression de naïve galanterie, sont « autheurs de tous maux en toutes Creatures. » Son talent de poète excuserait d'ailleurs Louise Labé, ajoute-t-il : « Icelle Cordiere se pourra bien dire Homme : mesmement qu'elle scait dextrement faire tout honneste exercice viril, voire aux Lettres, qui la pourront tousjours relever de toute notte que telz Brocardeurs par malice envyeuse se sauraient efforcer de luy donner, ainsi qu'ilz font a toutes, sans exception, de mil autres sornettes si tresapres que cela bien souvent les preserve, a faute d'autres meilleurs propos, de s'endormir à table (1). » Louise Labé, aux yeux de François Billon, par-

*la gloire des femmes*. Il y cite plusieurs dames lyonnaises, Louise Labé, Marguerite de Bourg, Claudine Scève, Jane Gaillarde, Pernette du Guillet, Jullia Blanche, Clémence de Bourges.

1. Voy. Fr de Billon, LE FORT INEXPUGNABLE, ETC..., *autre recharge d'escarmouche*, p. 15.



Digitized by Google

tage le sort de ses compagnes: les femmes font souvent l'entretien des hommes, et après boire, quelle est celle dont la vertu est assez incontestable pour forcer le respect? A plus forte raison, quand une femme est connue pour sa beauté, son esprit, ses talents, son indépendance de caractère, quand son mari ouvre volontiers sa maison aux capitaines, aux poètes, enfin quand cette femme est auteur, et auteur de poésies amoureuses. En résumé, Billon, s'il ne se porte pas garant de la vertu de Louise Labé, laisse entendre qu'on pourrait bien l'avoir calomniée.

Autre témoignage: l'année même ou Louise Labé publiait ses vers, en 1555, paraissait le recueil des œuvres de Jacques Pelletier du Mans (1). Dans une ode dédiée à Louise Labé, ce poète, énumérant les splendeurs de la ville de Lyon, portait ce jugement sur la *belle Cordière:* J'ai vu, dit-il des dames,

Plesir des yeux et passion des ames,
Aux visages tant beaus,
Mes j'an è vù sus toutes autres l'une
Resplendissant côme de nuit la Lune
Sus les moindres flambeaus.
*E bien qu'el soèt au tel nombre si belle,*
*La beauté est le moins qui soet en elle.*
*Car le savoer qu'ele a*
*Et le parler qui suavement distille*
*Si vivement anime d'un doux stile*
*Sont trop plus que cela.*

Sus donq, mes vers, louèz cette Louïse:
Soièz, ma plume, à la louer soumise,
Puisqu'ele a merité,
Maulgré le temps fuitif d'être menée
Dessus le vol de la Fame ampannée
A l'Immortalité.

Jacques Pelletier n'eût point célébré sur ce ton lyrique cette

1. Chez Jean de Tournes, imprimeur à Lyon.

Digitized by Google

femme, dont la beauté est « le moins qui soet en elle », si elle eût été ce que disait en 1559 un anonyme dans une chanson outrageante, dont nous ne citerons que le dernier couplet :

Il y vint un Florentin,
Luy monstre argent à grand somme ;
Tout habillé de satin,
Il faisoit du gentilhomme :
El'le receut doucement
Pour avoir de la pecune ;
Le but où elle pretend
C'est pour avoir de l'argent (1).

Celui-là appelle les choses par leur nom : Louise Labé est une femme de mœurs très faciles, presque une courtisane de profession. Il y a cinq couplets, un pour chacun des amants qui lui sont attribués (2).

Louise Labé était belle, avenante, fort instruite. Habile dans la musique, dans les travaux de broderie, et avec d'admirables dispositions pour tous les arts, elle ne se contentait point d'exceller dans les divers mérites de son sexe. Elle voulait plus encore ; elle ne croyait point que la femme dût s'interdire ceux dont les hommes ont d'habitude le privilège. Elle rivalisait avec eux jusque dans les exercices physiques. Dans sa jeunesse, elle avait connu la vie des camps : elle en avait rapporté le surnom de *Capitaine Loys* et des habitudes de franchise et de bonne humeur qui paraissent incompatibles avec la modestie habituelle aux femmes, et qui n'est peut-être qu'un résultat de l'éducation. Montaigne n'a-t-il pas écrit : « Je dy que les masles et les femelles sont jectez en mesme moule ; sauf l'*institution* et l'*usage*, la difference n'est pas

1. *La Chanson nouvelle de la Belle Cordière* est imprimée dans le *Recueil des plus belles chansons de ce temps, mis en trois parties, avec la déploration de Vénus*, Lyon, Jean d'Ogerolles, 1559, petit in-8.

2. Voy. l'étude de Prosper Blanchemain sur Louise Labé, p. xxviij.

Digitized by Google

grande (1) ». Louise Labé était donc une femme supérieure, mais non pas seulement à la manière qui est commune aux femmes. Elle écrivait des vers hardis, passionnés même, et ces vers volaient de bouche en bouche. C'était beaucoup. L'opinion, avec ses sévérités et ses pruderies, ne pouvait que la maltraiter. L'auteur de la *Chanson du Florentin* se fit le héraut de la médisance. Peut-être était-il lui-même quelque soupirant éconduit, trop présomptueux et malicieusement raillé de sa hardiesse ?

Un troisième témoignage très sévère pour Louise ne nous semble pas beaucoup plus probant, malgré le nom du détracteur. Dans le pamphlet que Calvin lançait en 1560 contre Gabriel de Saconay, comte et précenteur de l'Église de Lyon, Louise Labé est traitée de *Plebeia meretrix* (2). Les attaques de Calvin contre Saconay sont inspirées par le fanatisme religieux. Aux yeux de Calvin, Saconay est un homme corrompu ; sa maison est un lieu de débauche; tout ce qu'il y a dans Lyon de courtisanes et de libertins s'y donne rendez-vous. La belle Cordière n'a garde d'y manquer. D'autres renseignements nous montrent au contraire Gabriel de Saconay comme un des prêtres les plus distingués de l'Église de Lyon par ses vertus comme par son savoir (3). Si ces renseignements sont exacts, — et pourquoi mériteraient-ils moins de confiance que ceux qui sont fournis par Calvin? — l'amitié de Saconay serait pour Louise Labé un titre d'honneur et un garant de vertu. En 1556, l'année même où Louise Labé mourait à Parcieu, en Dombes, paraissait la traduction française par Théo-

1. *Essais*, III, 5.

2. *Gratulatio ad venerabilem presbyterum Dominum Gabrielem de Saconay, præcentorem ecclesiæ lugdunensis de pulchra et eleganti Præfatione quam libro Regis angliæ inscripsit*, p.p. 321-330 du tome VII des *Œuvres de Calvin*, Amsterdam, 1667, 9 vol. in-fol.

3. Voy. l'édition donnée à Lyon en 1824 *des Œuvres de Louise Labé Lionnoize*. — Voy. aussi de Ruolz, *Discours sur Louise Labé*, p. p. 18-19.

Digitized by Google

dore de Bèze du pamphlet de Calvin (1). L'injure était conservée. On pourrait s'étonner que Louise Labé n'ait jamais fait dans ses vers la moindre allusion aux attaques dont elle était ainsi l'objet. Etait-ce impuissance de se justifier? Nous y verrions plutôt une marque de dédain.

Un historien digne de foi, le doyen de Beaujeu, Paradin, dans ses *Mémoires de l'histoire de Lyon*, publiés en 1573, sept ans après la mort de Louise Labé, à un moment où l'auteur pouvait encore rappeler des faits dont il avait été témoin, et qu'il lui avait été permis de contrôler, écrit ces lignes très flatteuses pour la mémoire de Louise : « En ce siecle et regne, florissoyent à Lyon deux Dames, comme deux astres radieux, et deux nobles et *vertueux* esprits..... L'une se nommoit Loïse L'abbé. Ceste avait la face plus angelique qu'humaine, mais ce n'estoit rien à la comparaison de son esprit tant *chaste*, tant *vertueux*, tant poëtique, tant rare en scavoir, qu'il sembloit qu'il eust esté creé de Dieu pour estre admiré comme un grand prodige entre les humains... Et ne s'est cette nymphe seulement fait cognoistre par ses escrits, ainçois par sa grande *chasteté* (2). » Il est probable que Paradin était un des hôtes de Gabriel de Saconay ; en ce cas, il avait pu souvent y voir Louise ; il savait de quelles insultes elle avait été l'objet ; il la défendit ; il insiste en effet sur le caractère vertueux de son esprit, sur sa chasteté, qu'il ne craint point de qualifier de « grande ». De quel droit accuser Paradin de complaisance? Pour quelle raison croire plutôt Claude de Rubys qui, un an après (3) (1574), critiquait son devancier, l'accusait de légè-

1. *Recueil des opuscules de Jean Calvin, les unz revuz et corrigez, les autres translatez nouvellement de latin en françois,* Genève, Baptiste Pinereul, 1556, in-fol., p.p. 1822-1850.

2. *Mémoires de l'histoire de Lyon en trois livres* par Guillaume Paradin, liv. III, ch. 29, p. p. 355-356 ; Lyon, Antoine Gryphius, 1573, in-fol.

3. Lorsqu'il parle des martyrs de Lyon en général et de sainte Blandine en particulier.

Digitized by Google

reté et appelait Louise Labé impudique, cette « Loyse L'abbé, que chacun sçait avoir faict profession de courtisane publique jusques à sa mort ». Ajoutons que l'on soupçonne Rubys d'être l'auteur de la *Chanson nouvelle de la belle Cordiere*. En 1604, dans son *Histoire veritable de la ville de Lyon* (1), il prend un seul exemple pour « verifier, par le recit de plusieurs discours fabuleux qu'il a employez et affirmez pour véritables dans ses escrits » que « de faict Paradin » a été « de ces gens qui croyent et escrivent legerement » ; et cet exemple est précisément l'hommage immérité, selon lui que « le bonhomme » rend à la vertu de Loyse L'abbé et de Pernette de Guillet (2) : « Loyse L'abbé, dit-il, est renommée non seulement à Lyon, mais par toute la France, soubs le nom de la *belle Cordiere*, pour l'une des plus insignes courtisanes de son temps ».

Tels sont les jugements contradictoires portés sur Louise Labé par ses contemporains. Nous ne parlons pas des historiens ou des bibliographes venus ensuite et qui tous, sans exception, ont répété ce qu'avaient écrit Paradin et Rubys. Rubys a été le plus souvent consulté, et ses conclusions ont rencontré le plus de partisans, par cela seul qu'elles favorisaient ce goût de médisance inhérent à la nature humaine et dont les femmes sont les victimes préférées (3). Louise Labé fut-elle la courtisane dont parle Claude Rubys avec tant de mépris? Fut-elle la femme chaste et vertueuse que nous montre Paradin? En étudiant sa vie, en rappelant son enfance, sa jeunesse, l'éducation qu'elle reçut, en analysant rapidement ses œuvres, peut-être pourra-t-on se faire une opinion personnelle et impartiale.

1. *Avant-propos aux prevost des marchands et eschevins*, p. 2.

2. Pernette du Guillet eût au moins dû trouver grâce devant Claude de Rubys. Son mari, qui fit imprimer les vers qu'elle laissait, l'appela publiquement « gentille et vertueuse. » Un tiers a-t-il le droit d'être plus exigeant que lui ?

3. Voy. *Documents historiques sur Louise Labé*, Lyon. 1844.

Digitized by Google

Louise Labé est née l'an 1526 (1), c'est elle-même qui le dit dans sa troisième *élégie :*

Je n'avois vù encore seize hivers,
Lorsque j'entray en ces ennuis divers (2).

Ces *ennuis divers* ont pour cause l'amour, dont elle ressentit les premières atteintes au siège de Perpignan, lorsqu'on la vit

Lors en armes fiere aller,
Porter la lance et bois faire voler.

Elle était fille de Pierre Charlin, Charly ou Charlieu, dit *Labé* (3). La mère de Louise était la troisième femme de Pierre Charlin, Anthoinette Taillard, fille d'un maître boucher du nom de Jehan Taillard. Pierre Charlin était marchand cordier, comme furent son fils François et son gendre Ennemond Perrin. Il fit fortune dans ce genre de commerce exercé au seizième siècle à Lyon par des familles notables de bonne bourgeoisie, commerce très fructueux dans une ville située au centre de la vallée du Rhône, non loin des trois provinces, Bourgogne, Bresse et Dauphiné qui produisaient le chanvre en abondance. Pierre Charlieu était riche ; outre les capitaux nécessaires à son industrie, il possédait à Lyon deux immeubles d'une valeur considérable, une grande maison, rue de l'Arbre-Sec, et une autre sur la côte de Saint-Vincent. Il put donc faire donner une éducation brillante à sa fille qui mon-

1. Aucun biographe contemporain ne nous donne la date exacte de la naissance de Louise Labé. N'est-ce point que cette date était exactement celle qu'avouait Louise Labé elle-même? Croit-on que si elle se fût rajeunie, Claude Rubys, son malveillant historien, n'eût point trouvé dans cette marque de coquetterie assez innocente un nouveau grief contre elle?

2. Œuvres de Louise Labé, Ed. Blanchemain, p. 107.

3. *Charlin* devait ce surnom à son voisin Jacques Humbert, dit lui aussi *Labé*, dont il avait épousé en premières noces la veuve, Etienne Roybet. Les enfants de Charlin, Louise elle-même, quoique fille d'un autre lit, avaient ajouté à leur nom de famille ce surnom de *Labé*.

Digitized by Google

trait dès l'enfance les plus heureuses dispositions. Elle eut les meilleurs maîtres, et, pour les aider, l'intelligence la plus vive; en peu de temps, elle fit d'étonnants progrès dans la musique et la broderie, arts d'agrément dont la connaissance était pour la femme la meilleure marque de distinction. Elle jouait aussi du luth avec talent. Mais elle reçut des leçons plus sérieuses. Elle apprit le latin, et le sut parfaitement; elle étudia l'histoire, lut les poètes anciens, les traités d'éloquence, et les discours des grands orateurs. Elle parvint à parler l'italien et l'espagnol comme sa propre langue. A quinze ans et demi, elle excellait dans tous les ouvrages de femme et égalait au moins le savoir des jeunes hommes de son âge les plus laborieux et les plus capables. Il ne lui manquait que l'expérience de la vie. Une occasion s'offrit bientôt à elle de la commencer.

Une partie des troupes envoyées par François Ier pour mettre le siège devant Perpignan, capitale du Roussillon, province alors espagnole, passa par Lyon. Louise Labé, qui déjà sans doute pensait, comme elle l'écrivit quinze ans plus tard, dans la dédicace de ses œuvres à son amie Clémence de Bourges, que « la femme ne devroit plus estre desdaignée pour compagne tant ès affaires domestiques que *publiques* de ceux qui gouvernent et se font obeir », ne put voir ces soldats qui allaient combattre pour la France sans que son cœur tressaillît. Élevée par son père, non comme une jeune fille qui doit trembler au moindre danger, mais virilement, à côté de ses frères, elle voulut suivre l'armée. Son éducation d'ailleurs lui fit toujours rechercher la société des hommes, non parce qu'elle était sûre d'y plaire, mais parce qu'elle préférait naturellement la plume ou même l'épée « aux fuseaus et à la quenoille. » Née avec une âme fière, elle n'avait de la femme que la beauté; sa grâce était virile comme celle d'une Clorinde ou d'une Penthésilée.

Digitized by Google

Peut-être accompagna-t-elle, comme on l'a dit (1), au siège de Perpignan, son père, qui avait dans l'armée un utile emploi. Cette supposition est très admissible, mais elle n'est point nécessaire pour expliquer sa présence à l'armée. Pourquoi Louise Labé n'aurait-elle pas décidé son père à la laisser partir seule ? Son caractère, la supériorité de son intelligence, l'ascendant qu'elle exerça toute sa vie sur ceux qui l'entouraient, permettent de le supposer. Il ne faut pas oublier non plus qu'elle grandit dans une maison où les hommes comptaient seuls. L'influence d'une mère ne se fit point sentir dans son éducation : ou sa mère était morte déjà, — ce que nous n'avons pu déterminer — ou elle n'eut aucune action sur sa fille.

Il est certain que Louise Labé se signala par son courage sous les murs de Perpignan, pendant les trois mois que dura le siège de cette ville, habilement défendue par le duc d'Albe, Ferdinand de Tolède. Elle maniait un cheval avec une adresse merveilleuse, et l'épée était pour elle mieux qu'un ornement. Elle avait quitté les vêtements de son sexe pour être plus libre au milieu des soldats. On la surnomma *le Capitaine Loys*. Or, le *Capitaine Loys* sut se faire respecter, sa réputation ne souffrit nullement de cette aventure militaire, ni pendant l'expédition ni même longtemps après. Au contraire, on fit grand honneur à Louise de sa hardiesse; et tous les poètes contemporains l'ont comparée aux héroïnes de la légende ou de l'histoire. De son côté, elle garda toujours de l'estime pour « les hommes d'armes. » Aussi est-il bien naturel qu'elle ait ouvert sa maison aux capitaines et aux poètes puisqu'elle avait partagé les périls des premiers et qu'elle briguait avec succès la gloire des seconds (1).

1. Prosper Blanchemain, ouvr. cité.

2. M. Blanchemain nous paraît aller bien loin dans ses hypothèses, quand il suppose que Pierre Charlin aurait envoyé sa fille au siège de Perpignan

Digitized by Google

C'est quelque temps après son retour à Lyon qu'elle fut « picquée » de l'amour. Elle avait vu pendant la campagne un grand nombre de « capitaines », elle avait pu en distinguer un entre tous : peut-être le Dauphin lui même? Son âme était troublée. Pendant le siège, les incidents de la vie militaire donnaient un autre cours à ses idées; mais, à Lyon, le souvenir du passé l'obsédait sans relâche. Son père dut surprendre cette mélancolie. Il comprit qu'il fallait calmer au plus tôt cette imagination surexcitée. Il songea au mariage. Il lui proposa un homme riche, un cordier comme lui, Ennemond Perrin. Cet honnête homme avait vingt ans de plus que Louise; là était un danger. Mais Perrin, dont le caractère était aimable et bon, pensait Pierre Charlin, saurait le conjurer. Louise, avant de se décider, eut le temps de connaître et d'apprécier l'homme qu'on lui destinait : il se montra à elle tel qu'il était ; bienveillant, nullement jaloux, très épris de cette jeune fille que n'effrayait point son âge. Espérant se faire aimer avec le temps, il accepta d'avance la nécessité de redevenir jeune pour lui plaire; il ne lui refusa aucune de ces satisfactions du monde et du bruit dont ne saurait se passer « une âme de vingt ans. » Louise, comme la *Léonor* de Molière, consentit donc à épouser cet homme mûr qui remplaçait par ses qualités affectueuses les avantages de la jeunesse. Sa beauté et surtout son esprit attirèrent les « capitaines » et les poètes. Ennemond Perrin était flatté de voir sa maison (1) devenir une sorte d'Académie où se réunissaient tous ceux qui à

dans l'espoir qu'elle plairait au Dauphin par ses talents et par sa beauté. Un tel calcul de la part d'un père serait odieux, et l'on ne saurait le lui attribuer sans preuves.

1. « La maison qu'habitaient Louise et son mari appartenait à Ennemond Perrin ; elle formait l'angle sud-est de la rue Notre-Dame-de-Confort et d'une petite ruelle conduisant vers Bellecourt, près du point où se trouvait alors le confluent de la Saône et du Rhône. » P. Blanchemain, *Œuvres de Louise Labé*, Notice, p. xvj.

Digitized by Google

Lyon avaient quelque renom dans les lettres, et même les poètes de Paris qui passaient par cette ville pour se rendre en Italie. Tous les bourgeois ne sont point des Chrysales ; Perrin laissait sa femme exercer son ascendant souverain sur ses admirateurs, et il n'était pas le moins enthousiaste.

On peut le supposer dans le cabinet, où se pressaient tous les membres de l'Académie de Fourvière (1), les sieurs de Lange, de Villeneuve, Fournier, Paterin, Jean Voulté, le libraire Jean de Tournes, éditeur des œuvres de Louise, Maurice Scève et ses deux sœurs, Claudine et Sibylle Scève, Pernette du Guillet, sa rivale dans l'art de bien écrire, Clémence de Bourges (2), écoutant en silence, et comme sous le charme, la voix de sa femme : elle chante sur le luth ou lit au milieu de l'attention de tous la dernière élégie que son cœur lui a dictée ou le dernier sonnet d'un poète de Lyon ou de Paris, ou encore une belle page d'un vieux livre pris dans cette bibliothèque où sont rangés Catulle, Horace, Tibulle, Anacréon, Homère, Lucien, Plutarque, ce qui reste de Sapho, pour ne parler que des anciens (3). Ennemond Perrin ne se retirait point dans ses ateliers, comme l'a écrit durement Olivier de Magny un jour de dépit (4), lorsque les poètes venaient s'inspirer auprès de « leur dixième Muse ». Il restait, non en jaloux qui veille sur son trésor, mais en auditeur charmé comme les autres, pour admirer avec ses hôtes les talents

1. *Abrégé chronologique de l'histoire de Lyon,* par Poullin de Lumina, Lyon, Delaroche, 1767, in-4°, p. 187.

2. Clémence de Bourges était l'amie de Louise Labé. C'est à elle qu'elle dédie ses ouvrages. Cette jeune fille, que nulle critique malveillante n'a effleurée, dont le père était général des finances du Piémont et seigneur de Nyons en Dauphiné, dont le frère était gentilhomme de la maison du roi, eût-elle fréquenté Louise Labé, si celle-ci eût été une courtisane, ou simplement une femme décriée ?

3. « Son cabinet était copieusement garni, dit Antoine du Verdier, de bons livres latins et vulgaires, italiens et espagnols. »

4. *Odes*, t. II, p. p. 222-226.

Digitized by Google

littéraires de Louise. Il cherchait, autant qu'il était en lui, à se rendre digne d'elle. Quant aux jeunes poètes qui étaient reçus dans le cabinet de la belle Cordière, le goût des doctes entretiens n'était probablement pas le seul qui les attirât vers elle. Plusieurs d'entre eux ne craignaient pas d'exprimer leur admiration passionnée, dans les vers qu'ils lui offraient. Il serait peu vraisemblable, dans un siècle où la galanterie était le caractère dominant de la vie mondaine et littéraire, qu'une femme, belle comme était Louise Labé, n'eût point inspiré de l'amour. Mais elle savait modérer et régler les transports de ses admirateurs. Sans affectation de dédain ou d'indifférence, sans étalage de courroux, sans coquetterie ni pruderie, elle retenait autour d'elle tous ces soupirants qui finissaient par ne plus songer dans sa compagnie qu'au doux commerce des muses.

Nous pouvons encore invoquer un autre témoignage en faveur de Louise Labé, celui de son mari. Ennemond Perrin a toujours montré pour sa femme une très vive tendresse qui ne s'est point démentie jusqu'à l'heure de la mort; par testament, il l'a reconnue sa légataire universelle. Si Louise eût été la courtisane que Claude Rubys voue au mépris, Ennemond Perrin lui eût-il toujours conservé son estime et son affection ? Personne n'a jamais dit qu'il y eût la moindre mésintelligence entre eux. Il assistait volontiers aux doctes entretiens de sa femme avec les poètes et les savants de l'époque; il lisait, le premier, les vers passionnés qu'elle composait, et c'était avec son consentement qu'ils étaient publiés ; il savait bien que ce n'étaient que jeux d'imagination. On objectera sans doute que c'était une nature grossière, un de ces maris qui n'ont d'autre volonté que celle de leurs femmes. Nous avons essayé de prouver, au contraire, qu'il était instruit, délicat, et qu'il avait les goûts élevés. Mais alors, dira-t-on, Louise Labé n'a jamais aimé. Sans doute, l'amant rêvé ne fut pas Perrin : elle

Digitized by Google

l'estimait, le vénérait peut-être, mais il n'avait point cet attrait irrésistible qui n'appartient qu'à la jeunesse ou à la gloire. Peut-être s'est-elle souvenue, dans la maison du bon Cordier, de quelque jeune chevalier du siège de Perpignan. Peut-être ses élégies désespérées et ses sonnets passionnés étaient-ils adressés à celui qu'elle n'avait jamais plus revu, mais à qui son cœur restait fidèle. On a dit (1), — et rien ne paraît plus vraisemblable, — que le chevalier du siège de Perpignan n'était autre que le roi lui-même, Dauphin en 1542. On s'expliquerait alors qu'aucun des « gentils » poètes de son cercle lyonnais n'eût pu de nouveau reprendre un cœur qu'un autre possédait tout entier. Rien ne prouve que cet amant mystérieux ait été Magny, comme le suppose Blanchemain. Nous serions plutôt porté à croire que c'était Henri de France (2).

Interrogeons maintenant Louise Labé elle-même ; ses œuvres nous renseigneront peut-être mieux que les témoignages si contradictoires dont elle est l'objet. Nous y voyons non seulement le poète qui a su le mieux au seizième siècle allier l'érudition à l'originalité, mais une femme d'une intelligence supérieure, d'une indépendance de caractère soutenue par le plus rare courage.

1. *Œuvres de Louise Labé*, éd. Blanchemain, Notice.
2. *Œuvres de Louise Labé*, éd. Blanchemain ;

Élégie III : Sur mon verd aage en ses laqs il me prit,
Je n'avois vù encore seize hivers,
Lorsque j'entray en ces ennuis divers ;
Et jà voici le treizieme esté
Que mon cœur fut par Amour arresté.

Pourquoi ne pas supposer que ce fut la première et la seule fois ? Est-il si invraisemblable que le cœur reste fidèle à un premier amour ? Ennemond Perrin n'avait pas à demander compte à sa femme de ses impressions de jeunesse, presque d'enfance. Qui sait même si elle ne les a pas confiées à cet honnête homme ? Cela expliquerait même qu'elle se fût étendue avec tant

Digitized by Google

Ces œuvres tiennent du reste en quelques pages : une épître dédicatoire en prose à Clémence de Bourges, sa noble amie, une comédie amoureuse en prose, divisée en cinq parties et intitulée *Débat de folie et d'amour*, trois élégies et vingt-quatre sonnets : c'est tout ce qui nous reste d'elle. L'épître dédicatoire à Clémence de Bourges et les trois élégies qui ouvrent le volume peuvent servir à l'étude de sa vie : nous n'avons pas à nous occuper de son talent qui se révèle surtout dans le *Débat de folie et d'amour*, modèle achevé de finesse et d'observation, écrit dans une langue imagée, un peu mignarde çà et là peut-être, défaut de l'époque, mais ferme et nette dans l'ensemble — ce qui la distingue de celle de ses contemporains, — et dans ces sonnets qui sont autant de chapitres suivis du même livre, dont le sujet est perpétuellement l'amour. C'est l'amour avec ses rêves et ses troubles, ses joies et ses dépits.

de complaisance sur ces peintures amoureuses qui étaient sans danger, puisque le passé ne pouvait renaître.

Dans les écrits de divers poètes à sa louange, on lit (pièce intitulée : Des louenges de dame Louise Labé, Lionnoize, la dernière du recueil, strophe 13) :

A l'entrée on voyait d'herbes
Et de thin ver florissant
Les lis et croissants superbes
De notre prince puissant ;
Et tout autour de la plante
De petits ramelets verts
De marjoleine flairante
Estaient plantés ces six vers :

DU TRES NOBLE ROY DE FRANCE
LE CROISSANT NEUVE ACCROISSANCE
DE JOUR EN JOUR REPRENDRA
JUSQUES A TANT QUE SES CORNES
JOINTES SANS AUCUNES BORNES
EN UN PLEIN ROND IL RENDRA.

N'était-ce qu'un hommage de sujette à son roi ? Pourquoi cette attention ? Peut-être faut-il y voir un souvenir que Louise Labé consacrait à une passion éteinte ? Certes, ces vers sont bien médiocres ; nous jugeons seulement l'intention qui les a dictés.

Digitized by Google

L'épître dédicatoire à Clémence de Bourges et la troisième élégie, qui est une véritable autobiographie, sont surtout intéressantes. Dans la première de ces deux pièces, Louise Labé revendique, avec une sorte de fierté, le droit pour la femme d'être l'égale de l'homme. Elle prie « les vertueuses dames d'eslever un peu leurs esprits par-dessus leurs quenoilles et fuseaus. » C'est aller peut-être un peu loin ; elle semble oublier que pour deux ou trois femmes supérieures, qui pourraient se distinguer même entre les hommes les plus célèbres, les autres perdraient, si elles essayaient d'imiter ces rares modèles, dans une recherche aussi pénible, le meilleur d'elle-même, c'est-à-dire la grâce. On s'explique cependant cette noble ambition ; le seizième siècle était l'époque de toutes les audaces, de toutes les hardiesses, et quelle cause plus séduisante pour une femme que de plaider l'indépendance de son sexe et de réclamer l'égalité des droits !

L'érudition, les lettres, la poésie surtout, étaient, dans la ferveur de la Renaissance, le plus glorieux et le plus noble emploi des facultés de l'esprit. Louise Labé voulut montrer que dans ces luttes de l'intelligence une femme pouvait rivaliser avec les hommes, les surpasser même. Elle considérait comme un devoir pour chacun de montrer sans distinction de sexe ce qu'il était capable de faire. C'est bien pour elle, quoiqu'elle s'adresse à Clémence de Bourges, qu'elle écrivait cette profession de foi littéraire : « Si quelcune parvient en tel « degré pouvoir mettre ses concepcions par escrit, [elle doit] « le faire songneusement et non dedaigner la gloire. » Un peu plus loin, dans la même dédicace, elle donne une haute idée de son caractère, et il est difficile d'admettre que le cœur soit corrompu, quand l'esprit est d'une trempe si ferme. « S'il y ha quelque chose recommandable apres la gloire et l'*honneur*, le plaisir que l'estude des lettres ha accoutumé donner nous y doit chacune inciter : qui est autre que les autres recreations,

Digitized by Google

desquelles quand on en ha pris tant que l'on en veut, on ne se peut vanter d'autre chose que d'avoir passé le tems. Mais celle de l'estude laisse un contentement de soy qui nous demeure plus longuement. Car le passé nous resjouit, et sert plus que le present. Mais les plaisirs des sentimens se perdent incontinent, et ne reviennent jamais, et en est quelquefois la memoire autant facheuse comme les actes ont esté delectables. » Louise Labé voulait donc, elle le dit elle-même, s'élever au-dessus de son sexe, cultiver les lettres, en goûter les plaisirs élevés. Dans les lettres, c'est la poésie qu'elle prisait le plus haut, et dans la poésie, ce qui lui paraissait le plus digne d'être chanté, c'était l'amour. Or chanter l'amour, ce n'est pas chanter seulement ses propres passions. Une âme ardente devine ce qu'elle n'a pas éprouvé elle-même. Ce fut le cas de Louise Labé.

C'est aux « dames Lionnaises » qu'elle dédie sa troisième élégie. Comme dans les deux premières, elle y traite le même sujet. Pour rendre sa pièce plus intéressante, elle parle en son nom, elle fait ses confidences; mais ces confidences n'ont rien que de très naturel, de très simple. N'était la fin de la pièce, qui est plus passionnée, cette élégie pourrait paraître un véritable jeu d'esprit, où la netteté et la fraîcheur de la langue le disputent à la grâce et à la « gentillesse » de la pensée. Après le *moi* de La Fontaine, il n'en est peut-être pas de plus aimable que celui de Louise Labé.

> Mais, si en moy rien y ha d'imparfait,
> Qu'on blame Amour : c'est lui seul qui l'a fait (1).

Elle raconte sa vie d'abord aventureuse et guerrière. Amour est jaloux de Mars; il gourmande Louise Labé enrôlée sous la bannière du dieu des combats :

1. *Œuvres de Louise Labé*, Ed. Blanchemain, p. 105.

Digitized by Google

Tout eschauffé d'ire,
Hors de sa trousse une sagette il tire,
Et, decochant de son extreme force,
Droit la tira contre ma tendre escorce (1).

Cette blessure est la seule que Louise reçut au siège de Perpignan : depuis treize ans, la blessure ne s'est point fermée. Et le feu de l'amour, qui pour les autres s'éteint, ne cesse de la brûler, métaphore de poète plutôt qu'aveu de femme ; passion de tête, non de cœur ! C'est une nécessité du genre. C'est aussi le thème éternel qu'ont repris et reprendront avec plus ou moins de bonheur tous les poètes qui ont chanté ou chanteront l'amour.

Telle est l'opinion à laquelle nous conduit l'étude de la vie et du caractère de Louise Labé. Nous ne présentons pas cette femme célèbre comme le modèle de toutes les vertus de son sexe, comme une matrone sévère, dont la vie se serait écoulée, au foyer domestique, calme et sans incidents. Nous voyons en elle une femme d'humeur indépendante, amie des lettres et des poètes, poète elle-même, qui a excité, — il ne pouvait en être autrement, — une foule d'hommages d'une galanterie souvent très vive, qui s'est plu à grouper autour d'elle tous ceux qui cultivaient la poésie amoureuse, et qui a prétendu avec succès briller parmi eux et se faire un nom dans l'histoire littéraire, à côté du leur.

Olivier de Magny a-t-il été son amant? Il n'est pas douteux qu'il ne l'ait aimée et n'ait cherché à la séduire par ses hommages, et en appelant à son aide toutes les ressources de son esprit. Mais nous ne croyons pas que ses vœux aient jamais été exaucés.

Selon M. Blanchemain, Olivier de Magny, secrétaire de Jean d'Avanson, ambassadeur de France auprès du Pape, aurait été présenté à Louise Labé, lors de son passage à Lyon, où son

1. *Œuvres* de *Louise Labé*, Ed. Blanchemain, p. 106.



Digitized by Google

maître s'arrêta quelques jours (1550) (1). *Ut vidit, ut periit.* Le poète, déjà célèbre, lui aurait inspiré une violente passion. Ainsi Louise Labé serait, d'après M. Blanchemain, une provinciale d'enthousiasme facile, s'éprenant au plus tôt d'un bel esprit parisien, une sorte de Madelon ou de Cathos. Il nous paraît beaucoup plus probable que Magny se montra très modeste d'abord, en entrant dans ce cabinet littéraire dont la réputation avait franchi le Rhône, qu'il s'enhardit peu à peu et qu'enfin il finit par séduire l'esprit de la belle Lyonnaise. Mais il n'a pas eu le temps de gagner son cœur. Les devoirs de sa charge l'obligèrent bientôt à quitter Lyon pour se rendre à Rome. Au moment d'un départ si prompt, Louise Labé a peut-être témoigné quelque émotion, laissé échapper quelque parole de regret. A vingt-quatre ans, — c'était l'âge de Magny, — on interprète volontiers les moindres paroles d'une femme selon les secrets désirs de son cœur. Il s'éloigna donc amoureux de Louise et se croyant aimé. Peut-être Louise Labé pensa-t-elle quelque temps au jeune poète dont le talent l'avait charmé. Puis les réunions littéraires continuèrent, comme par le passé, sans que l'absence de Magny fût seulement remarquée par les hôtes habituels d'Ennemond Perrin et regrettée plus que de raison par Louise elle-même. C'était un incident de sa vie rapide et vite oublié : que de poètes comme Magny n'avaient fait que passer près d'elle, et qu'elle n'avait eu ni le temps ni le désir d'aimer !

A son retour d'Italie, Magny repassa par Lyon. Il fut étonné que Louise Labé ne témoignât pas une grande joie de le revoir. Si Louise ne l'aimait pas, pensa-t-il, c'est qu'elle en aimait un autre. Elle était jeune encore, mariée à un vieux mari qui, ne faisant point de vers, ne pouvait avoir de l'esprit : nombre de

1. Tout cela est admissible, sauf la date. Magny n'a pu passer par Lyon qu'en 1553. (Voy. plus haut, ch. III.)

Digitized by Google

poètes lui adressaient des vœux ; tous l'aimaient, l'un d'entre eux devait être le préféré. Magny résolut de se venger, et il se vengea. Sa seule excuse c'est que, se trompant sur les intentions de Louise Labé, lors de son départ de Lyon, après leur première entrevue, il avait cru que c'était l'homme qu'elle regrettait en lui, tandis qu'elle n'avait vu en lui que le poète.

A vrai dire, ces deux natures poétiques se ressemblaient beaucoup. Mais il ne faudrait pas pousser trop loin le parallèle et en tirer des conclusions trop absolues.

« Si l'on étudie parallèlement leurs œuvres, dit M. Blanchemain, on y respire le même souffle : les pensées et les expressions alternent comme l'écho d'un mutuel amour. » La première partie de cette observation pourrait s'appliquer à tous les poètes qui, à l'exemple de Ronsard, ont chanté l'amour. Travaillant sur le même thème, d'après les mêmes modèles, poursuivant un même idéal, un même souffle les anime, et Baïf ou Belleau, aussi bien que Louise Labé, ont rencontré des accents que Magny, lui aussi, a connus. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les deux poètes aient obéi dans leurs vers à une inspiration commune. Ils avaient vécu quelque temps ensemble, dans une sorte d'intimité de l'esprit, partagé peut-être les mêmes travaux, avec d'autant plus d'ardeur que les jours de leur collaboration étaient comptés. Il paraît assez naturel que, quoique séparés, ils aient retrouvé les mêmes expressions, comme s'ils se répondaient à distance. Mais est-ce une raison pour établir entre eux une sorte de chaîne amoureuse ? Le même tour d'esprit, la pratique des mêmes sujets, la lecture des mêmes modèles anciens et modernes, suffiraient pour provoquer des réminiscences analogues et une expression assez identique des mêmes sentiments. Qu'importe enfin que dans les poésies de Magny et de Louise Labé il y ait des pièces qui semblent être des billets échangés ? Que de poètes qui pourtant ne se sont jamais

Digitized by Google

connus, dont les poésies pourraient offrir comme le développement parallèle et alterné du même roman! Pourquoi ne pas admettre que, durant le séjour de Magny à Lyon, Louise Labé et lui ont traité un même sujet, dans lequel ils convenaient de se répondre l'un à l'autre, Magny voyant dans ce jeu d'imagination le commencement d'un roman, Louise Labé un simple exercice poétique? Ne trouvons-nous pas dans les divers recueils de Magny plusieurs pièces où il imite de près tel ou tel poète contemporain, où il lui répond même et semble lui donner la réplique? Il n'est pas jusqu'au « rubys » de la pièce à Ennemond Perrin, — le mot est répété à satiété, — où M. Blanchemain voit une allusion transparente, — qui ne nous paraisse très naturel et très facile à expliquer. L'allusion est faite à Claude Rubys, dit M. Blanchemain, l'historien cruel de Louise Labé, dont il a été question plus haut, et qui aurait changé son amour en haine, quand, à la publication de cette ode de Magny, il aurait appris qu'il n'était venu que le second dans le cœur trop complaisant de la Belle Cordière. Pour nous, « rubys » est un de ces mots si souvent employés par les poètes pour louer les lèvres roses de leurs maîtresses. Ce n'est point par amour, c'est par dépit, que Magny répète ce mot. Mais l'ironie cruelle n'emprunte-t-elle pas souvent le même langage que l'adoration (1)?

Ainsi la vie de Louise Labé, celle d'Olivier de Magny,

1. Voici les vers de l'ode « à Aymon Perrin » où le mot « rubis » est souvent prononcé :

Et qui vois si souvent encor,
Entre ces perles et cet or,
Un *rubis* qui luyt en sa bouche,
Pour adoucir le plus farouche,
Mais un *rubiz* qui sçait trop bien
La rendre à soy sans estre sien.

Ce n'est des *rubiz* qu'un marchant
Avare aux Indes va cerchant,

Digitized by Google

l'examen de leurs relations, l'étude de leur talent, nous amènent à cette conclusion aussi évidente et aussi certaine pour nous que peut l'être le résultat d'une série d'hypothèses : Olivier de Magny a aimé Louise Labé, mais il n'a pas été payé de retour, ou, du moins, il n'a reçu d'elle que des faveurs purement platoniques (1).

Mais un *rubiz* qu'elle decore
Pour que le *rubiz* ne l'honnore,
Fuyant ingrat à sa beauté,
Les apastz de sa privaulté.

Il est assez difficile d'expliquer comment ces deux vers

Un rubys qui luyt en sa bouche,
Pour adoucir le plus farouche,

peuvent renfermer une allusion à Claude Rubys.

1. Voy. particulièrement, deuxième partie, ch. IV, les *Souspirs*.

Digitized by Google

Digitized by Google

# DEUXIÈME PARTIE

# LES ŒUVRES DE MAGNY

## CHAPITRE I

PREMIÈRES POÉSIES. — L'HYMNE SUR LA NAISSANCE DE MARGUERITE DE FRANCE. — ODES A LE SENEUX ET A DENIS DURAND. — *Fantasia*. — ODE A PIERRE ROBERT ET MARTIN LAVEINE. — LES SONNETS A MARIE DE LAUNAY. — SONNET A CLAUDE ROBERT. — ODE A FRANÇOIS REVERGAT. — MIGNARDISE *aux nymphes de Heuze*. — LE SONNET CHRÉTIEN. — JEAN DE LA PÉRUSE ET DENIZOT RECOMMANDENT MAGNY A LA POSTÉRITÉ. — SONNET A VERNASSAL. — CONCLUSION.

La première œuvre d'Olivier de Magny, publiée en 1553, fut l'*hymne sur la naissance de Madame Marguerite de France*, fille de Henri II (1). Ce n'était point, à proprement parler, sa pièce d'essai. Il avait déjà une certaine réputation parmi les amis de Ronsard, et il avait communiqué sans doute en manuscrit quelques pièces de vers à ces connaisseurs,

> . . . . . de qui la gloire arrive,
> Bruiant leurs noms de l'une à l'autre rive (2).

1. Voy. *Dernières poésies*, p. p. 3-17.
2. Sonnet au Roi, *Dernières poésies*, p. 3.

Digitized by Google

Mais il n'avait pas encore été imprimé. La naissance de Marguerite de France, fille de Henri II, lui fournit l'occasion de faire ses véritables débuts. Il eut le premier l'idée de célébrer cet heureux événement (1). Certes, en publiant cet hymne, il espérait attirer sur lui les bienfaits de la cour, mais son principal but était d'entrer par un coup d'éclat dans cette jeune armée pleine d'espérance et de courage commandée par Ronsard, et d'y prendre rang, au-dessous du chef, mais aussi près de lui que possible.

N'était l'abus de la mythologie dont les souvenirs encombrants arrêtent le mouvement de la pièce, cet hymne ne manquerait point de valeur. Il est bien composé ; le développement se suit avec trop de complaisance peut-être, mais avec logique ; on ne perd point le fil de la pensée. Toutefois, on sent que chez le poète la rhétorique a plus de place que l'inspiration ; il n'est encore qu'un disciple intelligent des anciens et « des habiles d'entre les modernes ». Trop préoccupé d'imiter son premier protecteur Salel, son maître et son modèle Ronsard, Virgile, Homère, qu'il avait lus et relus, il ne sait point encore être lui-même, se dégager de l'érudition sous laquelle sa pensée, assez nette en elle-même, est écrasée, et surtout éviter ce jargon mythologique renouvelé de Properce, si fort à la mode, du reste, dans l'école de Ronsard. Il faut attendre les *Souspirs* pour trouver chez Magny l'originalité, l'observation railleuse, fine, spirituelle, et les *Sonnets pour l'institution du Prince* (2), où il s'élève parfois jusqu'aux hauteurs de la philosophie et de la morale qu'on aurait pu croire inaccessibles à l'aimable et gracieux poète des *Amours* et des *Gayetez*.

1. Et toi Princesse, œillade mes escris,
Qui le premier ai de dire entrepris
Le saint honneur que tu faiz à nos Gaules.

2. Voy. première partie, ch. IV, p. p. 102-107.

Digitized by Google

Dans les deux premières strophes, il pose son sujet. Il rappelle qu'il a déjà « trassé des vers » ; mais c'est aujourd'hui surtout, dit-il, qu'il faut « galopper à l'immortalité » et qu'il convient que la grandeur de son roi reçoive « conoissance » de lui. Après avoir invoqué la protection « d'Apollon Grynien », il nous transporte, selon l'habitude des poètes du temps, tous païens en leurs vers, en plein Olympe, au pied du trône de Jupiter. Les dieux, sur l'ordre de leur père, sont assemblés : celui-ci prend la parole ; il fait l'éloge de François Ier

qui redora la France,
La netoiant de l'ingrate ignorance (1),

de Henri, puis il prédit la prochaine naissance d'une fille de ce grand prince. Il appartient à chacun des dieux d'offrir à la jeune princesse un présent digne de son origine. Le cadeau fait par Jupiter est vraiment royal et divin. Il lui donnera la grâce majestueuse de son aïeul, la sévère beauté de sa mère,

L'autre Junon qui commande aux François (2).

il la fera aussi savante que sa tante Marguerite, la sœur de Henri II, la protectrice déclarée des poètes de la Pléiade, celle qui avait hérité du renom de Marguerite de Navarre. Jupiter ne connaît ni borne ni mesure dans ses dons. Magny, qui veut à tout prix plaire au roi et à ceux qui l'entourent, continue le développement : tous les membres de la famille royale, sans exception, contribuent à rendre parfaite l'enfant qui vient de naître.

Je veus encor qu'à son Frere elle semble
D'esprit et de meurs, et de grâces ensemble,
Mais par sus tout, de clemence et douceur,
Je veus aussi qu'elle semble à sa seur (3)...

1. *Dernières poésies*, p. 5.
2. *Id.*, p. 7.
3. *Ibid.*

Digitized by Google

Et l'éloge du roi revient pour couronner dignement le discours de Jupiter. On aurait pu craindre, étant données les habitudes de Magny, qu'il ne fît parler assez longuement, chacun à son tour, les onze dieux qui restaient : mais il a eu assez de goût pour indiquer seulement la part qu'ils prennent à constituer la dot de « la Nymfe royale ». Du ciel Magny nous ramène sur la terre, dans la chambre même où la reine implore « le secours de Lucine ». Sur terre son style, un peu trop olympien tout à l'heure, reprend une allure plus naturelle.

Et ja voici son torment absanté,
L'aise reprins, et l'enfant enfanté (1).

Son appel aux « belles nymphes de Seine » est tout gracieux :

En cet endroit, belles nymphes de Seine
Qui frizottés sur son pavé d'areine,
Ou sur l'esmail de ses bors verdissans,
Les ornemens de vos chefs blondissans,
S'il est ainsi que voz beautés je prise
Aplaudissés l'heur de mon entreprise (2)...

Il nous montre la jeune princesse dans son berceau ; les plus grands seigneurs admirent sa beauté ; tout le Palais est dans la joie ; les fanfares éclatent. On s'apprête à fêter sa venue dans le monde. Nul détail n'est oublié, et en voici un charmant pour lequel on donnerait tout un développement mythologique :

Quels ornemens fait ta mere agenser?
Quels apareils de pompeuse dorure
Pour affubler ta doillette charnure (3).

1. *Dernières poesies*, p. 9.
2. *Ibid.*
3. *Id.*, p. 11.

Digitized by Google

Magny convoque la France entière à cette fête : seigneurs, peuple, poètes. La liste qu'il donne, à la fin de l'hymne, des écrivains célèbres en 1553 est très curieuse ; il invite à chanter « la perlette blonde » (1) Salel, qui vivait encore, mais se mourait, Lancelot de Carle, honoré comme Salel, parce qu'il était traducteur d'Homère (2), Ronsard, du Bellay, Baïf, Muret, Jodelle, Dorat, Belleau, Denizot (3), des Autelz (4), Pontus de Tyard. Puis viennent les poètes moins distingués, Gruget, Maumont, Paschal, Colet, de Mesme, Le Coq, Capel, Morel (5), Hamelin (6), de la Péruse, Nantiac, Lomenye, Navière, Castai-

1. *Dernières poésies*, p. 4.

2. Voy. Sonnet à de Carle, *Dernières poésies*, p. 15.

Aussi d'un vol hautement tournoiant,
Loin devant toi l'ignorance fuyant,
Tu pars des bors de ta sainte Gironde.

3. Nicolas Denizot, surnommé le comte Alsinois, poete et dessinateur, né au Mans (1515), mort à Paris en 1559. (Voy. *Hist. litt. du Maine*, par Hauréau, t. III, p. p. 177 et sq.)

Denizot, dans son sonnet au pays du Quercy en faveur de Marot, de Salel, de Magny, de Vernassal, sonnet publié dans les *Dernières poésies*, p. 62, ne craint pas de dire :

Si quelquefois je t'ai veu lamenter
Pour ton Marot, le premier de son age :
O qu'à bon droit tu dois bien d'avantage
Pour ton Salel ore te tourmenter !

Son excuse, c'est qu'il appartenait à l'école des érudits, à celle de Ronsard.

4. Gulllaume des Autelz, poète charolais (1529-1580), cousin de Pontus de Tyard, réconcilia les deux poètes rivaux, Ronsard et Saint-Gelays.

5. Gruget, mort en 1560, édita l'*Heptaméron*. — Maumont, né en Limousin, traducteur connu de nombreux ouvrages grecs et latins, principal du collège Saint-Michel, à Paris, fondé en 1530. — Colet, né en Champagne, traducteur du IX^e livre des *Amadis*. — De Mesme professa à l'âge de seize ans la jurisprudence à Toulouse avec éclat, et en 1556, à l'âge de vingt-cinq ans, fut général dans les États de Sienne. — Capel, ami de Ronsard, secrétaire du roi, né vers 1540. — Rien sur Le Coq. — Morel, ami intime de du Bellay, appartenait à la célèbre famille des Morel, imprimeurs habiles et eruuits.

6. Hamelin était raducteur de *Tite-Live*.

Digitized by Google

gne, Vernassal (1). A tous, aux premiers comme aux seconds, il dit de laisser « toute œuvre desseinée (2) » et de « perpetuer cette nativité (3). » Le moment est venu pour les poètes de reprendre à la cour le rang qu'ils y occupaient sous François Ier, aux côtés de sa sœur Marguerite, et d'où les ont fait déchoir l'indifférence et même l'hostilité des conseillers du nouveau roi. Certes, Magny ne dit pas cela en toutes lettres : sa hardiesse eût été téméraire ; mais c'est bien le sentiment qu'il exprime avec discrétion :

> Assembles-vous, nouveaux cynes de France,
> Et de vos vers foudroians l'ignorance
> Perpetuez cette nativité (5).

Cet appel aux poètes de la Brigade est peut-être ce qu'il y a de plus curieux dans l'hymne. Le nom de Saint-Gelays, le rival et l'ennemi de Ronsard en même temps que le continuateur de Marot, n'y est point prononcé. Le jeune poète ne recommande au roi que les membres de la nouvelle école ; il prie indirectement Henri II d'encourager et d'exciter par des bienfaits de jeunes et brillants talents. Ce manifeste d'un nouveau genre ne dut point déplaire à Ronsard. Du jour où l'hymne parut, si Henri II ne daigna point jeter les yeux sur l'auteur. Magny compta parmi les disciples aimés du Vendômois : c'était bien une compensation. Il préparait ainsi le succès des *Amours*.

Malgré ses deux cent quatre-vingt-douze vers, l'*Hymne sur la naissance* ne pouvait fournir la matière d'un « juste » volume.

1. Tous ces poètes sont absolument inconnus : ils devaient aux côtés de Magny, suivre les leçons de Dorat et admirer Ronsard. Navières était avocat et poète, et Castaigne était né à Bordeaux ; Vernassal était de Cahors, comme Magny.

2. *Dernières poésies*, p. 13.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

Digitized by Google

Le libraire de Magny, Arnoul l'Angelier, qui était aussi son ami, obtint donc avec assez de difficulté du poète d'autres pièces inédites pour combler le vide. Dans un *Avertissement au Lecteur*, l'Angelier déclare que l'importun, s'il y en a un, c'est lui; que, quant à Magny, en laissant publier ses vers, il n'a cédé qu'à l'amitié (1). Ces vers inédits méritent-ils que le lecteur accuse le libraire d'importunité? C'est ce que nous allons examiner.

L'ode à Gabriel le Seneux (2) est très intéressante; c'est elle qui ouvre la seconde partie « du livret », pour parler comme L'Angelier. Un ennemi de Magny, dont nous n'avons pu découvrir le nom, mais qui était sans aucun doute un poète lui aussi, peut-être un disciple de l'école rivale, un partisan de Saint-Gelays, le poursuit de ses calomnies. Magny les dédaigne, et, pour le prouver, il demande à son ami le Seneux, joueur de luth, de venir avec lui à l'ombre, sous le frais d'une matinée (3), « animer une chanson douce »,

Si bien (dit-il) que les chams et les bois
Soient raviz du son de ma vois,
Et des dous fredons de ton pouce (4).

Ils iront tout deux oublier leurs ennuis « aux rayons de la saison neuve ».

Or'donc que l'aurore
Tapisse et colore
Les chams étendus,
Et que Philomene
Dolente, ramene
Ses cris épandus...

1. *Dernières poésies*, p. p. 17 et 18. Nous ne sommes point dupe de la modestie de Magny. Les importunités des libraires à l'égard des auteurs qu'ils éditent ont été de tout temps fort à la mode.

2. *Dernières poésies*, p. p. 19-23.

*Dernières poésies*, p. 19.

4. *Ibid.*, p. 21.

Digitized by Google

Ores que les rozes
A demy decloses
Nous montrent leur teint,
Or que le rivaige,
Or que le boucaige
De rechef est peint...
Ces amours ardantes,
Ces peines mordantes,
Et ces durs ennuys
Plongeon dans le verre,
Puis couron grand erre
Voir les premiers fruicts (1).

Ces vers ne sont-ils point charmants, frais comme de premiers fruits ? Nous trouvons aussi dans cette ode un éloge délicat de Lancelot de Carle, dont Magny était l'obligé, et surtout de Ronsard, « le Pindare Vendômois »,

Qui rien que celeste ne sonne (2).

Le mouvement en est très vif, avec une gaieté bruyante, mais qui reste de bon goût. Si les deux amis, dans leur petit coin de la nature en fleurs, devront apporter leur luth, du vin. car, dit Magny avec esprit,

Les vins, et les Dames
Alument nos flames
D'un presque apareil
Et font que l'œil trouble
Void d'un regard trouble
Doubler le soleil (3),

1. *Dernières poésies*, p. p. 20-21.

2. *Id.*, p. 21.

3. *Id.*, p. 23. — La rime de *trouble* adj. avec *trouble* verbe est mauvaise. On ne rencontre pas dans Magny beaucoup de rimes défectueuses. — Cette ode à Gabriel le Seneux a été retranscrite presque intégralement, dans le second livre des *Odes*, avec ce titre : *De la venue du printemps*, à *Olivier le Crec* (I. p. p. 140-144). Lorsqu'il composa les *Odes*, Magny était au comble de ses vœux. Attaché à la maison de d'Avanson, dont il était le familier, sa nature paresseuse avait repris le dessus ; il n'avait qu'à se laisser vivre. Aussi s'empruntait-il souvent à lui-même des pièces déjà publiées, en introduisant des modifications sans importance.

Digitized by Google

ils n'oublieront pas, pour cela, les doctes vers de Ronsard, comparé cette fois à Terpandre, de Pontus de Thyard,

Qui fauche au vulgaire
L'herbe sous le pié (1),

la traduction de l'*Iliade*, le poème de *la Chasse*, les vers à *Corinne* de Salel, l'*Olive* de du Bellay et la *Méline* de Baïf.

L'ode qui suit, dédiée à Denis Durand (2), se retrouve dans le second livre des *Odes*, adressée à Jacques Guyon (3). C'était assez l'habitude des poètes au seizième siècle de faire servir à plusieurs fins la même pièce, quand les situations étaient semblables. En comparant l'ode à Denis Durand avec celle qui est dans le second livre des *Odes*, nous relevons d'abord des différences d'orthographe. L'orthographe de 1553 est souvent même plus rationnelle que celle de 1559. Sauf la suppression de deux strophes, et une toute nouvelle, la dernière,

J'ay les Odes du Calabrois,
J'ay les amours du Sulmonois
Et les doux baisers de Catulle,
J'ay encore de Galle les vers,
Et les traictz divins et divers.
De Jan Second et de Marulle.
Sus doncques allons
Et entremeslons
Le profit à l'ayse,
Par ces passetems
Se trompe le temps
Et l'ennuy s'apaise,

sauf encore le changement de *Simonide* en *mesdisant*, de *Nimphes mignardes* en *Nymphes montagnardes*, de *monstrent les traces* en *guident nos traces*, et le changement, pour le fond, de la personne injuriée par l'ennemi inconnu, qui était dans la première

1. *Dernières poésies*, p, 23.
2. *Id.*, p. p. 24-26.
3. Voy. *Odes*, II, p. p. 77-79.

Digitized by Google

ode le poète lui-même et qui, dans la seconde, est « sa dame », les deux pièces sont identiques.

La première version de cette ode, même pour certaines expressions, nous paraît être supérieure à la seconde.

Et m'a fait decrocher ma lire
Pour dessus fredonner et dire
Ces vers compaignons du plaisir (1),

ne vaut-il pas mieux que

Pour dessus ses cordes elire (2),

et

et me paie
D'une autre bienveillance vraie (3)

que

D'une bienveillance aussi vraie (4)

qui semble plus prosaïque (5)?

Le ton, le rythme et le mouvement de la pièce intitulée *Fantasia* satisferaient les juges les plus sévères. Pleine de verve et de fraîcheur, alerte et facile, on n'y sent nulle gène; c'est « un aimable ruisselet », pour parler comme le poète, qui coule sans rencontrer d'obstacle entre deux rives fleuries. Magny y chante la jeunesse et l'amour, le printemps et la bonne chère :

Puis que l'age nous presse
De chasser la destresse,
Qui court sur nos ébats
D'un grave pas,
Et la saison des quatre
La plus propre à s'esbatre

1. Voy. *Dernières poésies*, p. 24.
2. Voy. *Odes*, p. II, 77.
3. Voy. *Dernières poésies*, p. 25.
4. Voy. *Odes*, II, p. 78.
5. Nous n'analysons pas toutes les pièces de ce recueil; nous nous bornons à celles qui offrent un réel intérêt.

Digitized by Google

S'en vient noz cœurs saisir
D'un dous plaisir,
Puis que la table ouverte
De metz rares couverte
N'atend sur ses treteaux
Que noz couteaux,
Et que l'heure fuiarde
De sa chanson bruiarde
Nous semond par compas
Au gay repas :
Pourquoy bande celeste
Ce bon heur manifeste
Dedaignon nous ainsi
D'un fol soucy?
Pourquoy d'un train folatre
Ne couron nous ebatre
Terrassant bravement
Tout le tourment (1)?

Ceux qui font partie de la bande céleste, ce sont Castaigne, Ronsard,

Et le divin Jodelle
Qui hautain renouvelle
Les tragiques regrets
Des braves Grecs (2),

ce sont Baïf, Muret; c'est Denizot appelé encore le comte Alsinoïs, et même simplement le comte,

Qui la fiere mort domte
De ses tableaus divers
Et de ses vers (3);

c'est Belleau, dont Magny, en deux mots de poète, caractérise le talent,

1. *Dernières poésies*, p. p. 30-31.
2. On prononçait *regré* et *gré*.
3. *Dernières poésies*, p. 32.



Digitized by Google

Et Belleau qui s'en vole
Sur sa grave parole,
Du bourbier de ces lieus
Entre les Dieus (1),

ce sont encore Paschal et Gruget.

La fin de la pièce, sorte d'invocation à Bacchus, ne manque ni de mouvement ni de chaleur :

lach, le poil me dresse,
Je voi en cette presse,
De pampre environné
Le deux fois né.
Par ne say quel mistere
Sa presence m'altere,
Me trouble, m'asservit,
Et me ravit.
Sous sa lance vineuse,
D'une course poudreuse
Je suis inconstamment
Son mouvement (2).

Quant à l'ode *Aux seigneurs Pierre Robertet et Martin Laveine* (3), elle nous embarrasse quelque peu; nous ne savons trop à quel événement de la vie du poète elle fait allusion. Magny y parle de départ, et fait ses adieux à sa « déesse » Marie de Launé ou Launay qui, croyons-nous, fut une de ses nombreuses maîtresses idéales (4). L'ode parut en 1553, mais à une époque où, Salel venant à peine de mourir, Magny n'était pas encore secrétaire de Jean d'Avanson. Il ne peut donc s'agir du voyage de Rome (4). Peut-être, lorsqu'il faisait partie de la maison du duc d'Enghien, fut-il chargé par le prince, avec

1. *Dernières poésies*, p. 32.
2. *Id.*, p. 33.
3. *Id.*, p. 34.
4. Voy. deuxième partie, chap. II.
5. Voy. première partie, ch. III.

Digitized by Google

les deux compagnons auxquels il s'adresse, d'une mission particulière qui nécessita pendant plusieurs jours son éloignement de Paris. Pour un poète, qui s'exagère tout, ce voyage semblait une véritable odyssée, et il ne pouvait quitter « s'amie » sans larmes, sans protestations de fidélité et d'amour. Quoi qu'il en soit, Magny, après avoir donné à Salel un regret plein de reconnaissance, — il saisissait toutes les occasions de rappeler avec tendresse son souvenir, — gourmande ses amis, les invite à ne point perdre de temps, car, dit-il,

Les chevaus languissent bridés (1),

à embrasser une dernière fois « leurs nymfes divines ». De son côté, il promet à sa déesse, à la vierge qui donne à ses vers

L'ame, les sons et la matiere

de ne point l'oublier; la strophe qui contient ce serment est l'expression assez heureuse d'une pensée aimable :

Seche donc tes yeux si baignés.
Quand bien nous serons eloignés
Nostre ardeur ne demourra morte;
Te jurant par l'archer vainqueur
Qui força ma force plus forte
N'arracher jamais de mon cœur
L'image de toi que j'y porte (2).

Nous arrivons aux quinze sonnets amoureux à Madame Marie de Launay, sorte de prélude aux *Amours*. Ce ne sont point de tout le recueil les vers qui nous plaisent le plus; ils sont pleins de mauvais goût précieux et de fadeur. Le style y est tourmenté. Ce n'est que du médiocre Salel. Il est assez difficile de saisir à travers la phraséologie du poète les idées qu'il veut exprimer; il semble cependant que Magny voyait son amour pour Marie de Launay traversé par la rivalité d'un jaloux. Après avoir péniblement essayé le

1. *Dernières poésies*, p. 36.
2. *Ibid.*
3. *Id.*, p. 39.

Digitized by Google

portrait de Marie, il déclare, dans une énumération dont les détails sont faiblement choisis, que les plus charmants objets de la nature ne sauraient le contenter,

Puisqu'il *luy* fault de sa dame absenter (1).

Sa maîtresse répond à ses vœux par des promesses, mais elle ne peut lui accorder que cette satisfaction platonique. Magny se plaint et se résigne tour à tour. Il commence par dire :

Plus j'ai de mal et plus elle me blesse (2)

et un peu plus loin :

Mais quelques maux qu'en ainiant je suporte,
Mon triste cœur doucement je conforte
Sachant que nul n'evite son destin (3).

Amoureux à la façon d'Oronte, il parle le même langage, et on lui ferait volontiers la réponse d'Alceste. A la fin cependant, la belle est complaisante, et, de sa bouche de « bâme » vient

.... du nectar d'un baiser desiré
Reconforter les plaies de *son* ame (4).

Mais le jaloux apparaît. Magny n'est point brave, il gémit, et ne se défend pas (5). Il accumule les injures sur la tête de son rival :

Punissés, Dieus, l'orgueil de cette beste
Dardés sur luy le traict d'une tempeste,
Foudroiés, Dieu, ce luyton endenté (6).

1. *Dernières poésies*, p. 39.

2. *Id.*, p. 40. Pétrarque, lui aussi, parlant de sa Laure, disait avec la même résignation :

Ma chi pensò veder mai tutti inseme
Per assalirmi 'l cor or quindi or quinci
Questi dolci nemici, ch' i' tant' amo ?
(So. LXIV, Ed. Baggioli, t. I, p. 126).

3. *Id.*, p. 41.

4. *Id.*, p. 44.

5. Il vous poursuit, pensant par sa cartelle
Me faire enfin tristement doloreus.

6. *Dernières poésies*, p. 44.

Digitized by Google

Un amoureux qui demande le secours des dieux court fort le risque de rester un amoureux transi, sans compter que sa couardise finit souvent par le perdre dans l'esprit de sa maîtresse. On ne voit guère à sauver du naufrage que le troisième sonnet dont l'allure est un peu vive et le ton assez original :

Je talonai mon cheval frequemment,
Voiant de loin la maison de ma Dame,
Et ja deja mesurois en mon ame
L'aise futur de mon contentement :

Alon, disois-je, alon hastivement,
Gaignon ce lieu qui me pait et m'affame,
Je voi deja treluyre cette flame
Par qui je meurs et vis heureusement,

Si quelquefois de ma main je te pense,
Dorenavant pour faire recompense
Je le ferai plus soigneux et frequent.

Ainsi pressoit ses chevaux devant Troie
Le fier Hector, pensant avoir en proie
La targe d'or du Vieillard eloquent (1).

Un sonnet adressé à Claude Robert (2), par Magny, lorsqu'il lui présenta ses *Amours*, n'a d'autre intérêt que l'aveu qu'y fait le poète d'imiter Pétrarque « le Florentin, » comme il l'appelle.

J'empli, Robert, tes mains chastement saintes
Du luc aussi qui dous les degoisa,
Pour les sacrer sur les bords qu'arrousa
Le Florentin de ses larmes depeintes.

Mais l'ode à François Revergat est curieuse. François Revergat était un ami de Ronsard qui lui dédia l'*Amour mouillé*. Plus ancien que Magny dans la Brigade, il avait droit

1. *Dernières poésies*, p. 40.
2. *Id.*, p. 49.

Digitized by Google

aux hommages du jeune poète. Olivier de Magny demande à la Muse de lui faire chanter

Les ornemens de son merite,
Ses rarités et la vertu
Dont il a, vaillant, abatu
La vieille ignorance depite (1).

Remarquons à ce sujet avec quelle insistance Magny, fidèle aux habitudes de la Brigade, et obéissant en quelque sorte à un mot d'ordre, félicite, toutes les fois que l'occasion s'en présente, un disciple, même peu célèbre, de la nouvelle école. La vieille ignorance, c'est Marot, mort assez tôt pour ne point voir son nom méconnu; la « vieille ignorance dépite », c'est Saint-Gelais. Tous les poètes de la Brigade se louaient mutuellement ; ils se disaient l'un à l'autre ce que Magny écrivait à Revergat.

(Phebus) veult aussi que de mes vers
Je t'annonce par l'univers
Le cornant d'une audace telle
Qu'en depit du Tans moissonneur
Immortel faisant ton honneur
Je face ma gloire immortelle (2).

Ils ne manquaient jamais, en érudits passionnés qu'ils étaient, d'imiter les anciens ; mais ils ne le faisaient pas toujours avec cette liberté et ce goût qui sont en quelque sorte une seconde invention. Les plus distingués se contentaient souvent de traduire les originaux. Les disciples, ceux qui n'eurent pas le temps de devenir des maîtres, comme Magny, par exemple, poussèrent très loin cet esprit d'imitation, et avec d'autant plus d'ardeur que le mérite était alors mesuré à l'érudition et à la science mythologique déployées

1. *Dernières poésies*, p. 51.
2. *Id.*, p. 52.

Digitized by Google

dans les vers. Ils se mettaient en garde contre les inspirations trop originales. La gracieuse pièce de Catulle sur le moineau de Lesbie, peut-être aussi la pièce des *Amours* d'Ovide sur le perroquet de Corinne (1) avaient provoqué au seizième siècle tout un genre très fécond : les épitaphes des chiens et des chats sont presque en aussi grand nombre que celles des poètes. Magny ne pouvait rester en arrière ; avec sa facilité merveilleuse, il voulait tout essayer ; il composa donc sa *Mignardise aux nymfes de Heuse pour Mignard le chien de sa dame*. Il reprendra plus tard ce sujet, cette fois avec un talent réel, dans les odes (2). L'éloge de Mignard est médiocre ; on y trouve un défaut dont il se corrigera dans les *Souspirs*, l'abus des diminutifs et de la mythologie, et aussi l'afféterie dont il ne se débarrassera jamais tout à fait. Il profite de l'éloge du petit chien pour introduire une fois de plus celui de Ronsard. Il voudrait avoir le talent du maître pour chanter dignement Mignard et, pour le représenter avec toutes ses grâces, celui du comte Alsinoïs.

La pièce la plus remarquable du recueil est, sans contredit, le sonnet chrétien qu'il composa en un jour de tristesse et de mélancolie. Nous avons déjà montré Magny aux prises avec le malheur ; nous avons vu qu'il manquait de courage devant l'infortune. Cette fois, cependant, il sut trouver dans la disgrâce des accents d'une véritable éloquence. On ne le reconnaît plus. Ce n'est plus ce poète voluptueux, cet esprit aimable qui sacrifie à Vénus et revient sans cesse aux pieds de ses autels ; c'est un pécheur repentant qui fait avec une noble sincérité son examen de conscience (3).

Deux sonnets de Jean de la Péruse et de Denizot sont mêlés

1. Ovide, *Amours*, II, 6.

2. Voy. sa jolie pièce sur Ploton, *Odes*, XI, p. p. 79-87, et le chap. V, deuxième partie.

3. Nous avons cité ce sonnet, première partie, chap. II, p. 43.

Digitized by Google

aux pièces de Magny. Cela s'explique. Le jeune poète était heureux de se recommander de deux noms aimés au moment où il publiait ses premiers vers. J. de la Péruse lui promet l'immortalité. Quant à Denizot, il exalte le pays du poète et semble donner la palme du talent à Salel sur Marot (1).

C'est à Vernassal, autre poète du Quercy, que Magny adresse la dernière de ses pièces dans le livret qui nous occupe. Il le salue comme un poète déjà illustre ; mais dans ce jugement flatteur perce trop la partialité de l'ami ; il convient d'y voir moins un éloge particulier de Vernassal que la marque d'un vif amour pour leur pays commun.

Tels sont ces vers inédits que l'Angelier a eu raison de publier. Sauf les médiocres sonnets à Marie de Launay, ils ne déparent pas l'œuvre du poète.

1. Voy. plus haut, p. 139, note 3.

Digitized by Google

## CHAPITRE II

### *Les Amours de Magny.*

LEUR SUCCÈS. — PREMIÈRE PARTIE : CII SONNETS. — CARACTÈRE GÉNÉRAL. — MAGNY ET SANNAZAR. — DEUXIÈME PARTIE : ODES DIVERSES. — LE CHANT DU DÉSESPÉRÉ. — MAGNY ET LES ÉLÉGIAQUES LATINS. — DES RECUEILS D'*Amours* AU XVI^e^ SIÈCLE.

Les *Amours* de Magny furent publiées en 1553 (1), à peu près dans le même temps que les *Amours* de Baïf et celles de Ronsard (2), quatre ans après les *Erreurs amoureuses* de Pontus du Tyard et l'*Olive* de du Bellay (3).

La seconde œuvre de Magny fut accueillie avec une vive sympathie. A distance, les éloges qui lui furent donnés paraissent excessifs ; ils dépassèrent tout ce que pouvait souhaiter un poète avide de renommée. Nous ne nous étonnons pas des pièces de bienvenue adressées au débutant par les poètes de la Brigade ; ils saluaient une nouvelle recrue. Mais ce qui surprend un peu et qui est tout à la gloire de Magny, c'est le témoignage favorable de Charles Fontaine, un partisan de l'ancienne école. Il est juste de dire que celui-ci avait été l'ami de Marot et de Salel. Le disciple bénéficiait de l'estime dont

1. Le privilège est du 18 mars 1552 ; ce poème était donc terminé un an avant son apparition.

2. *Amours de Jean Antoine de Baïf*, achevé d'imprimer le 10 décembre 1552. — *Amours de P. de Ronsard*, achevé d'imprimer le 30 septembre 1552.

3. *L'Olive de du Bellay*, 1549.

Digitized by Google

jouissait le maître (1). C'est en ces termes que Fontaine louait Magny :

A OLIVIER DE MAGNY

Je veus que ton Phebus m'inspire
Pour te louer suffisamment
Comme il t'inspire abondamment
En louant ta Castianire (2).

Magny était aimé de tous ses émules pour la douceur et la facilité de son caractère. Peu ambitieux, il ne rêvait pas le premier rang. Il voulait se faire une petite place au milieu de ces poètes modestes qui visent seulement à l'esprit et à la grâce. Ses essais dans le genre amoureux avaient paru spirituels et gais. D'autre part, nous avons déjà dit (3) que son pieux empressement à trouver un protecteur pour la traduction des deux chants de l'*Iliade*, laissée en portefeuille par Salel, lui avait servi aussi dans ses premiers succès : pouvait-on être jaloux d'un poète isolé demandant à tous les échos un nouveau maître, modeste en parlant de lui-même, prodigue d'éloges envers ses contemporains ?

Les *Amours* s'ouvrent par CII sonnets en vers de dix syllabes. Ils sont tous adressés à une maîtresse idéale, désignée par cette allusion transparente :

Monstre le moy, à fin que je decore
L'exquise fleur et *gemme* que j'adore (4).

Elle s'appelait Marguerite. Nous reviendrons « sur cette dame », pour parler comme Magny, à l'occasion des *Gayetez* où

1. A la fin du livre se trouve une *Eglogue marine*, où Magny figure avec Salel en qualité de nautonnier.

2. *Les Ruisseaux de Fontaine*, p. 200, Lyon, Thibauld Payani, 1555.

3. Voy. ci-dessus, première partie, chap. II, *Magny à Paris*.

4. *Amours*, p. 52.

Digitized by Google

il la nomme expressément (1). Dans le XVe sonnet, il esquisse son portrait avec une chaste délicatesse; l'inspiration n'a rien de sensuel; elle est, au contraire, toute platonique et pure. Nous voyons d'abord qu'elle était de haute famille.

S'esbait-on de ce qu'ainsi j'adore
Ceste beauté qu'on cuyde voir fletrie,
Puis que l'objet de mon idolatrie
De son parfait nostre siecle redore?

Ne me blasmez si par vers je l'honore :
Car si elle a ma liberté meurtrie,
Elle est aussi l'honneur de sa patrie,
Et seule en tout qui ce monde decore.

Dez que le sort voulut que je la visse,
Ardent je fus de lui rendre service,
Et netoyé de tous vils pensemens.

Fortuné donc mon cœur qui la reclame,
Et le desir, et l'erreur de mon Ame,
Qui tient serrez tous mes embrasemens.

Ces CII sonnets sont l'éternelle plainte d'un amoureux qui soupire pour une maîtresse insensible. Le poète prie et supplie; mais, quelque vives que soient ses instances, l'idée et l'expression restent chastes, sauf une seule fois, dans le seizième sonnet. Un jour, il était au comble de ses vœux : tout-à-coup, dit-il avec esprit,

. . . un malheur promptement vint à naistre,
Qui culbuta les aiz d'une fenestre,
De mon grand tout faisant un petit rien.

Avec Magny, il faut être sans cesse sur ses gardes; dans ses confidences amoureuses, il mêle toutes ses impressions. Au milieu de sonnets dédiés à une beauté rigoureuse, et inspirés tous par le regret de ne pouvoir obtenir la moindre faveur, se glisse une pièce licencieuse dans laquelle il se montre fran-

1. Voy. deuxième partie, ch. III, les *Gayetez*.

Digitized by Google

chement satisfait et reconnaissant. Il ne saurait longtemps soupirer et ne faire que soupirer. Ses visées sont hautes, trop hautes même ; aussi, par une contradiction assez fréquente se rabat-il sur la plus humble réalité. Ce n'est donc pas en compagnie de Marguerite qu'il a « volé aux cieux », bien qu'il s'adresse à elle. Les femmes du seizième siècle, même les plus vertueuses, comme plus tard les Précieuses de l'hôtel de Rambouillet, trouvaient du piquant à ces révélations imaginaires d'amoureux qui trompaient ainsi leurs propres désirs.

Les sortes de faveurs que Magny recevait de sa noble maîtresse étaient donc bien innocentes : prendre la belle main nue de Marguerite, mener Marguerite danser, voilà tout ce qu'il obtenait, rien de plus (1). Il ne pouvait, cependant, que se féliciter d'une indifférence qui lui permettait de se croire et surtout de se dire malheureux. Il abuse de la situation, sous toutes les formes, avec un luxe de pointes visiblement empruntées aux Italiens. Comme Pétrarque, dont il s'inspire, et Sannazar, qu'il traduit dans dix de ses sonnets, il appelle à son secours tous les amants dédaignés de la mythologie pour se plaindre avec eux. Nous verrons, dans les *Souspirs*, combien il doit à Pétrarque ; et, en attendant, nous pourrons tout à l'heure relever en détail ses emprunts à Sannazar.

Ajoutons que, selon son habitude déjà signalée (2), il transcrira dans les *Souspirs*, intégralement ou avec quelques légères modifications, un grand nombre de sonnets déjà insérés dans les *Amours* (3). En dehors de ceux-ci, de ceux qui ont été

1. Voy. Sonnet XXV, p. p. 35-36.
2. Voy. ci-dessus, p.
3. Cf. les sonnets des *Amours* X, XI, XII, XXXI, XXXII, XXXIII, XLI LXXI, XCIIII, XCV, CI, avec les sonnets des *Souspirs*, p. p. 74, 9, 65, 14, 122, 117.

Digitized by Google

inspirés par Pétrarque, de ceux enfin qui ont été traduits de Sannazar, il en est quelques-uns, en fort petit nombre, qui méritent d'être connus, le neuvième, par exemple, que nous citerons tout entier pour sa fraîcheur et sa grâce virgilienne.

Comme au printemps la Pastourelle gaye,
A qui le froid de l'hyver ja passé
Avoit d'ennuis grand nombre pourchassé
Et de langueur faict mainte amere playe,

Maintenant va, puis sautelle, et s'essaye
Parmy les champs d'un desir insensé,
Rendre du tout son cueur recompensé
Par la verdeur de ce temps qui l'esgaye :

Mais il avient qu'elle foule en saultant
Un froid serpent dessous l'herbette estant
Si qu'il la mord, dont apres ell' trespasse.

Ainsi m'avint quand de voz doux propos
Me prometiez allegence et repos,
Blessant mon cueur du trait de vostre grace (1).

Le premier tercet du sonnet XI rappelle le « *Ut vidi, ut perii* ». Le poète s'y échauffe un peu ; l'imagination pour un moment le cède à la véritable passion :

Regardez donc si jamais homme ayma
Ainsi que moy, que l'archer transforma
Des le moment que j'euz veu votre face.

Il y a quelque souffle aussi dans ce second tercet du treizième sonnet.

Si je n'en ay o Dieux vengence prompte,
Je publiray qu'en vostre firmament
De la Justice on ne fait plus de compte.

Le trente-troisième dans ce genre tendre où Magny se

1. *Amours*, p. 25.

Digitized by Google

complaisait trop, est assez gracieux, si l'on passe condamnation sur cette éternelle comparaison de l'œil d'une femme aimée avec le soleil. C'est la plainte, élégamment exprimée, d'un poète qui reste délicat jusque dans l'ardeur de la passion.

Comme la fleur qu'on nomme le soucy,
Ternit, et pend sa teste languissante,
Quand ell' n'est plus du soleil jouyssante,
Et que le Ciel a son voile obscurcy,

Qui toutesfois au matin eclercy
Par le vermeil de l'aube estincelante,
Renaist et prend sa couleur excellante,
Tant que Phebus nous aparoist icy.

Tout ainsi, las! l'âme et cueur on m'arrache,
Quand le soleil de ma vie on me cache,
J'entens vostre œil si divinement beau.

Puis je sens bien que je suis renaissant
Incontinent que m'est aparoissant
Ce mien fatal et celeste flambeau (1).

Ce flambeau refusait souvent de l'éclairer:

Mais te cachant à mes yeux si souvent
Et tronquant l'esle au desir qui m'enchante,
Nous semblerons seches feuilles au vent (2).

Découragé par tant d'indifférence, il va jusqu'à dire :

Doy je mourir? ou sans espoir de riens
Servir tousjours ceste Dame virile (3)?

1. Voy. aussi le sonnet XCVI, p. 83.
2. Sonnet. XL. p. 46.
3. *Amours*, p. 56. C'est-à-dire cette dame rigoureuse qui n'a rien de la tendresse de la femme. Voy. encore le mot « guerrière » employé dans le même sens, ci-après, p.

Digitized by Google

On aime assez ce naïf aveu échappé à un cœur vraiment épris :

Soient feincts ou non ces regards si flateurs,
Soient voz propos ou fardez ou menteurs,
Je suis heureux pour le moins de le croire (1).

Pourquoi ne l'aime-t-elle pas? Que d'efforts il a faits pour arriver à cette fin tant désirée! Il a vaincu sa modestie naturelle; il est venu tout tremblant lui dévoiler son secret, mais en vain (2).

J'avoy la peur au profond de mon Ame,
Qui dominoit tout le reste de moy,
Lors qu'en tremblant, vaincu de mon emoy,
Je descouvriz mon secret à ma Dame.

Treshumblement sa pitié je reclame,
Metant en jeu l'obstiné de ma foy,
Puis mon devoir en l'amoureuse loy,
Puis mes travaulx, ma constance et ma flame.

Mais aussi tost je cogneuz clerement,
De mon parler son mescontentement,
Par un regard dont elle me foudroye,

Ainsi Dolon ayant dit les secretz
Du camp Troyen, mourut par les deux Grecz,
Gaignant par luy la chevaline proye (3).

Les *Amours* renferment certainement moins de pièces amoureuses que les *Souspirs*, le chef-d'œuvre de Magny, si l'on peut employer ce grand mot pour notre poète. Ce recueil de sonnets où l'imagination a plus de part que le cœur, nous paraît

1. *Amours*, p. 74.
2. *Id.*, p. 78.
3. Il est à remarquer que les souvenirs d'Homère reviennent souvent dans Magny; cela se comprend; mais il ne les rappelle que dans les circonstances graves et solennelles. Il croyait, en érudit, donner plus de force à sa pensée par ces emprunts faits au plus grand des poètes.

Digitized by Google

avoir été surtout un exercice littéraire. Parmi les genres créés par l'antiquité, Magny devait en choisir un où il pût briller avec quelque chance de succès. Tous ses amis se classaient ; il voulut prendre aussi sa place. Ronsard était le poète épique ; Jodelle, le poète tragique ; du Bellay, l'Horace ; Belleau, l'Anacréon ; pourquoi ne serait-il pas l'Ovide de la « bande sacrée » ? Certes son caractère, son tempérament l'y portaient ; mais peut-être que la nature de son talent se serait mieux accommodée d'un autre emploi ; car, si son esprit avait la grâce, il n'était point dépourvu de force et surtout d'une certaine malice pénétrante et fine. Les pièces qui composent les *Amours*, les *Gayetez*, les *Souspirs*, les *Odes*, sont pour la plupart consacrées à l'amour ; et cependant c'est dans celles qui s'éloignent du genre dans lequel il a voulu se renfermer, qu'il montre une curieuse originalité.

Ce qui prouve bien que Magny visait réellement, dans les *Amours*, à mériter le nom de *poète amoureux* de la Brigade, c'est l'émulation qu'il ressent et le désir qu'il exprime d'égaler ceux qui ont chanté Délie, Olive et Cassandre. Il mettra si haut « sa déesse », dit-il,

> Qu'à son renom n'aprocheroient ces trois,
> Delie, Olive et Cassandre la sage (1).

Il revient sur la même idée ; il souhaite que le « temps envieux » lui permette

> Que dignement il la celebre, et mette
> Au parangon de l'Olive excellante (2).

1. Sonnet VI, p. 23.
2. Sonnet L, p. 52. Dans l'ode à Castaigne, *Amours*, p. 100, il dit encore :

> Ainsi l'Angevin immortel
> A gaigné nom et surnom tel,
> Ornant de ses vers une Olive,
> Qui le fortune et fait heureux,
> Et veult qu'entre les amoureux
> Eternizé vive et revive.

Digitized by Google

D'ailleurs la « dame » qu'il chante eût été célébrée par Homère, par Virgile, par l'Arioste, s'ils l'eussent connue (1). Il ne perd pas dans ses sonnets une occasion d'appeler sur lui l'attention d'un poète connu, de du Bellay, auquel il voulait ressembler (2), de Baïf, à qui il se dépeint,

Icy douteux, et là plein d'asseurance,
Ore attendant, ore sans espérance (3),

de Ronsard surtout, auquel il adresse cette prière :

L'espoir certain de m'immortalizer
Par l'eternel de ta gloire durable,
Et l'ondoyant de ton bruyt admirable,
Et tes vertuz qu'on ne peut epuyser,

Fait que mes vers j'ose favoriser
Du saint honneur de ton nom venerable,
Divin Ronsard, que le ciel favorable
Orne soigneux des dons plus à priser;

Ainsi l'orgueil de ma fiere Maistresse,
Flechisse au choc de ma dure destresse,
Et mes travaux me soient recompensez,

Ainsi tes yeux, quand d'ennuy tu te prives,
Daignent ficher leurs œillades plus vives
Dessus ces vers, sans en estre offencez (4).

Enfin le dernier sonnet est un souhait d'immortalité pour lui : Puisse, dit-il,

..... le troupeau enfanté de Memoire
Graver mon nom au temple de sa gloire
Pour immortel aparoistre en tous lieux (5).

Magny ne se contente pas de nommer et de rappeler

1. Voy. *Amours*, p. 76.
2. *Id.*, p. 52.
3. *Id.*, p. 86.
4. *Id.*, p. 84.
5. *Id.*, p. 87.



Digitized by Google

ceux qui ont avant lui célébré l'amour ; il les imite d'assez près. Nous le comparons plus loin à Ronsard, à Baïf et à du Bellay. Il est certain qu'il lui eût été difficile de les copier : tous les poètes de la Brigade connaissaient les vers de leurs émules avant qu'ils fussent publiés. Quant à la littérature italienne, il n'en était pas de même; sans doute, on la possédait, on savait par cœur Pétrarque et l'Arioste; mais les poètes de second ordre étaient moins pratiqués. Ainsi Pétrarque était pour l'école de Ronsard un dieu qui souvent l'inspirait; Sannazar avait moins de fidèles. Ce fut une raison pour que Magny lui demandât secours. Dans un intéressant travail sur Sannazar, M. Francesco Torraca a recherché tout ce que les lyriques du seizième siècle lui devaient, et au cours de cet examen, notre poète est assez malmené (1). Il n'y a rien à objecter aux pièces produites par le professeur italien. Il est certain que le poète des *Amours* a imité de très près, traduit, copié même Sannazar. Il n'a même point à nos yeux fait preuve du goût délicat qu'il montre assez souvent dans ses emprunts, en mettant ainsi à contribution un poète de troisième ordre. Rien de plus fade que les sonnets du modèle; ceux du copiste ne pouvaient valoir davantage. Mais Sannazar était-il lui-même original ?

Il n'est pas de notre sujet d'examiner cette question. Toutefois dans les seuls sonnets qui nous occupent, Pétrarque et Virgile pourraient réclamer une part. L'un retrouverait son *Alexis* dans le *Or son pur solo*, l'autre, plusieurs inspirations gracieuses ou même quelques marques de faux goût, comme cette comparaison d'un beau visage avec la tête de Méduse, que Sannazar reprend et retourne à satiété. Ainsi, imitateur lui-même, Sannazar se serait bien gardé de traiter son émule français avec la sévérité déployée par son commentateur. Il est certain que

1. Nous donnons dans notre appendice la traduction de ce réquisitoire contre Magny.

Digitized by Google

tous les lyriques français du seizième siècle ont imité l'antiquité latine, grecque, et aussi Pétrarque et ses disciples italiens; il ne s'en sont point cachés. Magny n'a fait que suivre l'exemple de ses maîtres; mais nous aurions voulu qu'il nommât son inspirateur. Aujourd'hui, en effet, nous saurions mauvais gré à un écrivain d'en copier un autre ou même de le traduire avec cette liberté. Mais il convient toujours, quand on juge un écrivain, de tenir compte des habitudes de son temps. Les comtemporains de Magny ne prenaient même pas la peine de déguiser leurs emprunts. Ils pillaient sans réserve Virgile, Horace, Catulle, Ovide, Homère, Pindare. Ils mettaient même quelque coquetterie à laisser deviner tel ou tel de leurs souvenirs classiques à qui les lisait. Ils en usaient de même avec les poètes italiens. A notre avis, ils eussent été plus habiles de rester les disciples de la seule antiquité. Mais il leur était difficile, puisqu'ils vivaient en rapport si intime avec leurs voisins d'au delà des Alpes, de ne point laisser dans leurs vers quelques traces de leurs lectures. M. Torracca, dont on ne peut du reste que louer le zèle patriotique, triomphe trop facilement sur une question depuis longtemps accordée. N'oublions pas enfin qu'au seizième siècle, le *fond*, en poésie, et surtout dans la poésie amoureuse, était tenu pour insignifiant, *la forme* était tout. L'on empruntait sans pudeur le *fond* aux anciens, aux étrangers; on ne s'en accusait ni ne s'en cachait; cela paraissait tout naturel et tout licite. Les *idées* étaient toutes à tous; la *forme* et le *style* étaient à chacun. D'ailleurs le travail de la traduction, considéré comme un moyen d'enrichir sa propre langue aux dépens des étrangers, était plus estimé qu'aujourd'hui : un bon traducteur était prisé comme un original.

La deuxième partie des *Amours* se compose : 1° d'odes à divers personnages; 2° d'odes à Castianire.

Les personnages auxquels cette première série de pièces est adressée sont : Hugues Salel, son maître vivant encore,

Digitized by Google

mais moribond (1), Jean Bertrandi, garde des sceaux de France (2), le Gascon Pierre Paschal (3), Raoul Aligre (4), le poète Jean de Castaigne (5), Michel de Gyvès (6), le seigneur de Chambrun, Léon Jamet (7), Jean de Maumont (8) et Guillaume Truguet (9).

Avant d'analyser les plus importantes de ces odes, disons tout de suite un mot du *Chant du Désespéré* et des deux sonnets de « luy-mesme » qui ferment le livre.

Il ne faut pas prendre au sérieux le désespoir de Magny : il se décourageait vite et pour peu de chose. Ce fut sans doute dans un de ses jours de mélancolie et d'abattement profond qu'il composa le *Chant du Désespéré*. A l'en croire, il est sur la terre un exemple du malheur. Le sort n'a jamais poursuivi avec autant d'acharnement un autre mortel.

Quelle planette ou celeste influence
Ay je offensée? Est-ce la penitence
Des lourdz erreurs par mes peres commis ?
Ou les souhaitz de mes grans ennemys,
Dequoy l'effect par volonté divine
Si rudement me combat et ruyne? (10)

Dans son désespoir, il n'oublie pas la mythologie ; il se demande tour à tour s'il est de la race de Cée, d'Encélade, de Prométhée et des autres malheureux illustres de la légende. Malgré la dernière strophe qui contient une prière d'assez fière allure, ce chant n'est qu'une plainte purement littéraire

1. *Amours*, p. p. 108-111, p. p. 124-132.
2. *Id.*, p. p. 115-120.
3. *Id.*, p. p. 89-95.
4. *Id.*, p. p. 95-97.
5. *Id.*, p. p. 97-101.
6. *Id.*, p p. 136-141.
7. *Id.*, p. p. 144-147.
8. *Id.*, p. p. 165-168.
9. *Id.*, p. p. 168-169.
10. *Id.*, p. 162.

Digitized by Google

et un exercice d'écolier abusant des licences accordées à ses maîtres et imitant trop leurs défauts :

Et vous, o Dieux qui tenez des humains
L'heur et malheur en voz divines mains,
Et qui voyez leur fraude et purité,
Accablez moy, si je l'ay merité,
Ou n'endurez que plus avant je souffre
L'orage esmeu dans ce dangereux gouffre :
Ains guerdonnez ma fiere aversité,
Et mes travaux, d'une felicité
Par qui celuy qui gourmande ma vie
Meure soudain d'extremité d'envie (1).

Cet ennemi inconnu et terrible ne pouvait qu'être et n'était qu'imaginaire.

Le désespoir a toujours été à la mode parmi les poètes ; il leur a inspiré des plaintes dont quelques-unes sont admirables et justifient les vers fameux de l'un des plus illustres d'entre eux et des plus sincères dans sa souffrance :

Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots (2).

Les peines de Magny, peines d'ambition ou peines d'amour, n'étaient pas de celles qui peuvent inspirer un Werther ou le poète des *Nuits;* superficielles et fugitives, elles n'étaient que les tracas inséparables d'une vie comme la sienne. Elles ne se prêtaient qu'à des amplifications dans le genre de celle que nous venons de voir, où la tête a plus de part que le cœur. Nous en dirons autant de la pièce que du Bellay a composée, la *Complainte du Desesperé*. Supérieure par la vigueur de la forme, elle ne vaut guère mieux au fond. Les

1. *Amours*, p. p. 164, 165. Voy. aussi un *Chant du desesperé* de Jacques Pelletier du Mans, *Œuvres poetiques*, p. p. 74-75, Paris, imprimerie Michel de Vascosan pour luy et Gilles Corrozet, 1547. Il est encore plus plat que celui de notre poète.

2. Alfred de Musset, *la Nuit de mai*.

Digitized by Google

véritables douleurs poignantes et profondes, ce sont les poètes de notre siècle qui les ont fait parler, de Byron à Alfred de Musset, et qui ont su faire jaillir de leur âme une source d'émotion sincère. Le titre même de Magny et de du Bellay a été repris par un des moindres entre ces poètes modernes, un des plus personnels cependant, et qui dut aux traverses d'une existence vraiment malheureuse et à un cœur aimant, quoique sa sensibilité fût bien mal appliquée souvent, quelques pièces d'une inspiration touchante. Dans le recueil posthume qui contient les diverses poésies d'Henri Murger, quelques-unes sont pleines de vraies larmes. La *Ballade du Désespéré* (1) a des strophes admirables qui sont dans toutes les mémoires.

Un *Avis au lecteur* de Magny, dont nous avons déjà parlé (2), venait après les diverses pièces du débutant et précédait quelques « chapitres d'amour » de Salel « à la façon des Italiens, « qu'il a faitz il a desja long temps, et qu'il tenoit au fond « d'un coffre entre les papiers, dont il fait le moins de cas ».

Un sonnet d'Olivier de Magny à Muret est l'éloge de la vertu et du talent poétique de cet éminent latiniste qu'un remarquable travail a récemment remis en lumière (3).

Le sonnet final est celui où, selon l'habitude de ses confrères en poésie, qui tous formaient le même vœu, Magny se promet l'immortalité :

Du train poudreux de ta course subite
Ou d'un tel vol qu'on ne puisse egaller,
Va livre mien, gallope, ou trenche l'air,
Cornant par tout les loix de mon merite.
Aux plus lointains monstre à nud ma Carite,
Brave sujet de ton riche parler,
Et la fureur qui me vint affoller,
Si que ravy temps et mort je depite.

1. *Nuits d'hiver*, p. p. 175-179.
2. Voy. ch. II, p.
3. *Antoine Muret*, par Ch. Dejob, 1881.

Digitized by Google

Salel, Muret, Navieres et Maumont (1),
Qui a lons traitz beuvant au double mont,
De la docte eau que les seurs nous debondent,

Puissent ainsi te voir songneusement,
Tant qu'au grand bruyt de leur saint jugement,
Antres, prez, bois, et rivages respondent (2).

Deux odes sont dédiées à Salel. La première est assez banale. Le poète y essaye l'éloge du traducteur de l'*Iliade;* il y caractérise le talent de son maître à peu près dans les mêmes termes que Clément Marot. Peut-être Marot, en disant de Salel qu'il avait « du sçavoir », voulait-il faire entendre qu'il n'était point un poète inspiré, et c'était vrai. Mais Magny, disciple de Ronsard, lui fait le plus grand honneur en employant la même expression que son devancier. Marot avait dit :

Honneur te guide et te met en haultesse
Pour ton grand sens et *ta science acquise* (3),

Magny écrit à son tour :

Mais moy goutant leur excellance,
D'une humble-douce violence,
Chante le pris de voz vertus
*Savoir* et *prudence divine* (4).

Le mot *prudence* se trouve aussi dans l'éloge fait par Marot :

Apollo faict aux siens cette promesse,
Quand à le suyvre ils ont grand peine prise :
Tu as *prudence* en son escole aprise...

1. Il aurait pu en citer d'autres que Navières et Maumont. Ces deux nom viennent là surtout pour la rime ; cependant Jean de Maumont était un am de Salel. En tête de l'*Églogue marine* (voy. plus loin) composée par Salel, on trouve une épigramme latine de ce poète.
2. *Amours*, p. 174.
3. En tête des *Œuvres de Salel*.
4. *Amours*, p. 110. — Magny, dans la seconde ode à Salel, répète ce jugement :

Cela du moins est ta vertu,
Non à moy seul, mais à la France,

Digitized by Google

La seconde ode dédiée à Salel est plus intéressante.

Sa carrière littéraire y est retracée avec exactitude en quelques vers. Le principal ouvrage de l'abbé de Saint-Chéron était, on le sait, la traduction de *l'Iliade*. Il avait composé en plus, un poème intitulé la *Chasse royale* (1) et une *Églogue Marine* où il pleurait la mort prématurée du fils aîné du roi, François de Valois, « dauphin de Viennoys (2) ». Magny va rappeler tous les titres de son protecteur à la gloire :

Celuy veux chanter (si je puis)
. . . . . .
. . . en relevant les secretz
De l'aveugle clarté des Grecz
Et sonnant apres lui la guerre,
Qui de son bruyt emplit la terre.

C'est lui qui plaignit doctement
Ce grand Dauphin qui revit ore,
Le regretant si tristement,
Si délicatement encore,
Qu'à l'environ de luy les bois
Allechez du son de sa voix

Qui as destruit et combatu
Le superbe monstre ignorance,
Faisant par ton savoir encor
Renaistre ce beau siecle d'or,
Où plus brilloient les estincelles
De la fureur des neuf Pucelles.
(*Amours*, p. 127.)

1. « ...contenant la prise du sanglier Discord, par tres haultz et tres puissants princes Lépereur Charles cinquiesme et le Roy François premier de ce nom. »

2. On accusa un gentilhomme italien, écuyer du prince, Sébastien Montecucullo, de l'avoir empoisonné. — Salel introduit deux mariniers, je veux dire deux poètes, illustres de son temps, Brodeau et Merlin, qui alternent dans ce chant de deuil. Remarquez le jeu de mot de Salel qui appelle sa complainte *Eglogue marine*, à cause de celui qui en est l'objet, et qui était le Dauphin, c'est-à-dire le roi des mers françaises.

Digitized by Google

S'assemblerent tous pesle-mesle,
Pour ouïr tant douce querelle.

Puis dressant son vol merveilleux
Jusques au ciel, chanta la chasse,
Où du sanglier, trop orgueilleux
Il dit la deffaite non basse,
Consacrant au siecle avenir
De ce grand Roy le souvenir,
Je dy ce Roy dont la prudence
Flambe en eternelle evidance (1).

De plus, cette ode respire une émotion touchante; Salel était malade; malgré l'espoir que le médecin Maumont, qui était en même temps son ami, lui donnait en s'abusant peut-être lui-même, l'abbé de Saint-Chéron semblait mortellement atteint. C'est avec une sincère piété filiale que Magny cherche à égayer ses derniers jours :

Alors aussi la guarison
Qu'en ce temps prochain on t'asseure,
Te gettera de la prison
Où d'ennuy tu sens la morsure,
Ton Maumont d'Esculape enfant,
Le Mignon du Dieu triomphant
Qui chante des dieux à la table
L'a dit et le tient veritable.

. . . . . .

Puissent à jamais les œilletz
Que concevras avec l'Aurore
Conserver leurs teinctz vermeilletz,
Maugré cela qui les devore,
Puissent tes roses et tes liz,
Delaissez à terre ou cueilliz
Avoir tousjours painte leur face
D'une couleur qui ne s'afface (2),

1. *Amours*, p. p. 125-126.
2. *Id.*, p. p. 129-130.

Digitized by Google

Mais repren, Muse, il en est temps,
Reprend ton arc, fleches et trousse....
. . . . . .
... C'est trop chanté pour une fois,
Il faut mignonne que tu sois
Un peu desormais plus modeste
A borner ta chançon celeste (1).

Dans l'ode à Bertrandi, Magny se donne à lui-même et donne aux autres poètes un fin témoignage de leur utilité sur la terre :

D'où proviendroit l'exemple et tesmoignage
Que nous avons de l'insigne vertu,
Et de l'honneur, de quoy maint personnage
Aux siecles vieulx fut ceint et revestu,
Si le labeur des hommes *studieux*
Ne les eust faitz du college des Dieux (2)?

L'idée n'est pas neuve, mais l'expression ne laisse point d'être heureuse.

Suit la liste des grands hommes qui ont inspiré les poètes et des poètes qui les ont chantés ; nous savons combien les énumérations sont chères à Magny. Une fois de plus, dans cette pièce, le disciple s'efface derrière le maître. Salel avait été protégé par Bertrandi lors de son arrivée à Paris, et il lui avait payé en vers sa reconnaissance. Magny, imitateur de Virgile (3), déclare qu'il ne se sent pas capable de célébrer

1. *Amours*, p. 131.
2. *Id.*, p. 115.
3. Mais o Phebus ma voix est enroüée,
*J'ay veu des loups en merveilleux monceau*,
Le Rossignol sa musique loüée
Ne degoysa sur moy dans le berceau,
Et le troppeau des fillettes du Ciel
Ne m'a formé dans la bouche le miel.
(*Amours*, p. 117.)

Digitized by Google

dignement le héros et qu'il laisse ce soin à Salel qui seul pourra

...dans les cieux *sa* louage graver (1).

A défaut de talent, le poète montre dans cette ode une assez grande habileté. Bertrandi était tout-puissant, et quand le moment viendrait, peut-être que le grand seigneur n'oublierait point l'ode de l'humble poète qui disait si bien

La qualité de *sa* perfection,
Mettant parmy que l'age d'or commance
De reflorir souz *sa* protection,
Et qu'en *son* chef la belle Astrée gist,
Et prudamment en la Gaule regit (2).

L'ode à Paschal est un éloge de ce Gascon qui a trompé tous les poètes de son temps par de belles promesses qu'il n'a jamais tenues. Elle n'a d'autre intérêt que de nous faire connaître un peu ce curieux personnage. Nous y voyons qu'il était historiographe du roi, que le monarque l'écoutait volontiers, et qu'il jouissait à la cour du même crédit que le savant Mellin de Saint-Gelays (3). Il faisait revivre Cicéron dans notre langue. Il devait aussi composer de temps en temps des vers amoureux, car dit Magny :

Je voy encor les Seurs au bal,
Mignardans un chant delectable
Que ne resonne que Paschal,
Leur cher Paschal inimitable (4).

1. *Amours*, p. 118.
2. *Id.*, p. p. 118-119.
3. Ce détail nous permet de dater sinon la publication de cette pièce, du moins celle de sa composition : elle était antérieure à la querelle entre Saint-Gelays et Ronsard.
4. *Amours*, p. 94.

Digitized by Google

L'ode à Raoul Aligre (1) est une invitation au plaisir, d'une agréable facture et qui respire la volupté.

Le ciel, le temps, et la saison
Se joignent avec la raison,
Et veulent que l'ennuy nous laisse.

C'est le printemps, l'époque des amours et des doux loisirs. Tandis que l'un « froisse l'ennuy » en compagnie de sa belle,

L'autre dort au fraiz d'un Ormeau,
Et esveillé se leve, et coupe
Du prochain arbre un long rameau,
Pour chasser la craintive troupe
Qu'il void massacrer la moisson,
Puis pesche à la ligne au poisson,
Afin que plus à l'aise il soupe.

Ce souvenir évoqué d'une enfance passée au milieu des champs est d'un pittoresque heureux.

Magny n'oublie pas qu'il est poète; à la campagne, il cherche autant l'inspiration que les frais ombrages. Quel plaisir d'entendre « chanter sur le luc »

Quelque ode divinement faite,
Ou bien le merite vanter
D'une maistresse tresparfaite,
Dansant avecques elle au son
De ce luc, ou d'une chanson
En son naturel contrefaicte (2).

Il ajoute : — un contemporain de Rabelais ne pouvait oublier la bonne chère —

Et si lon ayme le deduit
De la campaigne ou de la treille,
Y porter le jambon bien cuyt
Et de bon vin en la bouteille,
Et après le petit repas,

1. *Amours*, p. 95.
2. *Id.*, p. p. 96-97.

Digitized by Google

Sans mesure ne sans compas
Folastrer, et faire merveille (1).

Dans l'ode à Jan de Castaigne « poète bourdelois » Magny lui envoie ses *Amours* en lui demandant de les juger et de les présenter au public. C'est une sorte de préface poétique où il dit ce qu'il a voulu faire, ce qu'il prétend, et pourquoi il a choisi le genre où il s'essaye, de préférence à tout autre :

Qui demandera les esbatz
Des joustes, tournoys et combatz,
Des jeuz de lutte ou de l'escrime,
Ou autres pareils passetemps,
Ne vienne point perdre son temps
A voir les chesnons de ma rithme.

Car par mes vers elabourez
Telz plaisirs ne sont colorez,
Ma muse mignarde m'inspire,
Me ravit et me fait chanter
Des vers mieux faitz pour delecter,
Et pour le soing rompre et destruire.

. . . . . .

Ne puis-je donc'semblablement
Vivre au monde immortellement
Gravant mon nom dans le saint temple,
Où tant d'autheurs eternisez
Reposent en sieges prisez,
Pour nous servir icy d'exemple?

. . . . . .

Voy donc Castaigne exactement
La fureur et l'enfantement
De ma Muse encor jeune et tendre,
Qui pourra croistre lentement,
Et descocher plus roydement
Les traitz dont je me faiz entendre.

1. *Amours*, p. 97.

Digitized by Google

Puis de tes vers gravement doulx
Annonce mes vertus à tous,
Ornant le fatal de ma gloire,
Adieu le mignon des neuf seurs,
Ce ne sont icy des douceurs
Qu'en Parnasse elles t'ont fait boire (1).

Nous n'avons pu découvrir le nom « du gentilhomme François docte entre les plus savans » dont il déplore la mort dans l'ode pastorale à Michel de Gyvès. A l'entendre, ce gentilhomme était un grand poète; ce n'est pas un chant de regret, c'est une apothéose. Virgile, qu'il imite encore dans cette pièce et de très près, n'en dit pas davantage de Daphnis ou de Ménalque. Mais nous connaissons Magny : il gardait rarement la mesure dans ses éloges : il les poussait vite au dithyrambe pour des inconnus peu dignes d'un tel honneur. Les deux dernières strophes ont, la première, de la grâce, une élégance toute virgilienne; la seconde, de la fermeté dans la pensée, et ce tour heureux dont Malherbe saura plus tard se faire une habitude.

Apres de grand'devotion
Y ferons une oblation,
Epandans du vin et du laict,
Et maintes odorantes fleurs,
Sacrifians (les yeux en pleurs)
Un tout blanc et tendre aignelet.

Et si apres la sepulture
Les ames heureuses ont cure
Des choses de ce monde bas,
Luy qui est ores des celestes
Bien que nos chansons soient agrestes,
En dedain ne les mettra pas (2).

1. *Amours*, p.p. 98-101.
2. *Amours*, p.p. 140-141. — L'ode au Seigneur de Chambrun. Lyon.

Digitized by Google

Le seigneur Jean de Maumont, ami et médecin de Salel, était triste; Magny veut l'égayer. Il recherche d'abord les motifs qui peuvent causer l'ennui de Maumont. Bien entendu, il cite tour à tour le Ciel, les Astres, la Fortune, Eole, Neptune, tous étonnés d'être accusés du malheur de ce mortel dont ils n'ont cure.

De quoy se plaint Maumont? N'a-t-il pas

..... La science
Ou l'expérience
Les plus à priser (1)?

Il est amoureux? Tant mieux : avant ce coup subit, il s'assoupissait dans sa fortune, le voilà réveillé. De même que Magny célèbre les beautés de sa maîtresse, Maumont va chanter les grâces de la sienne, et il pourra ainsi, — ce qui est le but des poètes, — avoir « parmy ce grant espace »

Quelque degré de réputation (2).

*Les odes à Castianire* sont au nombre de sept. Toutes expriment l'amour satisfait. Nous n'y trouvons plus cette discrétion chaste, au moins dans l'expression, des cent deux premiers sonnets des *Amours*, des sonnets à Marie de Launay et d'un grand nombre de *Souspirs* (3). La maîtresse appelée Castianire n'est pas aimée pour ses qualités intellectuelles ou morales, elle est aimée pour sa beauté; ce n'est point elle qui encourage le poète, qui est la muse respectée

Jamet, le même auquel Clément Marot dédiait sa jolie fable du *Rat et du Lion*, ne mérite pas d'être analysée. — Le sonnet à Guillaume Truguet est médiocre.

1. *Amours*, p. 167.
2. *Id.*, p. 168.
3. Voy. deuxième partie, ch. v.

Digitized by Google

de ses vers. Ce n'est point Louise Labé, comme nous le dirons plus loin ; ce n'est point Marie de Launay ; ce n'est point enfin Marguerite de Gourdon. Magny ne trace point d'elle un portrait délicat ; c'est une description libre et voluptueuse qu'il nous a laissée. Ce n'est plus une maîtresse idéale ; elle existe réellement, comme aussi cette mère sévère qui poursuit l'amant, et dont la présence importune arrache à celui-ci de violentes injures. Le poète parle de cette maîtresse à ses amis ; tous la connaissent. Mais son nom véritable ne nous est point parvenu. Il y a entre elle et lui des scènes très vraies d'amour satisfait, de brouilles et de raccommodements. Encore ici Magny est bien de son temps : poètes ou chevaliers, héritiers les uns et les autres des idées galantes du moyen âge, tous aimaient à la fois d'imagination et de passion vraie. Chacun avait sa dame, respectée, honorée pour les mérites de son esprit, et sa maîtresse recherchée pour ses charmes. Cette dernière, à l'imitation de la poésie amoureuse des Latins, avait un nom de guerre : elle s'appelait Délie, Francine, Méline, Cassandre, Olive, Castianire. L'autre, l'amante idéale, restait davantage dans le vague : une auréole de respect entourait son front. C'est ainsi que le plus humble poète pouvait adresser ses vœux épurés aux plus grandes dames (1).

1. On trouve en tête de l'édition originale des *Amours* une gravure sur bois, d'auteur inconnu, représentant Castianire. Est-ce un portrait de fantaisie ? Est-ce une image réelle ? En l'absence de tout renseignement précis, nous pencherions pour cette dernière hypothèse, Ce portrait en effet n'est pas une figure d'imagination, il y a quelque chose de trop *vrai*, de trop précis dans certains traits et dans l'ensemble de la physionomie, pour que ce ne soit pas la représentation d'un modèle vivant. Le profil grec, la bouche petite et charnue, les cheveux « crespelés » avec le voile, dont parle si souvent Magny, tombant derrière la tête, Castianire, fort belle, en somme, tient à la main une couronne de roses, de myrte et de marguerites, destinée sans doute au poète :

Digitized by Google

Magny dira avec passion à sa Castianire :

Puis que tu sçais, o friande,
La viande
Qu'il me fault pour estre soul,
Vien ten, mignarde folastre,
Vien t'esbatre
Vien te brancher à mon coul (1).

Castianire ne répond pas toujours à la voix suppliante du poète : comme elle avait raison ! En volage qu'il est, Magny l'eût bien vite abandonnée pour une autre plus complaisante. L'amour ne vit-il point de prières dédaignées, de reproches bravés ? Puis, les épreuves finies, le bonheur présent ne donne-t-il pas son charme même au souvenir des peines passées ? Magny, imitateur de Catulle, s'écrie dans son ivresse :

Mile (baisers) et mile autres j'en demande,
Et puis apres cinq autres cens
De plus embasmez et receus,
Et donnez d'une ardeur plus grande (2).

Mais voici un témoin, le poète Castaigne : qu'importe ?

Ne craignons l'œil prompt de Castaigne,
Ne son parler riche et facond,
A noz vouloirs il correspond,
En noz delices il se baigne (3).

Le bonheur est interrompu : un second témoin, moins aimable, apparaît ; c'est la mère de Castianire :

Mais c'est assez, j'oy la mere
Trop amere,

le sérieux de l'attitude explique celui de la physionomie, un peu excessif cependant, pour une amante d'humeur assez gaie, s'il faut en croire les confidences de Magny.

1. *Amours*. p. 102.
2. *Id.*, p. 113.
3. *Ibid.*



Digitized by Google

Qui dessent tout lentement;
Eviton l'ardante noyse
Qu'ell' degoise,
Escarton nous vistement (1).

Même au sein du bonheur, Magny conserve un peu de philosophie :

Le bon heur vient à grand'peine
S'il n'ameine
Un desastre avecque luy,
On n'a point de joye vraye.
La plus gaye
Traine toujours un ennuy (2).

Mais Castianire ne résistait point longtemps. Magny n'avait qu'a éviter la présence de

L'acroupie,
Vieille horrible aux plus hideux,
Et (qui) couve dans son ame
Quelque blasme
Pour l'esclorre entre nous deux (3).

et le cœur de Castianire s'attendrissait facilement ; sa douceur devenait « tout humaine », car

... la vieille felonne
Ne personne
Ne *les* peut maintenant voir (4).

Castianire accourait au rendez-vous du poète : ce rendez-vous lui était d'ailleurs donné en termes charmants :

Vien donc d'une course viste,
Vien subite

1. *Amours*, p. 107. — Quelquefois Magny brave la duègne. Ainsi, p. 113 :
Ne craignons la vieille jalouse
De son courroux trop inhumain,
Recommançons, encore douze,
Faisons la tourmenter en vain.
2. *Id.*, p. p. 107-108.
3. *Id.*, p. 107.
4. *Id.*, p. 120.

Digitized by Google

Pres de ton heureux Magny,
C'est icy que les Charites,
Les merites
Et les Muses font leur ny

Les jours heureux passent vite, et les amants, même les plus unis, ne peuvent conserver toujours ce merveilleux accord. Castianire fut un jour courroucée, et le poète, pour l'apaiser, dut lui témoigner à deux reprises son repentir.

La fortune envieuse
Fit que je la fachay,
Et qu'une ire outrageuse,
De son sein j'arrachay,
Mais j'en fais à présent
Le payement cuysant,

N'ayant plus moyen ore
De voir ceste beauté
Ne ces beaux yeux encore
Qui de la liberté
Me sceurent devestir
Pour serf me convertir (2)!

Il ne peut plus chanter,

*Sa* lyre ne resonne
Que souspirs trop frequentz,
Et dessus *il* ne sonne
Que sanglotz subsequens,
Les larmes et ennuys
Qu'*il* a toutes les nuictz (3).

Pour attendrir Castianire, le poète élève le ton ; familier d'ordinaire avec elle, puisqu'elle est le plus souvent complai-

1. *Amours*, p. 121.
2. *Id.*, p. 133.
3. *Ibid.*

Digitized by Google

sante et facile, il prend le langage respectueux dont il se sert avec ses maîtresses idéales :

Souffrirez-vous Déesse
Ce rude evenement,
Vouldrez vous ma maistresse,
Que si cruëllement
Je finisse mon cours,
A faute de secours (1)?

Il ne parle rien moins que de mourir : serment d'amoureux que Castianire ne prend guère au sérieux, puisque Magny lui adresse une seconde épître. Le style y est plus respectueux encore que dans la première : toutefois, dans les regrets qu'il exprime, il y a aussi le souvenir du passé, et l'on ne pourrait comparer la rigueur momentanée de Castianire qui, dans un temps plus heureux, lui a accordé toutes les faveurs, à l'insensibilité fière d'une Marie de Launay ou d'une Marguerite de Gourdon. Magny compte sur ses vers pour être auprès de la cruelle les messagers de son amour suppliant.

Courez donc mes vers d'un grand train
Devers ma terrestre Deesse,
Mais guidez si bien votre frain
Que trop hardiz ne vous cognoisse,
Dites luy : nous sommes icy
Essayans d'obtenir mercy
Pour vostre Esperance certaine,
Qui par angoisseuse douleur
Vit demy mort et sans couleur,
Tant il est plein d'estrange peine (2).

Devant des protestations si humbles, Castianire ne pouvait que déposer son courroux : ce qu'elle fit.

*L'ode à Castianire la voyant palle et triste* est très heureuse de rythme; l'allure en est vive et rapide, et c'est vraiment une

1. *Amours*, p. 134.
2. *Id.*, p. 144.

Digitized by Google

charmante combinaison de mètres que ces strophes légères de six vers chacune, dont les deux premiers sont de trois pieds, le troisième et le sixième de sept, la quatrième et le cinquième de trois. Nous n'en citerons que deux d'inspiration variée :

Chasse au loing
Et le soing
Et la destresse mutine
Qui te suyt,
Et te nuyt,
Et te pallit, et chagrine (1),

. . . . . .

A ton coul
Blanc, et moul,
Je me pandray, transy d'aise,
Toy au mien,
Te soustien,
R'alumant la morte braize (2).

L'avant-dernière pièce adressée à Castianire et intitulée *Blason d'un bouquet que lui donna sa Castianire* est médiocre. A force de louer ce bouquet, le poète s'égare dans les métaphores, rappelle tous les grands peintres ou sculpteurs de l'antiquité qui n'ont jamais eu devant eux un si rare modèle, et, selon son habitude, va se perdre dans l'Olympe.

La dernière ode à *Castianire* lui fut envoyée en même temps qu'un livre, peut-être les odes mêmes dites à *Castianire*. Elle n'a de remarquable que le ton qui se rapprocherait un peu de celui qui est employé avec les trois maîtresses idéales. C'est que dans cette ode le poète s'adresse moins à Castianire qu'au public:

Dites encor que mes vers
Darderont par l'univers

1. *Amours*, p. 149.
2. *Id.*, p. 151.

Digitized by Google

Le bruyt de ses vertus rares,
Qui desja, desja s'entend
Sur ma lyre, le chantant
Jusqu'au climat des Barbares (1).

C'est à sa gloire littéraire que songe Magny plus qu'à son amour. Cependant il n'oublie pas, malgré la gravité du sujet, des recommandations d'un ordre tout particulier :

Tenez papier bien heureux
Tous les propos amoureux
A ma mignarde amourette (2) !

Nous avons vu ailleurs que du Bellay comparait Magny à Catulle (3). C'est un éloge exagéré. Ni pour le caractère ni pour le talent, on ne saurait rapprocher l'un de l'autre les deux poètes.

Catulle était un épicurien, ne croyait qu'au plaisir et vivait au milieu de compagnons débauchés. Magny a partagé, dès son arrivée à Paris, la vie laborieuse et retirée des poètes érudits de la Brigade. Par tempérament et par goût, Catulle se sentit attiré vers l'amour; il ne voyait pas autre chose dans la poésie, et l'on pourrait ajouter, dans la vie. Magny, lui aussi, a aimé avec ardeur, mais il était jeune, et la jeunesse est l'âge de l'amour. Il n'a point pris place comme Catulle, Properce, Tibulle et Ovide parmi les amoureux célèbres. Il a choisi le genre érotique dans la poésie, pour une raison purement littéraire. Enfin, à la veille de sa mort prématurée, il changeait de ton; il se fût amendé, s'il en eût eu le loisir. Peut-être trouverait-on entre eux un point de ressemblance, — mais c'est le seul : — tous deux aimaient leurs amis avec la même générosité de cœur. En résumé pour le caractère, rien ne les rapproche l'un de l'autre. Ils sont encore plus dissemblables

1. *Amours*, p. 159.
2. *Id.*, p. 160.
3. *Voy.* première partie, ch. II.

Digitized by Google

au point de vue du talent. Rien dans Magny ne rappelle la passion qui brûlait le cœur de Catulle. Celui-ci souffrait réellement de la perfidie de sa maîtresse. Si Lesbie est un nom d'emprunt, du moins la femme existait, telle que le poète la dépeint. L'amour qu'elle inspire est vrai. D'ordinaire, dans Magny l'amour est tout d'imagination, c'est une matière poétique, un sujet à descriptions voluptueuses. Sa fièvre se consume en métaphores. Cependant Magny a du goût « pour les réalités » : c'est alors une courtisane de rencontre, oubliée le lendemain, qu'il poursuit de ses vers brûlants. Et même sa Castianire, en quoi ressemble-t-elle à Lesbie? C'est une maîtresse aimable et complaisante, qui ne manque à aucun des rendez-vous donnés par son poète, qui se courrouce quelquefois, mais ne lui est pas infidèle. Quand Magny parle de la mélancolie amoureuse, des douleurs de l'attente, du malheur des amants, il s'adresse à une maîtresse idéale, à une savante, comme Marie de Launay, qui, pour l'amour des vers, permet de lui adresser publiquement des hommages platoniques; à une grande dame, comme Marguerite de Gourdon, qu'il aime avec respect et sans espoir de voir jamais « payé son cuysant ennuy »; à une femme poète, Louise Labé, qu'il aima, mais dont il ne fut jamais aimé. Catulle, comme les amants véritablement épris, a su faire parler la jalousie. Magny, deux ou trois fois à peine, mais sans succès, a essayé d'exprimer ce sentiment. On n'est jaloux que d'une seule femme, et Magny était volage. Catulle enfin a connu véritablement les joies et plus souvent les souffrances de l'amour; Magny n'a guère été que galant et libertin (1).

1. Nous n'avons pas la prétention de donner dans ces quelques lignes une idée suffisante de Catulle. Pour la sincérité de son amour, l'identification de Lesbie et de Clodia, etc., voy. l'étude ingénieuse et nourrie de M. E. Rostand, en tête de sa traduction en vers de Catulle, Paris 1882, et le savant travail dont M. E. Benoist a accompagné cette traduction. — Voy. aussi l'étude de M. A. Couat, Paris, 1874.

Digitized by Google

Magny fut de beaucoup inférieur à Tibulle, qu'il ne rappelle que de loin. Tibulle fut comme Magny inconstant en amour. Mais le poète français n'a rien de la sensibilité maladive du poète latin. Délie, Némésis, Néera, les trois maîtresses de Tibulle, ont inspiré au poète heureux ou trompé des accents que Magny n'a jamais connus.

Properce a peut-être été imité de plus près par Magny. Il faut dire aussi que de tous les poètes latins, c'est celui que Pétrarque, l'inspirateur de notre poète, a pratiqué le plus. Cependant l'amour très sensuel de Properce s'est transformé dans Pétrarque. Chez le poète italien, l'amour est un besoin d'épanchement, de confiance mutuelle, un élan de deux cœurs l'un vers l'autre. Magny s'inspire plutôt de Properce que de Pétrarque. Cette soif insatiable de plaisirs si vivement ressentie par Properce, ces scènes de jalousie, de brouilles et de raccommodements si dramatiques, cette honte qu'il éprouve en revenant toujours à sa chaîne, bien que Cynthie soit indigne d'une telle constance, Magny, dans des scènes de dépit amoureux, mais esquissées seulement, cherche à la ressentir à son tour et à les reproduire; mais il reste fort au-dessous de son modèle.

C'est d'Ovide que Magny pourrait peut-être, dans une certaine mesure, être rapproché. Les *Amours* de Magny portent le même titre que le premier ouvrage d'Ovide. Les *Amours* d'Ovide exercèrent la plus grande influence sur le développement de cette poésie amoureuse cultivée à l'envi par Ronsard et ses disciples. Ainsi Magny, dans ses divers recueils, emprunte au poète latin un assez grand nombre de vers. Cependant il ne prit guère aux *Amours* d'Ovide qu'un titre devenu alors d'usage commun. Çà et là se rencontrent quelques réminiscences de détail; mais il ne faut pas y chercher une imitation directe. Le mètre d'abord et le genre des pièces sont tout différents. Ovide emploie les

Digitized by Google

distiques de l'élégie, Magny se sert surtout du vers de dix syllabes. Quant aux sujets, ils n'ont rien de semblable. Ovide chante ses amours de jeunesse, amours très réelles, peu sentimentales, et dans lesquelles la fougue des sens a beaucoup plus de part que la délicatesse du cœur ; les descriptions complaisantes et détaillées de bonnes fortunes très positives y dominent. Les *Amours* de Magny, au contraire, donnent plus de place à « l'amoureux martyre » qu'au récit de ses victoires. La liberté païenne de la Renaissance les inspire souvent, mais le code amoureux du moyen âge, avec ses respects, ses subtilités, ses raffinements y est toujours en vigueur (1).

Cependant, malgré ces différences de ton et de mètre, c'est surtout à Ovide que ressemble Magny, autant qu'un poète de second ordre peut ressembler à un grand poète. Il offre, bien qu'à un degré moindre, la plupart des qualités d'Ovide ; il a aussi la plupart de ses défauts, et malheureusement beaucoup plus accentués.

Le principal mérite d'Ovide, c'est une prodigieuse facilité de versification, et avec cela un pétillement d'esprit qui ne cesse jamais. Ovide met tout en vers, il joue avec tous les sujets, il n'est jamais à court. Même quand la pensée chez lui ne vaut pas la peine d'être développée, il reste original et piquant dans la forme, il se montre d'une souplesse et d'une légèreté merveilleuses. Ses descriptions sont interminables ; il croit être varié et n'est que monotone en multipliant à l'infini l'expression de la même idée ; mais son habileté est si grande, il sort avec tant d'aisance des difficultés qu'il se

1. Nous n'y voyons guère qu'un sujet directement emprunté à Ovide, cette peinture de l'impuissance (Ovide, *Amours*, III, 7. — Magny, *Am. Sonn.*, p. 29.) que devait reprendre Régnier (éd. P. Jannet, p. 142). Et encore le sujet vient d'Ovide, il est traité d'une tout autre manière que dans le poète latin. Magny se contente d'indiquer d'une touche fine et légère cette mésaventure qu'Ovide et Régnier, d'après Ovide, décrivent en détail, avec une complaisance excessive.

Digitized by Google

crée à plaisir, emploie avec une telle dextérité le mécanisme de la poésie qu'on ne peut s'empêcher d'admirer en lui le versificateur inimitable remplaçant le poète, et qu'on le suit partout où il lui plaît de nous mener.

Magny est, de même, d'une facilité, d'une fluidité intarissables. Comme ces improvisateurs des pays du Midi, Provençaux ou Siciliens, Napolitains ou Gascons, qui trouvent toujours des mots, même lorsqu'ils n'ont plus d'idées, il n'est jamais pris au dépourvu. C'est partout la même aisance. Poussée à ce degré, la facilité est un grave défaut. Si dans la première partie des *Amours*, grâce aux lois spéciales et aux bornes inflexibles du sonnet, ce défaut est moins sensible, il s'étale dans d'autres recueils de Magny, dans les *Gayetez* par exemple. Le sujet qu'il traite est épuisé qu'il continue encore. Et, malheureusement pour lui, il n'a pas cette suprême habileté qui dans Ovide soutient toujours l'attention du lecteur. Ovide est rarement plat. Magny, au contraire, tombe souvent dans la banalité; il s'y perd et semble s'y complaire. Les mots succèdent aux mots, incolores, sans relief, avec le courant lent et mou de la prose la moins relevée, à peine soutenus par la rime; il commence presque toujours bien; il est rare qu'il finisse à propos. Aussi avec plus de naturel et d'aisance que Ronsard, vient il très loin après lui. Avec un peu de concentration et d'effort, il aurait pu être un grand poète. C'est ainsi qu'Ovide, par la prodigalité des dons les plus heureux, reste fort au-dessous d'Horace et de Virgile, moins bien doués que lui peut-être, mais qui savaient régler et surveillaient toujours l'emploi de leur génie.

Magny est encore un parent d'Ovide par sa grâce, son esprit, « sa gentillesse ». Même dans les lamentables élégies qu'il composait à Tomes, Ovide retient encore quelque chose de cette humeur qui donne un tour si aimable aux poésies de ses années heureuses : un sourire brille souvent à travers ses lar-

Digitized by Google

mes. La catastrophe, qui est venue si brusquement interrompre son existence de plaisirs et d'insouciance, a pu briser son bonheur; telle est la souplesse de cette nature que sa gaieté résiste et survit pour reparaître à certains jours. Il ne peut s'empêcher de mettre de l'esprit dans les descriptions très sincères de ses souffrances physiques et de ses tortures morales.

Magny n'eut pas à supporter une aussi terrible épreuve; sans doute il n'y eût pas résisté. Mais dans les petits ennuis d'une vie généralement heureuse, dans les disgrâces qui ne dépassèrent jamais sa force de résistance, il conserve toujours, lui aussi, la gaieté, le sourire facile, l'esprit alerte.

Magny connaissait sans doute l'*Olive* de du Bellay et les *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard. Il n'a imité ni la première ni les secondes. Ce n'est que dans les *Souspirs*, où sa langue et son inspiration s'élèvent, qu'on peut le comparer sans trop de désavantage à du Bellay. Mais, dans les *Amours*, Magny est souvent faible et commun : c'est presque un écolier qui s'exerce, et qui imite, non ceux qui sont à côté de lui et qui sont eux-même des imitateurs, mais les modèles mêmes. Il a du courage en cela et même de l'ambition; mais le résultat ne répond pas à son attente. Faisons exception pourtant, dans ces mêmes *Amours*, pour certaines de ses odes à Castianire et à divers personnages, auxquelles donne du piquant et un certain relief l'emploi ingénieux et savant de mètres différents habilement combinés. Mais, nulle part, on ne trouve chez lui l'expérience sérieuse et profonde de la vie. Il semble qu'il ait appris l'amour seulement chez les poètes. Assez souvent, au contraire, du Bellay a son propre cœur pour maître.

Si Magny est inférieur à du Bellay, il vaut un peu mieux que Pontus de Tyard. Les *Erreurs amoureuses* de celui-ci sont le triomphe de la phraséologie obscure et pédantesque.

Les *Amours* de Baïf n'ont rien non plus qui les mette au-dessus de celles de Magny ; lors de leur publication, Baïf

Digitized by Google

n'avait pas encore assez lu Anacréon. Chez les deux poètes, ce sont des compositions de jeunesse où l'imagination joue le principal rôle, imitées d'ailleurs de la poésie italienne du quinzième siècle ; ce sont des essais de débutants.

Les *Amours* de Ronsard sont très supérieures à tous ces recueils. Bien qu'imitateur lui-même, le poète vendômois sait donner à ses emprunts une forme personnelle. A part le vocabulaire mignard et l'abus des souvenirs mythologiques qu'il faut critiquer dans le maître presque autant que chez les disciples, certains de ses sonnets amoureux passent à bon droit pour de petits chefs-d'œuvre.

---

Digitized by Google

## CHAPITRE III

### *Les Gayetez*

CARACTÈRE DU RECUEIL. — LES DIMINUTIFS ET L'ÉRUDITION. — LES AMIS DU POÈTE. — SES MAITRESSES : MARGUERITE ; AMOURS VULGAIRES. — LES *Martinales*. — LES *Gayetez* DE RONSARD. — LES *Foresteries* DE VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Le recueil des *Gayetez* parut en 1554, entre les *Amours* et les *Souspirs* (1). Il comprend trente-neuf pièces. A la fin du volume se trouvent deux autres pièces distinctes de celles qui précèdent, et dont nous allons tout d'abord parler. La première est de Ronsard. Dans une effusion de vive reconnaissance, le poète vendômois remercie Magny de l'avoir « revangé d'un sot injurieux qui l'avoit outragé », c'est-à-dire de Mellin de Saint-Gelays, et promet de défendre la gloire de son ami avec le même dévouement. La seconde est la pièce de Magny contre ce même « mesdisant ». Elle offre un assez grand intérêt comme marque du talent satirique de notre poète, peu agressif dans le reste des *Gayetez*, où il est surtout occupé de célébrer ses amis et ses maîtresses. Elle a du mouvement, de la vigueur, un tour nerveux et rapide, et mériterait une place distinguée entre les pièces du même genre, si, comme toujours, la manie de l'érudition mythologique

1. Les pièces qui composent les *Gayetez* furent pour un grand nombre conçues à Cahors, comme on le voit par les mentions, disséminées çà et là, des lieux qui les inspirent. Mais toutes furent composées à Paris. Magny avait gardé de Cahors des impressions vivaces.

Digitized by Google

n'y substituait les réminiscences à l'inspiration personnelle. Magny invoquant les Furies les lance contre Mellin, et, naturellement, rappelle le souvenir de leurs célèbres victimes, Adraste, Ajax, Oreste, Athamas, Thyeste, Atys, jusqu'au paladin Roland, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette compagnie. A côté de ces grands coupables, Mellin n'est qu'un innocent, et la colère qu'il excite chez Magny est si peu proportionnée à sa faute que nous sourions au lieu de nous indigner.

On s'attend, sur le titre des *Gayetez*, à des poésies d'une inspiration plaisante et licencieuse, dans le ton familier aux poètes de la Renaissance, lorsqu'ils abandonnent la muse classique pour la muse joyeuse. Telle est bien, en effet, la réputation du recueil de Magny. Si les critiques lui accordent quelques mots en passant, c'est pour en regretter l'excessive liberté. L'erreur est aussi complète que possible ; la mélancolie y tient autant de place que la joie ; il y est beaucoup plus question d'amitié que d'amour, et il n'y a guère que deux pièces qu'on voudrait retrancher (1). Dans celles-ci même, toutes brûlantes d'amour sensuel, la licence est plus dans les choses que dans les mots ; il n'y a pas une seule expression vraiment obscène. Il faut savoir gré à Magny de ne jamais être licencieux pour le seul plaisir de l'être, de ne pas dire des grivoiseries de sang-froid, ce qui est vite répugnant. La fièvre de volupté qui le transporte alors est sincère, presque inconsciente, et, par cela même, excusable dans une certaine mesure ; c'est l'abandon complet d'une nature tendre et passionnée, qui ne songe ni à s'exciter ni à se maîtriser (2).

1. *Gayetez*, p. 17, *A s'amie ;* p. 87, *A elle mesme,* une autre maîtresse.

2. Voiy. sur cet état d'esprit, si fréquent à l'époque de la Renaissance, H. Taine, *Philosophie de l'art,* t. I, p.p. 214-216.

Digitized by Google

En comparaison de ses maîtres latins, de Martial par exemple, Magny paraît chaste; il est aussi beaucoup plus réservé que la plupart de ses contemporains, que Ronsard lui-même, qui a composé lui aussi un recueil de *Gayetez*, — il en sera question plus loin — dont certaines pièces sont d'une telle crudité de langage, que le plus consciencieux et le plus complet des éditeurs du poète, M. P. Blanchemain, n'a pas osé les réimprimer (1).

Nous retrouvons dans les *Gayetez* de Magny les qualités et les défauts habituels au poète, dans la forme comme dans le fond. C'est toujours la même sensibilité douce, la même ingénuité de caractère, la même promptitude à l'amour et à l'amitié, la même inspiration facile qui se joue avec agrément à la surface des choses, sans jamais pénétrer bien profondément; ce sont les mêmes sujets, l'enthousiasme pour la poésie, le désir et l'espoir de l'immortalité, l'éloge prolongé de ses amis et de ses maîtresses. Le mètre employé de préférence est ce petit vers de huit syllabes, commode et souple, dont le seizième siècle a fait un si grand usage, depuis Clément Marot, parfois un véritable abus, et dont Magny rend plus sensibles que personne, tantôt l'agrément sans prétention et l'aisance, tantôt l'inconsistance fluide et la banalité prosaïque. Sur les trente-neuf pièces du recueil, il n'y en a que quatre d'un mètre différent (2). Le style est comme la pensée facile, léger sans beaucoup de relief ni d'éclat, mais élégant et souple; il est rare qu'une expression énergique ou brillante frappe l'attention, qu'une strophe ou une période s'élèvent d'un mouvement vigoureux; il est plus rare encore que la phrase soit embarrassée ou l'expression cherchée. Ce qui choque le plus et le plus souvent, c'est le manque d'originalité et de force,

1. Voy. son édition des *Œuvres complètes* de Ronsard dans la Bibliothèque elzévirienne, Avertissement des *Gayetez*, t. VI, p.p. 338-340.

2. *Les Martinales*, p. 62; *A s'amie*, p. 79; *A s'amie*, p. 85; *A elle mesme*, p.

Digitized by Google

par suite la banalité et la platitude. Si jamais poète démentit la comparaison fameuse de Lafaye (1), qui montre dans la concentration et l'effort la raison d'être et la necessité de la poésie, c'est assurément celui-ci. D'ordinaire, il commence bien ; les premiers vers de ses strophes ou de ses périodes disent quelque chose qui vaut la peine d'être dit ; la pensée ayant de la valeur, l'expression est juste. Mais trop souvent, il finit mal, par une platitude, par un remplissage quelconque, au hasard de la pensée, de l'expression ou de la tournure.

Un de ses artifices les plus fatigants par l'abus qu'il en fait c'est le diminutif mignard, ce fléau de la poésie du seizième siècle, qui dépare les œuvres même de Ronsard. Personne plus que lui n'a employé à tort et à travers, dans toutes les combinaisons possibles, ce procédé puéril, et nulle part lui-même ne l'a prodigué autant que dans les *Gayetez*. Il avait parlé dans sa première jeunesse le patois quercynois où les diminutifs abondent ; il les transporta dans le français, et les y multiplia beaucoup plus encore que dans l'idiome natal. Avec lui un diminutif n'arrive jamais seul ; c'est par longues séries que défilent les expressions de ce genre. On peut dire, d'une manière générale, que dans les *Gayetez* il n'est pas une pièce où un substantif, pour peu qu'il ait d'importance, ne soit *diminué* au moins une fois. En bien des endroits, Magny doit aux diminutifs un air d'affectation, de mièvrerie « mignarde » et « sucrée » (deux mots qu'il aime), qui finit par soulever contre lui l'impatience, presque l'exaspération du lecteur. Ils s'égrènent en chapelets si interminables ! ils sont si prévus, si inutiles, si faciles ! Les « bouchettes mignardement vermeillettes », les « mains migardelettes », les « fleurettes »,

p. 87. La première est en strophes composées de quatre vers de sept syllabes et de deux de quatre syllabes. Les trois autres en vers de dix syllabes.

1. *Sur les avantages de la rime*, Ode.

Digitized by Google

affadissent plus ou moins toutes les pièces du recueil et en empêchent deux ou trois d'être de petits chefs-d'œuvre. Que de strophes dans le goût de celle-ci :

Depuis ma Pucelle voiant
Que je m'alois esbanoyant
De ceste rose vermeillette,
S'en vint vers moi mignardelette
Et me baisant plus de cent fois
Me dict d'une doucette voix (1) :

ou de cette autre :

Puissai-je encor' par terre voir
Les ciseaux de ma Nymfelette,
Et les luy baillant recevoir
Un baiser de sa bouchelette.
Puisses-tu tandis de tes vers
Faire entendre à tout l'univers
Cette avanture nouvelette (2).

L'on remarquera que ce sont presque toujours les mêmse mots que Magny affuble de ce travestissement « mignard », ce qui rend le procédé plus sensible et plus choquant, et aussi qu'il leur donne très souvent la même place dans le vers pour le seul besoin de la rime. Or, de tous les artifices que peut employer un poète, il n'en est pas qui ait le don de fatiguer davantage par leur répétition que ceux dont il se sert uniquement pour rimer ou cheviller.

On s'attend bien à ce que Magny abuse aussi de l'érudition. Il est trop de son temps, trop épris des muses grecque et latine pour se préserver d'un engouement que ses amis érigeaient en système. Les réminiscences et les comparaisons mythologiques reviennent à chaque instant. Catulle semble son

1. *D'une rose cueillie le premier jour du mois de may*, p. 40.
2. *D'un baiser receu de s'amie*, p. 52.



Digitized by Google

modèle préféré. C'est ainsi qu'il le joint à Lucrèce dans cette comparaison :

Autant que Lucrece en ses vers
Feinct d'Atomes en l'univers,
Et que le *Baiseur de Veronne*
De baiseretz veult qu'on lui donne,
Alors que sa lire accordant
Je le vois encor mignardant
Pres de la bouche ambrosienne,
De sa pucelle Lesbienne..... etc. (1).

La meilleure page du livre (2) n'est qu'une paraphrase de la pièce charmante, perle du recueil de Catulle, à laquelle il vient de faire allusion (3). Il rappelle aussi heureusement un autre passage où Catulle traduit Sapho (4). Les vers de l'amant de Lesbie sont pour lui la perfection même, le terme de comparaison le plus flatteur qu'il puisse appliquer à ses amis. Il dit de Mellin de Saint-Gelays :

De moi j'ay veu des vers qu'il trasse
Si plains de savoir et de grace...
Que ses vers, qui les ames emblent,
Les vers de Catulle resemblent (5).

Dans un éloge de « Mignard », le chien de sa dame (6), dont il reprendra ailleurs le thème pour le chien Ploton (7), il

1. *A Pierre de Ronsard*, p. 16.
2. *A s'amie*, p. p. 17-21.
3. CATULLE, v. (Ed. E. Benoist et Rostand.)
4. *Gayetez*, p. 18. Demydieu je tressaulx d'aise, etc..., et CATULLE, LI.
5. *Gayetez*, p. 79. Voy. la comparaison que nous avons esquissée de Magny et de Catulle, deuxième partie, ch. II, *les Amours de Magny*. p. p. 182-183.
6. *Id.*, p.p. 22-25, *Aux Nymphes de Heuze*. Voy. aussi deuxième partie, ch. I, *Premières poésies de Magny*, p. 151
7. Voy. les Odes, liv. III, t. II, p.p. 79-87.

Digitized by Google

se rappelle évidemment le moineau de Lesbie, lorsqu'il énumère

La coiffure de sa teste,
Or l'argentine sonnette
Qui tintinne dans son col,
Or son poil blanchement mol,
Or ses yeux, ores sa queue,
Mignardement houpelue (1).....

Nous ne serions pas éloigné de croire qu'il se rappelait aussi les vers si souvent cités de Catulle sur la fleur symbolique d'hyménée (2), dans ceux-ci, que lui inspire la convalescence d'Etienne de Navières :

Mais voicy l'heureuse journée
En qui ta santé retournée
Me rend ma premiere couleur,
Ainsi qu'une vermeille fleur
Que l'ardeur du chauld descolore,
Reprend la sienne soubz l'Aurore,
Ou soubz Phœbé quand elle luyt
Humide au serein de la nuict (3).

Si jamais un peu de la grâce antique a passé dans une imitation moderne, c'est assurément dans cette « fleur » de l'imagination de Magny, fécondée par une réminiscence de Catulle.

Il associe, du reste, étroitement la lecture de Catulle à celle des autres poètes latins comme source d'inspiration et aussi de plaisir toujours renouvelé ; il recommande à son ami Nantiac, sieur de Loménie, de

Lire apres Ovide, Catulle,

1. *Gayetez*, p. 23.
2. CATULLE, LXII, p.p. 46-55.
3. *Gayetez*, p. 26.

Digitized by Google

Jehan Second (1), Flamin (2), ou Marulle (3)...
Ou bien si tu veux, plus severe,
Feuilleter un divin Homere
Ou un Virgille, afin de mieux
Vivre content comme les dieux (4).

Il aurait pu joindre Horace à cette liste, car il vient de l'imiter lui-même en conseillant à Loménie d

Aller encor par la nuict brune
Soubz les clers rayons de la Lune,
Avec les Muses dans un val,
Ou dans des prez danser au bal,
Et voir Phebus emmy la danse
Qui guide, premier, la cadence
Et qui les faict danser aux sons
De son luth, ou de ses chansons (5).

1. Jean Everaerts, dit Jean Second, en latin Secundus, poète latin moderne, né à La Haye le 10 novembre 1511, mort à Tournai, le 8 octobre 1536. Ses dix-neuf *Basia* ont assuré sa gloire. Il a laissé des odes, des épîtres, des épigrammes, trois livres d'élégies. Son talent avait du naturel; avec cela, du feu, de la grâce et de la douceur, quelque afféterie cependant. C'était un imitateur de Catulle. Magny avait beaucoup pratiqué Jean Second.

2. Flamin, c'est-à-dire Flaminio (Marcantonio), poète latin moderne (1498-1550), se fit connaître dès l'âge de seize ans. Fut attaché au cardinal Alexandre Farnèse. Son principal ouvrage est *De rebus divinis carmina.*

3. Marulle (Michele Marullo Tarcagnota), un des meilleurs poètes latins de la Renaissance, mort en 1500. Il était né à Constantinople. Après la prise de cette ville, il fut amené en Italie. Il étudia les lettres grecques et latines à Venise. Il composa quatre livres d'épigrammes, dédiés à son protecteur Laurent de Médicis; c'étaient de petites pièces dans le genre de Martial. Il a laissé des *Hymnes*, consacrés aux Dieux de la mythologie. Parmi ses épigrammes, une se distingue par le ton personnel qu'il a su lui donner, c'est l'*élégie à Néèra* qui est une sorte d'autobiographie. Parmi les hymnes, il faut citer l'*Hymne au Soleil* où il se montre disciple quelquefois heureux de Lucrèce.

4. *Gayetez*, p. 57.

5. *Ibid.* — Cf. Horace, *Odes*, IV, 5 :

Jam Cytherea choros ducit Venus, imminente luna... etc...

Voy. encore *Gayetez*, p. 97.

Mesme si nous avons compris
Quelque chose dans noz espritz,

Digitized by Google

Il ne veut pas cependant que l'on pille l'antiquité; il établit avec bonheur dans les vers suivants, qui sont une petite poétique à la façon de du Bellay, une distinction essentielle et juste entre l'imitation et le plagiat :

Le Poëte est bien miserable,
Qui tachant se rendre admirable,
Pour derrober l'œuvre d'autruy,
N'invente jamais rien de luy :
Et plus miserable s'il cuyde
Ou qu'un Catulle ou qu'un Ovide
Ou qu'un Jan Second seulement
S'epargnent pour son jugement,
Comme s'on ne sçavoit eslire
L'accord discordant de la lyre,
Et juger et trahitre ou parfaict
Le pauvre larrecin qu'il faict (1).

Mais d'autant plus heureux j'estime
Celuy qui d'un vers legitime,
Parmi quelque œuvre du tout sien,
Imite un auteur ancien :
Et d'un chant qui ne peult deplaire,
Contente aussi bien le vulgaire
Que le sçavant, et l'un autant
Que l'autre presque il faict contant,
Entremeslant à sa doctrine
Ne sçai quelle grace divine
Qui peult ravir et les forests
Et les campagnes de Ceres (2).

Ou soit d'Homere, ou soit d'Horace,
Ou soit de Virgile, ou de Stace
Pour plus longuement le sçavoir
Il le fauldra ramentevoir.

1. Cf. J. du Bellay, *Defense et illustration*, livre X, ch. XI : « Que pensent donc faire ces reblanchisseurs de murailles qui jour et nuict se rompent la teste à imiter... »

2. *Gayetez*, p. p. 90-91.

Digitized by Google

On aura remarqué Ovide cité à côté de Catulle. C'est la seconde fois que nous trouvons ces deux noms ainsi rapprochés. Magny, en effet, ne doit pas moins à Ovide qu'à Catulle ; il ressemble même, pour son malheur, beaucoup plus au premier qu'au second, comme nous l'avons dit dans notre chapitre précédent (1).

S'il use directement de l'imitation, s'il l'emploie avec bonheur, il n'en est pas de même des souvenirs mythologiques. Il les prodigue avec une abondance aussi fatigante, aussi stérile que ses éternels diminutifs. Les Muses, le Parnasse, Vénus, Cupidon, les Grâces, les Nymphes surtout, encombrent ses pièces, non seulement avec leurs noms propres, mais avec leurs qualifications les plus classiques : dans les deux seules premières pièces des *Gayetez*, on voit défiler « les neuf Pucelles », « le Delien », « l'Enfant Idalien », « la bande Aonide », « les Pegasides Deesses », « la mere à Cupidon », « le roy de Dele », « Jupin », « Arachne », « la Pucelle captive en la tour d'airain », c'est-à-dire Danaé, «, le Roy qui domta l'Inde et le More », c'est à-dire Alexandre, « l'Archerot », « l'infernalle Barque », etc... Il n'est pas un de ces petits poèmes où l'on ne trouve au moins un dieu et une déesse. Bien plus, lorsqu'il a une fois commencé, il ne s'arrête plus, il prolonge son énumération jusqu'au bout de sa pièce, avec la sécheresse d'un catalogue ; et, comme il ne change rien à sa tournure et se contente d'ajouter les compléments aux compléments ou les sujets aux sujets, son petit vers de sept ou de huit syllabes paraît encore plus monotone et plus grêle. Il fait surtout servir son érudition à reproduire un procédé de style, dont les poètes latins, Ovide surtout, ont souvent tiré d'heureux effets, mais qu'il gâte

1. Voy. *deuxième partie*, ch. II, p. p. 184-187.

Digitized by Google

encore par l'abus ; c'est celui qu'on pourrait appeler l'affirmation ou *la preuve par l'impossible*. Il dira, par exemple :

Plustot Phebus estaindra
Les raiz de sa clarté blonde,
Plustot Phebé retiendra
Sa carriere vagabonde,
Plustot les astres lairront
Le ciel sans nulle lumiere,
Plustot les oiseaux pourront
Vivre dans une riviere,... etc.
Plustot que la saincte ardeur
Des filles de Memoire,
S'amortisse dans mon cœur..., etc. (1).

Il montre ici une discrétion relative, car aux deux comparaisons que nous avons citées, il n'en ajoute qu'une troisième ; mais, ailleurs, il les continue à perdre haleine ; aussi le lecteur, à moins d'une nécessité absolue de suivre le poète toujours et jusqu'au bout, l'abandonne-t-il avant la fin.

Les pièces qui composent les *Gayetez* peuvent se diviser en trois séries distinctes : celles qui sont consacrées aux amis du poète; celles qu'inspire sa « dame », Marguerite (2) ; celles qui chantent ses maîtresses. Une seule, la plus longue et la plus remarquable, *les Martinales*, reste en dehors de cette classification, car elle est particulière, comme le sont dans le recueil de Catulle, les deux chants d'*Hyménée* et l'*Épithalame de Thétis et de Pélée* (3).

La plupart des amis auxquels sont adressées les pièces de

1. *Gayetez*, p. 80, *A. Lancelot de Carle*.

2. Marguerite est, dans les *Gayetez* ainsi que dans les *Amours* (sonnets), une maîtresse idéale de Magny ; nous nous rappelons les sonnets à Marie de Launay, seconde maîtresse idéale ; peut-être enfin celle à qui sont adressées es meilleurs pièces des *Souspirs*, est-elle Louise Labé.

3. Voy. *Gayetez*, p. 62-76, à *François Charbonnier*.

Digitized by Google

la première série nous sont déjà connus par la biographie du poète, et leurs noms reviennent fréquemment dans ses autres recueils. Au premier rang s'offre Pierre Paschal (1), le Toulousain hâbleur, qui doit à ses seules gasconnades le titre d'historiographe de France, le renom de poète, l'amitié des plus illustres littérateurs du temps, à chacun desquels il promettait de raconter leur vie à la postérité, et qui mourut sans laisser ni un vers ni une ligne d'histoire. Comme ses confrères, Magny prodigue à ce personnage les marques d'affection, et lui accorde une place d'honneur par la fréquence, l'étendue et l'enthousiasme de ses éloges. Viennent ensuite dans l'ordre où ils se présentent, Ronsard, « ce prince de poésie » auquel Magny fait une cour assidue; Jean de Hamelin, le traducteur de Tite-Live (2); Etienne de Navières, avocat

1. Ronsard a dédié diverses pièces à ce Gascon émérite : le sonnet LXXXII du premier livre des *Amours*, p. 48; le XIII^e sonnet des pièces retranchées, t. I, p. 395. Il dit de lui dans cette dernière pièce

De toy, Paschal, il me plaist que j'escrive,
Qui, de bien loin le peuple abandonnant,
Vas des Romains les tresors moissonnant...

Il lui a dédié encore, t. II, p. 125, l'ode XXI. Il lui dit par anticipation sans doute :

Quoy ! c'est toy qui m'eternises !
Et si j'ay quelque renom
Je ne l'ay, Paschal, sinon
Que par ta vois, qui me prise.

Il cite son nom dans les fameux dithyrambes déclamés à la pompe du bouc de Jodelle, à côté des Baïf, des Belleau, des Denizot, des Muret, de Janvier, de Colet et de Vergesse (t. VI, p. 381). Voy. encore t. VII, p. 70.

Magny s'adresse à Paschal ou parle de lui : *Amours*, p. 89 ; *Gayetez*, p. p. 1, 9, 37, 70 ; *Souspirs*, p. p. 30, 32, 36, 66, 81, 91, 102, 103 ; *Odes* t. I, p. p. 44, 58, 73, 91, 104, 112.

2. Ronsard lui adressait au sujet de cette traduction un de ses poèmes, *l'Excellence de l'esprit de l'homme* (livre II, éd. Blanchemain, t. VI, p. p. 234-238), dans lequel il disait de lui :

Maintenant les François auront son bel ouvrage (de Tite-Live)
Traduict fidelement en leur propre langage

Digitized by Google

et poète obscur (1); Jodelle; Cosme de Loménie, d'une illustre famille limousine, mais personnellement inconnu; Michel-Pierre de Mauléon, protonotaire de Durban, ex-conseiller au parlement de Toulouse, en qui Ronsard voyait « l'honneur de son temps (2) »; Ambroise de la Porte, le célèbre imprimeur, sur lequel nous aurons à revenir; Jean de Loménie, sieur de Nantiac; Joachim du Bellay qu'il réunit à Ronsard et à Jodelle dans sa pièce intitulée « *A trois des plus excellens poètes de son temps* (3) »; François de Charbonnier, son confrère en poésie, à qui Ronsard avait dédié sa jolie pièce sur le *Narssis* (4), et qu'il honore lui-même singulièrement en inscrivant son nom en tête des *Martinales;* Lancelot de Carle, évêque de Riez,

Par le docte Hamelin, lequel avoit devant
En cent façons monstré combien il est sçavant,
Soit en philosophie ou en l'art oratoire,
Soit à sçavoir traiter les faicts de nostre histoire,
Ou soit pour contenter l'aureille de nos rois
Et par ses vers Latins et par ses vers François.

1. Ronsard le cite cependant dans son poème des *Iles Fortunées* au nombre des poètes de quelque renom (t. VI, p. 173).

Magny parle de Navières dans ses *Amours*, p. p. 13, 174; *Gayetez*, p.25; *Souspirs*, p. 50; *Odes*, I, p. 58.

2. Ronsard parle de cet ami de Magny et surtout de Paschal. Voy. t. IV, p. 349; t. I, p. 395, dans le sonnet à Paschal. Enfin il lui adresse, t. II, p. 423, une ode conçue en termes magnifiques :

Certes, la France n'a point veu
Un homme encore si pourveu
Des biens de la Muse eternelle,
Ne qui dresse son vol plus haut
Ne mieux guidant l'outil qu'il faut
Pour nostre langue maternelle, etc...

Il est question de Mauléon, *Amours*, p. 94; *Gayetez*, p. p. 8, 42; *Odes*, I, p. p. 59, 88.

3. *Gayetez*, p. p. 58, 60.

4. T. VI, p. 239, *Poèmes*, livre II. A vrai dire, il ne lui laissa point définitivement cette dédicace qu'il transmit à Jean Dorat. Ronsard fait de Char-

Digitized by Google

qui eut l'honneur de collaborer une fois avec Ronsard et Baïf (1); François de Vernassal, Quercynois comme Magny, helléniste et traducteur (2); le page de Ronsard, Amadis Jamyn, surnommé Corydon, le futur traducteur de l'*Odyssée*, qui reverra et complétera la traduction de *l'Iliade* par Salel (3); Claude Martin, musicien et théoricien de la musique; Jean Castin, secrétaire de Jean d'Avanson (4), Philippe Le Brun, qui n'est pas autrement connu; enfin Remy Belleau.

On voit par cette énumération, que les amis de notre poète sont nombreux. Entre la date de son arrivée à Paris et la publication des *Gayetez*, il avait multiplié des relations que lui rendaient faciles et l'aménité de son caractère et les habitudes de son temps. A cette époque d'enthousiasme pour la poésie, sous la haute direction et la « maîtrise » de Ronsard, il était naturel que les poètes formassent comme une grande

bonnier, dans l'ode XXI du Ve livre, t. II de ses œuvres, p. 359, un touchant éloge :

J'aperçoy
Toutes ces vertus en toy,
J'en ay fait la seure espreuve;
Il n'y a foy n' amitié,
Honneur, bonté ny pitié
Qui dedans toy ne se treuve.

Magny avait trouvé chez Charbonnier même foi, même amitié (voy. plus haut, première partie, ch. II). Il parle de lui : *Gayetez*, p. p. 63, 93; *Souspirs*, p. 55; *Odes*, t. I, p. 89; t. II, p. 96.

1. Voy. Ronsard, t. VIII, p. 133. — Lire dans les poésies de Magny, au sujet de Lancelot de Carle : *Gayetez*, p. 80; *Souspirs*, p. p. 10, 85; *Odes*, t. I, p. p. 121, 143; t. II, p. 112.

2. Magny lui dédie encore un sonnet, le 94e des *Souspirs*. Voy. le sonnet de Denizot en l'honneur de Salel, de Magny et de Vernassal, deuxième partie, ch. I., *les Premières Poésies de Magny*, p. 139.

3. Voy. Ronsard, t. I, p. p. 224, 228. 478; t. III, p. p. 6. 41; t. IV, p. 394; t. V, p. 355; t. VI, p. p. 87, 362, 416. — Voy. Magny, *Gayetez*, p. 88.

4. Voy. encore Magny, *Souspirs*, p. 59; *Odes*, II, p. 74.

Digitized by Google

famille, dont tous les membres étaient unis dans une étroite intimité. Poètes érudits, dédaigneux du vulgaire, parlant une langue d'initiés, ils ne pouvaient se comprendre qu'entre eux, et écrivaient les uns pour les autres. Magny semble avoir pour tous ces amis, illustres ou obscurs, une vive affection. On trouve même que, sauf deux ou trois, auxquels il fait une place à part, il leur prodigue trop également les protestations et surtout les éloges. Ceci, à vrai dire, était encore une nécessité du temps. C'était entre les poètes un échange continuel de flatteries innocentes, dont ils usaient comme d'une monnaie courante de politesse. Or, quand on loue beaucoup, il est bien difficile de graduer et de proportionner les éloges. Il ne faut donc s'étonner ni de l'excès ni de la fréquence de ceux de Magny. On lui pardonne de montrer pour Cosme de Loménie et pour Paschal le même enthousiasme que pour Jodelle. (1) On passe moins facilement condamnation sur ses banales effusions d'amitié ; on y voit l'expansion d'une nature méridionale, toute à tous, et à qui les mots ne coûtent vraiment pas assez.

Il dit de Remy Belleau :

Celuy de tous ceux que j'ai mis
Au plus hault rang de mes amis,
. . . . . .
Mon Belleau (2).....

Mais il dit à l'obscur Denis Durand ;

Là donc, Durand, embrasse moy :
Car je te prometz que la foy

1. *Gayetez*, p. p. 34-35.
2. *Id.*, p. 61.

Digitized by Google

De nostre amitié ferme et saincte,
Ne par l'oubly, ne par la mort,
Ne par le faucheur le plus fort
Ne pourra jamais estre esteincte (1).

Et lorsque Pierre de Mauléon sort de maladie, il célèbre sa convalescence avec une telle effusion qu'il éprouve le besoin de faire chanter avec lui, Jupiter, Phébus et « Garonne de Toulouse (2) ».

Cependant, il y a quelquefois un accent de sincérité auquel on ne saurait se méprendre, par exemple, toutes les fois qu'il nomme Ronsard (3). Jamais l'affection la plus vive, l'admiration la plus vraie, la sollicitude la plus tendre n'ont parlé langage plus poétique et plus touchant que dans la pièce où notre poète exhorte Corydon à entourer son maitre d'une attention de chaque instant, inventive et adoratrice, comme celle du prêtre pour son Dieu. Il faudrait la citer tout entière, mais les deux premières strophes suffiront à en donner une idée :

Ores que le Soleil commence
De darder chaudement ses raiz,
Ores que le berger ne pense
Qu'à chercher l'ombrage plus fraiz,
Garde, Corydon, que l'Aurore
N'ameine si tost le matin,
Que des œillets qu'elle colore
Tu n'aies faict quelque butin.

Garde que ton maistre s'esveille,
Qu'il ne t'entrevoye enjoncher
De mainte fleur blanche et vermeille,
A plaine main, tout le plancher:

1. Il n'est question de cet ami que dans les *Gayetez*, p. p. 21 et 31.
2. *Gayetez*, p. p. 42-46.
3. Il en est de même lorsqu'il fait l'éloge de ses protecteurs Salel, du Thier et d'Avanson.

Digitized by Google

Et garde, tandis qu'il s'apreste,
Qu'on face tant soit peu de bruit,
De peur qu'on ne trouble en sa teste
Ce qu'il a composé la nuict (1).

De même, dans la pièce qu'il adresse « *A trois des plus excellens poètes de son temps* », Ronsard, du Bellay et Jodelle, on sent bien qu'il les tient en singulière estime et qu'il établit une différence notable entre ces amis d'élite et les inconnus dont il dit également tant de bien.

Il est sincère aussi dans un autre sentiment, dont il renouvelle l'expression à satiété, l'amour de la poésie et le désir de la gloire. Cette double passion, également généreuse, s'accompagne dans ses vers d'une entière modestie, très méritoire chez un poète méridional, très rare parmi ses contemporains. Il désire ardemment la gloire, mais il craint de n'en être pas assez digne. Ce souhait, qui ouvre et ferme son recueil, qui y revient si fréquemment, est presque toujours aussi touchant que dans les vers où il se montre

Enflammé de tenter un œuvre
Qui mieux à la France dequeuvre
Ce que peult la grace et la voix
D'un nourrisson du Quercinois (3).

« Quercinois! » Il l'est autant que poète, et il aime autant que la poésie et la gloire ce pays où il vécut si peu et qu'il ne cessa d'honorer. Que de fois il nomme son Quercy! il veut être célèbre pour le chanter dignement; il craint toujours de ne pas faire assez pour lui. Désir d'acquérir la gloire et désir d'illustrer sa patrie sont inséparables chez Magny; on est sûr, lorsqu'il exprime le premier, que le second va suivre. A Paris, loin des « rives herbeuses » du Lot, il en

1. *Gayetez*, p. 88.
2. *Id.*, p. 58.
3. *Id.*, p. 102. — Il pensait à ses *Odes*.

Digitized by Google

évoque le souvenir (1), et toutes les fois qu'il le peut, il donne place dans ses vers à son titre de *Quercynois* ». Ce patriotisme porte bonheur au poète. Magny lui doit quelques-unes de ses inspirations les plus gracieuses, comme cette pièce aux « nymphes de Lot »:

Nymfes du Loth, qui soubz ses ondes
Tressez vos chevelures blondes
D'un doigt pallement coloré,
Saillez de vos sejours humides,
Pour oüyr de mon luth doré
Les sons par qui les Pegasides,
Me rendent en France honnoré.

Et bien qu'encor je ne repande
Les sainctz honneurs de vostre bande,
Les faisans bruyre en l'univers,
N'en plaignez, Brunettes, l'atente,
Puis que de mes accords divers
Les dieux jusqu'au ciel je contante,
Les paissant du miel de mes vers.

Car si mon entreprise n'est vaine,
J'iray bientost des bords de Seine
Sur vos rivages amener
Les Vierges qu'enfanta Memoire
Pour vos merites fredonner,
Et faire qu'en bref vostre gloire
Puisse la terre environner (2).

Il veut pour sa chère rivière une gloire égale à celle que les plus fameuses doivent aux poètes qui les ont chantées.

1. Çà et là des allusions très précises viennent rappeler les usages particuliers de son pays et montrent quel souvenir profond il en garde. Ainsi (*Gayetez*, p. 15) cette mention des « raisins atachés aux poultres du plancher », qui, encore aujourd'hui, se retrouvent, de septembre à janvier, quelquefois plus tard, dans toutes les maisons du Quercy.

2. *Gayetez*, p. p. 37-38.

Digitized by Google

... Si Phebus me favorise,
Comme il faict iusques icy,
Je combleray nostre Quercy,
Mesme mon Loth, de telle gloire
Qu'à droict ceulx qui boivent la Loire
La Saone, la Seine et le Loir
Me me mettront à nonchaloir (1).

Magny aima beaucoup, et ses fantaisies amoureuses, souvent couronnées de succès, s'il faut l'en croire, eurent bien des objets différents. Mais d'ordinaire, il avait deux sortes de maîtresses, les unes, nous l'avons dit plus haut, parées de de toutes les perfections, d'autant plus adorées et respectées qu'elles étaient plus cruelles, les autres plus vulgaires, plus accessibles, qui lui faisaient prendre en patience les rigueurs de ses Laure et de ses Béatrix.

Dans les *Gayetez*, la Marguerite dont le nom se rencontre dès le début de la seconde pièce (2), et à laquelle sont ou paraissent adressées neuf autres du recueil, fut certainement une maîtresse idéale. Nous verrions volontiers en elle Marguerite de Cardaillac, vicomtesse de Gourdon, seconde femme de Jean Ricard de Gourdon, seigneur de Genoullac, Vaillac, etc, et fille, selon Moréri, du seigneur de Pardaillan (3). La famille de Cardaillac était une des plus puissantes et des plus riches familles du Quercy, et, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, elle tient une très grande place dans l'histoire de la province. Son fief de Gourdon était, après Cahors, la place la plus forte d'un pays qui comptait tant de redoutables forteresses. Bâti sur le sommet le plus élevé d'une région montagneuse, véritable nid d'aigle, en butte aux attaques successives

1. *Gayetez*, p. p. 99-100.
2. *Vœu du pourtraict de sa Marguerite*, p. p. 3-12.
3. Voy. E. Courbet, *Dernières poésies de Magny*, Index, au mot GOURDON ou GORDON.

Digitized by Google

des Anglais, des Calvinistes, des Ligueurs, pris et repris de Philippe le Bel à Henri IV, le château de Gourdon assurait à ses possesseurs la souveraineté de tout le Haut-Quercy. Les seigneurs de Gourdon conservèrent cette souveraineté jusqu'à ce que, sous la régence de Marie de Médicis, l'un d'eux, Pons de Thémines, voulût braver l'autorité de la Régente. Celle-ci, avec l'aide des consuls de Gourdon, le fit assiéger et prendre dans son château que les bourgeois de la ville s'empressèrent de brûler. Magny portait donc très haut ses vœux en les adressant à Marguerite de Gourdon (1).

Mais si Marguerite de Gourdon inspira les vers amoureux de Magny, il paraît peu probable qu'elle ait réalisé ou même encouragé les espérances du poète. C'est l'impression qui ressort de la lecture des pièces qui lui sont consacrées. D'abord Magny ne la nomme pas, ce qui s'explique. De plus, il parle toujours, tantôt le langage de l'espoir timide, tantôt celui du découragement; il ne parle jamais celui de la reconnaissance (2). La première des pièces qu'elle inspire est un « vœu » poétique, à la mode du seizième siècle, la « consecration » du portrait de Marguerite « faict après le naturel par le comte d'Alsinois ». « Mignarde » et cherchée, pleine de diminutifs, trop longue surtout, cette pièce n'en est pas moins agréable et curieuse. Elle décrit un portrait charmant. Marguerite était certainement très belle. D'un « teint de lis », blonde au « poil d'or cres-

1. Voy. J.-B. Vidaillet, *Biographie des Hommes célèbres du département du Lot*, articles CARDAILLAC, GENOUILLAC, GOURDON ; voy. encore J.-A. Delpon, *Statistique du département du Lot*. t. I, l. III. ch. I et II, et surtout L. Combarieu, *Dictionnaire des communes du Lot*, art. CARDAILLAC et GOURDON. Ce dernier ouvrage, d'une science plus sûre que les précédents, les résume et les rectifie ; toutefois l'auteur a tort dans l'article GOURDON de dire qu'en 1619 Pons de Thémines était révolté contre Henri IV, mort en 1610.

2. Voy. aussi, deuxième partie, ch. II, les *Amours de Magny*, p. p. 154-155.

Digitized by Google

pelu », avec « deux sourcilz hebenins », des yeux petits, mais semblables à des « estoilettes jumelles », le menton « fosselu », les lèvres « cinabrines », le sein « grasselet », la main fine et longue. Sa physionomie, peu majestueuse, mais pleine d'une grâce piquante, était, malgré ses cheveux d'or et son teint blanc, celle d'une « gaye brunette » du Midi. Dans un sonnet du troisième livre des *Odes* (t. II, p. 13) adressé « à Madame la vicomtesse de Gordon, Marguerite de Cardaillac », où il parle non plus le langage de l'amour, mais celui d'une admiration respectueuse et calme, Magny complète le portrait de Marguerite, en nous la montrant au moral.

Vous avez l'esprit plain d'une ardeur eternelle
Qui soustient dedans vous vos pensers haultement,
Vous faictes voz discours tousjours profondement,
Et vous fondez tousjours en raison naturelle.

Vous estes de visage et de personne belle,
Vous traictez voz enfants d'un double traictement,
Dont l'un se faict au corps, l'autre à l'entendement,
Traictement plus louable en toute ame fidelle.

Entretenant quelcun tres bien vous devisez
Espaignols et Françoys et Tuscan vous lisez,
Et si sçavez tres bien les entendre et les lire.

C'est ce qu'en peu de temps de vous hier je compris ;
J'espere encore en brief avoir de vos escriz,
Pour comprendre le reste et vous le sçavoir dire.

Elle reparaît bientôt dans quelques vers mélancoliques que le poète compose en se promenant dans une « belle plaine couverte de bois », qui est sans doute la plaine du Lot, en aval de Cahors, la seule, à vrai dire, du moyen Quercy.

Pleust au dieu par qui j'essaie
Quelle est l'amoureuse plaie,
Que celle qui m'a ravy,
Celle qui tient asservy



Digitized by Google

Tout le bon-heur de ma vie
Heureusement asservie
Fut ores avecque moy,
Pour effacer mon esmoy,
Et pour m'estre aussi traictable
Quelle est belle et souhaitable.
  Vrayment s'il estoit ainsi
Je suis seur que le soucy
Dequoy j'ay la teste pleine
Ne me feroit plus de peine (1)...

Nous ne le suivrons pas plus loin. Connaissant son caractère et sa « complexion », le lecteur devine ce qu'il peut souhaiter et quel remède il voudrait à son mal : « il s'en iroit avecques elle dans la forest bien avant ». Toutefois on voit, au ton dont il parle, qu'il n'espère jamais faire cette promenade.

Ailleurs le ton est plus familier, assez familier même, pour que nous hésitions un peu, vu le caractère différent des vers qui suivent, à voir Marguerite dans l'amie à laquelle cette pièce est adressée (2). Toutefois, des diverses maîtresses dont il est question dans les *Gayetez*, Marguerite nous semble la seule digne de l'avoir inspiré. Il parle en effet de vers qui ont « enchanté l'esprit » de sa dame jusques à la rendre « convoiteuse de les aprendre ». Or, les belles filles dont Magny faisait ses maîtresses d'un jour semblent de celles que les vers laissent fort indifférentes. On peut donc supposer, sans compromettre la réputation de Marguerite, que ces « fredons delicatz » qu'elle a daigné apprendre sont ceux qu'avait suscités son portrait (3). Les femmes comme elle peuvent se montrer sensibles à cette sorte d'hommage, sans pousser plus loin la reconnaissance. Magny, tout fier

1. *Gayetez*, p. 33, *Soubait qu'il faisoit aux champs se souvenant de sa dame.*
2. *Id.* p. 48. *A s'amie.*
3. Il est question dans la pièce d'un jeune frère que le poète envie, car il reçoit les caresses de sa sœur. Marguerite de Gourdon avait-elle un frère? Nous ne savons rien à ce sujet.

Digitized by Google

de son succès, ose demander un baiser. A ce prix, il lui soumettra désormais tous ses vers :

Mais aussi si je te voi lire,
Et lisant, si je te voi rire
Tremoussant de contentement,
Je veulx qu'aussi soubdainement
Ta bouche tu me viennes tendre,
Pour un doulx baiseret en prendre (1).

C'est le seul moyen, dit-il, de « desraciner son soucy », ce qui prouve qu'il n'a pas encore obtenu ce qu'il demande. En échange, il lui promet l'immortalité.

Quant à moy, je t'ose promettre
Si tu le fais, de faire un metre,
Qui maugré la rigueur du temps
Eternisera ton printemps,
Faisant apparoistre ta face
Qui le nacre et l'ivoire efface,
Aussi belle au bout de cent ans
Comme elle est belle en ton printemps.
Et telle aujourd'huy se dit belle
Comme une Charite nouvelle
De qui la beauté ny l'honneur
N'auront tant que toi de bonheur,
Perdant tout en un mesme espace,
La memoire avecques la grace,
A l'heure que la palle mort
Luy fera sentir son effort (2).

On reconnaît ici un thème fameux que bien des poètes ont traité à l'envi. Ronsard, le vieux Corneille, Béranger sont au premier rang dans ce tournoi poétique. Leurs beaux vers

1. *Gayetez*, p. 49. *A s'amie.*

2. *Id.* p. 51. — Depuis l'aventure d'Alain Chartier, les poètes passaient volontiers pour être aimés par toutes les princesses et les beautés en renom de leur temps. C'était assez leur habitude de promettre à l'objet de leur culte et de leurs hommages l'immortalité dans leurs vers.

Digitized by Google

sur ce sujet éternel sont dans toutes les mémoires. Certes, la pièce de Magny n'égale ni le *Sonnet pour Hélène* (1) :

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle, etc....

ni les *Stances à une marquise* (2) :

Marquise, si mon visage, etc...

ni la *Bonne Vieille.* :

Vous vieillirez, ô ma belle maîtresse (3) !

Notre poète ne saurait avoir ni cette sobriété exquise, digne d'un poète de l'Anthologie, que Ronsard offre souvent, ni la fierté grondeuse de Corneille, ni la bonhomie mélancolique de Béranger; cependant il y a dans les vers que nous venons de citer assez de grâce et de poésie pour qu'ils puissent soutenir non la comparaison, mais le rapprochement, et ce n'est pas pour lui un médiocre honneur.

C'est encore de Marguerite qu'il semble être question dans la pièce adressée « à un songe » qui a fait goûter au poète le bonheur que lui refuse

Ceste cruelle
Qui d'une ardeur continuelle
*Le* brusle, fiere, jusqu'aux os (4).

Il se contente, ne pouvant obtenir mieux, de cette satisfaction illusoire, et s'écrie :

Là donc desormais, ma cruëlle,
Brusle moi jusque à la moëlle,
Fuy t'en, et t'absente de moi,
Je te retiendrai maugré toi (5).

1. *Œuvres de Ronsard*, édit. Blanchemain, t. I. p. 340.
2. C'est-à-dire à M^lle^ Marquise du Parc, comédienne de la troupe de Molière. Voy. l'éd. des *Œuvres de Corneille*, de M. Marty-Laveaux.
3. *Chansons de Béranger*, édit. elzévirienne, Garnier frères. t. I, p. 129.
4. *Gayetez*, p. 53.
5. *Id.*, p. 54.

Digitized by Google

Elle devient, en effet, de plus en plus inaccessible, à mesure que se succèdent les pièces en son honneur. En vain le poète adresse un « vœu à Vénus, pour enamourer sa dame (1) » : elle cache au fond de son âme « un glaçon par trop froidureux ». Il en est réduit à la consolation de tous les amants malheureux ; il se raconte à lui-même l'histoire de son amour, de ses débuts timides, de ses progrès :

Long temps y a qu'au mylieu d'une danse
De ta beauté j'euz telle cognoissance,
Qu'el' me sembla l'ornement de la France :
Et des ce temps, sans cesser, je ne pense
Qu'à t'honnorer et rendre obeissance (2).

Il pourrait dire avec Virgile :

Ut vidi, ut perii, ut me malus abstulit error (3) !

Que lui a servi, en effet, l'amour le plus respectueux et le plus soumis ?

... tant s'en fault que je trouve asseurance
D'avoir jamais aucune joüissance,
Que quand par fois je suis en ta presence,
A tous propos tu m'ostes l'esperance
Que i'ay d'avoir la moindre recompense
De mon travail et durable constance (4).

En finissant, il jure encore d'être discret, si on le rend heureux, mais on voit bien qu'il n'espère plus ce bonheur longtemps rêvé :

... S'il te plaist de faire une accointance
De nos deux cœurs par estroicte alliance,
. . . . . .

1. *Gayetez*, p. 61.
2. *Id.* p. 79.
3. *Bucol.*, Egl. VIII, v. 41.
4. *Gayetez*, p. 79.

Digitized by Google

Je te promets. . . . . .
Qu'en nostre amour i'auray tant de prudence,
Que de mon sceu, ny de mon ignorance,
Il ne viendra jamais en evidence (1).

Il en est réduit à n'espérer, pour posséder enfin sa Marguerite, qu'en la mort qui les réunira aux Enfers (2). Mais cet espoir est lui-même si fragile que le malheureux poète, au lieu de décrire la félicité qui l'attend là-bas, s'échappe aussitôt, son souhait exprimé, dans une description banale de l'âge d'or renouvelée de l'antiquité.

On voit, dès lors, que sa passion de plus en plus décroît et s'éteint. C'était inévitable ; car, de sa nature, Magny est le plus impropre des hommes à l'amour platonique. Il exprime encore un souhait libertin, à la vue de sa maîtresse dans « un vêtement noir » et transparent, dont les indiscrétions laissaient deviner ce que ne montrait pas le portrait peint par Denisot (3). Puis Marguerite n'inspire plus qu'une pièce des *Gayetez*, une des meilleures du recueil, à vrai dire, d'une originalité charmante et d'une grâce antique, digne d'être traitée par un Anacréon. On nous saura peut-être gré d'en citer la partie essentielle :

...je viz ma Nymfette tendre
Finement blanche comme laict,
Doucette comme un aignelet,
Et fleurant comme marjoleine
Dans un jardin l'autre sepmaine,
Qui penchant sa face et son sein
Cueilloit un œillet de sa main,
Puis une belle rose blanche,
Puis une marguerite franche,
Puis du mastic, puis du muguet
Afin d'en faire un beau bouquet.

1. *Gayetez*, p. 80.
2. *Id.*, p. p. 85-87.
3. *Id.*, p. 87.

Digitized by Google

Amour tandis en embuscade,
Dedans une rose muscade,
Secret, s'estoit venu cacher,
Pour sus elle un traict descocher,
La rendant d'une ardeur nouvelle,
Autant amoureuse que belle.
Mais elle soubdain la cueillant,
Et d'un fil gris l'entortillant
Avec ses autres fleurs, fit vaine
De l'archer l'emprise et la peine :
Si bien qu'ataint de ses beaux yeux,
Il cuyda revoler aux Cieux.

Mais il ne sceut ravoir une œsle,
Que ma tendrelette Pucelle
Avoit estrainct, en agensant
Son petit bouquet verdissant.
De sorte que remply de craincte,
Craignant soymesme son ateincte,
Et s'allegeant d'un doulx souspir,
Il fut contrainct se retapir.

Depuis elle mit soulz la toile
Ainçois soulz ce bienheureux voile
Qui couvre son teton jumeau,
Son bouquet mignonnement beau.
Et deslors le Dieu d'Idalie
Vit sa poictrine bien polie
Qui s'enfloit de chasque costé
D'un tertre de laict caillotté :
Si bien qu'il desdaigna deslheure
Les plus beaux lieux de sa demeure,
Pour demeurer sur le milieu
Du paradis de ce beau lieu.

Voilà comment Amour habite
Dans le sein de ma Marguerite,
Mille traictz à ceulx descochant
Qui s'en vont trop près aprochant (1).

1. *Gayetez, D'un bouquet de s'amie et de Cupidon*, p.p. 100-101.

Digitized by Google

N'est-ce pas un morceau exquis, si l'on ferme les yeux sur certaines faiblesses d'expression, sur quelques mots de remplissage, sur la mignardise enfin habituelle au poète? Magny ne pouvait mieux clore ce petit roman d'amour, qu'il avait ouvert d'une façon presque aussi heureuse par le portrait de Marguerite. Malgré les rigueurs de sa dame et l'amertume qu'il en ressentit, il doit à Marguerite de Gourdon une grande reconnaissance, car c'est elle qui lui a inspiré quelques-uns de ses meilleures vers (1).

Nous ne nous étendrons pas sur les pièces consacrées par le poète à ses maîtresses vulgaires. Elles ne souffrent guère l'analyse, et nous ne saurions les citer textuellement. Qu'il s'agisse de celle qui, un jour, aux champs, lui ravit, puis lui rendit son âme d'une manière que l'on devine (2), de Dione, aussi prodigue de ses faveurs que Marguerite en était avare (3), de sa Grâce, qui le « geisne » mais « doucement » et d'une « douce peine (4) », de celle dont il gagne le cœur

1. Nous avons cité plus haut (p. 209) un sonnet adressé par Magny à Marguerite, postérieurement aux *Gayetez*, dans un ton très calme et où l'amour fait place au respect. On trouve cependant dans le même recueil *Odes*, t. II, p. p. 47-52, c'est-à-dire à peu près à la même époque, une autre pièce adressée « au petit enfant de sa dame », Margarin, qui montre que Magny n'était pas aussi complètement résigné que le laisse croire le sonnet. Voy. cette pièce qui est charmante et dans laquelle il reprend le portrait déjà tracé dans les *Gayetez*, inspirée par le tableau de Denizot : il dit en finissant :

. . . . Faiz, Margarin, si tu peulx
Qu'elle reçoive encore les vœuz
Qu'humblement devot je luy dresse,
Et que l'aigreur de mon tourment
Elle change en douce allegresse,
Permetant que plus librement
je luy descouvre ma destresse.

2. *Gayetez*, p. p. 12-15. *Du ravissement de son ame.*
3 *Id.*, p. p. 17-21, *A s'amie.*
4. *Id.*, p. p. 27-29, *A sa Grace.*

Digitized by Google

un matin de mois de mai en lui donnant, sur sa prière, une rose qu'il a cueillie (1), de la fille au fichu rouge, — une fille de son pays, où cette parure est encore très galamment portée par les beautés de village, — qui se montre vite reconnaissante pour un très petit service rendu (2), de Gironde, dont il a l'air de payer les bontés par l'hommage d'une petite pièce, rapide, légère, d'un tour joyeux et cavalier (3), le caractère de ces diverses poésies est toujours le même. L'amour sensuel, purement physique, y règne en maître et s'y satisfait en toute liberté. Son expression, nous l'avons remarqué, n'est, à vrai dire, ni brutale ni grossière; elle est franche et sans voile, relevée souvent de grâce et d'esprit, mais positive et nette, sans regrets, sans remords. L'amour du lendemain fait oublier celui de la veille; le poète n'y voit ni une faute ni un triomphe, mais le plus agréable des passe-temps. C'est un fils du Midi qui porte dans la passion la morale facile de son pays. C'est aussi un de ces païens, comme il y en avait tant à l'époque de la Renaissance, pour lesquels l'heure présente, la fantaisie joyeuse, la satisfaction de l'instinct naturel étaient tout, et qui avaient si bien oublié la morale religieuse qu'ils ne croyaient même pas l'offenser. Nulle part, ce paganisme de notre poète n'éclate plus librement que dans la première des pièces que nous avons signalées; c'est une scène d'Ovide, un satyre rencontrant une nymphe endormie, Jupiter devant Antiope.

Nous retrouvons encore un païen de la Renaissance dans la pièce des *Martinales*. C'est un dithyrambe en l'honnenr du vin, une longue bacchanale qui se déroule en plus de quatre cents vers. Certes le remplissage et les faiblesses n'y manquent pas, car dans un morceau de si longue haleine, Magny

1. *Gayetez*, p. p. 39-42.
2. *Id.*, p. p. 51-53.
3. *Id.*, p. p. 92-93.

Digitized by Google

ne pouvait qu'abuser, comme toujours, de son excessive facilité ; le sujet dévie de temps en temps, l'inspiration languit et s'interrompt çà et là ; la pièce est pleine cependant de verve et de couleur. Il y a telles strophes dignes d'Horace, telles aussi qu'un Rabelais n'eût pas désavouées, s'il eût été poète, pour leur franchise et leur plénitude (1). Il n'y a, du reste, ni indécence ni grossièreté : Bacchus en est l'inspirateur, et Vénus y paraît à peine. Le mètre, rapide, parfois comme haletant, rend bien l'ivresse joyeuse de la pensée, et le poète le manie avec une remarquable adresse. En voici le début, où défile un de ces cortèges que les bas-reliefs antiques représentent si souvent.

Puisque l'heure nous commande
    Chere bande,
De rentrer sur noz esbatz,
Et que les metz qui languissent
    Se froidissent,
Commençon par le repas,
Le bon Denis, le bon Pere
    Qui tempere
Les plus alterez courroux,
S'egaiant de nous voir faire
    Telle chere,
S'en vient rire avecques nous.
Voyez ces Tigres horribles
    Qui terribles
Le trainent superbement
Dans un char plein de feuillages,
    Et d'ouvrages
Recamez pampreusement (2), etc....

1. Plusieurs autres pièces du recueil laissent voir cette veine rabelaisienne, cet enthousiasme pour Bacchus, qui n'est pas un simple lieu commun poétique, mais l'expression d'un goût sincère pour le vin généreux et franc chez ce fils des côtes du Lot.

2. *Gayetez*, p. p. 62-76.

Digitized by Google

Le poète invite ensuite ses amis au festin qui se prépare : Paschal, Robert, Ange, Cappel du Luat (1), François de Charbonnier, Navières, Piquet, Marsac, Chabassol, etc., confrères en poésie ou simples compagnons de plaisir. A chacun d'eux est consacré un petit portrait de quelques vers, qui le montre avec bonheur dans la vérité de son caractère, de ses goûts, de son attitude présente. L'ensemble de ces silhouettes dessinées d'un trait rapide, expressif, spirituel, forme la plus aimable galerie. L'orgie commence, le vin ruisselle, les mets se suivent, ou délicats ou plantureux, perdrix et jambon, éclanche et poulet. Peu à peu l'ivresse monte et grandit, ivresse de vin et de gaieté, les yeux se troublent, les langues s embarrassent, les oreilles bourdonnent, et chacun de ces effets est décrit avec une précision et une fidélité qui ne laissent rien à désirer :

Iäch, Iäch, Pere libre,
Je m'enyvre,
Convoiteux de me troubler,
Et ja deja toute chose
Qu'on m'oppose
Voi ce semble redoubler.
Je sens bruyre dans ma teste
La tempeste
D'un murmure nompareil,
Et dans mes begues oreilles
Des merveilles
Qui m'invitent au sommeil.
Si tost que je pers la selle,
Je chancelle

1. Il y avait quatre frères du nom de Cappel : Jacques, jurisconsulte, magistrat et protestant ; Guillaume, seigneur de Pugny, médecin et ligueur ; Louis, seigneur de Moniambert, régent aux collèges du Cardinal Lemoine et de Bordeaux, protestant ; enfin Ange, seigneur du Luat protestant lui aussi, dont il est parlé dans Ronsard au cours d'une pièce tout à fait semblable à celle de Magny, *les Bacchanales*, mentionnée plus loin. Nous pensons, avec M. Courbet, qu'il est question ici d'Ange du Luat.

Digitized by Google

Folastrement estourdy,
Et d'une langue ennuyante,
Begayante
Rien à propos je ne dy (1).

A vrai dire, le mérite des *Martinales* est un peu diminue. si l'on recherche leur degré d'originalité. C'est à une imitation directe de Ronsard que Magny doit son sujet, le plan de son poème, le mètre dont il s'est servi. Le poète vendômois avait composé en effet une pièce sur « *les Bacchanales ou le fo'astrissime voyage d'Hercueil près Paris, dedié à la joyeuse trouppe de ses compaignons, fait l'an 1549* (2) ». Cette pièce fut publiée dans un recueil de poésies amoureuses, sous le titre de *Livret de Folastries* en 1553, c'est-à-dire un an avant les *Gayetez ;* mais elle était sans doute connue depuis longtemps des amis du poète, qui avait dû, selon son habitude leur en donner lecture. Magny voulut donc rivaliser avec son maître et calqua les *Martinales* sur les *Bacchanales ;* il prit à celles-ci, comme nous venons de le dire, le ton, la marche générale, le mètre surtout, un des plus heureusement combinés que puisse offrir la poésie du seizième siècle. Cependant il fit œuvre aussi originale que puisse l'être une imitation. Les strophes que nous avons citées, — le cortège de Bacchus et l'ivresse, — lui appartiennent en propre, car il n'y a rien dans Ronsard qui ait pu les lui inspirer. Mais, d'autre part, les portraits de ses amis, si heureusement dessinés qu'ils puissent être, n'égalent pas ceux de la bande joyeuse qui accompagne Ronsard. Il manque ici à Magny, qui l'a cependant quelquefois, ce sentiment de la nature, si profond et si sincère, qui dicte à son maître quelques strophes d'une fraîcheur délicieuse.

1. *Gayetez*, p. 73.
2. *Œuvres de Ronsard*, éd. Blanchemain, t. VI, p. p. 358-377.

Digitized by Google

Io, comme ces soulayes
Et ces Layes
Sentent l'humide fraischeur,
Et ces herbes et ces plaines
Toutes plaines
De roussoyante blancheur !
Que ces rives escumeuses
Sont fumeuses,
Au premier traict de Phœbus !
Et ces fontanieres prées
Diaprées
De mille tapis herbus !

Io, que je voy de roses
Ja descloses
Dans l'Orient flamboyant ;
A voir des nues diverses
Les traverses,
Voici le jour ondoyant.

Voici l'aube saffranée
Qui ja née
Couvre d'œillets et de fleurs
Le Ciel qui le jour desserre,
Et la terre
De rosées et de pleurs (1).

Magny n'a pas non plus de ces traits d'une fantaisie originale et plaisante, qui sont nombreux dans Ronsard, comme celui-ci :

Voyez-vous ceste grenouille
Qui gazouille
Yvre sur le bord de l'eau,
Tant l'odeur d'une bouteille
(Grand merveille !)
Luy enchante le cerveau !
Comme elle, du vin surprise,
Est assise

1. *Œuvres de Ronsard*, t, VI, p. 364.

Digitized by Google

Sur nos flacons entrouverts !
Comme sur l'un et sur l'autre
Elle veautre
Son corps flottant à l'envers (1) !

Il ne faudrait pas, du reste, dans l'intérêt de Magny, trop pousser la comparaison des *Martinales* avec les *Bacchanales*. Nous trouverions entre les deux toute la différence qu'il y a entre un véritable maitre et un disciple. On peut être sûr que Magny, élève et ami de Ronsard, voulait, en composant ses *Gayetez*, imiter son *modèle* et rivaliser avec lui. Il l'a fait avec honneur, avec sa part d'originalité quelquefois, mais, le plus souvent, avec une infériorité trop sensible.

Les sujets de Ronsard sont à peu près les mêmes que ceux de Magny ; mais, comme dans les *Bacchanales*, quelle supériorité au profit du premier dans l'invention, le style, le mètre ! Il n'est pas une seule des petites pièces de Ronsard qui ne développe une idée ingénieuse : celles de Magny sont souvent insignifiantes pour le fond. Le vers de Ronsard est plein ; ses expressions sont justes et pittoresques ; le vers de Magny est toujours un peu lâche ; ses mots viennent trop au hasard. Nous reconnaissions tout à l'heure l'infériorité des *Martinales* relativement aux *Bacchanales ;* on ne trouverait rien dans le recueil de Magny qui égale les *Dithyrambes recitez à la pompe du bouc de E. Jodelle* (2), *l'Alouette* (3) et surtout la troisième *Gayeté*, où se trouve cette comparaison entre la beauté grosse et la beauté maigre, amusante et ingénieuse fantaisie sur un thème alors encore original, et qu'Alfred de Musset a si heureusement rajeuni dans son exquise nouvelle des *Deux maîtresses*.

Le livret des *Folastries* parut d'abord anonyme. Réimprimé

1. *Œuvres de Ronsard*, t. VI, p. 375.
2. *Ibid.*, t. VI, p. 375.
3. *Ibid.*, p. p. 348, 353, 377.

Digitized by Google

en 1584, il ne portait pas davantage de nom d'auteur. C'est en 1587 seulement, après la mort du poète, qu'il fut rangé sous son nom et admis dans la première édition de ses œuvres complètes avec un nouveau titre, *les Gayetez de Ronsard* (1). On comprend aisément que le poète ait hésité à inscrire son nom en tête de ces *Juvenilia*, dont la liberté contraste avec le sérieux de son rôle de chef d'école, et qui devaient lui être sévèrement reprochés plus tard. La première édition ayant paru chez la veuve Maurice de la Porte, les *Folastries* passèrent d'abord pour être l'œuvre d'Ambroise de la Porte, qui était à la fois imprimeur et poète, et, malgré leur admission posthume dans les œuvres de Ronsard, la première attribution persista longtemps (2). Il est probable que lié comme il l'était avec Ronsard, Magny ne tomba pas dans l'erreur commune; on peut même croire qu'il connaissait la plupart des pièces avant l'impression, par des communications intimes et directes du véritable auteur. On a supposé cependant (3) que lui-même n'était pas dans le secret, et l'on invoque à l'appui de cette opinion la pièce de son propre recueil adressée à Ambroise de la Porte (4), dans laquelle il le remercie de l'envoi des *Folastries*. Mais rien dans cette pièce ne laisse supposer qu'il attribuât le livret à celui qui le lui envoyait, non comme auteur, mais comme imprimeur; au contraire, il laisse entendre qu'il sait bien de quelle main est parti ce « livre de doctes folies »,

Qui de ses graces bien polies,
Et qui pour estre ainsi parfaict
Nous descouvre assez qui l'a faict.

1. Voy. l'*Avertissement* de M. Blanchemain dans les *Œuvres de Ronsard*, t. VI, p. p. 337 et sq. Les *Bacchanales* avaient déjà paru en 1552 avec les *Amours* et le cinquième livre des *Odes*.

2. On la trouve encore dans la *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet, t. XII, p. 27.

3. Ainsi M. E. Courbet (*Notice sur les Gayetez* (p. 12, n. 2), dont la sagacité habituelle nous semble ici en défaut.

4. *Gayetez*, p. p. 46-48.

Digitized by Google

S'il ne désigne pas expressément Ronsard, c'est que, Ronsard ne voulant pas plus être nommé que se nommer lui-même, dévoiler l'anonyme de l'auteur eût été, de la part d'un ami, une véritable trahison.

En revanche, si les *Gayetez* ressemblent aux *Folastries*, elles ne sauraient guère être rapprochées des *Foresteries* de Vauquelin de la Fresnaye auxquelles cependant de bons juges les ont comparées (1). Il n'y a entre les deux recueils aucune ressemblance ni de sujet, ni d'inspiration, ni de talent. Publiées en 1555, un an après les *Gayetez* de Magny, par un poète de dix-neuf ans, qui se montra juste plus tard pour elles en les condamnant lui-même à l'oubli et en ne les réimprimant pas, lorsque, au bout de cinquante ans, se sentant près de mourir, il donna un choix de ses œuvres (2), les *Foresteries* sont des *Juvenilia* dans toute la force du terme, un essai de jeune homme, qui, en attendant l'originalité, fait sa rhétorique poétique, et supplée à l'inspiration naturelle par l'imitation. Le style en est hésitant, incorrect, la versification rocailleuse et maladroite (3), les idées pauvres et banales. Vauquelin imite de tous côtés, es anciens d'abord, puis les poètes de son temps, et, comme il arrive toujours, surtout les défauts de ceux-ci (4); il veut em-

1. Ici encore nous sommes en désaccord avec M. E. Courbet disant (notice citée, p. 13) que « la critique compare bien à tort les *Gayetez* aux *Folastries* de Ronsard, tandis qu'il serait plus exact de les rapprocher des *Foresteries* de Vauquelin de la Fresnaye ».

2. Voy. la Préface de M. Julien Travers, en tête de la réimpression qu'il a donnée en 1869 des *Foresteries*.

3. « Le style du jeune écrivain, dit M. J. Travers, plie les mots à son usage, les change, les altère selon les besoins de ses rimes, construit ses phrases avec une irrégularité d'une audace à déconcerter tous les grammairiens. » *(Préface citée.)*

4. Comme il copie l'antiquité, il abuse de la mythologie, des diminutifs et de la mignardise. Ainsi dans la troisième *Foresterie* du liv. III, à Tahureau (éd. J. Travers, p. 14) :

Digitized by Google

prunter à Théocrite et à Virgile leurs églogues dialoguées, mais quel manque de naturel et de vérité dans la langue qu'il prête à ses Francin et Janette, Guillet et Saintain, Crétoflet et Catinète ! Les *Gayetez* de Magny sont loin d'être un chef-d'œuvre ; du moins y trouve-t-on un poète déjà maître de lui-même et de son art ; les *Foresteries* ne montrent qu'un écolier en voie d'émancipation ; tout au plus laissent-elles pressentir çà et là le futur poète des *Idillies*.

Les sujets traités par les deux poètes n'ont aucun rapport entre eux. Les *Gayetez* de Magny, comme les *Folastries* de Ronsard, sont des poésies amoureuses, de libres propos adressés à des amis ; les *Foresteries* sont avant tout, comme leur titre l'indique, des poésies champêtres, « forestieres », dont le sentiment de la nature est la principale inspiration.

Dans Ronsard et Magny, la nature n'apparaît que comme un cadre ou un fond de tableau ; Vauquelin, au contraire, décrit la campagne pour elle-même ; il fait des paysages ; les personnages qu'il y introduit pour les animer ne sont que l'accessoire, tandis que chez ses deux contemporains ils sont l'essentiel. Il n'y a de semblable dans les trois recueils que la liberté des peintures amoureuses. Ronsard et Magny sont déjà des hommes ; le premier a vingt neuf ans, le second en-

Mon Tahureau, à qui Venus mignonne
Mignardement mignarde une couronne
Entrelassée avéque mille fleurs
Dans un rameau de myrte à deux couleurs :
Entre en ce bois, écoute l'amourete
Qui point le cœur de Janete et Francete :
Ainsi tousjours Cupidon tendrelet
Puisse egaier ton cœur mignardelet.

Pour les imitations des poètes anciens, M. J. Travers relève les principales (p. p. 151 et sq). Elles sont très nombreuses. On pourrait faire un travai analogue sur les imitations des contemporains de Vauquelin et surtout d Ronsard.



Digitized by Google

viron vingt-quatre. Ils parlent de l'amour par expérience, et si la stricte morale peut les blâmer, la morale littéraire les excuse. Vauquelin n'a que dix-neuf ans, et il tient les propos d'un vieux débauché : ces propos sont d'autant plus répugnants que c'est un tout jeune homme, presque un enfant qui parle.

Digitized by Google

## CHAPITRE IV

LES *Souspirs* : SIGNIFICATION DE CE TITRE. — CLASSIFICATION DES PIÈCES : SONNETS POLITIQUES ; MAGNY IMITATEUR DE PÉTRARQUE ; SONNETS AMOUREUX ; SONNETS LITTÉRAIRES ; SONNETS SATIRIQUES.

Les *Souspirs* (1) comprennent une série de cent soixante-seize sonnets, interrompue en deux endroits (pièces 94 et 160) par deux sonnets de du Bellay et de Pierre Gilibert en réponse à ceux de Magny. Ce serait une erreur de croire que ces *Souspirs*, comme le titre semble l'indiquer, soient un recueil de plaintes amoureuses ou de regrets. Il y a de tout dans ce petit livre, mais surtout des imitations de Pétrarque, quelques-unes de Catulle et une traduction d'une ode d'Anacréon. Il y a aussi des obscénités qui lui ont valu une assez mauvaise réputation ; cependant elles sont moins nombreuses qu'on ne le dit généralement. Ici encore, Olivier de Magny vaut mieux que l'opinion que l'on a de lui : entre toutes les pièces du recueil, on en relèverait à peine sept de vraiment licencieuses. C'est trop

1. Le titre des *Souspirs* est emprunté à Pétrarque (Voy. Ginguené, traduction des sonnets de Pétrarque, p. 64 : *Ite, caldi sospiri, al freddo core.* Le poète envoie ses soupirs amoureux entretenir Laure de sa passion. Les *Souspirs* ont été publiés à Paris en 1557, in-8° de 6 ff. pour Jean Dallier et Vincent Sertenas. Ce dernier était l'associé de Dallier. L'imprimeur était Étienne Groulleau.

Digitized by Google

assurément; mais quand on songe à l'époque où vivait le poète, à cette fureur de sonnets amoureux qui s'était emparée de Ronsard et de du Bellay eux-mêmes, au genre de talent propre à notre auteur, on aurait pu s'attendre encore à plus de débauche d'imagination. Ce que nous tenons à constater, pour l'excuser dans une certaine mesure, c'est qu'il n'était pas plus libre dans le choix de ses sujets et dans son langage que les plus célèbres et même les plus estimés de ses rivaux. Ils pensaient tous comme Catulle, dont ils s'inspiraient si souvent :

> ... Castum esse decet pium poetam
> ipsum, versiculos nihil necesse est (1).

Le poète ne suit pas un plan arrêté; il va droit devant lui, raconte ce qu'il voit, et rend librement ses impressions. Il revient le plus souvent à son habitude favorite qui est de chanter l'amour à satiété; cependant il évite la monotonie; c'est un véritable Protée qui sait prendre toutes les formes dans un sujet toujours le même. Quelquefois il se laisse aller à la satire, et c'est dans ce genre, croyons-nous, qu'il eût le mieux réussi, si son talent avait eu le temps d'arriver à maturité. Il semblait vouloir l'adopter définitivement, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée. Il nous dit lui-même, dans son CLXXVI^e sonnet pourquoi il a adopté ce titre des *Souspirs* (2) :

> S'amour m'a fait le bien que de luy lon desire,
> Lors j'ay descrit le bien que j'ay receu de luy :
> Et s'il m'a tourmenté d'un langoureux ennuy,
> Ma langueur seulement j'ay pris peine à descrire,

1. Catulle, XVI.

2. Les *Souspirs* furent dédiés à du Thier. Magny n'eût jamais osé mettre en tête de son livre le nom de d'Avanson à cause du ton léger du plus grand nombre des pièces qui y sont contenues et de l'excessive liberté de quelques autres.

Digitized by Google

Aussi quand mon Rousseau enragé de mesdire
M'a travaillé l'esprit comme il fait aujourd'huy,
J'ay descrit ma constance, et l'injure de luy,
Et c'est comme j'ay fait ces vers que je souspire.

Selon les passions où j'ay été submis,
Ou bien, ou mal, d'amour, ou de mes ennemys.
J'ay descrit chacun jour la cause toute telle.

Et c'est pourquoi, DUTHIER, on void dedans ces vers
Par cy par là meslez tant d'arguments divers
Et que plains de souspirs, *Souspirs* je les appelle.

Au milieu « de ces arguments divers », ce sont, nous venons de le dire, les plaintes amoureuses qui reviennent le plus souvent. Mais les autres sujets ne manquent pas. est intéressant, même dans les pièces les plus faibles, par ce qu'il nous raconte, sinon toujours par la manière de raconter.

Il serait difficile de le suivre dans tous les caprices de son imagination, et nous nous retrouverions peu aisément dans ce dédale d'impressions diverses, si, comme lui, nous passions de Mars à Vénus ou du cabinet de d'Avanson dans l'alcôve d'Antonine. On pourrait, pour plus de clarté, diviser les *Souspirs* en quatre catégories : 1° *Sonnets politiques*, 2° *Sonnets amoureux*, 3° *Sonnets satiriques*, 4° *Sonnets littéraires*. Quant aux sonnets purement licencieux, nous jugeons inutile d'en parler.

Par *sonnets politiques*, nous entendons tous ceux qui traitent de la politique proprement dite ou qui ont trait au poste de secrétaire occupé par Magny, ou même qui sont adressés à des personnages politiques.

Magny était venu en Italie avec l'espoir de mener une vie laborieuse et distinguée. Au lieu des satisfactions que son esprit curieux se promettait, c'est la guerre qui s'offrit de toutes parts à ses yeux. Cependant, bien qu'il plaçât la paix au-dessus de toutes les joies de ce monde, Magny était Français, et il ne condamnait plus la guerre, lorsque l'honneur de

Digitized by Google

son pays la réclamait. Dans le XXXIX^e sonnet, il parle un langage viril et fait l'éloge de l'Italien sur lequel le roi Henri comptait le plus, ce Paul Carafa, le neveu de Paul IV. On ne reconnaît plus Magny ; le poète courtisan semble disparaître; c'est un Français que l'on entend, un « patriote », comme nous dirions aujourd'hui :

Ce grand CHARLES sans peur qui guerroyoit naguiere,
Et qui le fer au poing dedaignant le trespas
Se jettoit, courageux, au plus fort des combats,
N'estant jamais de ceux qui se rangent derriere :

Ce grand CHARLES sans peur dont l'Itale est si fiere,
Les armes qu'il portoit met librement à bas,
Et par autre sentier dressant ores ses pas,
Change en paisible habit sa cuirasse guerriere.

Là donc, France, courage, il est encore tien,
Et ce changer d habit n'est fait que pour ton bien,
Predisant mile maulx à l'Espagne ennemie.

Car si l'augure a lieu, ce CHARLES cy sera
L'instrument par lequel l'Itale on vengera
De Charles Empereur et de sa tyrannie.

Magny était un peu au courant des affaires politiques de son temps; il voyait avec peine l'inutilité de bien des efforts généreux arrêtés par la trêve inopinée de Vauxcelles. Le CLII^e sonnet plaît surtout par l'intérêt qui s'attache toujours à un renseignement historique précis donné par un contemporain.

Apres avoir remis Boulongne en vostre main,
Avoir les Escossais sauvez de toute oppresse,
Avoir aux Alemans, d'une main vengeresse,
Rendu la liberté sur le fleuve Germain,

Avoir d'un cueur benin et d'un vouloir haultain
Des Syennois affligez soulagé la destresse,
Avoir de Corse fait vostre force maistresse,
Et fait vostre Piedmont plus grand et plus certain,

Digitized by Google

Apres avoir acquis mille et mille autres gloires,
Sans borner toutesfois voz fatales victoires,
La Tresve vient vers vous, mais c'est bien peu d'honneur :

Car vous serez un jour maistre de tout le monde,
Et dressant l'œil à Dieu pourrez dire, Seigneur,
A vous touche le ciel, à moy la terre et l'onde!

Magny veut sans doute parler ici du duc de Guise, mais il lui attribue des victoires dont il n'a été que l'instigateur : c'est Strozzi qui permit à Henry II de recouvrer Boulogne (1550), et qui força les Anglais, meurtriers du cardinal Beatoun, conseiller de Marie de Guise, reine d'Ecosse, à capituler et à rendre le château de Saint-André où ils tenaient garnison. En revanche, c'était bien Guise lui-même, le vainqueur de Charles-Quint, qui avait « allegé les Alemans », alors nos alliés. Magny n'ignorait point que son maître d'Avanson était entièrement dévoué aux Guises : il avait donc un intérêt particulier à flatter l'orgueil de cette puissante maison. A moins que, par imitation de du Bellay, il n'ait voulu parler du roi lui-même. Voici en effet ce que disait du Bellay dans un sonnet adressé à Henri II :

Vous reprinstes Bollogne, et gardastes l'Escosse,
Et guidant vers le Rhin une armée plus grosse
Monstrastes votre force et votre pieté,
Gardant de vos aïeux l'antique liberté.

Vous conquistes la Corse, et par le navigage
De France en Italie asseurant le passage,
Faites voir à Cesar que vous puissiez armer
Aussi bien comme luy, et la terre et la mer.

Depuis sur le Sienois, d'une force rusée,
Tenant de l'ennemy la puissance amusée,
Bourgogne et le Piedmond vous bornastes plus loing... (1).

La guerre seule ne troublait point le repos du poète.

1. *Discours au roy.*, t. I, p. 304.

Digitized by Google

Magny se plaint encore de l'indifférence des grands à son égard. Il faisait tous ses efforts pour gagner leur protection, mais en vain. Ce même Caraffa, qu'il louait avec tant de chaleur, ne daignait pas même lui accorder un regard de bienveillance. Aussi le poète priait-il son ami l'Estrange, qui exerçait peut-être les fonctions de secrétaire du roi, de lu donner le secret de plaire aux puissants (1). Mais les leçons de l'Estrange étaient inutiles; Caraffa ne l'écoutait pas davantage, dédaignait ses éloges et lui préférait des ignorants, des délateurs. De dépit, Magny allait alors jusqu'à calomnier celui qu'il appelait tout à l'heure le « Grand Charles (2) ». Désabusé, il voulait quitter l'Italie; il demandait conseil tantôt à du Bellay, tantôt à un autre ami, Truguet (3); mais son caractère flottant et irrésolu l'empêchait de se décider. Il s'adressait enfin à d'Avanson, et le suppliait de lui « faire faire voile »

En plus heureuse mer et sous plus douce estoile
D'un favorable vent l'enlevant loing d'icy (4).

Tels sont à peu près les renseignements que nous fournissent les *Sonnets politiques* (5).

Quant aux sonnets amoureux, ils peuvent être divisés en trois catégories : 1° ceux qui sont traduits de Petrarque (6) ; 2° ceux qui sont imités de Catulle et d'Anacréon ; 3° ceux qui marquent une inspiration originale.

Le sonnet qui ouvre le livre est une sorte d'hymne enthousiaste en l'honneur de l'amour :

1. *Souspirs*, p. 8.
2. *Id.*, p. 110.
3. *Id.*, p. 104.
4. *Id.*, p. 53.
5. Voy. encore première partie, ch. III, *Magny en Italie*, p. p. 66-86.
6. Nous avons cru devoir insister sur cette partie des sonnets imités de Pétrarque, souvent traduits exactement.

Digitized by Google

Quel feu divin s'alume en ma poitrine,
Quelle fureur me vient ore irriter (1) !

Mais si sincère que soit sa fureur poétique, Magny ne saurait oublier Virgile : « En deus, ecce deus »,

Voicy le dieu, je le sens, le voicy.

Dès le IIe sonnet, l'influence de Pétrarque est sensible, au moins dans le premier quatrain :

Tandis que je me plains à l'ombre de ces bois
De celle qui detient ma franchise egarée,
J'entens le Rossignol se plaignant de Terée
Qui son ramage accorde aux accents de ma voix.

Quel rossignuol che sì soave piagne
Force suoi figli, o sua cara consorte,
Di dolcezza empie il cielo, e le campagne
Con tante note sì pietose, e scorte (2).

Dans son LXVIIe sonnet, qui est le pendant du IIIe de Magny, Pétrarque adresse aux imprudents qu'aveugle l'amour des conseils salutaires, au lieu de les appeler, comme fait Magny, au spectacle (3) de ses larmes.

Le sonnet IVe est plus intéressant et ne manque pas d'originalité : le poète s'y laisse voir naïvement amoureux, souvent volage, mais sujet fidèle de « l'enfant d'Idalye » : c'est bien Magny qui parle, le Magny que nous connaissons :

Je n'avois pas l'amour en France assés chanté,
Sans qu'il falust mener à Rome ma Thalye
Et chanter de rechef l'amoureuse folye,
Pour adoucir encor'une autre cruaulté.

Il termine par une observation philosophique dont la banalité est sauvée par la précision du style :

1. *Souspirs*, p. 5. Cf. Pétr. Amor, ché' ncende' l cor d'ardente zelo.

2. Pétr., Sonnet XLIII, t. III. (Nous avons suivi l'édition Baggioli.)

3. Ce troisième sonnet de Magny est banal : il n'y a guère que des pointes et des jeux de mots.

Digitized by Google

Nous avons beau fuyr de nos maulx l'origine :
Plus nous fuyons cela que le ciel nous destine,
Et plus dessus le chef nous avons le destin.

C'est la traduction de ces vers de Pétrarque (sonnet LIII) :

Quand' ecco i tuoi ministri, i' non so donde,
Per darmi a diveder ch'al suo destino
Mal chi contrasta, et mal chi si masconde.

Le Ve sonnet est en grande partie imité du CXLVIIIe de Pétrarque :

Sur le bord d'un beau fleuve Amour avoit tendu
Un filé d'or tissu d'un excellent ouvraige,
Et là, tout seul assis, il sembloit qu'au passaige
Il eust quelque gibier longuement attendu.

Amor fra l'erbe una leggiadra rete
D'oro e di perle tese sott' un ramo
Dell' arbor sempre verde, ch'i' tant' amo
Benchè n'abbia ombre più triste che liete.

Magny traduit librement le second quatrain, comme il avait fait pour les deux derniers vers du premier, comme il fera pour le second tercet; mais le premier tercet est la traduction presque littérale du tercet italien correspondant :

Cette belle clarté que le soleil efface
Reluysoit à l'entour, et la main qui surpasse
L'yvoire de blancheur tenoit ce reth ainsi.

E'l chiaro lume che sparir fa l sole
Folgorava d'intorno, e'l fune avvolto
Era alla man cheavorio e neve avanza (1).

Nous retrouvons encore dans le sonnet XIIe (2) l'inspiration de Pétrarque : mais cette fois Magny est mieux qu'un traducteur; il s'assimile la pensée de son modèle, et l'imitation n'est

1. Cf. encore le sonnet CLXXXIII de Pétrarque.
2. Magny s'est répété : le XLIIIe sonnet et le XIIe sont identiques.

Digitized by Google

plus aussi flagrante ; le tour, le mouvement, le style lui appartiennent en propre. Le poète déclare que la « vehemente ardeur de l'amour s'en va toute en fumée », et il rencontre une expression qui se retrouve dans les stances fameuses du *Polyeucte* de Corneille :

O las qui me tenois en prison inhumaine,
*Vos efforts dessus moi ne peuvent plus valoir* (1).

Le sonnet LXVI^e est aussi un adieu à l'amour, un serment de lui résister désormais. Mais les serments d'amoureux s'en vont, eux aussi, en fumée.

Le XIV^e sonnet est tout entier consacré à la gloire de sa belle qui, sans doute, « l'a repris dans ses rets ». Il la compare au soleil, et bien entendu le soleil est effacé par elle ; le ciel lui même et l'enfant d' « *Idalie* » sont vaincus (2).

Le XV^e sonnet est inspiré par le XXXVI^e de Pétrarque ; mais les souvenirs de Virgile et de Lucrèce s'y mêlent aussi, et la pièce entière ne manque ni de tendresse ni de sincérité :

J'ay veu plaignant le mal dont mon ame est ateinte
Les pasteurs s'egarer bien loing de leurs troupeaux,
Les brebis oublier d'allaicter leurs aigneaux
Et cent oyseaux venir accompagner ma plainte,

J'ay veu que par pitié de ma franchise estreinte
Et des maulx que je sens, les Nimphes des ruysseaux
S'arrestoient à mes plaincts, et m'offroient de leurs eaux
Pour en rendre ma peine et mon ardeur esteinte.

Mais toi cruëlle, toi qui m'entens plus souvent,
Toi, dis-je, beaucoup plus legere que le vent
Et qu'un orage en mer plus sourde à ma priere,

1. Cf. Petr., Sonnet CXXVIII, t. I, p. 231.
2. Le XX^e sonnet rappelle élégamment la même idée .

Digitized by Google

Mais toi, cruëlle, toi de qui la cruaulté
Bien que tu sois si belle excede la beaulté,
Plus tu m'oys lamenter et plus tu deviens fiere (1).

Toujours le souvenir de Pétrarque dans le XXVII^e sonnet

Si je vous ayme trop, je m'en rapporte, Dame,
Au soleil qui pallit quand il m'entend douloir :
Si je vous ayme trop, ma lyre le fait voir
Qui ne chante jamais que l'ennuy de mon ame.

Si je vous ayme trop, l'archerot qui m'entame
Le sçait, qui me faict vivre et de crainte et d'espoir,
La terre, et l'air aussi ne sont à le sçavoir,
Que de mes pleurs je baigne et remplis de ma flamme.

Si je vous ayme trop, toutes ces peines cy
Ces forest et ces prez le sçavent bien aussi,
Qui se seichent de dueil quand mon mal je deplore.

Bref mon amour est sceu jusqu'aux bestes des eaux,
Jusqu'aux bestes des bois et jusques aux oiseaux:
Mais vous cruëlle, helas ! ne le croiés encore (2) ?

Quant au sonnet XIX^e, il est entièrement traduit du XLVII^e de Pétrarque, sauf le quatrième vers du premier quatrain et le premier du second. Pour le reste, la traduction est souvent littérale, toujours d'une heureuse fidélité :

Bien heureux soit le jour, et le mois et l'année,
La saison et le temps et l'heure et le moment,
Le pays et l'endroict où bien heureusement
Ma franche liberté me feust emprisonnée.

Bien heureux l'astre au ciel d'où vient ma destinée,
Et bien heureux l'ennuy que j'euz premierement,
Bien heureux aussi l'arc, le traict et le tourment,
Et la playe que j'ay dans le cœur assenée.

1. Cf Petr. Sonnet CXII.

2. Cf. pour le même mouvement le sonnet LX, et aussi le XVI^e où Magny supplie sa maîtresse d'avoir pitié de son amour. — Voy. aussi la belle étude sur Pétrarque de M. Mézières, p. p. 47 et sq.

Digitized by Google

Bien heureux soient les criz que j'ay gettés au vent,
Le nom de ma maistresse appelant si souvent,
Et bien heureux mes pleurs, mes soupirs, et mon zelle.

Bien heureux le papier que j'emplis de son loz,
Bien heureux mon esprit qui n'a point de repos
Et mon penser aussi qui n'est d'autre que d'elle.

Benedetto sia'l giorno, e'l mese, e l'anno,
E la stagione, e'l tempo, et l'ora, e'l punto,
E'l bel paese, e'l loco ov'io fui giunto,
Da duo begli occhi che legato m'hanno;

E benedetto il primo dolce affanno
Ch'i'ebbi ad esser con Amor congiunto,
E l'arco, e le saette ond'i fui punto,
E le piaghe ch'infin al cor mi vanno.

Benedette le voci tante ch'io,
Chiamando il nome di mia donna ho sparte,
E i sospiri, e le lagrime, e'l desio.

E benedette sian tutte le carte
Ov'io fama le acquisto, e'l pensier mio
Ch'è sol di lei, si ch'altra non v'ha parte.

Le XXXII^e sonnet, où Magny nous donne encore une fois le portrait de celle qu'il adore, est presque littéralement traduit du CLXXXIV^e de Pétrarque. Il est assez singulier qu'un sonnet qui devrait être original entre tous soit une reproduction d'un chant amoureux du poète florentin, et que la femme aimée par le poète français ressemble si exactement à Laure. Mais nous avons expliqué ailleurs que Magny ornait de toutes les perfections ses maîtresses idéales : Laure était le plus pur et le plus beau des modèles.

Où print l'enfant Amour le fin or qui dora
En mille crespillons ta teste blondissante?
En quel jardin prit-il la rose rougissante,
Qui le liz argenté de ton teint colora?

Digitized by Google

La douce gravité qui ton front honora,
Les deux rubis balais de ta bouche allechante
Et les raiz de cet œil qui doucement m'enchante,
En quel lieu les prit-il quand il t'en decora.

Onde tolse Amor l'oro e di qual vena,
Per far due trecce bionde? e'n quali spine,
Colse le rose? e'n qual piaggia le brine
Tenere e fresche, e diè lor polso e lena?

Onde le perle in ch'ei frange ed affrena
Dolci parole, oneste e pellegrine?
Onde tante bellezze, e si divine
Di quella fronte più che'l ciel serena?

Il est fâcheux que Magny gâte cette pièce par les tercets qui sont bien de son invention, car, selon son habitude, il y étale ses connaissances mythologiques, pour faire une fois de plus preuve de science. Il eût mieux fait de traduire jusqu'au bout Pétrarque, qui est un peu affecté sans doute, mais qui du moins n'ajoute pas le pédantisme au maniéré.

Le XXXVI[e] sonnet est charmant, gracieux et frais. Il rappelle plutôt l'ode d'Horace *Solvitur acris hiems* que le XLII[e] sonnet de Pétrarque dont il reprend l'idée. Toutefois le sentiment dans les deux sonnets est le même : Pétrarque vient de perdre sa Laure, et le retour du printemps ramène sa tristesse; de même Magny soupire; il n'a point à pleurer la mort, mais l'absence ou l'insensibilité d'une maîtresse. Peut-être cette fois Magny l'emporte-t-il sur Pétrarque ; le second tercet par exemple n'a rien à envier à l'original.

L'hyver s'en va, GIRARD, et Zephire rameine
Le chef couvert de fleurs, le plaisant renouveau,
Desja plus libre aux champs gazouille le ruysseau,
Et desja par les bois j'oy Progne et Philomene.

1. Voy, Ed. Baggioli, t. III, p. 53.

Digitized by Google

Le pré se reverdit, le ciel se rassereine,
Le soleil luyt sur nous d'un plus tiede flambeau,
Les herbes et les fleurs, la terre, l'air et l'eau,
Et toute beste aux champs d'amour est toute pleine.

Zefiro torna, e'l bel tempo rimena,
E i fiori e l'erbe sua dolce famiglia,
E garrir Progne, e pianger Filomena
E primavera candida e vermiglia.

Ridono i prati, e'l ciel si rasserena,
Giove s'allegra di mirar sua figlia,
L'aria, e l'acqua e la terra d'amor piena,
Ogni animal d'amar si riconsiglia.

Mais pour moi, las, helas! ne revient que douleur,
Que tristesse et tourment, qu'angoisse et que malheur,
Et pis encor, GIRARD, si pis il se peut dire :

Et ces champs, ces oiseaux, ces fleurs et ces Zephyrs,
A qui sur ce printemps toute chose on void rire,
Renouvellent en moy mes antiques souspirs (1).

Magny, comme Pétrarque, mais avec moins de goût que lui, et en renchérissant encore sur la subtilité et l'affectation de son modèle, prend à témoin de son amour, dans le sonnet LV, les dieux et les hommes, puis ses yeux qui se sont transformés en fontaines, et regrette toutes ses peines perdues dans une vaine et douloureuse attente.

Dans le sonnet LIX imité de plus près de Pétrarque, il pose à son tour l'éternelle question : *Qu'est-ce que l'amour ?* Mais il abuse singulièrement des jeux de mots : c'est un véritable combat de pensées, comme dit Pétrarque, *battaglia di diversi pensieri intorno ad amore*. Magny avait répondu à cette question dans le XXIIIe sonnet par une réminiscence lointaine et affaiblie de Lucrèce :

1 Voy. éd. Baggioli, t. III, p. 53.

Digitized by Google

C'est grand chose qu'amour ! il brusle les oiseaux,
Il enflamme les vents, les serpens, et les eaux,
Et le cueur immortel et des dieux et des hommes.

S'adressant à son ami Le Crec, il lui rappelait, — ce souvenir lui revient aussi dans le XXX^e sonnet, — qu'autrefois ils blâmaient tous deux la folie d'aimer, mais qu'ils avaient fini eux aussi par avouer leur impuissance contre les attaques de l'Amour. Il multiplie les définitions de cette « tyrannie » ; et peut être celle qu'il donne dans le CLXX^e sonnet est-elle la plus heureuse et la plus exacte. L'amour, dit-il, c'est :

Un desespoir certain, un incertain pretendre
Qui va tousjours avant et n'a point de retour,
. . . . . .
Un voler jusqu'au ciel sans se bouger de terre,
. . . . . .
Un escrire sur l'onde, un bastir sur le sable.

Le sonnet CIII, dans lequel le poète imagine un dialogue entre lui-même et l'Amour, a quelque analogie pour la forme et le mouvement avec le LXIII^e de Pétrarque, et pour la seconde fois l'avantage semble rester à Magny.

M. — Amour ! las ! je me meurs.
A. — Qui te donne la mort ?
M. La mort me donne, helas ! la mort me donne celle
Qui descendit du ciel si rebelle et si belle
Pour me faire mourir sans espoir ny confort.

Son fameux sonnet « Holà! Charon... », que nous analysons plus loin et qui avait eu un si vif succès, l'avait engagé à reprendre le même sujet ; il s'imitait lui-même.

Le CIII^e sonnet est traduit du CIV^e de Pétrarque. Le trait final, déjà employé dans le sonnet II, ne se trouve point dans l'original; pour le reste, la pièce de Magny n'est qu'une copie :

Digitized by Google

Je cherche paix, et ne trouve que guerre,
Ores j'ay peur, ores je ne crains rien,
Tantost du mal et tantost j'ay du bien,
Je vole au ciel et ne bouge de terre.

Au cueur doubteux l'esperance j'enserre,
Puis tout à coup je lui romps le lyen,
Je suis à moy, et ne puis estre mien,
Suyvant sans fin qui me fuyt et m'enserre.

Je voy sans yeux, je cours sans desplacer,
Libre je suis et me sens enlacer
D'un poil si beau que l'or mesme il egale.

J'englace au feu, je brusle dedans l'eau,
Je riz en pleurs, et ronge mon cerveau,
Chantant tousjours comme fait la cigalle.

Pace non trovo, e non ho da far guerra,
E temo, e spero, ed ardo, et son un ghiaccio,
E volo sopro'l'cielo, e giaccio in terra,
E nulla stringo, e tutto'l mondo abbracio.

Tal m'ha in prigion, che non m'apre nè serra,
Nè per suo mi riten nè scioglie in laccio,
E non m'ancide Amor e non mi sferra,
Nè mi vuol vivo nè mi trae d'impaccio.

Veggio senz'occhi, e non ho lingua e grido,
Ebramo di perir, e cheggio aita,
Ed ho in odio me stesso,ed amo altrui.

Pascomi di dolor piangendo rido,
Egualmente mi spiace morte e vita.
In questo stato son, Donna, per vui.

Au moins pour l'intention, le CLXVII^e sonnet rappelle le LXI^e de Pétrarque. Celui-ci exprime le désir que sur sa tombe on lise le nom de Laure ; Magny demande que le lierre serpente sur la sienne, qu'il y naisse « l'amome et le mastic », afin que l'abeille vienne y butiner ; il ajoute :



Digitized by Google

Et deux fois l'an (par vœu qui ne se rompe)
Les doctes Sœurs descendentes du ciel
Y viennent veoir ceste nouvelle pompe.

Le vœu de Pétrarque est sincère, celui de Magny n'est qu'une gracieuse image de poète.

Le début du CLXVIII^e sonnet est le même que le début du II^e de Pétrarque. Magny déplore l'absence de « s'amie »; Pétrarque pleure la mort de Laure.

L'arbre est desraciné dont j'attendois le fruict,
Le soustien est rompu dont j'apuyois ma vie,
La divine beauté que j'aymois m'est ravie,
Et pour moy le soleil ores plus ne reluyt.

Rotta è l'alta Colonna é l'verde lauro
Che facean ombra al mio stanco pensero,
Perdut' ho quel che ritrovar non spero
Dal Borea all' Austro, o dal mar indo al mauro.

Enfin le CLXX^e sonnet rappelle les XVIII^e, LIV^e, CXLIV^e et surtout le CLIV^e de Pétrarque. L'intention a été la même pour les deux poètes; ils ont voulu montrer combien leurs maîtresses étaient au-dessus de toutes les femmes, puisqu'ils étaient incapables, dans toute l'ardeur de leur amour, de trouver des chants qui fussent dignes d'elles.

Je vouldroy bien chanter les louanges de celle
Par laquelle mon heur me fait egal aux dieux,
Et par qui le tourment m'est plaisir gracieux,
Tant elle est douce, honneste et gente damoiselle.

Mais je crain que mon stille et ma voix ne soit telle
Qu'il la fault pour chanter subget si precieux,
Et qu'en taschant la dire et la loger aux cieux,
Je ne face son bruyt et sa gloire moins belle.

Toutesfois le vouloir cestuy la recommande
Qui s'enflamme l'esprit d'une entreprise grande,
Et un soleil si beau ne peut estre obscurcy.

Digitized by Google

Je veux doncques chanter ses beaultez sur ma lyre,
Et si son nom par moy n'est assez esclercy,
J'allegeray au moins quelque peu mon martire.

Dans son CLIVe sonnet, Pétrarque, parlant de sa Laure, s'écrie dans son enthousiasme : Un Virgile eût été seul digne de la chanter! Sa voix affaiblira peut-être la gloire d'une beauté si parfaite! *Ma forse scema sue lode parlando* (1).

Les sonnets traduits ou imités de Pétrarque sont, on le voit, en grand nombre dans les *Souspirs*. Pétrarque partagea avec Homère, Pindare, Virgile l'honneur d'inspirer un vif enthousiasme aux poètes de la Brigade. Tous l'ont étudié; Magny l'a proclamé son maître : les expressions propres au poète italien comme *soleil*, *blondes tresses*, *cheveux d'or*, *amour perçant l'âme ou le cœur de ses flèches*, *beauté qui tourmente*, *glaçon d'où naît la flamme*, *yeux enchaînés*, etc... se rencontrent aussi dans les sonnets amoureux des *Souspirs*. Magny a reproduit de son modèle tout ce qui pouvait être emprunté; il a triomphé de toutes les difficultés extérieures; mais ce qu'il ne pouvait prendre, c'est la passion et l'émotion vraie. Nous trouvons trop souvent dans Magny la mignardise, l'affectation, la fadeur. Ces défauts sont aussi dans Pétrarque; mais celui-ci au moins a de la chaleur et de la sincérité; il y a chez lui ce trouble profond de l'amant respectueux, qui donne aux plaintes exhalées je ne sais quelle mélancolie parfois douce, parfois amère, toujours touchante. L'aimable disciple de Ronsard avait trop de facilité pour contenir son ardeur d'érudit; sa veine, comme celle d'Ovide, était intarissable, et il était encore

1. Je citerai encore le Le sonnet qui est la contre-partie du LIIIe de Pétrarque. Tandis que celui-ci ne trouve point de soulagement dans la poésie contre les cruautés de l'amour, Magny déclare que les Muses sont sa seule consolation :

Les seuls vers de la Muse allegent mes ennuys,
Et seuls me font passer et les jours et les nuicts,
Quelque peu consolé parmy tant de martyre.

Digitized by Google

trop jeune pour sentir tout le prix d'une œuvre parfaite, si courte fût-elle : il était pressé de produire.

Les sonnets imités ou traduits des anciens sont en petit nombre. S'il fallait relever chez lui tous les passages inspirés par Homère, Anacréon, les poètes de l'Anthologie, par Pindare, Catulle, Virgile, Horace, Marulle, la tâche serait longue. Nous nous bornons à analyser ceux des sonnets dont l'origine est évidente et qui ne paraissent avoir été, aux yeux de Magny, que des exercices de style.

Catulle et Anacréon lui ont fourni trois sonnets, les LVIIIe, LXVIIe et LXXXIIIe :

Rossignollet joly, qui dedans la maison
Chantes de ma Maistresse, en une estroite caige,
Naguere tu soulois, libre par le bouscaige,
Annoncer de ton chant la nouvelle saison.

Mais ores plus content de ta douce prison,
Tu ne veux que chanter ton bien heureux servaige :
Tout autre prisonnier perd soubdain le couraige,
Mais toi de l'augmenter as meilleure raison.

Ta prison est de bois, et de fer est la mienne,
Tu t'attens de rentrer en la franchise tienne,
Et moy plus malheureux n'espere jamais rien.

Toi de voir ma Maitresse as cent mille allegresses
Et moy pour l'avoir veuë ay cent mille destresses,
Peusse-je mon destin changer avec le tien.

On a reconnu le moineau de Lesbie ; le « rossignollet » de Magny n'en est qu'une pâle imitation avec des pointes en plus. Dix vers suffisent à Catulle pour tracer un tableau charmant et passionné. Magny s'amuse, par une composition de mauvais gout, à faire de son rossignol un amoureux à son image, ce qu'il serait lui-même, si sa maîtresse lui accordait les mêmes privautés qu'à l'oiseau. Le trait final rappelle assez les deux derniers vers de Catulle :

Digitized by Google

Tecum ludere sicut ipsa possem
Et tristis animi levare curas (1).

Le LXVII^e sonnet (2) est traduit à la fois de la V^e pièce de Catulle et de l'ode XV d'Anacréon. Il est vrai de dire que Catulle avait lui-même emprunté à Anacréon le mouvement si heureux de son chant d'amour. Anacréon, ivre de passion, s'écrie :

Τὸ σήμερον μέλει μοι·
Τὸ δ' αὔριον τίς οἶδεν;
Ὡς οὖν ἔτ εὖδι' ἐστίν,
Καὶ πῖνε, καὶ κύβευε,
Καὶ σπένδε τῷ Λυαίῳ
Μὴ νοῦσος, ἢν τις ἔλθῃ,
Λέγῃ· σε μὴ δεῖ πίνειν.

Catulle semble reprendre après le « maître du chœur », comme dit Montaigne :

Vivamus, mea Lesbia, atque amemus,

et Magny à son tour :

Vivons, Belle, vivons, et suivons nostre amour,
De cent divers plaisirs bien heurant nostre vie.

Catulle :

Rumoresque senum severiorum
Omnes unius æstimemus assis.

Magny :

Sans estimer en rien le babil de l'envie,
Qui du bon heur d'autruy se tourmente tousjour'.

Catulle :

Soles occidere et redire possunt :
Nobis cum semel occidit brevis lux,
Nox est perpetua una dormienda.

1. CATULLE, p. 6.

2. Du Bellay a aussi imité cette pièce de Catulle dans le LIII^e de ses Regretz. C'est à Gordes son ami qu'il donne le conseil de ne point songer au lendemain.

Digitized by Google

Magny a traduit avec assez de bonheur ces trois vers, en serrant le texte de près :

Le soleil s'en va bien et revient chacun jour :
Mais depuis que la Mort nostre vie a ravie,
Et qu'une fois en bas nostre ombre l'a suivye,
Il ne fault plus, Maistresse, esperer du retour.

Mais, dans les deux tercets, il abandonne Cutulle; il revient sur l'idée déjà exprimée par le troisième vers du premier quatrain, et semble imiter plutôt l'épicurien Horace :

..... vina liques; et spatio brevi
Spem longam reseces. . . . . .
..... Carpe diem, quam minimum credula postero (1).

Suyvons donques heureux nostre amour fortunée,
Et vivons peu soigneux du jour à la journée
Sans songer aux jaloux n'au trespas inhumain.

Perisse cettuy-la qui d'ardente malice
Brasse un mal dessus nous, et cil aussi perisse
Qui se ronge l'esprit du soing du l'endemain (2).

Où sont les mille baisers échangés entre Catulle et Lesbie, qui se mêlent et s'embrouillent si bien que les deux amoureux n'en savent plus le compte?

Le LXXXIII^e sonnet est une gracieuse imitation de l'ode III d'Anacréon, la ravissante pièce intitulée *l'Amour mouillé* (3). Magny s'en est inspiré de fort près dans les deux quatrains et le premier tercet. Malheureusement, le second tercet est original. Magny rappelle assez inopportunément l'infortune de celui pour qui la guerre de Troie fut entreprise, et, dans sa fureur d'érudition, il ne craint pas de se comparer lui-même à Ménélas. Mais, à part ce tercet malencontreux, le sonnet est

1. Hor., lib. I, Ode XI.

2. Le sonnet LXXXVIII^e suit la même inspiration.

3. Ronsard (lib. II, p. 164-165) l'a traduite entièrement. Ses disciples ont aussi traduit cette pièce.

Digitized by Google

intéressant ; l'imitation y est libre, la facture en est excellente, et l'on remarquera au second vers du second quatrain une coupe très heureuse.

Cette nuit en dormant j'ay entendu la pleinte
D'un garson tremblotant qui frappoit à mon huis,
Ouvre-moy, disoit-il, car tant mouillé je suis
Que presque de mon sang la chaleur est esteinte.

A l'heure de pitié sentant mon ame atainte,
Je me leve, et le mets dedans ma chambre, et puis
Je fay pour le seicher ce que faire je puis,
Mais oy, mon SAVARON (1), sa meschanceté feinte.

Dez qu'il me void soigneux pour son bien m'empescher
Un bel arc qu'il portoit il s'en vint deschocher
Traitrement dessus moy dans ma poitrine saine,

Et depuis par ce coup j'endure plus d'ennuy,
Que n'en eust Menelas quand on ravist chez luy
Sous un traitre semblant sa belle epouse Heleine.

Ὁ δ'Ἔρως, ἄνοιγε, φησίν.
Βρέφος εἰμι, μὴ φόβησαι.
Βρέχομαι δὲ κἀσεληνον
Κατὰ νύκτα πεπλάνημαι.
Ἐλέησα ταῦτ' ἀκούσας,
Ἀνὰ δ'εὐθὺ λύχνον ἅψας,
Ἀνέῳξα καί Βρέφος μεν
Ἐσορῶ φέροντα τόξον
Πτέρυγάς τε καὶ φαρέτρην·
Παρὰ δ'ἱστίην καθίξας,
Παλάμαις τε χεῖρας αὐτοῦ
Ἀνέθαλπον, ἐκ δὲ χαίτης
Ἀπέθλιβον ὑγρὸν ὕδωρ.
Ὁ δ'ἐπεὶ κρύος μεθῆκε,
Φερε, φησὶ, πειράσωμεν

1. Jean de Clermont de Savaron devait être fort jeune, lorsqu'il reçut ce sonnet. Il était député du tiers état de la province d'Auvergne, en 1614, aux États généraux. Il mourut très vieux en 1622.

Digitized by Google

Τόδε τόξον, ἐστι μοι νῦν
Βλάβεται ὀραχεῖσα νεύρῃ.
Γανύει δὲ καὶ με τύπτει
Μέσον ἧπαρ.

Nous terminerons la liste des sonnets empruntés par Magny à l'antiquité en citant le sonnet CX presque traduit de Marulle, un ancien à sa manière :

Ces jours passez comme Amour vouloit tendre
Son arc doré pour mon ame offencer,
Il aperceut ma dame s'avancer,
Qui de ce coup acouroit me deffendre.

Lors en tel point il se sentit surprendre,
Que plain d'effroy, je luy vey commencer
Un train qui peult tous les vents devancer
Tant peult ma dame inutile le rendre.

Mais en fuyant, ses traits je vey tomber,
Et tout soubdain la belle se courber,
Qui les print tous (1). Depuis Cupidon erre

Tout desarmé, plein d'un amer ennuy,
Et ma Cypris des despouilles de luy
Fait ore aux Dieux comme aux hommes la guerre (2).

Le premier des sonnets amoureux que nous avons classés parmi les *originaux*, c'est-à-dire parmi ceux que le poète a tirés de son propre fonds, le XXIe, est d'un tour piquant.

1. Remarquez encore cette coupe heureuse.
2. Voici la pièce de Marulle :

DE NEÆRA

Inventa nuper, nervum cum tenderet acrem,
Obstupuit visa victus amor domina.
Sensit læta suas vires, oculosque retorsit
Dum fugiat ; ventis ocior ille fugit.
Sed, dum forte fugit, plenæ cecidere pharetræ,
Devicti spolium quas tulit illa dei.
Induiturque humerum pariterque hominesque deosque
Una ferit : victus errat inermis Amor.

Digitized by Google

Magny reconnaît à une courtisane romaine du nom de la Tine toutes les qualités que ses amoureux lui attribuent ; mais il ajoute avec malice :

> ... elle plaist à tous fors qu'à moy seulement,
> Car elle a ne sçai quoi qui loing d'elle me chasse.

Il est difficile d'exprimer avec plus de finesse la cause de son éloignement :

> Je ne sçaurois songer ce qu'avoir elle peult,
> Qui fait que je la fuys, mais tant plus elle veult
> Me plaire, el' me desplaist, et plus je m'en recule.

La comparaison qu'il fait dans le XXII^e^ sonnet entre son amour solitaire et l'amour du rossignol que console la plainte de l'hirondelle est touchante. C'est bien un peu précieux, mais le genre admet ce défaut tempéré ici par la délicatesse :

> Ores que le matin est si doux en ces mois,
> Je me leve aussi tost que la vermeille Aurore,
> Et taschant d'apaiser l'ennuy qui me devore,
> Je m'en vois escouter des oiselets la voix.
>
> Et si le rossignol j'oy plaindre quelque fois,
> J'entens aussi soubdain Progne qui s'adolore,
> L'un d'eulx consoler l'autre, et se respondre encore,
> Et vivre ainsi contens au dedans de ces bois.
>
> Las ! helas je me plains, je crie, je lamente,
> Et demande secours au mal qui me tourmente,
> Mais je ne trouve aucun qui me responde mot.
>
> Moy seul emmy ces bois fais ma complainte extreme,
> Et moy tout seul helas ! me respons à moy mesme,
> N'ayant autre confort que de mourir bien tost.

Sauf le dernier trait qui rappelle Pétrarque, tout le sonnet est de Magny : on y reconnaît sa grâce un peu maniérée.

Le XXIX^e^, dont le mouvement est si heureux et la chute d'autant plus piquante que le reste de la pièce était écrit

Digitized by Google

sur un ton vif, mais décent, peut compter entre les meilleurs, de Magny :

Je l'ayme bien, pour ce qu'elle a les yeux
Et les sourcils de couleur toute noire,
Le teint de rose, et l'estomac d'yvoire,
L'aleine douce, et le riz gracieux,

Je l'ayme bien pour son front spacieux,
Où l'Amour tient le siege de sa gloire,
Pour sa faconde et sa riche memoire,
Et son esprit plus qu'autre industrieux,

Je l'ayme bien pour ce qu'elle est humaine,
Pour ce qu'elle est de sçavoir toute pleine,
Et que son cœur d'avarice n'est poingt.

Mais qui me fait l'aymer d'une amour telle (1),
C'est pour autant qu'el' me tient bien en point,
Et que je dors quand je veux avec elle.

Le LII^e sonnet et le CLXIV^e sont les deux seuls de tout le recueil qui expriment un peu d'espoir et la « fin de la langueur » du poète qui jusqu'alors s'est toujours plaint de l'inhumaine. Il s'agit non de l'Antonine ou de toute autre Italienne complaisante et facile, mais de la maîtresse qui lui a tenu si longtemps rigueur et qui consent enfin à avoir pitié de lui. Ce n'est qu'une espérance, ce n'est pas encore la promesse tenue.

Il est difficile de pousser aussi loin le maniéré que dans le LIV^e sonnet. Mais n'est-ce pas un bijou délicatement ciselé, un petit chef-d'œuvre du genre tendre et langoureux? Voiture trouvera-t-il beaucoup mieux?

J'avoy fait de mes pleurs un fleuve spacieux,
Où de fortune Amour par qui je les distille,
Faillit de se noyer, car son œsle mobile,
Moitte de cette humeur, ne sceust voler aux cieux.

1. Il faut compter l'e de *une* dans la mesure du vers.

Digitized by Google

Sans prendre long conseil, pour se garantir mieux,
Il feit de son carquois une barque subtile,
Un mast feit de son arc à navrer tant habille,
Et une voile feit du bandeau de ses yeux.

De la corde de l'arc des cordaiges il feit,
Ses traits d'or et de plomb pour avirons il meit,
Et de mille souspirs il feit enfler sa voile :

Et voyant ma Maistresse à l'heure sur le bord,
Il invoqua son aide, et parvint à bon port,
Ayant son œil divin pour Phare et pour estoille.

Le LXIX[e] sonnet n'est curieux que par les répétitions du même verbe, du même substantif, du même membre de phrase. Il y avait dans cet exercice matériel une difficulté, tout extérieure à la vérité, mais très réelle. En sortir avec succès, c'était faire preuve d'un talent de versificateur plein de souplesse. Magny ne pouvait manquer de rechercher cet honneur :

Maistresse, je vouldroy, je vouldroy bien descrire.
Descrire bien le mal, le mal que j'ay pour toy,
Pour toy j'endure tant, j'endure tant d'esmoy,
Qu'à la fin tu prendrois pitié de mon martire.

Je fay bien quelque fois, quelque fois à ma lyre,
A ma lyre chanter, chanter quelle est ma foy,
Quelle est ma foy, helas! helas! mais je ne voy,
Comme dire mon mal, car il ne se peult dire.

Si tu sçavais, Amour, l'amour dont je suis plain,
Dont je suis plain, helas! tu ne voudrois qu'en vain
J'aymasse si long temps les beautés de sa face.

Mais il semble à la veoir, à la veoir que tu veulx,
Que tu veulx ignorer le mal dont je me deulx,
Afin que pour guerir en aymant je trespasse.

1. Ces répétitions sont assez dans la manière de Magny, et dans les défauts de sa manière; il les multiplie parfois sans y penser. Voy. le *Sonnet a Gordes*, première partie, ch. III, p. 72.

Digitized by Google

Dans le sonnet LXXXe, le poète énumère ceux de ses émules qui de « noms empruntés nomment leur dame sienne », et déclare que lui-même ne feint point le nom de sa maîtresse. Peut-être le disait-il à ses amis; en tout cas son biographe l'ignore; il n'y a aucune trace de ce nom dans ses nombreux vers. Magny est plus sincère dans le sonnet LXIIe quand il fait cet aveu déjà cité :

Je ne dy point son nom, etc ..

A moins cependant que cette maîtresse qu'il ne nomme pas, mais dont il suppose le nom connu de tous, ne soit cette Antonine dont il fait l'éloge dans le LXXXIIe sonnet. Mais Antonine est en compagnie de la Tine, de l'Isabelle, de la Faustine, de la Florentine, de la Mondenine, etc., toutes courtisanes. Quant à celle qui fut sa Cassandre, son Olive, sa Francine, son Admirée, l'a-t-il jamais nommée ?

Il était volage; et, s'il est mort si jeune, les courtisanes italiennes pourraient bien se le reprocher un peu. Il fait l'aveu lui-même de son inconstance amoureuse dans le sonnet LXXXIVe adressé à Ronsard :

Il me plaist, comme ailleurs, en ce lieu l'imiter,
Et de Dame changeant tant de peine eviter,
Pour voir s'une autre amour me sera si contraire.

Nous avons encore une preuve de cette inconstance dans le sonnet CXXIX adressé à Paschal. Il s'agit d'une belle qui tient Magny « langoureux sur le fleuve romain ». Ce n'est plus une Antonine; c'est une maîtresse qu'il ne peut gagner par ses prières. Ne serait-ce pas plutôt un prétexte à traiter encore de l'amour? Il imagine une nouvelle Loyse à Rome; il transporte la Belle Lyonnaise sur les bords du Tibre; il se proclame une fois de plus la victime de l'amour.

Digitized by Google

Je suis du tout à luy, et n'ay rien en moymesme;
Mais quoy ? c'est mon destin, et plustost que je n'ayme,
La mer sera sans eaux et sans astres les cieux.

Par « cette amour » qui lui était si contraire et dont il parle dans le LXXXIV^e sonnet, nous croyons que Magny veut désigner encore Louise Labé. Nous avons essayé d'établir ailleurs notre opinion, en nous appuyant sur les seuls documents qui nous aient paru dignes de foi (1).

Les LXXXIX^e, XCV^e, XCVII^e, XCVIII^e nous paraissent aussi adressés à l'insensible Louise. Magny reconnaît sincerement le mérite, la fierté, l'honneur, — le mot est de lui, — de cette femme qui lui a toujours résisté :

Rien n'est pourtant plus benin que sa face,
Rien n'est aussi plus courtois que sa grace,
Ny rien encor plus vif que ses esprits :

Mais tant est fort l'honneur qui la maistrise,
Qu'elle sans fin suyvant son entreprise,
Deteste et fuyt mon amour entrepris (2).

Il tente encore auprès d'elle un effort ; il proteste de la sincérité de son amour. Les derniers vers respirent, en effet, une mélancolie qui n'a rien de « feint », pour parler comme lui-même ; l'insensibilité de celle qu'il aime n'est plus comparée à la dureté d'un rocher ; il ne coule pas de ses yeux « un fleuve de larmes ». La plainte est d'autant plus touchante qu'elle est exprimée cette fois aussi franchement qu'elle est ressentie.

1. Voy. première partie, ch. v.
2. Magny revient sur cette idée dans le sonnet CII imité du LXIII^e de Pétrarque : ne pense-t-il pas à Louise Labé quand il écrit :

Vraiment je la cognoy, mais j'ay si grande honte
De ne l'avoir domptée et voir qu'elle me dompte
Que je n'ose monstrer cognoissance en avoir.

3. *Souspirs*, p. p. 68-69.

Digitized by Google

Autre que moy d'une menteuse plainte
Aura l'honneur des dames abusé.
Car sois-je pris, ou sois-je refusé,
J'ayme tousjours d'une amitié plus sainte.

Et si chantant d'une debile voix,
Ou si pleurant devant vous quelque fois
J'ay decelé mon amour et ma peine,

Asseurez-vous que le cueur qui sentoit
Un plus grand mal, mon chant ne desmentoit,
Ne rendez donc mon esperance vaine.

Fatigué de ces dédains, découragé de voir ses chants méprisés, Magny préfère dans le XCVII^e sonnet, qu'un autre que lui perde sa peine et écrive sur le vent ou sur l'onde la gloire d'une « dame » si fière, au cœur « si âpre et si sauvage ». Dans le XCVIII^e sonnet, il exprime le vœu que ses pleurs continuels finissent par amollir ce cœur cruel.

Encore un portrait de Louise, ce nous semble, dans le sonnet CXXI ; la beauté et la fierté de celle qu'il ne put jamais émouvoir y sont dépeintes avec un rare bonheur d'expression. Il y rend aussi hommage à son savoir et à sa vertu.

De grand beaulté, de grace et de sçavoir,
Et de vertu je vous trouve si pleine (1),
Que qui pour vous prend tant soit peu de peine
N'a plus grand heur que de la recevoir.

Puis que le ciel vous a faite ainsi belle,
Vous n'eustes onc une fortune telle
Que d'esprouver l'amoureuse douceur.

D'hommes et Dieux l'amour est estimée,
Recevez donc mon amour et mon cueur,
Et en aymant aprenez d'estre aymée.

1. Voici un aveu qui nous semble un argument sérieux à l'appui de la thèse que nous soutenons plus haut. Voy. première partie, ch. v, p. p. 129-133

Digitized by Google

Il n'épargnait rien pour la séduire; il avait beau la mettre au-dessus de toutes les femmes, rien ne triomphait de son indifférence obstinée :

Mille et mille milliers d'autres dames en vain
Ont pour me delivrer sur mon chef mis la main,
Mais nulle onques ne peult me tirer hors de peine :

Aussi soit en douceur, ou soit en loyauté,
Ou en perfection de divine beaulté,
Sans nulle autre blasmer vous estes plus qu'humaine (1).

Les sonnets CLXIX^e et CLXXII^e sont les deux derniers qui aient été inspirés, croyons-nous, par Louise Labé. Dans le premier, Magny compare ses yeux, à « des soleils enflammés, aux astres clers éparsement semez par le ciel »; il osa les regarder et soudain il fut « despouillé de sa franchise entiere ».

Ainsi le bras de l'archer qui m'entame
Darde ses traicts au plus vif de vostre ame,
Vous embrasant de l'ardeur qui me cuyt.

Le souhait ne fut point exaucé. Le poète découragé exprime son dépit; mais l'amour éclate encore au travers. Le mouvement du second tercet est des plus heureux :

Vos celestes beaultez, Dame, rendez aux cieux,
Et aux Graces rendez vos graces immortelles,
Et rendez vos vertuz aux neuf doctes pucelles,
Et au soleil rendez les raiz de voz beaux yeux.

Rendez, dame, rendez vostre riz gracieux,
Et de vostre sein les pomettes nouvelles
la mere d'Amour, qui les feit ainsi belles,
Afin d'enamourer les hommes et les dieux.

Rendez à Cupidon son arc et ses sagettes,
Dont vous rendez si bien les personnes subjettes,
Et puis, ayant rendu ces divines beaultez

1. *Souspirs*, p. 92.

Digitized by Google

Et toutes ces vertuz d'où vous les avez prises,
Vous verrez qu'en rendant ces graces tant exquises,
Vous vous trouverez seule avec vos cruaultez.

Mais Magny ne sait point longtemps garder la mesure et la simplicité qui distinguent cette série de pièces adressées peut-être à Louise Labé. Les sonnets XCVI, CVI, CXIII, CXVI et CXXXV° sont remplis de ces pointes ridicules qu'il substitua trop souvent à l'expression naturelle de sentiments sincères. Quand il est mauvais, il ne l'est pas à demi ; mais il semble que, dans ces pièces, il ait voulu surpasser encore les défauts les plus accusés de la poésie italienne. Lorsque, dans le sonnet CLXI, il compare son cœur amoureux à l'Enfer, il est tour à tour un Tantale, une Danaïde, un Ixion, un Sisyphe ; son œil est un vrai Styx, son haleine un Vulcain.

En revanche, le sonnet CLVII a un véritable mérite d'invention ; le tour en est rapide et spirituel. Magny aime une belle qui est en puissance de mari et que surveille un valet dévoué à son maître. La dame consentirait à écouter le poète ; mais les jaloux la gardent de trop près.

D'un vieil mary, d'un maistre rigoureux,
Et d'un valet assez ne me puis plaindre,
Car c'est par eulx que je ne puis ateindre
Au bien d'amour qui me fait langoureux.

Ma dame dit que ce n'est que par eulx
Qu'elle ne peult ma grand' ardeur esteindre,
Et qu'elle en meurt, mais qu'il fault tousjours craindre
Mary, et Maistre et Valet dangereux.

Je le sçay bien, mais l'amour qui me poingt
Veult qu'aux dangers je ne regarde point,
En estimant la difficulté moindre.

Ce que je veulx, elle le veult ainsi,
Ce qu'elle veult, je le veulx bien aussi,
Et toutesfois nous ne nous pouvons joindre.

Digitized by Google

Viennent enfin les sonnets littéraires. Ce sont ceux qui, adressés à des poètes contemporains de Magny, ne roulent pas sur des sujets amoureux et ne font aucune allusion soit au poste qu'il occupe, soit aux événements politiques de son temps.

Dans ces pièces il louera, par exemple, Lancelot de Carle, l'un de ses protecteurs pour « son esprit de sçavoir abondant (1) », Tahureau connu pour avoir chanté sa maîtresse sous le nom de l'*Admirée* (2); il jurera une foi éternelle à Louzière (3), à du Bellay, son compagnon de misère (4); il honorera Mirambeau, à la fois « docte et guerrier », dans un quatrain qui a l'allure d'une strophe de Malherbe.

Par son laurier (celui d'Apollon) je te jure ardamment
Dont le vainqueur et le docte il couronne,
Que je ferai maugré la mort felonne
Ton nom et toi vivre immortellement (5).

Il paye à du Thier, qui n'a cessé de lui témoigner une affection sincère, un noble tribut de reconnaissance (6). Il repousse aussi avec force les accusations qui ont faussement poursuivi Muret (7); car il ne perd jamais une occasion de se montrer généreux ami, et sait toujours trouver d'heureux accents pour célébrer l'amitié :

Que peut-on desirer de bon heur et de bien
Plus qu'un amy fidelle et qu'un autre soi mesmes?
Tous les honneurs mondains et les indiques gemmes,
Au pris d'un vray amy j'estime moins que rien (8).

1. Voir première partie. ch. II, p. 33, et *Souspirs*, p. 10.
2. *Souspirs*, p. 46.
3. *Id.*, p. 16. Voy. encore le Sonnet à Billot, p.p. 58-59.
4. *Id.*, p. 100.
5. *Id.*, p.p. 16-17.
6. *Id.*, p. 123.
7. *Id.*, p. 105.
8. *Id.*, p. 45.



Digitized by Google

Ailleurs (1) il exprime avec grâce la curiosité de l'exilé qui presse de questions un compatriote de passage dans le pays qu'il habite. L'allure de ce sonnet est heureuse et vive; il y a, dans les demandes qui se succèdent en toute hâte, une confusion qui peint bien l'impatience de celui qui veut tout savoir : Où en sont les travaux du Louvre, merveille qui se bâtissait lentement? Que font Ronsard, Paschal, Belleau, les heureux, ceux qui sont restés à Paris, qui ne connaissent point les ennuis de l'exil ?

Assié toi là, Guyon, et me dy des nouvelles,
Nous nous sommes assez embrassez et cheriz.
Que dit-on à la Court, que fait-on à Paris,
Quels Seigneurs y void on, et quelles damoiselles?

Verrons nous point de fin à ces guerres cruëlles?
Le froment et le vin sont-ils point encheris?
Et parmy tant de maulx ne voit-on point periz
Tant d'emprunts, de taillons, d'imposts et de gabelles?

As-tu point apporté quelque livre nouveau?
As-tu point veu Ronsard, ou Paschal, ou Belleau,
Que dit-on, que fait-on? Dy moy je te demande.

Le Jeusneur est-il point de parler dispensé?
Le bastiment du Louvre est-il fort avansé?
Que dit-on au Palais, et que fait la Normande? (2)

L'amitié porte bonheur à Magny; c'est encore elle qui inspire le CXXIII^e sonnet, si plein d'esprit et de bonne humeur :

Sus, leve ces papiers, descharge m'en la table,
Et ne m'en monstre aucun, BATTYLLE, d'aujourd'huy,
Car je ne veulx rien voir qui puisse faire ennuy,
Et ne veulx faire rien qui ne soit delectable.

1. *Souspirs*, p. 30.
2. Devancière de la fameuse Macette de Regnier. Elle exerça longtemps à Paris son honnête métier.

Digitized by Google

Ce jourd'huy me soit feste, et non point jour ouvrable,
Mon Capi est venu, et pour l'amour de luy,
Je veulx prendre mon aise, et m'esloigner d'autruy
Pour avecques luy seul l'avoir plus agrëable.

Je veulx donner un peu de tresve à mon amour,
Je veux de craye blanche aussi marquer ce jour,
Et ne veulx invoquer que le gay Pere libre.

Je veulx rire et saulter comme un homme contant,
Je veulx faire ung festin pour y boire d'autant,
Et ne m'en chault pas fort encor que je m'enyvre.

Les trois derniers sonnets littéraires dont nous parlerons sont les LXIV^e^, CXXVII^e^ et CXXXIII^e^. Ils méritent qu'on s'y arrête un moment. Le LXIV^e^ surtout eut un grand succès à l'apparition des *Souspirs*. On poussa si loin l'enthousiasme pour ce dialogue rythmé que le plus habile musicien du temps, Orlande de Lassus, le mit en musique. Tous ceux qui ont fait mention de Magny le citent; Colletet notamment le trouvait délicieux. On s'étonne un peu aujourd'hui de tant d'admiration; reconnaissons toutefois que l'idée de la pièce est heureuse en dépit de la subtilité et du maniéré habituels à notre poète. Il y a aussi une émotion vraie; le jour où Magny composa cette petite pièce, son cœur était vraiment troublé et de vraies larmes coulaient de ses yeux :

MAGNY.

Hola, Charon, Charon, Nautonnier infernal !

CHARON.

Qui est cest importun qui si pressé m'appelle?

MAGNY.

C'est l'esprit éploré d'un amoureux fidelle,
Lequel pour bien aimer n'eust jamais que du mal.

CHARON.

Que cherches-tu de moi?

Digitized by Google

MAGNY.

Le passaige fatal.

CHARON.

Qui est ton homicide?

MAGNY.

O demande cruëlle!
Amour m'a fait mourir.

CHARON.

Jamais dans ma nasselle
Nul subget à l'amour je ne conduis à val.

MAGNY.

Et de grace, Charon, reçoy-moy dans ta barque.

CHARON.

Cherche un autre nocher, car ny moi ny la Parque,
N'entreprenons jamais sur ce maistre des Dieux.

MAGNY.

J'iray donc maugré toy, car j'ay dedans mon ame
Tant de traicts amoureux et de larmes aux yeux,
Que je seray le fleuve, et la barque et la rame (1).

Le CXXVII^e sonnet est plein d'une harmonie douce et molle. Catulle, Horace, Ovide, surtout les deux premiers, avaient de ces inspirations voluptueuses :

Ce que j'ayme au printens je te veulx dire, MESME,
J'ayme à fleurer la rose, et l'œillet, et le thin,
J'ayme à faire des vers et me lever matin,
Pour au chant des oyseaux chanter celle que j'ayme.

1. Nous n'avons pu trouver, même avec l'aide de M. Henri Lavoix, dans les cartons de musique du XVI^e siècle conservés à la Bibliothèque nationale, l'original ou une copie de la musique de ce sonnet. — Le tour et le mouvement sont bien italiens. Mais il n'y a point dans Pétrarque de pièce analogue à celle-ci.

Digitized by Google

En esté, dans un val, quand le chault est extreme,
J'ayme à baiser sa bouche, et toucher son tetin.
Et sans faire autre effet faire un petit festin,
Non de chair, mais de fruict, de freses et de cresme.

Quand l'automne s'approche et le froid vient vers nous,
J'ayme avec la chastaigne avoir du bon vin doux,
Et assis pres du feu faire une chere lye.

En hyver, je ne puis sortir de la maison,
Si n'est au soir masqué, mais en ceste saison
J'ayme fort à coucher dans les bras de m'amie.

Le sonnet CXXXIIIe est une gracieuse imitation de l'églogue antique. Du Bellay, Pangeas et Magny ont un jour de loisir; leurs pénibles et fastidieuses occupations de secrétaires vont s'interrompre pendant quelques heures. Qu'ils s'empressent d'en profiter! L'aurore rougit le ciel, et les champs aiment les poètes. A tour de rôle, ils chanteront :

Leurs antiques amours d'un chant soulacieux.

Ils imiteront les oiseaux qui, dans le bocage, saluent le retour de la lumière; et Palémon, je veux dire Gohory, donnera au vainqueur le « chapeau verdissant qu'il appreste ».

Restent quelques sonnets *satiriques* Nous avons déjà plus haut parlé du talent satirique de Magny (1). Si nous y revenons, c'est que nous voulons être absolument complet. Aussi bien, ces sonnets que nous allons rappeler nous ont paru plus naturellement à leur place dans le chapitre où nous examinons les *Souspirs* que dans la biographie du poète, parce qu'ils ont un caractère général et philosophique.

Le XCIXe sonnet, qui pourrait être comparé au LXIVe des *Regrets*, est une satire mordante contre un « poete bastard », dont il nous a été impossible de découvrir le nom.

1. Voir première partie, ch. III, p. p. 69-86.

Digitized by Google

Ce triste personnage avait su se concilier la sympathie de Ronsard, bien qu'en lui « l'art fust contraint, errant dans la nature ». Magny se plaint à du Bellay que tout soit changé dans l'univers, que l'agneau, pour ne citer qu'une de ses hyperboles, prenne sa nourriture parmi les loups,

> Puis qu'il est vrai, BELLAY, qu'un Bastard si pervers
> Ronsard a mis au reng des personnes divines.

C'était l'avis de du Bellay qui, après avoir avoué et prouvé que souvent

> Nature est aux bastards volontiers favorable,

déclare que le *bastard* de Magny, celui, dit-il :

> que l'on nous a descrit
> Est cause que je fais des autres moins d'estime.

Dans le sonnet CXXII^e^, Magny s'irrite contre le docteur qui regarde de travers toutes choses, contre le mignon qui déguise la vérité, contre le malin qui lui ôte un bon serviteur, contre le courtisan flatteur, contre le médisant, contre celui qui insulte les absents, contre le maître qui ne tient pas sa parole, le collègue qui « dessous le pied lui fauche l'esperance », contre tous ceux enfin dont la perfidie et l'hypocrisie révoltent sa nature honnête.

Le sonnet CXXXII^e^ est intéressant, quoique bien difficile à expliquer. Maintes allusions y restent des énigmes. Il y est toujours question de Rousseau, pensons-nous. Magny voudrait qu'il fût aussi ignorant que le Breton, — ce qui prouve en passant que Rousseau était un secrétaire habile et actif, sans doute plus vigilant que Magny ; — il voudrait encore qu'il eût la jambe et les yeux de Bonard, la main pareille à celle de Marseille, les sourcils et la barbe de Duquesnay, le genou de Gohory, l'épaule du Sueur, le bras de son maître, — la colère fait oublier un moment au poète le respect dû à l'ambassadeur. — Tous ces hommes étaient jeunes, peut-être

Digitized by Google

secrétaires de grands seigneurs français en mission auprès du Saint-Père, tous plus ou moins blessés ou défigurés au service de Vénus.

Le sonnet CXXXIVe, adressé à Vernassal, poète cadurcien, a pour but de mettre en garde ce jeune compatriote de Magny contre les apparences trompeuses d'un courtisan qui lui fera bon visage, mais qui, le dos tourné, médira aussitôt de lui. Magny fait un retour sur lui-même et pense toujours à Rousseau.

Le sonnet CLVe ressemble pour le tour et l'allure à certains des *Regrets* où du Bellay se plaint amèrement de sa condition. Magny ajoute aux idées générales développées avec ampleur par son ami son ressentiment particulier contre Rousseau. La pièce de du Bellay s'inspire d'une philosophie plus haute et plus sereine; celle de Magny a quelque chose de plus personnel, et par suite sa colère est plus communicative (1).

Enfin les conseils donnés dans le sonnet CLXIIe à « un compagnon », qui pourrait bien être encore l'éternel Rousseau, respirent, au contraire, une aimable sagesse; toutefois le persiflage ne laisse point d'y être cruel. « Si tu veux être plus sage, dit-il en substance, il faut, compagnon, être modeste dans tes habits, dans ton langage, à table, ne jouer jamais, payer tes dettes et ne traiter jamais plus riche que toi. »

Les *Souspirs* sont à nos yeux l'œuvre capitale de Magny. Ils se ressentent un peu de sa vie aventureuse, du souci du lendemain, des tourments au jour le jour d'une existence disputée à l'envie des jaloux, à l'indifférence du maître, au découragement. Aussi trouvons-nous dans les *Souspirs* ce que l'on aime à rencontre chez un poète, et surtout chez un poète qui chante l'amour, à côté des imitations de Pétrarque et sous le fatras des souvenirs de l'antiquité, un cœur qui a véritablement connu les joies et les souffrances de l'amour.

1. Voy. ce sonnet de Magny, *première partie*, ch. III, p. p. 75-76.

Digitized by Google

Digitized by Google

## CHAPITRE V

### *Les Odes d'Olivier de Magny.*

ODES AUX PERSONNAGES POLITIQUES. — ODES A SES AMIS. — ODES LITTÉRAIRES. — ODES AMOUREUSES.

Les *Odes* d'Olivier de Magny parurent en 1559 (1). Le nom donné par le poète à ce recueil est un peu ambitieux; il s'y trouve en effet des *odes*, mais on y rencontre aussi des stances et des élégies. Le mètre y est varié; le ton y change à chaque pièce. Depuis longtemps, Magny travaillait à ces odes, qui, dans sa pensée, devaient être son titre le plus considérable au souvenir de la postérité. Dès 1553, le libraire Arnoul l'Angelier, dans son avertissement au lecteur en annonçait le premier livre (2).

En 1559, Magny était un poète estimé; il était cité, admiré à côté de Ronsard et de du Bellay. F. Gentillet, l'auteur du *Discours de la Court* (3), le nomme parmi les poètes à la mode et le loue comme versificateur :

Ce grand Ronsard qui en ses vers lyriques
Ne cede point aux poetes antiques,
Pindarisant d'une façon et sorte
Qu'un grand honneur aux François il apporte,
Digne n'est-il du laurier verdissant
Pour honnorer son front resplendissant?

1. Privilège du 11 juin 1557. Paris, André Wechel. C'est son dernier ouvrage. Il avait entrepris la traduction du *Zodiaque de la vie*, de Marcel Palingène, — il en parle çà et là dans ses œuvres. — Le libraire l'Angelier avait aussi annoncé les *Vestales*. Cette traduction et cette dernière œuvre ne nous sont point parvenues.

2. C'est ce qui explique que certaines odes soient datées par le sujet même qui y est traité, de l'année 1553 par exemple et même d'années précédentes.

3. Paris, Ph. Danfrie, 1558.

Digitized by Google

De Joachim du Bellay le haut style
De la fontaine Aganippe distille.
*Magny est grand en ses graves mesures,*
Tout triomphant est Loys des Masures.

Les *Odes* eurent un très grand succès, et, dans une certaine mesure, ce succès était mérité. Exprime-t-il sa reconnaissance, il n'est ni plat ni servile ; on sent, à travers ses protestations, la franchise et la sincérité (1) ; ainsi dans les odes adressées à d'Avanson, à du Thier, à d'Enghien. Il sait trouver le mot juste pour caractériser le mérite de tel ou tel personnage politique, par exemple du cardinal de Tournon ou du cardinal de Farnèse. Son vers s'indigne parfois, comme dans les *Souspirs;* il rencontre presque le style de la satire, lorsqu'il lance des stances vengeresses contre le pape Jules III (2). Habile à traiter tous les genres, l'épithalame, l'idylle, la bucolique, l'éloge épique, ou la poésie légère à la manière d'Horace, il se montre dans les *Odes* imitateur plus discret, mais toujours aussi érudit des anciens. Poète érotique, il traite les sujets habituels au genre avec un goût délicat. Mais il plaît surtout quand il fait l'éloge de ses amis, et les recommande à ses puissants patrons, quand il se rappelle avec émotion son enfance et rend à son père, à sa mère un pieux hommage, enfin quand il envoie, de la cour bruyante, un souvenir à la petite maison des champs.

Nous établirons dans l'étude des *Odes* de Magny une classification analogue à celle que nous avons adoptée pour les

1. Il est moins heureux quand il fait l'éloge de Diane de Poitiers, par exemple (*Odes*, t. I, p. p. 19-21). Il la compare à toutes les Dianes de la légende et bien entendu lui donne l'avantage. Ce qui excuse, dans une certaine mesure, cette flatterie, c'est l'indifférence de la favorite pour les poètes, c'est aussi son influence sur l'esprit du roi, et partant sa toute-puissance : il était difficile de la désarmer, utile toutefois pour un poète de gagner sa faveur. D'ailleurs, tous les poètes, les peintres, les sculpteurs et Brantôme lui-même l'ont idéalisée. Son nom était prédestiné aux métaphores.

2. Voy. Première partie, ch. III, p. 59

Digitized by Google

*Souspirs*. Nous nous perdrions, en effet, si nous nous laissions guider par le caprice du poète. Nous étudierons donc : 1° les odes dédiées à divers grands personnages politiques (1) ; 2° les pièces adressées aux amis du poète ; 3° les pièces diverses ; 4° les chants amoureux. C'est à Jean d'Avanson que sont dédiés dans leur ensemble les cinq livres des *Odes;* mais chaque livre a une dédicace particulière (2). Il ne pouvait choisir de meilleur patron que celui dont le nom « orne le front de son livre ».

La première ode adressée à d'Avanson dut être celle qui dans le recueil est la deuxième (3). C'est une très ingénieuse allégorie dont le but est d'obtenir au poète la protection de ce grand personnage. Cette pièce, intitulée *l'Ombre de Salel*, fut sans doute composée et présentée à d'Avanson en 1553, après la mort de l'abbé de Saint-Chéron, tandis que l'ode qui est en tête du premier livre et où Magny, déjà plus à l'aise, se montre le client presque familier d'un patron qui l'estime, est de 1556 ou de 1557.

Le poète imagine que l'ombre de Salel offre à d'Avanson, par l'intermédiaire de Magny, « sa nourriture chere », la traduction des onzième et douzième chants de l'*Iliade*. D'Avanson y est célébré comme le protecteur des Muses : à ce titre, il ne peut qu'accueillir le présent posthume de Salel. Magny étale son érudition ; il veut se faire valoir ; s'il prouve en effet qu'il a pratiqué Homère, qu'il a peut-être collaboré à la traduction de son maître, il séduira celui dont il attend les

1. Nous n'avons pas fait mention, dans ce chapitre, des pièces diverses dont nous nous étions déjà occupé dans la première partie.

2. Les *Odes* sont placées collectivement sous le patronage de d'Avanson. Elles se divisent en cinq livres avec cinq dédicaces particulières, à Madame, sœur du roi, à d'Avanson, à Diane de Poitiers, à Laurens d'Avanson, fils de son protecteur, à Pierre de Cheverry, général de Toulouse ; enfin la dernière partie du Ve livre est dédiée à Jean du Thier, son second protecteur.

3. *Odes*. I, p. 54.

Digitized by Google

bienfaits. L'analyse des deux chants traduits y est très exactement faite. Vient ensuite la recommandation :

Aussi je te les donne à cell' fin que tu sois
La deffense et l'appuy de mon livre François,
Et que de mon Magny mon attente non vaine
Tu sois doresnavant le Recteur et Mecene,
Comme je soulois estre ains que descendre icy
Le sauvant de langueur, de peine et de soucy.
. . . . . .
N'as-tu desja cogneu comme il peut bien encore
Engarder que le Temps ton renom ne devore,
Et, te gravant au ciel, empescher que ton bruit
Ne se puisse noircir dans l'eternelle nuit (1).

Magny n'oublie point de célébrer Ronsard ; c'est encore une habileté de sa part de déclarer que les poètes illustres de son temps l'ont accueilli dans leurs rangs. Tous ceux en effet qui ont pleuré sur le tombeau de l'abbé de Saint-Chéron défilent devant d'Avanson : Paschal, Jodelle, Pangeas, le « docte » Navière, Denizot, le « gentil Tahureau », Durban, Maumont ; il clôt la liste par son propre nom :

J'oy Magny d'autre part qui s'adolore en vain
De quoy la fiere Mort de son dard inhumain
M'a si tost fait passer les eaux qu'on ne repasse :
Je l'oy sur mon cercueil qui verse à pleine tasse
Du nectar quercinois, et du lait et du miel :
J'oy mille et mille criz dont il remplit le ciel,
Ressemblant le poucin en sa triste misere,
Qui de loin apperçoit sa clocloquante mere,
Et qui se void captif de l'oyseau ravissant,
Qui l'emporte par l'air ja desja perissant.

Dans toute cette pièce, vers la fin surtout, on reconnaît le Gascon pratique qui ne néglige pas ses intérêts. C'est surtout pour obtenir l'appui de d'Avanson que Magny a imaginé cette

1. *Odes*, t. I, p. 57.

Digitized by Google

élégie : il ne perd pas de vue son but un seul instant, et il y revient dans la dernière strophe par une transition des plus heureuses :

Voyla ce que j'entendz, AVANSON, sur ces rives,
Chatouillé d'un plaisir que les personnes vives
Devroient soigneusement avant que de mourir,
Par presents et faveurs en vivant acquerir.

Il est difficile de forcer plus habilement la main à un puissant seigneur.

L'ode à d'Avanson en faveur de Pierre Paschal est bien longue (1). On sait que la prolixité est un des principaux défauts de Magny. Mais comme l'intention qui l'a dictée est généreuse! Il semble qu'il ne veuille profiter des bienfaits de son maître que pour les partager avec ses amis. Il commence par remonter, en imitant Ovide, à la création du monde; il ne nous fait même pas la grâce de prendre au moins à partir du déluge. Il décrit l'âge d'or d'après Lucrèce et Virgile et trouve en chemin trois vers heureux :

Ains souz un printens florissant
Les forestz d'un teinct verdissant
Avoient tousjours leurs robes neuves.

Ensuite, il passe rapidement sur l'âge d'argent, l'âge d'airain, arrive au siècle « du plus vil metal », dont il retrace avec complaisance les scènes d'impiété et d'avarice. Il nous montre Astrée

Vergoigneuse voilant ses yeux,

s'envolant de la terre et se réfugiant dans le ciel. Là, elle adresse à Jupiter une prière où il entre plus de fiel contre les hommes que de charité. Cependant Jupiter promet de l'exaucer. La justice pourra redescendre en France, car il y règne un

1. *Odes*. I, p. 73-91.

Digitized by Google

Prince « comblé de gloire » et un conseiller habile, d'Avanson, qui sauront la faire respecter. Passant ensuite de l'allégorie à l'éloge direct, Magny exalte les mérites militaires et civils de son protecteur. Mais il n'oublie point qu'il doit recommander son ami Paschal détourné de ses doctes travaux par un procès malencontreux. Parmi les titres de Jean d'Avanson à la gloire, il a celui « d'acoiser les querelles (1) ». Il apaisera donc celle qui tourmente Paschal, l'honneur « de la docte Tholose ». Tous les poètes le supplient avec lui; bien plus, les Muses elles-mêmes joignent leurs prières aux siennes; elles adjurent d'Avanson, « par l'attique miel », d'arracher Paschal à ses inquiétudes. Magny, avec une générosité qui lui fait honneur, soit qu'il fût réellement convaincu de la supériorité de son ami, soit qu'il exagérât le talent de Paschal pour les besoins de la cause, ajoute pour son compte :

> Car il peut tes graces vantées
> Mieux que moy de l'oubli garder (2).

Ce n'était pas assez pour Magny d'avoir recommandé son ami Paschal au premier président du grand conseil du roi. Il lui fallait encore d'autres intelligences dans la place. Deux conseillers qu'il connaissait particulièrement, Jean Bertrand, neveu de l'illustre protecteur de Salel, et Nicolas Compain (3) furent aussi implorés par le poète. Avec ces trois voix assurées, Paschal avait grande chance de gagner son procès.

L'ode à Jean Bertrand est interminable : Magny le supplie d'accepter l'ode qu'il lui adresse :

1. Il était premier président du grand conseil du roi.
2. *Odes*, I, p. 90.
3. On ne sait rien de ce Nicolas Compain, sinon qu'il était un ami de Ronsard,—Magny en témoigne (*Odes*, I, strophe 12, p. 109)—et qu'il fut un des juges envoyés à Cahors en 1561 pour sévir contre les meurtriers des protestants.

Digitized by Google

Reçoy la doncques et t'estime
Bien heureux d'avoir de ma ryme :
Car souvent Ronsard de sa voix
M'a dit qu'elle est digne des Roys (1).

Il avait le désir de raconter sa gloire et celle de ses ancètres dans un plus long poème ; mais, ayant appris que Paschal méditait cette grande œuvre, et se reconnaissant inférieur à son ami, il a abandonné ce projet. Jean Bertrand ne pourra refuser son concours au panégyriste futur de sa famille. De cette pièce prolixe, outre les vers que l'on a lus plus haut, nous citerons encore ceux-ci, où la mort est comparée à un faucheur :

Comme un faucheur par la prerie
Fauche à-plain-bras l'herbe fleurie,
La delaissant un temps apres
Pour la seicher parmy les prez :
Ainsi cette Parque felonne..... (2).

Dans l'ode à Nicolas Compain, il trouve des accents généreux et chrétiens :

Malheureux vrayment on peut dire
Cil qui void de quelque martire
Un de ses amys tourmenté,
Et toutesfois il ne travaille
Ny nul reconfort ne luy baille
Afin de l'en rendre exenté (3).
. . . . . .
La Mort toutes choses devore,
Mais les vers qu'un Poete colore
Demeurent tousjours immortelz (4).

Plus loin il déclare fièrement que les grands homme ont besoin des poètes, s'ils veulent que leur gloire survive :

1. *Odes*, t. I, p. 103.
2. *Ibid.*, p. 92.
3. *Ibid.*, p. 105.
4. *Ibid.*, p. 107. Cf. Cicéron, *Pro Archia*.

Digitized by Google

L'homme en vain s'efforce d'acquerre
Mille vains honneurs sur la terre,
Pensant estendre son renom,
Et si tu le faiz, tu t'abuses,
Si quelque nourrisson des Muses
N'empanne ta gloire et ton nom (1).

L'ode du *Temps et de l'Occasion*, adressée aussi à d'Avanson, est une « mommerie » ingénieuse et spirituelle, où l'on remarque surtout les portraits du Temps et de l'Occasion. Ainsi le Temps

... porte sur son vestement
Un millier d'œsles empannées,
Pour monstrer comme vistement
Il s'en vole avecq noz années :
Et s'accompaigne en tous ses faitz
De cette gaye damoiselle,
Pour monstrer que tous ses effetz
N'ont grace ny vertu sans elle.

Elle s'appelle Occasion,
Qui chauve par derriere porte
Soubz une belle alluzion,
Ses blonds cheveux en ceste sorte :
Afin d'enseigner à tous ceux
Qui la rencontrent d'aventure,
De ne se montrer paresseux
De la prendre à la chevelure (2).

Du Thier (3) a été, après d'Avanson, le protecteur le plus constant du poète. Comme il était d'un rang moins élevé,

1. *Odes*, t. I, p. 108.

2. *id.*, p. 137. — Restent deux odes à d'Avanson (I, p. 144-157, et l'épithalame de Jehan Flehard et Loyse d'Avanson dont nous avons parlé dans la première partie, ch. IV, p. 94-96.

3. Conseiller du roi, secrétaire des finances. Il avait remplacé en cette qualité, à la mort de François Ier, Bayard dépossédé et constitué prisonnier au château de Melun. (Voir *Hist. partic. de la cour de Henri II*, peut-être par Cl. de l'Aubespine.)

Digitized by Google

sans doute plus facile, c'est à lui que Magny s'adressait le plus souvent, et il le faisait avec des témoignages d'affection d'autant plus vive qu'il était moins contraint au respect. Du Thier, d'ailleurs, était instruit, et prenait plaisir aux vers que lui lisaient les poètes. C'est à lui que Magny envoya sa gracieuse imitation du *Polyphème* de Théocrite (1), et la première ode qui lui est dédiée annonce que le poète travaille à cette traduction du *Zodiaque* (2), dont il n'est rien resté. Le ton est philosophique; c'est celui que nous avons déjà relevé dans les *Sonnets inédits* (3).

Le *Polyphème* est une des meilleures pièces du recueil. Le poète traduit Théocrite avec une heureuse exactitude, et la grâce naïve de l'original passe quelquefois dans l'imitation. Sans doute, il faut à Magny plusieurs vers pour rendre la pensée de Théocrite; il est vrai aussi que l'hexamètre grec est remplacé en français par le petit vers de huit syllabes. Nulle part, cependant, Magny n'a été plus sévère pour lui-même; on ne relève chez lui cette fois qu'un petit nombre d'inutilités. S'il a besoin de trois strophes entières pour traduire les huit premiers vers de Théocrite, il s'interdit cette fois les mots parasites qui fatiguent si souvent dans sa manière :

Οὐδὲν ποττὸν ἔρωτα πεφύκη φάρμακον ἄλλο,
Νικία, οὔτ' ἔγχριστον, ἐμὶν δοκεῖ, οὔτ' ἐπίπαστον,
Ἢ ταὶ Πιερίδες · κοῦφον δέ τι τοῦτο καὶ ἁδὺ
Γίνετ' ἐπ' ἀνθρώποις · εὑρῆν δ' οὐ ῥᾴδιον ἐντί.
Γινώσκεν δ' οἶμαί τυ καλῶς, ἰατρὸν ἐόντα,
Καὶ ταῖς ἐννέα δὴ πεφιλαμένον ἔξοχα Μοίσαις.

1. *Odes*, t. II, p. p. 14-24.

2. Tandis que mon ame ravie
D'une non vulgaire fureur,
Du zodiaque de la vie
Me fait poursuyvre le labeur.
(*Odes*, I, t. p. 41.)

3. Voir première partie, ch. IV, p. p. 102-107.



Digitized by Google

Οὕτω γοῦν ῥαῖστα διᾶγ' ὁ Κύκλωψ ὁ παρ' ἁμῖν,
Ὠρχαῖος Πολύφαμος, ὅκ' ἤρατο τᾶς Γαλατείας (1).

Ny baulme tant soit il si parfaict,
Ny jus d'herbe, escorce, ou racine,
Tant soit il si diligemment faict
Avecq tout l'art de Medecine,
Ne peuvent guerir le tourment
Qu'amour imprime dans une ame
Lorsqu'il la blesse vivement
Par la beauté de quelque dame.

Les Muses ont bien le pouvoir
D'ayder aux amantz miserables,
Mais chacun ne peult pas avoir
Les Muses pour soy favorables :
Aussi telles sont ces neuf Seurs,
Que dans une vile poitrine
Elles n'espandent les douceurs
Jamais de leur flamme divine.

Polypheme alors qu'il ardoit
D'une amour non jamais domtée,
Et qu'à rien il ne se gardoit
Fors qu'aux beautés de Galathée,
Polypheme en ses sons divers,
Ce grand Cyclope Polypheme,
Sceut bien ce que valent les vers
Au mal de celluy qui trop ayme (2).

Ces deux strophes développent heureusement l'idée indiquée par le modèle. Les vers sont simples, coulants; les quatre derniers surtout sont d'un vrai poète. Quant à la troisième strophe, elle est pleine de mélancolie. Pour le reste le traducteur n'a pas suivi le plan de Théocrite; mais il n'a omis aucun détail; tout ce qu'expose son devancier, il le reproduit. Sans comparer minutieusement les deux pièces,

1. Théocrite, éd. Firmin Didot, p. 124.
2. *Odes*, t. II, p. p. 14-15.

Digitized by Google

nous trouvons quelques passages où Magny s'efforce de lutter de précision avec le poète grec.

Quantesfois ses bestes au soir
Sentant venir la nuict humide,
En leur estable a lon peu veoir
S'en retourner sans nulle guyde,
Tandiz que pallement transi
Sans soin de ses troupes saoulées,
Il trompoit sa douleur ainsi
Sur le bord des ondes salées (1).

. . . . . .

Quand le sommeil loge dans moy,
La nuict brunissant toutes choses,
A doncques, Nymfe, maugré toy
Douce pres de moy tu reposes;
Mais alors que le jour nous luit,
Te trouvant, tu t'en fuis farouche,
Plus viste qu'un chevreau ne fuit
D'un vieil loup affamé la bouche (2).

. . . . . .

Le jour, Nymfe, que je te veiz
Avecq ta mere en ce rivage,
Ce fut lors qu'au cueur tu me miz
L'amour qui le tient en servage.
Mais je doy bien blasmer le jour,
Et doy bien la place mauldire,
Où je commençay cet amour,
Qui me livre tant de martire (3).

Il faut reconnaître que, dans Théocrite, la plainte est plus naturelle et plus touchante. Ce trait si heureux et qui est d'un grand poète, ἐγὼν δ'ὁδόν ἁγεμόνευον, *et moi je montrais l chemin* (4), Magny n'a point su le conserver :

1. Cf. Théocrite, p. 124, v. 12-18.
2. Cf. Théocrite, p. 125, v. 22-25.
3. Cf. Théocrite, p. 126, v. 25-29.
4. Cf. Théocrite, p. 126, v. 27.

Digitized by Google

Peut-estre que tu fuys ainsi
Sans cesse despite et sauvage
Pour ne veoir que sous un sourcy
Un seul œil dedans mon visage (1).

Nous ne retrouvons pas davantage le vers si pittoresque :

Εἷς δ' ὀφθαλμὸς ἔπεσει, πλατεῖα δὲ ῥὶς ἐπὶ χείλει (2).

Par contre, Magny gâte la simplicité de Théocrite par quatre vers de mauvais goût :

S'il est vray, regarde comment
Le Soleil a Tethys sçait plaire,
Et si n'a qu'un œil seulement
Dequoy tout le monde il esclaire (3).

Les amoureux du seizième siècle abusaient dans leurs descriptions du soleil et de ses rayons. Ainsi, tandis que Théocrite comparait gracieusement Galathée à un vif chevreau aux bonds légers et dépeignait son visage plus blanc que le lait (4). Magny *pétrarquisait*. « O Galathée, » disait-il,

Nymphe qui me meines la guerre,
Du rayon qui sort si subtil
De ton œil luysant comme verre (5).

Mais encore une fois, ces taches sont rares. Vient ensuite l'énumération des richesses de Polyphème. Théocrite indiquait en quelques vers les présents que Galathée recevrait du Cyclope ; il parlait brièvement de son talent de musicien. Sur la même donnée, Magny ne tarit point ; avec une abondance, gracieuse cependant, il délaye ce que son devancier avait dit avec tant de bonheur et de précision. Ce vers passionné :

1. Cf. Théocrite, v. 30-33.
2. Cf. Théocrite, v. 34.
3. *Odes*, II, p. 18.
4. Cf. Théocrite, v. 19-22.
5. *Odes*, II, p. 16.

Digitized by Google

Si c'est ton envie,
Brûle mon œil unique, aussi cher que ma vie (1) !
Χαὶ τὸν ἓν' ὀφθαλμόν, τῷ μοι γλυκερώτερον οὐδέν,

on le retrouve dans Magny, mais perdu, et partant sans effet, au milieu d'un développement oiseux :

Vien t'en à l'ombre de ce pin
Adoucir la tristesse mienne,
Vien mon amour, vien mon tresor,
Que je tiens plus cher que mes bestes,
*Et plus cher que mon œil encor.*

Dans Théocrite, lorsque le Cyclope voit que sa prière est inutile, que Galathée le fuit, il s'adresse d'amers reproches, éloquente expression d'une douleur poignante (2); Magny essaye lui aussi, mais avec quelle infériorité, d'exprimer les mêmes sentiments! En résumé, si Magny reste dans toute cette imitation bien loin de son modèle, il y fait preuve cependant d'une connaissance délicate du grec; il a su rendre la pensée de Théocrite, surtout au début, avec un véritable talent. Parfois il a gâté le sujet, non dans la traduction où il est exact, mais quand il a voulu abandonner son guide et être personnel. Il fait parler alors le Cyclope comme un amoureux qui aurait lu Pétrarque; mais souvent aussi il lui conserve sa sauvagerie et sa simplicité.

La dernière ode dédiée à du Thier est en même temps la dernière du recueil. Elle est très flatteuse pour ce personnage que le poète nous présente comme un homme de bien et un érudit. C'est le nom de Jean d'Avanson qu'il avait mis « sur le front de son livre »; il veut finir par « un beau nom » aussi, et ce sera celui de du Thier (3). N'est-il point un secré-

1. Théocrite, v. 53, trad. Firmin Didot.
2. Cf. Théocrite, p. 130, éd. citée, v. 72-77.
3. Ronsard lui a dédié des pièces, t. IV, p. p. 81, 87; t. V. p. 337; t. VI, p. 150. (Voy. éd. elzévirienne). — Voy. *Odes*, t. II, p. 244.

Digitized by Google

taire habile du roi, un orateur distingué, un ami des poètes? N'est-il point franc et libéral?

Tu fais — lui dit Magny — apparoir veritable
« Cette sentence si notable,
« Qu'on ne naist pour soy seullement,
« Mais bien que lon naist en partie
« Pour les parens, pour la patrie,
« Et les amys semblablement (1).

Après avoir appelé sur lui-même la malédiction du ciel, si jamais il devenait ingrat envers ses bienfaiteurs, il termine heureusement la pièce en mêlant les deux noms de d'Avanson et de du Thier dans une strophe où il les recommande « aux Filles de Memoire » (2).

Dans l'ode à Jean de Bourbon, comte d'Enghien et de Soissons (3), imitateur de Pindare et d'Horace, imitateur surtout de Ronsard qui avait récemment inventé ce nom « d'ode » et marchait sur les traces du lyrique thébain, Magny raconte l'histoire de ce prince. Cette pièce doit dater de 1553; le poète en eut l'idée, lorsqu'il était attaché à la maison du prince. Les lois du genre y sont rigoureusement observées; Magny remonte jusqu'au moment même où Bourbon vient de naître; il nous fait entendre la mâle prière adressée par son père qui

L'assist sur sa saincte poitrine.

Cette prière est bien un peu païenne; mais n'oublions pas que c'est un poète de la Renaissance qui l'a imaginée. Magny, comme toujours, use et abuse de la mythologie; mais ici, du moins, la comparaison est-elle heureuse et naturelle entre Charles de Bourbon, duc de Vendôme, le père, et son fils

1. C'était l'habitude des poètes du temps de traduire dans leurs vers, sans citer l'auteur, telle ou telle maxime d'un philosophe ou d'un poète de l'antiquité.
2. Voy. *Odes*, t. II, p. 246.
3. *Id.*, t. I, p. 13.

Digitized by Google

tout enfant, avec Hector et Astyanax. Le tableau de l'éducation du prince est agréablement tracé ; Magny n'imite personne cette fois ; c'est bien ce qu'on lui a raconté qu'il répète à son tour :

Mesme honnorant son gouverneur
(Dez qu'il en eust) du mesme honneur
Dont il avoit la face peinte,
Tousjours assis sur son giron,
Ou fretillart, à l'environ
Tousjours plein d'une honneste crainte,

Sans luy jamais il ne bougeoit,
Sans luy jamais il ne mangeoit,
Ny jamais ne disoit parole
Sans droit le regarder au front,
Craignant en tout d'estre trop pront,
Fors qu'au doux travail de l'escole.

En écrivant son ode, Magny veut appliquer de plus les règles du poème épique ; l'on sent à chaque strophe le traducteur d'Homère ou, du moins, un poète qui a vécu dans son intimité. Les souvenirs sont exacts ; mais que cette érudition est froide à côté de ces détails naturels et vrais !

Mon prince à peine eut le pouvoir
D'aller seul, qu'il vouleut avoir
Au flanc une petite espée,
Ja commençant de s'animer,
Et d'un chaud desir d'escrimer
Ayant la poytrine eschauffée (1).

Le jeune duc n'était point seulement élevé en futur capitaine ; il n'était pas seulement fortifié par tous les exercices physiques qui développent le corps ; comme Achille, au retour de la chasse, il prenait la lyre et chantait ; il dessinait même

1. *Odes*. t. I, p. 17.

Digitized by Google

le beau daim qu'il avait poursuivi dans le bois. Il lisait ou se faisait lire les glorieuses chroniques (1).

Plus tard, Magny devait traiter à nouveau ce sujet, du moins il en prenait l'engagement :

La donq' Prince reçois en gré,
Cet Hymne que t'ont consacré
Les vierges qu'enfanta Memoire
Attendant que sur ses autelz
Entre les Princes immortelz
Je sacre encore mieux ta gloire (2).

On a lieu de s'étonner qu'il n'ait point tenu sa promesse. Bourbon est mort en héros à Saint-Quentin : c'était pour le poète l'occasion « de reprendre la lyre ». Mais, sans doute, les chants guerriers ne convenaient point à son talent, fait pour célébrer le plaisir, si l'on en juge par l'ode plus que médiocre, où il raconte sans chaleur la prise de Calais (3).

L'ode à Laurent d'Avanson, seigneur de Vaulserres, fils de son protecteur, est pleine de jeunesse et de grâce. Magny, qui sans doute avait été plusieurs fois le confident des aventures galantes du jeune homme, lui dédie le quatrième livre de ses odes entièrement consacré à l'amour :

Je ne suys point en peyne à qui donner je doy
Ces nouvelles amours : car si je pense à toy,
Qui as l'ame gentille, amoureuse et bien née,
Mon œuvre proprement est à toy destinée.
. . . . . .

A ces graves Seigneurs tous chargez de longs ans,
Il fault tousjours porter quelques graves presens :
Mais à ceux comme toy qui ont gay le courage,
Il fault faire des dons convenans à leur age.

1. Voy. première partie, ch. II. p. 45, note I.
2. *Odes*, t. I, p. 19.
3. *Odes*, t. II, p. p. 24-32.

Digitized by Google

Si dans mon cabinet j'avoys des lingotz d'or
Ou quelque belle pierre, ou quelque autre tresor,
Je t'en feroys present : mais quoy? ma barque est fresle,
Et ne se charge point de marchandise telle.

Tous les plus grans tresors que j'ay en mon pouvoir,
Ce n'est qu'un peu de vers, et un peu de sçavoir,
Dont la Muse m'honnore, et dont quand il m'ennuye,
Je faiz le cler Soleil venir apres la pluye.

. . . . . .

Et bien que tu sois ore au camp de nostre Roy,
Entre les gens de bien faisant preuve de toy,
Ne dedaigne pourtant ces amours et ces larmes,
Veu que Mars mesmes ayme et si porte les armes.

Les armes et l'amour, ainsi que dict quelcun,
Ont en tous leurs effectz un naturel commun,
Et prise lon tousjours d'une bonne vaillance
Celluy qui pour l'amour donne un beau coup de lance (1).

Marguerite, sœur du roi, était, on le sait, la protectrice des poètes de la Pléiade. Magny devait, comme les autres, lui adresser ses hommages. Il le fit dans deux pièces d'inspiration différente, dans une ode savante où il étala son érudition, et

1. *Odes*, t. II, p. p. 105-107. — Le cinquième livre des *Odes*, recueil de pièces amoureuses, est dédié à Pierre de Cheverry, général de Toulouse. Le poète est plus circonspect avec celui-ci, il parle un langage plus grave. Il est vrai que Magny avait connu ce personnage pendant son voyage officiel, en qualité d'envoyé extraordinaire du roi. Vers la fin seulement il se décide

. . . à traicter les affaires
Qui nous surviennent ordinaires,
Il ne fault tousjours s'employer,
Ains parmy les soins et les peines
De quoy les affaires sont plaines
Il fault quelque fois s'esgayer.
(*Odes*, t. II, p. 200.)

Digitized by Google

dans une charmante invocation *aux Grâces*, que le lecteur nous saura gré de citer :

Sainctes filles d'Eurydomene,
Sans qui tout deplaist à noz yeux,
Soit la Deesse qui vous meine
Ou son filz le maistre des Dieux :

Le jeu sans vous n'a point de grace,
Et sans vous Graces, le plaisir
Ne peut plaire en aucune place,
Ny contenter aucun desir.

A chacune de vous je donne,
Humblement par trois chastes vœuz,
Une florissante coronne,
Pour en honnorer voz cheveulx.

A chacune je donne encore
Un petit pot plain de laict doux,
Et chacune de vous j'honnore
D'un petit vase de miel roux,

Afin qu'il vous plaise d'espendre
Tant de grace en mes petits vers
Que MARGUERITE puisse prendre
Plaisir en leurs nombres divers,

MARGUERITE cette Princesse,
L'unique Seur de mon grand Roy,
En qui la plus belle richesse
Des Astres reluyre je voy (1).

Suivant Estienne Pasquier (2), Charles de Lorraine fut en son temps « la seule ressource des bonnes lettres et disciplines ». Dans l'entourage du roi Henri II, on n'aimait guère les beaux-arts : Diane de Poitiers, nous l'avons vu, tenait rigueur aux poètes ; le connétable de Montmorency était un ignorant. Au

1. *Odes*, t. I. p. p. 70-71.
2. *Rech. de la France*, t. II, liv. VII.

Digitized by Google

contraire, le cardinal de Lorraine, qui protégeait Ramus, recevait dans son château de Meudon Ronsard et Rabelais, estimait enfin L'Hospital, semblait devoir être le véritable continuateur de François Ier. Aussi était-ce vers lui que se tournaient les regards suppliants des poètes (1). L'ode que lui dédie Magny est assez habile : il déclare que toutes les fois qu'il veut célébrer soit le mérite du cardinal, soit sa naissance, soit les qualités de son esprit ou de son cœur, soit la sagesse des conseils qu'il donne au roi, il est embarrassé. Il ressemble à celui qui, ayant à choisir dans un écrin, au milieu de mille perles qui éblouiraient ses yeux, en trouverait toujours une plus belle et plus éclatante. Mais que le cardinal daigne jeter seulement un bienveillant regard sur l'ode « dessinée » et, malgré la faiblesse de sa voix, assuré de la protection du prélat, le poète rencontrera des accents dignes de son sujet (2).

Dans une ode d'un rythme allègre (3), Magny résume la politique du cardinal de Tournon qu'il avait pu connaître en Italie, puisqu'il fut l'un des signataires du traité secret conclu avec le pape Paul IV (4). Le cardinal de Tournon était un diplomate plein de vigilance et de finesse; il avait fait ses preuves en Italie et en Espagne. En le louant, le poète est d'accord avec l'histoire. Henri II, qui estimait beaucoup la prudence de ce « second Nestor », le faisait toujours entrer dans le Conseil de Régence, lorsqu'il prenait le commandement de son armée. De plus, le prélat était du « blond Apollon honnoré ». Il trouvait une heureuse distraction à ses travaux dans la lecture des hymnes qu'on lui adressait. Magny, en lui envoyant cette ode, espérait bien que le cardinal accueillerait avec bienveillance cet hommage, et qu'il serait autorisé à le chanter encore.

1. Voy. Ronsard, éd. citée, passim.
2. *Odes*, t. I, p. p. 22-24.
3. *Id.*, t. I, p. p. 24-28.
4. Voir première partie, ch. III, p. p. 62-65.

Digitized by Google

Pendant son séjour en Italie, Magny avait aussi connu le cardinal Alexandre Farnèse. Lorsque le conclave se réunit pour nommer un successeur à Paul III, ce prélat dirigeait le parti dit des *Italiens*, comme le cardinal de Lorraine le parti français (1). C'est à l'occasion du renouvellement de l'année que Magny lui adresse une ode. Un poète n'est pas riche; il n'a que des vers à offrir; mais le cardinal de Farnèse aime à en recevoir :

Des doctes Sœurs les vers si doux,
Les vers davantaige te plaisent,
Les vers, qui les plus fiers courroux
Des dieux et des hommes apaisent :
De vers pauvre aussi je ne suys,
La Muse assés m'en enfoisonne,
Des vers presenter je te puys,
De mes vers aussi je te donne (2).

Magny donc semble faire moins l'éloge du prélat distingué, de l'homme d'État remarquable, que du protecteur des lettres et de l'érudit. Usant d'une prétérition habile, il dit qu'on espère « par toute la terre » — on était alors à la veille d'une nouvelle élection (3); — qu'en ses mains seront placées les clefs de Saint Pierre; il rappelle qu'il fut guerrier plein d'audace, coadjuteur du pape Paul III, qui avait mis en lui toute sa confiance : mais ce sont surtout les vers qu'il aime, et c'est cet amour de la poésie qui fera « sa gloire plus belle ».

Je dirois comme tu ne veux
Passer un jour sans veoir un livre,
Sachant bien que par là tu peux
Te faire immortellement vivre :

1. Voy. première partie. ch. III, p. 57.
2. *Odes*, t. I, p. p. 28-32.
3. Ce fut Marcel II qui nommé. Voy. première partie, ch. III, p. 61.

Digitized by Google

Et qu'apres le digne labeur
Des grans affaires que tu meines.
A lire dedans un autheur
Tu delasses toutes tes peines (1).

Le cardinal d'Armaignac, à qui Magny avait sans doute été recommandé par son ami Pierre Paschal, que le prélat protégeait particulièrement, était atteint de la fièvre. Le poète lui dédie une ode *sur la Santé*. C'est une des pièces les plus heureuses du recueil. Bien composée, spirituelle et gaie, elle se lit volontiers. Nulle trace cette fois d'érudition déplacée. Magny entre franchement dans son sujet.

Ores qu'une ardeur vehemente
Dedans ta couche te tourmente,
D'une fievre estant arresté
Il me plaist puys qu'en ce martire
La santé seule t'est à dire,
Chanter un hymme à la Santé.

. . . . . .

Le poète ne se perd pas dans les digressions : tout se suit logiquement, avec la même facilité coulante, relevée par des traits heureux d'observation :

Par tout, Deesse, où tu séjournes
Par tout où tu viens et retournes,
Le soucy te fuyt et l'esmoy :
Et par tout la douce liesse
Le courage et la gentillesse
Et le jeu demeure avecq'toy.

. . . . . .

L'homme jeune ardemment t'honore,
L'homme vieil plus devot t'adore,

1. *Odes*, t. I. p. 31.

Digitized by Google

Et jamais en nulle saison
Il ne peult de tes dons se taire,
Et se garder de ne te faire
Quelque beau vœu dans sa maison (1).

Magny parle en véritable poète de cette bienfaisante déesse :

Sus, Amys, tandis que je sonne
Les biens que la Santé nous donne,
Chassons ces soucys et ces pleurs
Et que par la chambre on repande
Du thyn, du lys, de la lavande,
Et mille autres sortes de fleurs.

Il en parle aussi en philosophe :

Si la fortune est favorable
A quelque pauvre miserable,
C'est un grand heur qu'avoir du bien :
Mais, quelque bien qu'elle luy livre,
Santé, si tu ne le dois suyvre,
Tout son bien je n'estime rien.

Aussi ne saurait-on assez offrir de vœux et de fleurs à la Santé :

. . . . . Bien heureux j'estime
Celuy qui tient quelque regime,
Pour sain tousjours se maintenir.
Car s'il se maintient d'autre sorte,
Tant soit-il de nature forte,
Il s'en repend à l'advenir.
. . . . . .

Pourquoi Magny n'a-t-il point suivi le premier les conseils qu'il sait si bien donner?

Il continue très sagement :

Et ne pensez pas que la jeunesse,
Ny le bon-heur, ny la richesse,

1. *Odes*, t. I, p. p. 42-41.

Digitized by Google

Vous empechent de la sentir :
Car ny le temps ny le courage,
Ny la faveur, ny le lignage,
Ne vous en sauraient garantir (1).

Il termine en souhaitant que la Santé soit favorable au cardinal d'Armaignac et aussi à d'Avanson.

Les amis auxquels Olivier de Magny dédie encore des odes sont Ronsard, Pierre Paschal, Jean de Pardeillan, Jean Brinon, Honoré Castellan (2), Antoine Fumée (3), Olivier Le Crec Guillaume Blanchy, Pierre Gilbert (4), François Pesloé, Jean Castin, Jacques Guyon (5), Jacques de Tonteins, Guillaume du Buys, Nicolas Denizot, François de Charbonnier, Jean d'Illiers (6), du Bellay, Belleau, Guillaume Aubert, Jacques Bizet, Maurice Scève, Gariel du Faussard, Jehan de Jehan (7), Jean de Faure. Nous connaissons déjà le plus grand nombre d'entre eux : nous avons parlé des uns dans les *Gayetez*, des autres dans les *Souspirs* (9).

1. Il y a là un souffle de Malherbe.

2. On ne sait rien de particulier sur ce médecin, sinon qu'il était attaché à la maison de Jean Bertrand, le garde des sceaux.

3. Seigneur de Blandé et des Roches, conseiller au conseil privé, ambassadeur auprès de Charles-Quint, fils de Martin Fumée et de Martine d'Ales, mort en 1538. Il fut conseiller au parlement de Paris, président à Rouen et maître des requêtes. C'est le neveu d'Adam Fumée.

4. Pierre Gilbert ou Gilibert, poète latin. Né à Toulouse, conseiller au parlement de Grenoble. Il fut connu sans doute par Magny, lors de son passage en Dauphiné pour aller en Italie. L'ode qu'il lui consacre (t. II, p.p. 39-41) n'a rien de remarquable.

5. Ami de Ronsard, de Belleau, de Pierre Paschal, et par conséquent de Magny.

6. Gentilhomme dont le frère, Oudard d'Illiers, épousa Madeleine, fille de Jean Bertrand, garde des sceaux de France.

7. Compatriote de Magny.

8. *Odes*, t. I, p. p. 44-47.

9. Nous ne savons rien sur les amis de Magny dont les noms ne sont point accompagnés d'un chiffre.

Digitized by Google

Nous allons rapidement passer en revue les odes consacrées à l'amitié. La première, celle à Pierre Ronsard et à Pierre Paschal, est l'éloge de ces deux poètes. Comme Phébus à la table des dieux, Ronsard, à celle des rois,

Mariant son luth à sa voix,
Paist les Roys de grandes merveilles.

Second Mercure, Paschal, qui était l'historiographe de Henri II,

De son Roy les grandes victoires
Messager annonce aujourd'hui.

Magny continue de comparer aux dieux Apollon et Mercure les poètes Ronsard et Paschal; les rapprochements sont quelquefois heureux :

Apollon fut privé jadis
Apres la cheute de son fils
Par Jupiter, de l'Ambrosie :
Et Ronsard a long temps esté
Privé de son loz merité
Par l'ignorance et par l'envye.

. . . . . .

De Phebus l'enfant Thracien
Tiroit du son musicien
Apres luy les rocz et les arbres :
Et Ronsard comme luy touchant
Les nerfz de son luth allechant,
Tire les forestz et les marbres.

Quand la Mort les hommes a pris,
Mercure en guide les espriz
La bas aux bordz de la noire unde
Mais Paschal fait plus de sa voix,
Car il y va querir noz Roys
Et les fait revenir au monde.

Le trait de la fin n'est-il pas spirituel ?

Digitized by Google

Deux odes célèbrent la vertu : l'une est adressée à Jean de Pardeillan, l'autre à un ami inconnu, Guillaume Blanchy. La première est très intéressante : elle est remplie d'allusions fines à des hypocrites contemporains, dont il nous a été impossible de découvrir les noms. Les critiques de Magny sont amusantes, spirituelles, mordantes même (1).

Cettuy branslant son chef d'un geste audacieux,
Et cét autre dressant son front devers les cieux,
Ou celuy qui des doigtz ses argumens propose,
Veulent pour peu de cas apparoistre grand chose.

Cettuy qui tient sa langue en un grave repos,
Plus de mines faisant qu'il n'a de bons propos,
Et cettuy babillant des choses plus notoires,
Veulent estre nommez registre des histoires.

Cét autre en s'écartant du vulgaire un peu loing,
Et feignant d'avoir peu les richesses en soing
Pour dire quelque mot du ciel, ou des Atomes,
Pense estre Philosophe excellent sur les hommes.

Cettuy-ci pour tenir un Virgile en sa main,
Un Ovide, un Horace ou quelque autre Romain,
Ou pour lire parfois quelques vers de Petrarque,
Pense estre un grand poète et fait de l'Aristarque (2).

Cettuy dit pour sçavoir six motz Grecz seulement
(Encore mal digerez) qu'on ne peut bonnement
Une œuvre composer qui vive plus d'un age,
S'on n'a plustost appris cét estrange langage.

. . . . . .

Cettuy fait de son ventre un Dieu voluptueux,
Et cettuy se dedaigne entre les vertueux,
Et toutefois tous deux aveuglez de delices
Deguisent en vertu les plus dampnables vices.

1. *Odes*, t. I, p.p. 47-51.
2. La Bruyère ne dirait guère mieux.



Digitized by Google

Cettuy pour parler quelque peu des combatz,
Et pour avoir de loing veu tresbucher à bas
Quelque Espaignol vaincu, veut, Thersite inutile,
Avoir autant d'honneur qu'en merite un Achile.

. . . . . .

Ne croirait-on pas lire du Regnier?

L'*Ode à Guillaume Blanchy* est d'un sentiment délicat. Magny lui promet de lui rester toujours fidèle, quelle que soit sa fortune, et il trouve, pour flétrir les froides amitiés, des accents généreux, comme ceux que Molière prête à son *Misanthrope* :

Il faut bannir bien loing ces froides amytiez
Tous ces offres si promptz, et ces vaines moitiez
Dont on pipe et deguise, et dont on veult attraire,
Ayant tousjours le cueur à la bouche contraire (1).

Honoré Castellan est loué heureusement (2). Sur la terre comme au ciel, on a besoin de la médecine. Mars, Vénus, blessés ont senti là-haut.

.... ce que vaut
La medecine tant exquise.

Or Castellan est très distingué dans son art : la Nature n'a point de secrets pour lui. Médecin particulier de Bertrand, il

1. *Odes*, t. II, p. 38.

2. Cette ode fut composée peu avant le départ pour l'Italie ; Magny nous l'apprend lui-même :

Les Romains pour reverer mieux
Esculape au nombre des Dieux,
Dresserent un Temple en une isle
Que l'eau du Tybre encore ceint,
En l'honneur de ce dieu si sainct,
Tant son sçavoir leur fust utile,

Où bien tost aller e m'et doy,
Suyvant l'Ambassadeur du Roy
Mon AVANSON . . . . . .

Digitized by Google

a soigné le roi lui-même. En le chantant, Magny le sauve de la mort ; Castellan « peut lui en faire tout autant » :

*S'il a* quelque grand maladie (1).

Ne l'a-t-il point naguère guéri de la fièvre? Ne va-t-il pas aussi soulager son ami Lancelot de Carle? Le poète ne manque point de rappeler tous les services rendus par les médecins depuis l'antiquité grecque, et une fois de plus, les souvenirs de l'*Iliade* abondent sous sa plume. Enfin, aux yeux de Magny, assez païen pour croire en vers à la métempsychose, c'est l'âme d'Esculape qui est revenue dans le corps de Castellan.

L'ode ambitieuse intitulée : *Contre aucuns malveillans d'un sien grand amy* a été composée en l'honneur de Ronsard. Déjà dans les *Gayetez*, nous avons eu à analyser une première pièce, où Magny prenait la défense de son maître contre Saint-Gelays (2). Dans celle-ci, il traite le même sujet avec plus de solennité. Nous y relèverons un mot charmant qui rappelle celui de Montaigne appliqué à son ami la Boétie :

La doncq' vengeons le tort que l'on faict à celluy
*Que j'ayme plus que moy, qui m'ayme plus que luy* (3).

Catulle, Horace, Virgile, Théognis sont mis à contribution dans des passages qu'il n'est pas utile d'indiquer, car ils sont très connus. Nous citerons encore ces deux vers heureux à l'adresse de ceux qui calomnient son maître.

Je ne sçaurois penser qu'une femme benigne
Vous ayt peu concevoir dans sa douce poytrine... (4)

Combien nous préférons cependant à cette longue pièce,

1. *Odes*, t. I, p. 119.
2. Voy. deuxième partie, ch, III, p. p. 189-190.
3. *Odes*, II, p. 41.
4. *Ibid.* p. 43.

Digitized by Google

qui, on peut le dire, sent le métier, l'*Ode à François Pesloé* sur la mort de sa sœur ! Ici, point de rhétorique ; c'est la sympathie et le cœur qui parlent : on pourrait la rapprocher de la fameuse *Ode à du Perrier*. Elle respire la même résignation chrétienne : c'est une véritable consolation d'un ami envoyée à son ami.

S'on pouvoit par pleurs et par plainctes
Quand les personnes sont estainctes,
Hors du tombeau les retirer,
Ranimant leur terrestre masse,
Je vouldrois quand quelcun trespasse
Qu'on ne fist que plaindre et pleurer.

Mais puis que sans esgard la Parque
Nous gecte en l'infernale barque,
Pour passer le fleuve oublieux,
Sans espoir que plus on revienne,
Il fault sans plus qu'on se souvienne
Que les dieux font tout pour le mieux.

. . . . . .

Et pense que c'est la coustume,
Que tousjours apres l'amertume
Plus doux on savoure le miel.

. . . . . .

. . . Aux lieux ausquelz à cette heure
Ta Sœur va faire sa demeure,
On ne veoid jamais qu'un printems.

. . . . . .

C'est mal fait, s'il advient qu'on meure,
Que le mort on souspire et pleure,
Quand il part d'un si pauvre lieu :
Vivons donc, et quoy qu'il advienne,
Suyvons d'une adresse crestienne
La saincte volunté de Dieu (1) !

L'ode à Guillaume du Buys est une aimable imitation

1. *Odes*, t. II, p.p. 69 et sq.

Digitized by Google

d'Horace. Magny était tout à fait à son aise, quand il chantait le plaisir plutôt que l'amour, quand il célébrait les douces réunions d'amis plutôt que les passetemps délicieux avec ses maîtresses. Il manie le vers de sept pieds avec une aisance toute naturelle. Dans la jolie pièce que son peu d'étendue nous permet de citer tout entière, un seul vers est déplacé dans un riant et frais tableau.

Pour garder que le plaisir,
Qui nous vient ore saysir,
De long temps ne nous eschappe,
Du Buys, fais porter la nappe,
Et dresser viste à manger,
Tandis je vaiz arranger
Deça et de là Catulle,
Properce, Ovide et Tibulle,
Dessus la table espendus,
Entre les lucs bien tendus,
Et les lucs entre les rozes,
Et les rozes my declozes
Entre les œilletz fleuriz,
Les œilletz entre les liz,
Et les liz entre les tasses,
*Parmy les vaisselles grasses.*

La mort, peult estre, demain
Viendra prendre par la main
Le plus gay de ceste trouppe,
Pour l'enlever sur sa croupe
Luy disant à l'impourveu :
Sus gallant, c'est assez beu,
Il est temps de venir boire,
Aux enfers de l'onde noire (1).

L'ode si gracieuse à Denizot, d'un rythme heureux et manié avec tant d'habileté (2), où le même égoïsme épicurien

1. *Odes*, t. II, p. p. 88-89.

2. Un vers de sept pieds, suivi d'un de trois ; deux vers de sept pieds, un vers de trois et enfin le 6e de sept pieds. — Voy. *Odes*, t. II, p. p. 90-96.

Digitized by Google

est exprimé, mériterait aussi d'être citée tout entière. Bornons-nous aux strophes les plus gracieuses :

. . . . . .
Tout le bien et le bon heur,
Et l'honneur,
Que plus grand on doyve croire,
C'est meprisant le trespas
Qu'au repas
On n'ait soucy que de boyre.

Au printems ayons la voix,
Dans les boys
De la gaye Philomelle,
Puys donnons dessus le verd
Au couvert
La cotte verte à la belle.

En esté souz un sapin
Ou un pin,
Au bord de quelque fontaine,
Folastrons et plaisantons,
Et chantons,
Avecq' la bouteille pleine.

. . . . . .

Quand l'Automne vient vers nous,
Le vin doux
Caressons et la chastaigne (1) :
Ayant apres avoir beu,
Pres du feu
La belle et gaye compaigne.

. . . . . .

Puys quand nous verrons l'hyver
Arriver,
Ayons la table couverte,
D'instrumentz bien accordez,
Et de dez,
Pour ne faire pas grand perte.

1. Souvenir du pays.

Digitized by Google

Et ne laissons le tablier
Oublier,
Ny la paulme quand il gelle,
Ny les plus divins auteurs
Descripteurs
De l'amour qui nous martelle.

Il nous reste à parler des pièces diverses, imitations de l'antique ou exercices littéraires, faits sur le modèle de Ronsard, et des odes amoureuses où le poète se répète à satiété et se copie lui-même.

L'*Hymne à Bacchus*, à Pierre de Ronsard, en vers alexandrins, est une ode travaillée ; Magny veut qu'elle soit digne du maître auquel il la dédie. Aussi ne laisse-t-elle rien à désirer au point de vue de l'érudition ; nous trouvons même que l'abus s'en fait toujours sentir. Au point de vue de la versification, les coupes sont heureuses, les rimes variées et riches, bien qu'elles se suivent deux par deux. Enfin tout le début est animé d'un véritable souffle ; il a grande allure. Le ton de l'hymne est gardé avec bonheur. Même au milieu d'un développement de pure rhétorique, dont les principaux arguments sont empruntés à Horace et à Ovide, il y a des observations personnelles pleines d'esprit ou de grâce, des souvenirs précis du pays du poète, qui donnent à l'ensemble de l'ode un air d'originalité piquante. En voici le début :

Ores qu'en ce banquet nous faisons, chere troupe,
Courir de main en main cette vineuse coupe,
Chantons pour acomplir ce mystere divin,
Quelque bel hymne au Dieu des coupes et du vin,
Afin qu'en ces festins tousjours il nous rapelle (1).
. . . . . .
. . . . . Je croy si par bonne fortune
Tu fusses arrivé quand Pallas, et Neptune
Estoient en different d'Athenes baptiser,
Qu'elle eust voulu son nom du tien favoriser (2).

1. *Odes*, t. II, p. 52. — 2. *Ibid.*, p. 54.

Digitized by Google

Le poète rappelle les bienfaits de Bacchus, et, dans cette énumération, tant par les détails choisis que par le style coloré qu'il emploie, Magny nous paraît encore plus gracieux que son maître :

Qui faict aller joyeux par les champs devestuz,
Et qui desaigrit plus du voyager la peine,
Que le bon vin qu'il porte en sa bouteille pleine ?
Puys quand l'aronde vient annoncer le printems,
Quel autre doux plaisir faict noz cueurs plus contens,
Qu'estre au bord d'un ruysseau, et couchés plat à terre
Couronner d'un bon vin ou la tasse ou le verre,
Et boyre l'un à l'autre, avalant et le vin
Et tout ce que lon a de peine et de chagrin (1) ?

Et ce souvenir de la légende gasconne, qu'Henry d'Albret s'est bien gardé d'oublier le jour où naquit celui qui devait être Henri IV, n'est-il pas charmant ?

Quand le petit enfant, en sa tendre jeunesse,
Sent dedans ses espritz quelque lente foiblesse,
On le faict revenir par le vin seulement.

Le vin réconforte l'enfant, l'homme mûr, le vieillard lui-même.

Et quand l'homme vieillard à radoter commence
Et qu'il veoid ja la mort de pres le talonner,
Que peult on que du vin pour confort luy donner ?
La seule odeur du vin de la tombe le tire,
Et faict que decrepit il ayme encore à rire (2).

*L'Hymne de Bacchus*, de Ronsard, est d'une inspiration plus antique (3) ; mais il a certainement moins de vivacité que celui de Magny. Ronsard discute sur le nom de la ville qui a vu naître le dieu ; il raconte tout au long la jalousie de

1. *Odes*, t. II, p.p. 54-55.
2. *Ibid.*
3. Cf. Ronsard, éd. elzévirienne. t. V, p.p. 230-238.

Digitized by Google

Junon, le divin secours apporté à Sémelé par Jupiter, toute l'histoire de Bacchus dans la cuisse célèbre, avant sa venue au monde, son enfance, etc. Magny est plus discret. Il y a dans Ronsard de charmants détails ; mais leur grâce est perdue dans un récit interminable.

L'*Ode à Bacchus pour punir un gourmand* est sans doute une allusion satirique à un mauvais poète, ce le Breton, dont Magny parle encore dans ses *Souspirs* et que du Bellay a critiqué plus d'une fois. Ce *vendangeur* indiscret doit sans pudeur boire à la même source que les poètes amis de Ronsard, boire avec avidité, sans déguster. Dans cette allégorie, Magny nous semble railler un méchant poète sans talent et sans goût. A moins qu'il ne poursuive encore de ses menaces quelque compagnon de la bande, chassé de la docte société parce qu'il manquait en fêtant Bacchus de piété et de modestie (1).

*Le Vœu à Pan* est un heureux souvenir de la poésie grecque, à l'imitation de Théocrite (2). Magny offre à Pan la tête et la peau d'une biche qu'il a tuée par mégarde, et dont il portera à Flore les deux faons effrayés, tandis qu'il fait pour ses amis

. . . . . roustir toute la cher
*Qu*'avecq' de bon vin *il* appreste.

Magny offre aussi à Palès un

Un petit autel de terre
Tapissé de verd lierre :
Et ces rozes, et ces liz,
Que j'ay naguiere cueilliz,
Saincte Pales, je te donne
Pour t'en faire une couronne (3).

1. *Odes*, t. II, p. p. 57-59.
2. *Ibid.*, p. p. 59-60.
3. *Ibid.*, p. 61. — Le vœu à Bacchus répète la même idée. Le Breton est plus dangereux pour les « ceps et les raisins » que les « chèvres rongeardes », les vieux satyres voisins, et la tempête même.

Digitized by Google

Cet hommage est rendu à la déesse, parce que deux ou trois fois dans le mois, il a folâtré dans la prairie qui lui est consacrée

Avecq *sa* Nymphette gaye,
Tandis que sur ceste haye
Cent petitz oiseaux chantoient
L'aise auquel ilz nous sentoient.

Dans le *Vœu à Venus*, le lecteur devine assez la prière que peut adresser le poète. Si la déesse l'exauce, ce n'est pas un temple élevé sur des colonnes d'or qu'il lui bâtira, mais il ira, « à son honneur », lui

... apporter des rozes nouvelles,
Des œilletz freschement cueilliz,
Des marguerites, et des lis
Avec un pair de Colombelles.

Dans l'ode intitulée : *De la condition de la vie des hommes*, à Jean Castin, Magny emploie le ton qui aurait précisément, croyons-nous, convenu à la nature de son esprit. Il y est spirituel avec une pointe de mélancolie. La première strophe, sauf un mot qui porte trop la marque du temps, est d'une harmonie qui fait penser un peu à Lamartine :

Mon Castin, quand j'apperçois
Ces grands arbres dans ces boys,
Despouillez de leur parure,
Je ravasse à la verdure
Qui ne dure que six mois.

Dès la seconde strophe, le souvenir d'Horace reparaît, mais modifié par l'idée chrétienne :

Puis je pense à nostre vie,
Si malement asservie,
Quel' n'a presque le loisir
De choisir quelque plaisir
Qu'elle ne nous soit ravie.

Nous semblons à l'arbre verd
Qui demeure un temps couvert

Digitized by Google

De mainte fueille nayfve,
Puis dez que l'hyver arrive
Toutes les feuilles il perd.

La fin est consacrée au plaisir, à l'oubli du lendemain, à l'amour; les maximes épicuriennes reprennent vite leur place sous la plume de Magny; il ne sait pas longtemps développer « les grandes pensées ». Il aimerait mieux mourir que de vieillir, s'il ne devait plus aimer!

Mais l'épitaphe du petit chien *Ploton* est, sans contredit, la plus jolie pièce du recueil. Tout ensemble gracieuse et spirituelle, elle paraît courte, quoiqu'elle soit assez longue. Certaines reprises du nom de *Ploton* sont charmantes; chaque phrase est un trait d'observation rapporté avec naïveté. On aime avec le poète ce petit chien, si heureusement nommé, on recherche ses caresses, on le trouve intelligent et vif. Dans le genre mignard, cette ode est un petit chef-d'œuvre. La comparaison s'impose avec le *Peloton* de du Bellay, une épitaphe de petit chien aussi, et le *Vert-Vert* de Gresset. Magny est supérieur au premier, après lequel toutefois il est venu (1), et mérite d'être rapproché du second.

Du Bellay nous montre d'abord le chien *Peloton* enterré

Dessous ceste motte verte
De liz et rozes couverte.

1. Il dit en effet au début de son ode (t. II, p. 79):

Musè du ciel, Muse m'amye,
Muse qui sembles endormie,
N'oys tu poinct le chant si divin,
Le chant du divin Angevin,
De l'Angevin que tant j'honnore,
Qui la mort de Ploton deplore
Ploton ce petit chien poly,
Des petitz chiens le plus joly!
Là doncq', Muse, l'heur de ma vie,
Puys qu'à chanter il nous convie,
Reveillons nous, chassons l'ennuy,
Et plaignons Ploton avecq' luy.

Digitized by Google

Il esquisse son portrait :

Son nez camard, ses gros yeux
Qui n'estoient point chassieux,
Sa longue oreille velue
D'une soye crespelue,
Sa queue au petit floquet,
Semblant un petit bouquet,
Sa jambe gresle et sa patte
Plus mignarde qu'une chatte.
. . . . . .
Ses dentelettes d'ivoyre,
Et la barbelette noire
De son musequin friand...

lui méritaient un plus riche tombeau. Il nous le dépeint ensuite jappant, courant çà et là, attrapant les mouches,

... Se couchant sur l'oreille,
Finement il aguignoit
Quand quelqu'une le poignoit;
Lors d'une habile souplesse
Happant la mouche traistresse,
La serroit bien fort dedans
Faisant accorder ses dens
Au tintin de la sonnette,
Comme un clavier d'épinette.

Peloton ne caressait que les amis de son maître; il veillait sur son sommeil. Il avait un défaut cependant : il interrompait le repos de son seigneur en aboyant la nuit, au moindre bruit qu'il entendait, et, le jour, si son maître écrivait, il sautait, pour le faire rire, autour de lui, montait sur la table, « folastroit et gratignoit » jusqu'à ce que la plume tombât de sa main.

Peloton ne mangeait point de chair :

Ses viandes plus prisées
C'estoient miettes brisées...
Aussi sa bouche estoit pleine
Tousjours d'une douce haleine.

Digitized by Google

C'était un chien qui aimait le plaisir; il cheminait sur un bâton, imitait « le singe », la tête coiffée d'un « petit linge », contrefaisait le mort, tout de long étendu sur l'échine, ou tournait comme une boule. Hélas! tous ces passe-temps sont bien finis! Il se promène maintenant

Parmy ceste ombreuse plaine
Dont nul ne revient parmi nous.

Magny rappelle, en commençant, l'épitaphe composée par du Bellay (1). Puis il fait à son tour le portrait du petit chien: il avait, dit-il,

... un poil aussi blanc qu'une hermine,
Taché de noir dessus l'eschine...
D'une dent aussi reluysante
Comme une perle d'orient,
*D'un petit musequin friand,*
D'une oreille pendante et basse,
Et d'une fretillante grace.....

A la différence du *Peloton* de du Bellay, celui de Magny, « beste de sens pourvue », veillait sans japper sur son maître, tandis qu'il prenait son repas ou sommeillait. Il poussait l'intelligence plus loin : il eut

en son vivant l'esprit si bon,
Et plain de telle cognoissance,
Que si quelcun en sa presence
Parloit à son maistre pour bien,
Le petit chien ne disoit rien :
Mais s'il luy travailloit la teste
De quelque importune requeste (2),
Ploton en aboyant alors
Le contraignoit d'aller dehors,
Et sa guerre oncques n'estoit morte,
Qu'il ne l'eust faict passer la porte.

1. *Odes*, t. II, p.p. 79-87.
2. Un chien d'une intelligence si rare et d'une beauté si parfaite ne pouvait appartenir qu'à un grand seigneur, peut-être à d'Avanson.

Digitized by Google

Son maître paraissait-il gai ?

Ploton couroit. Ploton saultoit,
Ploton jamais ne s'arrestoit,
Lors que son maistre estoit bien ayse :
Mais s'une nouvelle mauvaise
Ou si quelque autre empeschement
Luy occupoit l'entendement,
Ploton comme une sage beste,
Jamais à nul ne faisoit feste :
Ainçois comme attainct d'un grand soing
S'alloit cacher en quelque coing,
Et là bellement sans mot dire
Attendoit qu'il fust temps de rire,
Puys soubdain que venoit ce temps
Il redoubloit ses passetemps.
. . . . . .
Ploton ne mangea jamais cher,
Ny n'en voulust jamais toucher
Ayant cognoyssance certaine
Qu'aux chiens elle gaste l'aleine :
Mais bien de miettes de pain
Qu'il prenoit de la seule main
De son maistre, et de belle eau claire
Ploton faisoit son ordinaire.
. . . . . .

C'était un petit chien vigilant ; il réveillait tout le monde, sauf son maître. Celui-ci n'avait pas besoin d'appeler ses valets,

Car dez que l'aulbe estoit levée,
La petite beste privée,
Pour le chambrier faire lever,
S'en alloit au lict le treuver,
Et là de sa petite patte,
Et de sa bouche delicate,
Grondoit si bien et fretilloit
Que le chambrier s'en esveilloit...

Digitized by Google

C'était encore un huissier modèle :

Ploton, si son maistre escrivoit,
Guettoit quand quelcun arrivoit,
Qu'en feignant quelque chose dire
Son escripture il ne vint lire.

Il avait aussi de petits talents de société : il savait rapporter « ce que son maistre lui gettoit ». Ploton n'était pas de ces grands chiens, de ces dogues d'Angleterre qui combattent contre des taureaux ;

. . . . de petite et belle taille
Ploton faisoit une bataille,
Contre un souriz beaucoup mieux
Que le dogue plus furieux.

Hélas ! la parque felonne ne se laissa point désarmer par tant de gentillesse ;

Jalouse de veoir nos esbatz,

elle l'a envoyé chez Pluton. Suit une liste assez longue d'épithètes lancées à la « cruëlle ». La vie du petit Ploton, selon une image gracieuse du poète, a été « devidée » comme le peloton de fil qui demeure vide dans la main de la bonne « mesnagere », quand elle a terminé son ouvrage. Magny finit en suppliant Ploton de venir japper à sa rencontre, quand il descendra à son tour « à sa derniere residence » pour qu'au moins dans la mort il ne retrouve point « l'ennuy qui le poursuit vivant ». C'est, on le voit, un charmant tableau ; Magny, lui aussi, a, selon son expression appliquée à du Bellay « trassé un papier » qui rend Ploton, sinon immortel, du moins célèbre dans la race des chiens.

Gresset, dans *Vert-Vert,* emploie, dès le début, le même ton de plaisanterie gracieuse, et se sert du vers de dix syllabes, peut-être moins heureux, pour une pièce de ce genre, que celui de huit. Il a écrit un véritable poème tout plein de

Digitized by Google

bonne humeur et d'observation comique; Magny s'est contenté de composer une épitaphe qui est une aimable fantaisie. Mais dans ces vers de Gresset ne reconnaît-on pas un peu le mouvement de Magny :

Il becquetoit et guimpes et bandeaux;
Il n'étoit point d'agréable partie
S'il n'y venoit briller, caracoler,
Papillonner, siffler, rossignoler.

Nous ne chercherons pas à établir un plus long rapprochement entre les deux poètes; il n'est guère vraisemblable que Gresset eût connu Magny; mais n'est-ce point un honneur pour celui-ci d'avoir laissé une petite pièce qui, pour le ton général, l'idée même, la grâce de certains détails, fait songer à *Vert-Vert*?

Les odes amoureuses ne présentent rien de saillant. N'ayant plus, comme dans les *Souspirs*, à observer les lois rigoureuses du sonnet qui l'obligeaient à resserrer sa pensée en quatorze vers, Magny s'abandonne à cette facilité un peu molle, souvent banale, qu'il ne sait point régler. Plus que jamais, il abuse des souvenirs mythologiques. Catulle, Tibulle, Properce, Marulle n'ont point ressenti l'amour au même degré que lui; Ixion, Tantale, Sisyphe n'ont point connu dans les enfers des souffrances qui soient comparables aux tourments qu'il endure sur la terre; Léandre, Narcisse, Pyrame n'ont pas aimé avec plus de passion (1). Il se plaint tour tour « à sa dame » qui reste indifférente (2), au confident de ses peines, Remy Belleau (3), à un autre ami, Gabriel du Faussard, sur *l'extrémité de ses passions*, se comparant assez gracieusement à la fleur délaissée « aux champs d'un coultre renversée (4) »,

1. *Odes*. II, p. p. 109-111.
2. *Ibid*.
3. *Ibid*., p. p. 115-119.
4. *Ibid*., p. 152.

Digitized by Google

à Jehan de Jehan, enfin, sur *les contraires effects de son amour* (1). Comme dans les *Amours* et les *Souspirs*, ce n'est pas la même femme qui trouble son cœur. Tantôt c'est l'insensible « Loyse » (2), Louise Labé, « pour les yeux de qui il mourrait (3), tantôt une « petite brunette », dont il vante à son ami du Bellay les grâces et les perfections (4). C'est, dit-il, une « Nymfe » qui surpasse sur le luth l'habile Alberto, sur l'épinette Jean du Gay, sur la flûte Jean David, sur la guitare Bernardin, sur le violon Jean Alain. Elle compose des paroles pour le musicien Arcadelt, chante mieux que Lambert (5) en s'accompagnant de la lyre, est aussi savante que Lancelot de Carle, tourne le vers aussi doctement que Saint-Gelays, est aussi éloquente que du Thier, peint mieux que Denizot, que Janet (6); sur la toile ou la gaze, elle brode avec plus de fini que la Flamande (7). Que dis-je? elle danse avec plus de grâce que Virgille. A moins encore que « cette nymfe divine » ne fût Marie de Launay, dame d'honneur de la reine Catherine, l'inspiratrice des premiers sonnets, ou

1. *Odes*, II, p. 165.
2. *Id.* p. p. 107-108.
3. *Id.* p. 121.
4. *Id.* p. p. 111-115.
5. Albert Ripano, italien, joueur de luth, célèbre sous François Ier et Henri II. Saint-Gelays et Ronsard lui ont composé chacun une épitaphe. (*Saint-Gelays*, éd. Blanchemain, t. II, p. 308.) — (*Ronsard*, t. VII, p. 248.) Enfin Pontus du Tyard le cite. (Éd. Marty-Laveaux, p. 126.) — Jean du Gay, joueur d'épinette. Colletet a écrit une vie de Jean du Gay dont la copie existe à la Bibliothèque nationale. — Jean David, peut-être ce David Rizzio, le célèbre favori de Marie Stuart. — Arcadelt (Jacques) musicien célèbre, né dans les Pays-Bas, abbé camerlingue de la chapelle du Pape, a mis en musique beaucoup de vers des poètes de la Pléiade. Lorsque Magny le connut, ce fut sans doute dans la maison du cardinal de Lorraine dont il faisait partie. — Lambert, allié de la famille d'Aligre par le mariage de sa sœur Madeleine avec Raoul d'Aligre.
6. François Clouet, dit Janet, peintre du roi, célèbre par ses portraits. (1510-1580). Il se distinguait dans la miniature à l'huile.
7. Dentelière et brodeuse célèbre.



Digitized by Google

encore Magdelaine, dont il parle pour la première fois dans ses *Odes* (1), ou enfin Anne, une maîtresse d'humeur plus facile, si l'on en juge par les demandes qu'il lui adresse sans détour (2).

Il ne se cache point d'être volage. Deux pièces, *De son amour envers deux dames* (3), et *D'aymer en plusieurs lieux* (4) en sont la preuve. La première n'est guère heureuse; outre l'idée assez bizarre en amour de sacrifier avec la même ferveur sur deux autels, le style est médiocre. La seconde est bien préférable. Elle a dû être composée dans un moment de dépit; le poète rit pour ne pas pleurer. Il a essuyé quelque refus de la plus belle de tous, de « Loyse », et, pour se venger, il confesse son goût d'aimer en divers lieux. A quoi sert d'être constant, quand on ne rencontre qu'indifférence? Il nomme Anne, Marguerite, Magdelaine, Loyse. Mais c'est à la dernière surtout qu'il songe, quand il dit :

Mais de n'en aymer qn'une, et pour elle ma vie
Veoir à mille tourmentz pour jamais asservie,
Je ne le sçaurois faire, aymant mieux dire adieu
Pour aller cercher mieux en quelque autre bon lieu.

La Nature m'a faict, et la nature est belle
Pour la diversité que nous voions en elle :
Je suis donq' naturel, et ma felicité
En matiere d'amour, c'est la diversité.

Il faut donc :

. . . . . .
...quand quelque faveur recevoir on n'a sceu,
Aller en autre endroict pour estre mieux receu.

1. *Odes*, t. II, p. p. 133-136.
2. *Id.*, p. p. 206-209; 214-222.
3. *Id.*, p. p. 128-133.
4. *Id.*, t. II, p. p. 133-135.

Digitized by Google

Aymons donques par tout, et ces sottes constances
Chassons de nos amours et de nos alliances,
Aymant quand on nous ayme et nous gardant tousjours
La liberté d'entrer en nouvelles amours !

Cela ne l'empêche pas, — le poète est menteur, et un amoureux fait toujours des serments, — de jurer à sa dame « une fidele amour » et de protester de sa constance :

Et fust-ce une Venus dorée,
Qui vint de l'isle Cytherée
Une amour durable m'offrir
Je ne lairray jamais pour elle
Mon amour vers toy si fidelle,
Quoy que tu me faces souffrir.

Mais on sait à quoi s'en tenir sur ses promesses. Il ne saurait souffrir longtemps : il cherche et trouve vite une consolation.

Douze pièces sont adressées à « s'amye », et le ton n'est plus du tout le même. La première est une ode à Marguerite (1). Le poète nous y semble plus passionné que ne le permet la condition de Marguerite. Nous savons la distance qui les séparait (2). Mais il ne faut pas oublier que c'est un souhait qu'il exprime : or, dans les vœux, il n'est pas défendu de concevoir les espérances les plus vives. D'ailleurs, Magny promet qu'il s'efforcera d' « enjalouser » la divine Cassandre. A ce prix seulement, il pense obtenir ce qu'il désire. Mais ce but ne pourra jamais être atteint, et Magny sans doute n'ose pas croire qu'il sera capable seulement d'approcher de Ronsard. La seconde, adressée « à la mesme » (3), est encore un

1. *Odes*, II, p. p. 123-126.

2. Voy. deuxième partie, ch. III, *les Gayetez*, p. p. 207-216.

3. *Odes*, II, p. p. 126-128 — Le poète reprend ce thème dans une autre ode (t. II, p. 162), où il voudrait être tour à tour la « dorure » que sa belle porte sur la tête et qui retient et accompagne sa chevelure, la « perle » qui pend à son oreille, l'oreiller sur lequel elle sommeille, le « gant parfumé » qui baise à son aise les doigts polis de sa main, etc...

Digitized by Google

souhait ardent, mais irréalisable. Magny voudrait être l'abeille cachée dans la rose vermeille que doit cueillir Marguerite ; il dirait autour d'elle

. . . . . d'un doux murmure
Ce que pour l'aymer il endure
Et de peines et d'esmoy.

La troisième, à *Magdaleine*, ne laisse point de doute sur l'intimité qui existait entre le poète et cette jeune maîtresse. Il semble même dire que le père de Magdaleine ne voyait pas leur liaison avec déplaisir (1).

La quatrième à *S'amye en lui disant adieu* dut être composée avant le départ pour l'Italie. — Sans doute, Marguerite, — car nous croyons qu'il s'agit d'elle (2), — à l'imitation de cette princesse qui avait posé ses lèvres sur le front d'Alain Chartier endormi, accorda un baiser au poète qui allait s'éloigner pour longtemps. Quelle joie pour Magny, et en même temps quel regret! Peut-être, s'il fût resté, pensait-il, Marguerite l'eût guéri de « sa malheureuse plaie ». Et il lui faut partir! Au moins, dit-il,

J'envoie mon cueur messager
Devers vous, pour contr' eschanger
Avecq' mon ame de demeure :
N'usez doncq' vers luy de rigueur,
Car si je suys guiere sans cueur,
Il fauldra du tout que je meure.

1. *Odes*, t. II, p. 136.

Ne differe
Pour crainte des yeux de ton pere,
Nous regardant il se soubzrit,
Se soubzriant il se nourrit,
Si fort et doucement est forte
La douce amytié qu'il nous porte.

2. *Id.*, p. 145.

Digitized by Google

D'Italie il songe à sa dame, et, dans une élégie, il lui décrit les douleurs de l'absence, et exprime le désir qu'il a de la revoir, bénissant, comme un sage, son sort, car

« L'homme ne sçait tant qu'il vit sur la terre
« Que vault la paix s'il n'a senty la guerre,
« Et ne sçait point que vault la liberté,
« S'il ne fut onc en prison arresté (1).

Les autres odes intitulées à « *S'amie* » sont adressées à Anne, maîtresse plus complaisante encore que Magdaleine. La première, cependant, ne chante pas l'amour satisfait; le poète n'en est encore qu'à l'espoir. Anne est un peu rebelle, mais l'on sent qu'un rien vaincra cette molle résistance (2). Toutefois Magny est obligé de composer une seconde ode où il se montre à la fin plus humble et plus pressant encore (3). Anne céda sans doute, puis dut partir pour un voyage qui dura près d'une année, peut-être avec son mari, car, si elle eût été libre, pourquoi aurait-elle quitté Paris? Le poète chante son retour; la nature entière partage sa joie; tout a pris un air de fête :

Voyez ces arbres d'alentour,
S'esgayans de vostre retour,
Qui soulz leur ombre vous attendent :
Et voyez ces petits ruisseaux,
Et oyez ces petits oiseaux,
Qui mille passetemps vous rendent (4).

Les trois autres, dont la première se trouvait déjà dans les *Amours* (5), laissent parler la passion sans la moindre retenue.

1. *Odes*, II, p. 150.
2. *Id.*. p. p. 175-178.
3. *Id.*, p. 180.
4. *Id.*, p. 208.
5. *Amours*, p. p. 102-108. — *Odes*, t. II, p.p. 214-219.

Digitized by Google

Anne n'avait plus de rigueurs : elle appartenait au poète (1). Dans la description d'une nuit amoureuse, après mille détails beaucoup trop précis, Magny fait gaiement la guerre à l'aurore qui, par jalousie sans doute, est venue chasser la nuit, cette alliée de l'amour.

Si Titon t'a voulu fascher,
Si tu dedaignes de coucher
Avec sa vieillesse peu gaye,
Fault-il que l'usure j'en paye (2) ?

Il revient sur le même sujet dans l'ode suivante. Il ne garde point de mesure : c'est avec volupté qu'il décrit une scène de volupté. Il franchit cette fois les limites de la réserve que, même dans les *Amours*, il n'avait point voulu dépasser.

Dans les *Odes amoureuses*, comme dans les *Amours* proprement dites, le dépit et la satisfaction sont tour à tour décrits. Le poète semble heureux de s'être enfin délivré de l'orgueil d'une « dame » qui ne répondait à sa passion que par l'indifférence.

Comme un prisonnier attaché
S'esjouyst estant relasché
Ou comme apres un grand oraige,
Le nocher qui cerche le port
S'esjouyst quand il est à bord
Eschappé de quelque naufrage,

Ainsi apres que j'ay esté
Esclave long temps arresté
D'une ame si sourde et si fiere,
J'esprouve un indicible bien,
Or'que je retourne estre mien
Avec ma liberté premiere (3).

Puis il se reproche de s'être consolé si facilement ; il rétracte

1. *Odes*, t. II. p. p. 219-222.
2. *Id.*, p. p. 228-235.
*Id.*, p. 159.

Digitized by Google

tout ce qu'il vient de dire, et supplie sa belle de lui rendre son amour, promettant de lui être toujours fidèle.

Les petites noises qu'on seme
Allors qu'ardentemment on s'ayme,
N'esteignent pas une amytié,
Ains la font estre la moitié
Plus forte encore et plus extreme (1).

Il prend, selon son habitude, pour reconquérir le cœur de sa maîtresse, le ton mélancolique, persuadé que les femmes sont plutôt touchées par les larmes que gagnées par les riz. Il s'adresse, comme Pétrarque, à ses soupirs (2) « qui volent vers sa dame pour lui porter des desirs amoureux ». Il les envoie

. . . . . sur le bord verdissant
De son Loth lentement glissant,
. . . . . .
Aux lieux où *sa* dame doibt estre (3).

Nous terminerons l'analyse des *Odes* par deux pièces curieuses, *le Devis rustique* et *la Plainte d'Amour à Vénus*.

L'églogue était en honneur au seizième siècle et surtout parmi les poètes de la Pléiade. Magny ne pouvait se dispenser de donner un exemple du genre, d'autant plus que son premier maître, Salel, avait principalement cultivé cette forme poétique. Les deux personnages du *Devis rustique* (4) sont Olivet et Janet. Olivet supplie son troupeau d'aller en d'autres lieux chercher d'autres pâturages :

Fuyez ceste herbe verte,
De mes larmes couverte.

1. *Odes*, II, p. p. 161-162.
2. *Id.*, p. p. 169-173.
3. C'est sans doute de Marguerite de Gourdon, cette fois, qu'il parle.
4. *Odes*, t. II, p.p. 181-195.

Digitized by Google

Il ne cesse de « penser et de repenser » à son mal; c'est toujours l'amour, et l'amour malheureux qui le poursuit. Janot entend cette plainte; il s'étonne qu'un autre puisse se croire plus infortuné que lui. Ne souffre-t-il pas lui aussi un « amoureux tourment »? Toutefois il veut savoir si celui qui se lamente « a plus de mal que lui ». Il s'approche avec son troupeau et reconnaît Olivet, Olivet, jadis si heureux, aujourd'hui pensif et solitaire,

> Laissant tout son bestail errer de luy bien loing,
> Sans guyde ne sans soing,
> Tousjours la larme à l'œil, et dans l'ame sans cesse
> L'angoisseuse tristesse.

Janot demande à Olivet qu'il lui dise la cause de ses plaintes. Ah! qu'il fuie plutôt, s'écrie Olivet, car jamais il n'aura connu si grande douleur. Janot proteste, et la dispute continue assez longtemps, en des vers toujours élégants, mais trop faciles. Janot envie Olivet qui a déclaré au moins à « s'amye » qu'il soupirait pour elle. Ses pleurs finiront par la toucher. Mais Janot, bien que vivant près de la « bergère » qui « l'ard et nuict et jour » n'ose lui confier son amour, et c'est là ce qui cause sa peine. Olivet félicite son compagnon de pouvoir, toutes les fois qu'il le veut, contempler les grâces de celle qu'il aime. N'est-il pas, lui « le plus chetif » des amoureux, puisque sa *Marguerite* fuit toutes les fois qu'il essaye de s'approcher d'elle? Les deux amoureux continuent à ergoter sur les avantages de leur situation respective : l'un aime, mais sans oser le lui dire, une femme qu'il contemple tous les jours; l'autre aime et ne voit point sa peine « guerdonnée », mais toutefois « sa dame » sait qu'il soupire pour elle! A la fin, heureusement pour le lecteur, Janot aperçoit dans la vallée la jolie bergère « qui le tient en servage ». Il suivra le conseil d'Olivet : il lui contera » son amoureux souci », tandis qu'Olivet assemblera ses troupeaux épars çà et là et

Digitized by Google

attendra jusqu'au soir ; peut-être sa Marguerite se montrera-t-elle moins rigoureuse?

*La Plaincte d'Amour à Vénus*, dédiée à Jacques Bizet, est une jolie imitation d'Anacréon ; le traducteur lutte de grâce avec l'original, et la copie qu'il nous donne semble avoir conservé un peu de la fraîcheur et du charme du modèle. Ainsi le portrait de l'abeille :

C'est cet oiselet qui bruyt
Un murmure, quand la nuict
Cede à la clarté nouvelle,
Que le villageois appelle
Ce me semble mouche à miel,
Et qui suce aux prez encore
Au reveiller de l'Aurore
L'humeur qui tumbe du Ciel.

Il est comme un papillon
Mais il porte un aiguillon
Qui m'a faict de sa pointure
Dans la main cette ouverture, etc...

Nous préférons les *Souspirs* aux *Odes*, bien que dans ces dernières Magny ait cru mettre plus de talent et ait certainement apporté plus de soin. Il a toujours annoncé les *Odes* comme son principal ouvrage ; sur sa promesse, les lecteurs de son temps attendaient avec impatience l'avènement de ce livre qui devait être parfait ou dans lequel, du moins, il devait laisser le meilleur de lui-même. Si leur attente n'a pas été trompée, si peut-être même ils l'ont admiré de confiance, nous ne faisons point difficulté de reconnaître que les *Odes* sont à nos yeux, sinon au-dessous de l'effort de Magny, du moins au-dessous de la réputation qu'elles lui ont acquise. D'abord les plus intéressantes sont des traductions ou des imitations presque serviles ; ce qui diminue singulièrement son mérite. Si sa traduction de Théocrite est assez fidèle, dans ses imitations d'Anacréon, il n'est guère plus heureux que Remi

Digitized by Google

Belleau et que d'ailleurs tous les autres traducteurs en vers du chantre de Téos, depuis Longepierre jusqu'à Veissier-Descombes. Ici il ne doit point y avoir de milieu entre le chétif et l'exquis. La pensée grecque, si pure et si simple, disparaît trop dans Magny sous un amas d'épithètes oiseuses ou d'élégances communes. Dans les odes à ses protecteurs ou à ses amis, où il est plus original, où du moins l'imitation des anciens ou de Pétrarque est moins flagrante et les ressemblances avec les modèles plus lointaines, il répète à satiété l'expression du même sentiment, celui de la reconnaissance pour les uns ou d'une flatterie assez délicate pour les autres. Le fond ne varie guère, et les pièces ne valent que par le style qui est généralement clair, par quelques images naturelles et bien venues, par des inversions heureuses, par un tour vif et piquant qui donnent à sa langue de la couleur, du mouvement et surtout de la grâce. Quelques-unes de ses odes méritent l'attention : ce sont celles où il esquisse des mœurs ou de la littérature de son temps des satires assez piquantes. Que n'a-t-il suivi cette voie ! Que n'a-t-il donné plus souvent à ses contemporains des leçons aimables de morale pratique ! Il eût réussi dans ce genre tempéré de la critique à la manière d'Horace, où deux de ses qualités eussent brillé d'un vif éclat : la facilité du style, l'observation délicate et assez pénétrante. Né avec de l'esprit, de la gaieté, un tour original dans la pensée, il était heureusement doué pour ce rôle de censeur bienveillant et spirituel. Il ne l'a pas voulu. Il a tourmenté son esprit ; pour être lyrique malgré lui, il a feint de souffrir, même au sein de l'insouciance et de la volupté. On ne force point impunément le naturel : son talent, qui s'est ressenti de cette gêne, est resté flottant et incertain.

Digitized by Google

# CONCLUSION

Arrivé au terme de cette étude, nous pouvons maintenant résumer les traits principaux que nous offre la physionomie d'Olivier de Magny, comme homme et comme écrivain.

L'homme chez lui est aimable et bon, de nature un peu molle et abandonnée, mais affectueux, fidèle à ses amis, reconnaissant envers ses protecteurs. Sa carrière, qu'interrompt trop tôt la mort, est intéressante par le milieu où elle s'écoule : ami de Ronsard et des poètes de la Pléiade, secrétaire de d'Avanson en Italie, Magny nous fait part, avec une grande franchise, de ses impressions diverses et vivement ressenties. On ne connaîtrait pas bien l'existence des poètes au seizième siècle si l'on ne recourait à lui ; il y a même quelques événements politiques qu'il aide à mieux comprendre et sur lesquels il nous donne de curieux détails.

Comme poète, il mérite d'être placé dans le groupe de Ronsard, très loin du maître, il est vrai, mais assez près de Joachim du Bellay. Avec la plupart de ses contemporains il pèche par excès d'érudition ; mais la science n'est point parvenue à étouffer en lui l'inspiration : il a souvent la grâce et le charme, et il est rare que ses pièces les plus médiocres n'offrent pas quelques strophes heureuses. Imitateur des anciens, il a bien choisi ses modèles : les poètes de l'anthologie grecque, Catulle, Horace, Tibulle, Ovide, ont été ses maîtres préférés ; ils revivent chez lui avec une part de leurs mérites.

Son plus grand défaut est l'excès de facilité. Abondant

Digitized by Google

et fluide, c'est en petit un Ovide français; il a su rarement se borner et se concentrer. De plus, il est maniéré et précieux; mais sous ce rapport, il cédait moins à la nature de son talent qu'à l'influence trop profonde de deux poètes italiens avec lesquels il s'efforçait de rivaliser, Pétrarque et Sannazar; du premier il a surtout imité la subtilité; quant au second, il l'a trop souvent traduit, et il en reproduit tous les défauts.

Cependant, on pourrait choisir parmi les nombreuses pièces qu'il a laissées quelques petits poèmes exquis qui seraient, pour les curieux et même les lettrés, comme la fleur de ses œuvres.

Nous avons essayé dans les pages qu'on vient de lire de faire revivre Olivier de Magny, injustement dédaigné selon nous, sans exagérer ses mérites, sans atténuer ses nombreuses imperfections. Notre plus vif désir est qu'on ne le juge pas indigne de cet examen.

Digitized by Google

# TROISIÈME PARTIE

## GRAMMAIRE, VERSIFICATION, GLOSSAIRE D'OLIVIER DE MAGNY.

### CHAPITRE I

*La langue de Magny. — Grammaire de la langue de Magny.*

I

Disciple et ami de Ronsard, Olivier de Magny accepta avec ardeur toutes ses idées, son vocabulaire et sa syntaxe. Toutefois, notre poète, étant mort en 1561, n'eut point le temps d'emprunter à son maître trop de mots composés ou savants. Il a vécu d'ailleurs et s'est distingué pendant la période sage de la Pléiade, dans ces années d'études laborieuses où l'École entrait courageusement, mais avec prudence, dans la voie nouvelle. Ronsard n'avait point encore commencé ces réformes maladroites qui méritent les sévérités de Malherbe et le dédain de Boileau. On peut dire que Magny, sous ce rapport, est mort à temps : admirateur comme il l'était de Ronsard, il eût certainement partagé ses erreurs. Si sa langue, souple et fine, harmonieuse et aisée, souvent pittoresque, mérite l'attention du grammairien, il ne le doit

Digitized by Google

pas exclusivement à un goût délicat : il convient de faire la part des circonstances. Ouoi qu'il en soit, la langue de Magny, c'est la langue de Ronsard, celle du moins dans laquelle le maître écrivit pendant la période qui s'écoule de 1547 à 1561. Il n'est donc pas sans intérêt de dire en quelques mots quelle fut la grammaire de la langue d'Olivier de Magny.

## II. — SUBSTANTIF

**Genre.** — Un certain nombre de substantifs ont un genre différent de celui qu'ils ont aujourd'hui (1).

1° Substantifs qui étaient féminins et qui sont masculins aujourd'hui : *guyde* (O. II, 15) ; *poison* (D. P., 13 ; S., 116; O., II, 128) ; *sable* (O., I, 113).

2° Substantifs qui étaient masculins et qui sont féminins : *affaire* (O., I, 31) ; *aise* (G., 18, 37, 44 ; O., II, 60, 75, 97); *erreur* (A., 102) ; *estude* (S., 63 ; O., I, 3) ; *Loyre* (O., I,) ; *offre* (O., II, 38) ; *pair* (O., II, 19, 64) ; *populasse* (G., 96; O., I, 48, 82) ; *pourpre* (O., II, 8) ; *test* (O., II, 45) ; *tyge* (O., II, 2).

3° Substantifs qui étaient tantôt masculins tantôt féminins : *Amour* (masc. : S., 14, 20 ; fém. : S., 24, 49 ; O., II, 135). *Couple* (masc. : O., I, 135) ; fém. : O., I, 135 ; G., 102 ; O., II, 130). *Mercy* (masc. : G., 43 ; fém. : S., 118). *Navire* (masc. : S., 8 ; O., I, 16 ; fém. : O., I, 5, 55, 107). *Œuvre* (masc. : G., 60, 90, 102 ; S., 3, 37, 47, 51, 70, 83 ; O., I, 2, 10, 23, 43, 46, 69, 101, 103 ; O., II, 6 ; fém. : O., I, 48, 102 ; O., II, 40.

4° Substantifs employés adjectivement qui avaient deux formes, une pour le masculin, une autre pour le féminin :

1. Nous choisirons nos exemples de préférence dans les *Souspirs* et dans les *Odes*. Les chiffres romains désignent les tomes, les chiffres arabes les pages. Les abréviations seront les suivantes : D. P. (*Dernières poésies*), A. (*Amours*), G. (*Gayetez*) S. (*Souspirs*) O. (*Odes*).

Digitized by Google

Chanteur, *chanteresse* (O., I, 104); charmeur, *charmeresse* (G., 5); dompteur, *dompteresse* (G., 25); flatteur, *flateresse* (G., 4); tenteur, *tenteresse* (G., 65); moissonneur, *moissonnière* (O., I, 92).

**Nombre.** — Certains substantifs que nous n'emploierions aujourd'hui qu'au singulier avaient le pluriel.

*Envies.* Celuy face de toy un œuvre nompareil
Qui se veult voir à droit tenaillé des *envies*. (S., 70.)

*Gloires.* Car c'est luy qui plus entre tous
Se void plus souvent entre vous
Et qui plus augmente *vos gloires*. (O. I, 12.)

*Puissances.* Je sens mon sang soubdain se refroidir,
Mon poil dresser, *mes puissances* s'estreindre. (O. I, 68.)

*Vouloirs.* Mercure le Dieu voiager
Fit jadis à maint estranger
*Les vouloirs* de son Dieu notoires. (O. , 45.)

## III. — FORMATION DES SUBSTANTIFS

1° Certains préfixes manquent à des substantifs qui les possèdent aujourd'hui. Ex. : Met l'adversaire en *routte*. (S. 78.)

2° Les diminutifs sont en très grand nombre; Magny en abuse dans les *Gayetez* surtout (1). En voici la liste : *Baiseret* (G., 16); *bouchette* (G., 4; O., II, 124); *bouchelette* (G., 20); *chapellet* (G., 41) (petit chapeau); *corbeillette* (G., 61); *estoilette* (G., 10); *languette* (G., 19); *livrelet* (G., 102); *moncelet* (G., 56); *nymphete* (O., II, 60); et *nymfelette* (G., 13); *perlette* (G., 8); *pochette* (O., II, 68); *pucelette* (G., 40); *ruysselet* (G., 12); *œillet* (G., 14) (petit œil).

On relève encore le diminutif très souvent employé *musequin*. (O, II, 80.)

1. Voy. deuxieme partie, ch. III.

Digitized by Google

Signalons l'expression particulière *fillastre* (O., I, 77), qui signifie beau-fils. (Cf. *Marastre*. O., I, 77.)

3° Un nombre considérable d'adjectifs sont pris dans un sens absolu et font fonction de substantifs. Ex. : Nous ont versé le *parfait* de *leur mieux* (D. P., 4.) ; Le *singulier* de ta divine race (*Id.*, 14) ; Luy sacrerons nous *le beau* (G., 7) ; *le chault* (G., 47) ; *au chaut* (O., I, 94) ; Jusqu'*au plus creux* de la mémoire (O., I, 143) ; *Le doux* (O., II. 72) ; Qui *de son creux* de tout le jour ne part (A., 81) ; *au profond* de mon ame (S.,28) ; *Au profond* de ses eaux (O., II, 48) ; Humide *au serein* de la nuit (G., 26) ; En *un si petit* de temps (O., II, 25).

4° Les substantifs verbaux, c'est-à-dire les substantifs formés de l'infinitif présent en retranchant la terminaison sont en nombre considérable : Ex. : *entrelas* (D. P., 50) ; *bourrelle* (O., II, 85) ; *change* (S., 114) ; *oppresse* (S., 106) ; *pourchas* (O., I, 155 ; II, 110) ; *vitupere* (O., II, 40, 51).

Relevons encore les substantifs verbaux formés en *eur* : *architecteur* (A., 31) ; *belliqueur* (O., I, 56) ; *corrompeur* (S., 111) ; *dardeur* (G., 5) ; *effaceur* (G., 48) ; *repreneur* (O., 2). — *Corrompeur* est employé adjectivement.

5° A chaque instant on rencontre dans Magny l'infinitif présent précédé de l'article employé comme substantif. Nous nous bornerons à citer quelques exemples :

Soit *au flamber* de la lampe plus claire. (D. P., 47.)
Et *ce changer d'habit* n'est fait que pour ton bien. (S., 31.)
*Le vaincre* est en tout temps digne d'une grande gloire. (S., 78.)
D'avoir si tost permis *l'absanter* de ses yeux. (O., I, 59.)
Puys hastant *un foible voler*. (*Id.*, 95.)
Afin de toujours faire *un lire fructueux*. (O., II, 4.)

(Voy. encore les deux tercets du sonnet CLXXI, 120 ; O., II, 31, 83, 121, 132, 138, 147 et passim.)

6° Magny emploie très fréquemment le participe présent et même le participe passé comme substantif :

Digitized by Google

*Les mieux disans* estonne. (S., 34.)
*Les escoutans.* (O., I., 90.)
Car c'est toi qui confortes
Et qui portes
Le repos aux *tourmentés.* (G., 75.)

*Observation.* — Le complément déterminatif est souvent précédé de la préposition *à* au lieu de la préposition *de*, quand ce complément est un nom de personne.

Ex. : *Fille à ce Roi*, des autres Rois le maistre. (D. P., 6.)

Le sacreron nous en don,
A la mere à Cupidon ? (G., 4.)

1° L'article est souvent supprimé devant le nom commun :

Je voy *tous amoureux* en toy se remirer. (S., 47.)
Si je pensoy *par mort* pouvoir finir ma peine. (S., 52.)

Par contre, l'article peut se mettre devant l'adjectif indéfini où nous ne l'emploierions plus aujourd'hui, ainsi : *De l'un* pole jusqu'à l'autre.

Voici encore un passage où nous le supprimerions volontiers :

De mon bonheur la colonne o mon Ame. (A., 21.)

*Colonne* est ici une sorte de vocatif.

2° L'article se supprime devant un adjectif au superlatif. C'est un fait grammatical constant chez les poètes de la Brigade.

Les tresors plus divins de son parler romain. (O., I, 58.)
Tous les tresors plus precieux. (O., II, 171.)

3° L'ellipse de l'article est encore fréquente devant les noms propres de pays, de fleuve :

Où sont ces dens le tresor d'Orient. (D. P., 29.)
Et perles que d'Inde on apporte. (O., II, 12.)
Quand deça l'eau de Styx Charon les a passez. (O., I, 54.)



Digitized by Google

4° L'article simple, *le*, *la*, ou *un*, *une*, est souvent supprimé devant les noms indéfinis : chose, homme, fortune, lieu, temps, raison, nature, etc...

> Ce qu'ores je t'aporte est chose bien petite. (O., I, 1.)
> Je ne viz onc, *Dilliers*, hoste trop volontaire. (S., 31.)

L'emploi de l'article partitif *du de la*, *des*, était à peu près inconnu dans le vieux français :

5° Le plus souvent les articles simples *le*, indéfini *un*, étaient supprimés devant les substantifs compléments.

> . . . . . Je ne sçaurois comment
> Exécuter *entreprise* si haute. (O., I, 19.)
> Ayant *puissance et loy* de secourir. (O., I, 20.)
> Pour avoir *telle audace* prise. (O., I, 31.)

Il est resté dans la langue moderne une trace de cette construction. Cf. avoir faim, soif, pitié; courir risque; prêter serment; demander pardon; livrer bataille; prendre garde, etc.

6°. Lorsque deux substantifs déterminés se suivent, l'article qui précède le premier sert aussi au second, même quand celui-ci est d'un autre genre et d'un autre nombre.

> Par le fier bras, la vaillance et bonheur
> D'un Roi Henri. (D. P., 6.)
> Encor' un coup le vuyde des Campaignes
> Orra *mes plaincts* et *lamentation*,
> Tant que le bruit de mon affliction
> Couronnera le plus haut des Montaignes. (A., 71.)

## IV. — L'ADJECTIF

### ADJECTIFS QUALIFICATIFS

1° On trouvera dans les œuvres de Magny un grand nombre d'adjectifs invariables au féminin, parce qu'ils viennent d'ad-

Digitized by Google

ectifs latins n'ayant qu'une forme pour le masculin et le féminin. Ex : O caresses semblans. (S., 13.) Les exemples de *grand* au féminin sont innombrables : *Grand gueule* (O., II, 58); *grands duchesses, grands richesses*. (O., I, 18.) Toutefois on trouve *grandes clartés*. (O., II, 10.)

2° Certains adjectifs ont conservé au féminin la forme archaïque, tel est dispos, fém. dispote (G., 59), du latin *disposita*.

3° Parmi les exemples singuliers du comparatif citons : *Plus bon*. (G., 73.)

4° Le comparatif est employé très souvent avec le sens du superlatif.

Mon Dieu que cette tresve a le nez alongé
A ceux là de qui *moins* elle estoit attenduë. (S., 88.)
. . . . . Pour plaire mieux. (G., 3.)
Car c'est luy qui *plus* entre tous
Se void *plus souvent* entre vous
Et qui *plus* augmente voz gloires. (O., I, 12.)
Car c'est un des Princes ça-bas
Qui se plaist *plus* en voz esbatz,
Et qui *plus* vos vertus honnore,
Me daignant mettre au reng des siens,
Qui suys de vos musiciens
Cil qui *plus ardant* vous adore. (O., I, 13.)
Si ceux qui n'ont jamais qu'à la vertu servy
Et qui *plus* ont le cœur plain de grande constance.
(S., 105.)

Quand le superlatif accompagne un substantif, il ne prend point d'article. L'article qui détermine ce substantif suffit. Ex.:

Un mourir de chaleur en l'yver *plus extreme*. (S., 120.)
Cueillant les fleurs des Grecs plus *acomplis*. (D. P., 2.)
. . . . . Sa vois
Propre à domter l'animal *plus farouche*. (D. P., 7.)
Ny les destroitz *plus dangereux*. (O., I, 8.)
Là sont communs les biens *plus precieux*. (G., 86.)
Ilz domptent les *bestes plus fieres*. (O., I, 106.)

Digitized by Google

5° Les adjectifs forment leurs diminutifs par l'addition des suffixes *et*, *elet*.

Ex. : *Argentelet* (G., 12), *brunette* (G., 12), *douccelet* (G., 24), *doucette* (G., 3), *grasselette* (G., 10; O., I, 127; II, 80), *greslette* (G., 5), *mignardelet* (G., 1, 2, 40), *mignonnette* (G., 8), *nouvelet* (G., 52), *seulette* (G., 95), *tendrelette* (G., 100), *tendrette* (O., I, 16), *verdelet* (G., 20), *vermeillette* (G., 4, 40).

6° Un grand nombre d'adjectifs mis en apposition avec le sujet et s'accordant en genre avec lui jouent le rôle de véritables adverbes de manière :

. . . Ceux qui . . . . . .
Pour faire, *vertueux*, à tous maux resistence. (S., 105.)

Puys *qu'ardant* je te le promets. (O. I, 99.)

*Ardent* pour *ardemment*.

. . . . Une nymphe habite. . .
Qui court vers ces Cygnes *subite*. (O., I, 97.)
. . . . Les ventz plus orgueilleux
Soufflant *aigu*. (G., 86.)

### ADJECTIFS NUMÉRAUX

Magny emploie également *prime* et *premier*.

Je la voy desja sortir
Pour aller *premiere* à l'Eglise. (O. I, 128.)
... J'en croy DUTHIER, ce renommé Duthier,
Le *prime* honneur de ceux de son mestier. (O. I, 152.)

## V. — LE PRONOM

### PRONOMS PERSONNELS

1° Magny, comme les autres poètes de son temps, emploie *soy*, *soymesmes* où l'on emploie aujourd'hui *lui* et *lui-même*.

Digitized by Google

C'est luy par qui le beau Narciz
Au bord d'une fonteine assiz,
Où trop ses beaultez il remire
Nous voyons *soymesmes* s'occire. (O, II., 118.)
Qui tire à *soy* le cueur des hommes et des dieux. (S., 36.)
... Cil qui ne t'ayme à *soy mesme* fait tort. (S., 100.)

2° Les pronoms personnels sujets *je*, *tu* sont souvent supprimés par imitation de la construction latine.

Et moi CARLE apres eulx et comme eulx agité
*Adjouste* par ces vers à ton eternité (S., 11).
Mais moi de ma nature
*Tiens* mes subjets en crainte et jalousie. (S., 11.)
Mais toi mieulx que tous trois *eternises* ta gloire. (S., 11.)
Car toi rempli du feu dont il m'alume
*N'a dedaigné* les armes et la plume... (S., 17.)

### PRONOMS POSSESSIFS

Les pronoms possessifs *mien*, *tien*, *sien*, *nostre*, etc., avaient la valeur d'adjectifs.

Ta prison est de bois, et de fer est la mienne,
Tu t'attends de rentrer en la franchise *tienne*. (S., 43.)
Par *ce mien* champ. (D. P., 14.)
S'on meurt pour estre *sien*. (O., II, 121.)
Me faisant fort que cette absence *nostre*. (O., II, 150.)

### PRONOMS DÉMONSTRATIFS

1° Selon l'usage du XVIe siècle, Magny emploie le pronom *ce* plus volontiers que *il*.

Et quand *ce* vient au soir. (S., 20.)
*Ce* sembloit. (G., 12.)

Digitized by Google

2° *Cettuy*, *cettuy-cy*, *cettuy-la* au lieu de celui-ci, celui-là, et le féminin *cette*, *cette-cy*, *cette-la* pour celle-ci, celle-là.

Heureux mon cueur qui regettez arriere
Tout autre bien pour *cettuy* concevoir. (S., 39.)
*Cettuy* les feux du ciel faisant esvanouyr. (S., 34.)
Ny *cettuy là* qui taille et à dextre et à gauche. (S., 87.)
Perisse *cettuy-la* qui d'ardente malice
Brasse un mal dessus nous. (S., 49.)
C'est *cette-là* que j'ai reçeu de toi. (S., 16.)
*Cette* est une autre ardeur de force toute telle,
Maistresse est *cette cy* d'autant qu'el' le conduyt. (S., 14.)
Et *cette cy* soubdain le faisant enfuyr. (S., 34.)

Magny écrit au douzième vers du XVII^e sonnet, comme nous dirions aujourd'hui :

C'est *celle là* que tu reçois de moi.

3° *Cest*, *cette* pour *celui*, *celle :*

Seule est *cette* qui seule aux raiz du soleil nuyt. (S., 14.)

4^e *Celui*, *cil*, *celle*, ne précédant pas immédiatement le pronom relatif, au lieu de celui-là, celle-là :

Si lon ne void *celle* perseverer
En qui Vertu repose et courtoisie. (S., 21.)
. . . . . et *cil* aussi perisse
Qui se ronge l'esprit du soing du l'endemain. (S., 49.)

5° *Cil* où nous disons aujourd'hui moins correctement au point de vue étymologique, *celuy*, qui est un véritable complément, tandis que *cil* est la forme du sujet.

Mais on me fait servir de mille autres mestiers,
Dont celuy que je fais le plus mal volontiers
Est *cil* qui me contraint d'endurer et me taire. (S., 13.)

L'esprit de *cil* qui la jure ardemment. (S., 16.)
Que trop heureux est *cil* qu'elle tient en destresse. (S., 35.)

Digitized by Google

. . . . . On dict en un adage
Que *cil* boive de l'eau à qui deffault le vin,
Et *cel'* file le chanvre à qui deffault le lin. (S., 57.)

A côté de *cil*, vous trouvez la forme moderne *celuy :*

*Celuy* face de toy un œuvre nompareil
*Qui* se veult voir à droit tenaillé des envies.
. . . . . .
*Cil* escrive de toy *qui* veult perdre sa peine. (S., 70.)
. . . . . .

Enfin *cil* se trouve précédant immédiatement *qui :*

*Cil qui* plus ardant vous adore. (O., I., 13.)

6° Le féminin *celle* est employé comme adjectif démonstratif:

Pour se vanger de *celle* extreme perte. (D. P., 6.)

La sœur du Roi, *celle* grand MARGUERITE. (D. P., 6.)

Ainsi le guide de *celles*
Neuf pucelles. (G., 65.)

PRONOMS RELATIFS

1° *Qui* est employé par Magny pour *ce qui* :

Mais *qui* me fait l'aymer d'une amour telle
C'est pour autant qu'el' me tient bien en point. (S., 24.)

Ce que j'estime et *qui* vaux mieux
Que tous les tresors precieux
De cent heureuses Arabies. (O, I., 117.)

2° *Que* pour *ce que* : Voy *que* c'est que d'amour. (S., 20.) Le *de* est ici à remarquer. On dit aujourd'hui : *Vois ce que c'est qu'amour*, mais : *Ce que c'est que d'aimer*.

Enseigne moy *que* c'est que l'amour qui me poingt. (S., 25.)
Tu sçaiz *que* vault le vin. (O., II, 56.)
Sçais tu *que* je faisois. (G., 46.)

Digitized by Google

3° *Qui* pour *celui qui :*

Ayes donques pitié de *qui* te la demande. (S., 15.)
N'aura soing de *qui* le decore. (G., 26.)

4° *Qui* pour *lequel :*

De ton œil brunissant sort le coup qui m'entame,
Contre *qui* ne me vault helas ! ny tens ny lieu. (S., 69.)
Et ces champs, ces oiseaux, ces fleurs et ces Zephyrs,
*A qui* sur ce printens toute chose on void rire. (S., 29.)
Et ta voix est le vent au devant de *qui fuyt*
Trop vistement helas! ma miserable vie. (S., 69.)

5° *De qui* pour *dont :*

Ce petit Dieu *de qui* la force insigne. (S., 5.)
Une foy certaine
*De qui* la mort ne peult la fin avoir. (S., 86.)
Mais toi, cruëlle toi *de qui* la cruaulté. (S., 15.)
Une grace *de qui* le riz. (G., 27.)

6° *De quoi* pour *dont :*

Riche de tous les biens, *de quoy* le ciel abonde. (S., 23.)
Mon penser amoureux est le trait si cuisant,
. . . . . .
*De quoy* amour me poingt. (S., 69.)
Cest aveugle enfant irrité
*De quoy* je dedaignoy ses armes. (O, II., 168.)

Remarquez ici l'emploi de *ses* pour *les*.

7° *A quoi* pour *auquel, auxquels.*

Ma voix rien ne prononce
Que doloreux propos
*A quoy* me fait responce
L'effroyable Atropos. (A., 133.)

8° *Lequel, laquelle* pour *qui :*

Tous ceux *lesquelz* vont à vous recourir. (O., I, 20.)
Heureux doncques ceux la *lesquelz* sont curieux. (O. I, 50.)

Digitized by Google

9° *Auquel* pour l'adverbe de lieu *où :*

Bien heureux soit le jour *auquel* la fiere mort. (S., 12.)
L'aise *auquel* ilz nous sentoient. (O., II, 60.)

10° *Cela que* pour *ce que, cela qui,* pour *ce qui :*

Plus nous fuyons *cela que* le ciel nous destine. (S., 7.)
Dy moy d'où vient *cela que* je ne puis sçavoir. (S., 25.)
Mais *cela qui* me fit bien heureux de tout point. (S., 37.)
*Cela que* ta muse a chanté. (G., 30.)

Voy. encore O., II, 53, 68, 117, 147.

11° Le pronom démonstratif *ce* antécédent d'un pronom relatif n'est pas toujours répété.

En aymant ce que j'ayme *et que* je veux avoir. (S., 25.)
Ce que j'estime *et qui* vaut mieux. (O., I, 117.)

## INDÉFINIS

1° Magny emploie *autre* pour *un* ou *tout autre :*

Et par *autre* sentier dressant ores ses pas. (S., 31.)
*Autre* que toi, DILLIERS, possible ne m'entend. (S., 31.)

2° L'expression complète *ne... rien autre que* devient *ne... rien que :*

Ma main sur le papier *n'*escrit *rien que* d'amour
Ny mon luth ny ma voix *que* tes beautés *ne* sonne. (S., 15.)

3° *Chacun* est adjectif indéfini : *Chacune* nation (O., II, 87) ; en *chacune* science (O., II, 105) ; à *chacune* personne (S., 105.)

4° *Quel qui soit* pour *qui que ce soit :*

*A quel qui soit* je n'en donne apparence. (G., 80.)

Digitized by Google

## VI. — DU VERBE

### DE LA CONJUGAISON DES VERBES A FORMES IRRÉGULIÈRES (1)

1° Dans un certain nombre de verbes, *o* devient *eu* en perdant la tonique, aux trois personnes du singulier : *J'espreuve* (G., 26) ; *je me deulx* (G., 51) ; *il se deult* (O., II, 183) ; *on treuve* (O., I, 36) ; *desqueuvre* (G., 77, 102) ; *descœuvres* (G., 60) ; *il chaut* (G., 71).

Venus me le pardoint. (S., 25.)

2° Le radical du verbe subit certaines altérations au futur et au conditionnel :

Avec *donner : donroy* (S., 67) ; *je te donray* (O., II, 62) ; *je donray* (S., 101) et aussi *donneray* (S., 52) ; *donron'nous* (G., 5) ; *tu donras* (O., II, 137) ; *je donrois* (S., 3) ; *que donrois tu* (O., II, 124) ; *lui donrois tu pas* (O., II, 124).

Avec *laisser* : *Je ne lairray* (O., II, 143) ; *lairra* (G., 25) ; *lairront* (G., 80; O., II, 44) ; *lairroit* (O., II, 50) *lairroit* (O., II, 130).

3° Au passé défini du verbe *faire*, Magny écrit : *Il feit.*

Autre particularité : Les verbes qui font actuellement le passé défini en *is*, ont dans notre poète la voyelle *i* nasalisée (la consonne *n* est étymologique) : *Je prins* (O., II, 59) ; *print* (S., 61 ; G., 41).

Où *print* l'enfant amour. (S., 26.)

Dans les verbes *venir*, *tenir*, devant l'*r* de la désinence du pluriel *rent*, l'*n* du radical est suivi d'un *d*, par une raison d'euphonie : *Vindrent* (G., 36 ; O., I, 16) ; *tindrent* (O., II, 44).

La désinence *it* se rencontre dans le verbe *vivre* qui actuellement prend la voyelle *u*, *vesquit.* (O., I, 76.)

1. Nous ne parlons pas de la conjugaison en général. MM. Darmesteter et Hatzfeld en ont donné les règles avec une sûreté et une clarté remarquables dans leur excellent ouvrage : *le Seizième Siècle en France.*

Digitized by Google

Et parfait en beauté sur la terre il *vesquit*. (S., 23.)

4° Autres particularités et formes isolées. *Boire* 1re pers. pl., *reboivons* (G., 69); *conquerre* (S., 9); *conquestes* (O., II, 40); participe, *conquestant* (S., 23); *enquerre* (O., II, 97); *querre* (O., II, 35); *acquerre* (S., 97; G., 96; O., I, 49, 56, 119; O., II, 183); et *aquerre* (G., 38); *apparoir* (O. I, 48); *m'envoira* (S., 12); *faire*, 3e pers. pl., *faisent* (S., 29).

5° Lorsqu'il y a inversion du sujet de la première personne du singulier, le verbe conserve sa forme : *pren-je* (S., 44); *ne pui-je* (S., 44); *finisse-je* (S., 6); *puisse-je* (S., 12). Ces deux derniers exemples sont au subjonctif ayant ici la valeur d'un optatif.

### FORMATION DES VERBES DÉRIVÉS AU MOYEN DE PRÉFIXES

1° Avec le préfixe *re*, *renflame*. (G., 11.)

2° Inversement, un grand nombre de verbes simples sont employés qui ont pris des préfixes dans la langue actuelle : *dresse* pour *adresse* (O., II, 56); *meux* pour *emeus* (S., 76); *teindre* pour *atteindre* (D. P., 5). Le préfixe *re*, si fréquent dans la langue actuelle, manque dans la plupart des cas : *Sembler* pour *ressembler* (passim); *semblons* (O., II, 74); *troussant* pour *retroussant* (O., I, 93); *amassé* pour *ramassé* (G., 40); *mercié* pour *remercié* (S., 37); *alentir* pour *ralentir* (S., 35).

### EMPLOI DES VERBES

1° Beaucoup de verbes, qui ont pris depuis la forme pronominale, avaient alors la forme simple. *Nous plaignons* pour *nous nous plaignons* (S., 6). Dans le même sonnet, Magny emploie, dans le premier quatrain, à deux vers de distance, la forme pronominale. On trouve aussi *flétrir* pour *se flétrir* (O., II, 75); *glace*, pour *se glacer* (O., I, 95).

Digitized by Google

1° Beaucoup de verbes aujourd'hui intransitifs étaient transitifs. *Ressembler quelqu'un* pour *ressembler à quelqu'un*.

> Une qui la nostre *ressemble*. (G., 29.)
> Les vers de Catule *resemblent*. (G., 79.)
> *Lamenter* ma vieille misere. (O., II, 146.)

SYNTAXE DU SUJET ET DES COMPLÉMENTS

*Cas particuliers :*

1° *Il* se supprime souvent avec les verbes impersonnels :

> C'est à ce coup qu'autrement agité
> *Faut* galopper à l'immortalité. (D. P., 3.)

> Et *semble* Amour helas! que tu prennes envie. (S., 27.)
> Tousjours ne *tonne* pas aux montagnes d'Epire. (S., 10.)
> J'en sers deux, voire trois, et *faut* qu'également. (S., 13.)

Voy. encore O., I, 120.

On trouve cependant : *Il* me *fault* tracasser. (S., 13.)

2° Les compléments indirects de certains verbes ne prennent pas après eux les mêmes prépositions qu'aujourd'hui. Ainsi *de* est mis pour *sur*, pour ne citer qu'un cas assez particulier : *De* pour *sur*, au sujet de. C'est un latinisme.

> Rossignolet joly, qui dedans la maison
> Chantes *de* ma maîtresse en une estroite caige. (S., 43.)

3° La préposition *de* entre deux verbes est employée là où elle est supprimée aujourd'hui. Faillit *de* se noyer. (S., 40.) J'espere quelquefois d'escrire. (G., 79.)

4° Inversement *de* est supprimé là où il faudrait le mettre aujourd'hui :

> Si l'offence commise
> Par un sort rigoureux
> *Merite estre remise*. (A., 135.)

Digitized by Google

5° La proposition subordonnée commençant par *que* est remplacée par le latinisme bien connu de la proposition infinitive :

Ferme me puis tenir
Ma requeste obtenir. (A., 135.)

## VII. — DU PARTICIPE

### DU PARTICIPE PRÉSENT

1° Il est toujours variable : les Dieux *enrichissants* l'espace (D. P., 4); ma lyre *dedaignante* l'ire (D. P., 19); les nymphes *foulantes* les fleurs (D. P., 20); les doctes sœurs *descendentes* du ciel (S., 117).

### DU PARTICIPE PASSÉ

Le participe passé, construit avec *avoir*, est le plus souvent invariable. Magny le considérait comme un élément du verbe et par suite invariable, que le régime le précédât ou le suivît.

L'honneur, le bien, l'allegresse, et la pompe
Que largement la France a repandu. (D. P., 4.)
C'est cette-là que j'ai receu de toi. (S., 16.)
Les vers mignards qu'elle a *chanté*. (G., 48.)

Par contre, le participe passé *fait*, conjugué avec *avoir*, qui aujourd'hui reste invariable quand il est suivi d'un infinitif, s'accorde dans Magny avec le complément direct :

Aussi le ciel l'a *faite* naître. (D. P., 25.)

Digitized by Google

## VIII. — MOTS INVARIABLES

### *Prépositions*

1° — A : 1° *a* pour *dans*, *sur*.

Aux montagnes = *dans les* ou *sur les*. (S., 10, 27, 28.)

2° *A* pour *vers*, *à côté de*, dans le sens du latin *ad* :

Et, dressant l'œil *à* Dieu, pourrez dire, Seigneur. (S., 107.)
Et boyre l'un *à* l'autre. (O., II, 55.)

2° — ALENTOUR, pour *autour*. Voy. S., 15.

3° *Devers*, *dedans*, *dessus*, *dessous* pour *vers*, *dans*, *sur*, *sous* :

*Dedans* l'avare barque. (A. 134.)
Qui tient *dedans* ses yeux. (O., II, 119.)

Voy. aussi S., 6, 7, 9, 10, 11, 13, 38, 43, 47, 52, 55, 56, 60, 74, 104.

4° — *De* : 1° De est employé dans certaines constructions où la langue moderne l'omettrait.

Tu n'aurois à mes vers fait tant *de* bon visage. (S., 3.)

2° Il est supprimé où nous l'employons :

Est cil qui me contraint, *d'endurer et me taire*. (S., 13.)
Car le ciel ne fait pas tels presages en vain. (S., 79.)
Mourant de faim et soif. (S., 113.)

3° *De* est employé comme le latin *de*, avec le sens de *au sujet de* :

Ronsard *d'*une Marie a naguère chanté. (S., 58.)
Cil escrive de toi... (S., 70.)

Voy. encore *Dernières poésies*, 60.

4° *De* pour *en*, *à la manière de* :

Et s'el' s'abille *d'*homme, elle a fort bonne grace. (S., 18.)

Digitized by Google

5° *Dessous* et *sous* dans le même sonnet :

> *Dessous* le doulx nectar il me cache le fiel ;
> Puis soudain *sous* le fiel me descouvre le miel. (S., 11.)

*Emmy* = parmi. (S. 19, 46, 99; G., 57.)
*Encontre* = Contre. (G., 31.)
*Maugré* = malgré. (S., 17, 47, 65 ; G., 85.)
*Pour* = par. (G., 41.)
*Sus* = sur. (G., 100.)
*Vers* = envers. (G., 82.)

### *Adverbes*

1 — La langue actuelle emploie adverbialement les adjectifs *vite*, *même;* Magny usait concurremment de la forme simple de l'adjectif et d'une forme adverbiale en *ment.*

*Vistement.* (S., 69.)

*Mesmement* avec son sens ordinaire de *surtout.* (S., 114; G., 78.)

Les deux adverbes *ensemble*, *voire*, ont aussi chez lui la désinence en *ment.*

*Ensemblement.* (G., 69.)

*Voirement.* (O., I, 47.)

2 — Les adverbes en *ment* sont d'ailleurs en grand nombre dans Magny.

*Ardantement.* (S., 3, 46.) Et aussi *ardamment.* (G., 9; S., 16; S., 123; G. 107.)

*Colombellement.* (O., II, 136.)

*Doucettement.* (G., 20.)

*Gloutement.* (G., 76.)

*Incessement.* (O., II, 150.)

*Malement.* (O., II. 74.)

*Moitement.* (G., 64.)

3° Notons l'emploi très fréquent dans notre poète de la par-

Digitized by Google

ticule affirmative *si* qui donne à la phrase plus d'énergie. Elle n'a guère d'équivalent précis aujourd'hui : c'est quelque chose comme *et certes*, *toutefois*, *cependant*.

Et si j'ose juger d'œuvre tant merveilleux
Bien qu'il ne dresse au ciel un sourcil orgueilleux,
*Si* l'oseray-je mettre au rang des sept Merveilles. (S., 47.)

Voy. encore (G., II, 29.)

Voici encore quelques adverbes avec un sens particulier : (*a*

*Tant* = *à ce point*, *alors :*

*A tant* ces Vierges appaisant, (O., I, 10.)

TANDIS = *cependant*, adverbe de temps dans Magny, au seizième siècle, et même dans la vieille langue ; employé aujourd'hui seulement accompagné de *que*, *tandis que :*

*Tandis* Apollon assistant. (O., I, 10.)

TROP = *beaucoup*, *bien*, modifiant l'adverbe de qualité *mieux :*

Car vous sçavez *trop* mieux comment elle s'appelle. (S., 73.)
Mignonne que j'ayme *trop* mieux. (O., II, 136.)

Voy. encore G., 56.

## CONJONCTIONS

Nous allons passer en revue les principales conjonctions ou locutions conjonctives, propres à Magny, et qui ont aujourd'hui disparu ou sont employées avec des significations différentes.

1° *A donc* = *alors*.

Donc, dis-je *adonc*, l'horrible mort. (G., 25.)

2° *A droit* = *à bon droit*.

Qui se veult voir *à droit* tenaillé des envies. (S., 70.)

3° *Mais que* = *pourvu que*.

Digitized by Google

Et c'est pourquoi Palingenie
Au Zodiaque de la vie
Nous dit qu'un simple laboureur,
*Mais qu'il* soit sain en sa bourgade,
Est plus heureux qu'un Roy malade. (O., I, 40.)

4° *Possible* = *peut-être.*

Que les dieux de nos passetems
Auront *possible* quelque envie. (O., II, 21.)

Voy. encore S., 31.

5° *Pour autant que* = *à la condition que.*

Le ciel luyt pour autant que le soleil y luyt. (S., 14.)

Voy. encore S., 24, 54.

6° *Pour ce que* = *parce que.*

Je l'ayme bien *pour ce qu'*elle a les yeux
Et les sourcils de couleur toute noire. (S., 24.)

Voy. encore S. 46, 105, 109; O., II, 1, 47.

7° *Puis...., que,* pouvant être disjoints et séparés par un autre mot :

Vivons heureux, puis donc qu'il est ainsi
Qu'apres la mort on peult encore aimer. (G., 85.)

## VIII. — LOCUTIONS NÉGATIVES.

Dans la locution négative *ne... pas, ne... point,* tantôt le premier membre de la négation tombe, tantôt le second.

Le froment et le vin sont-ils *point* encheris ?
As-tu *point* apporté quelque livre nouveau ?
As-tu *point* veu Ronsard ou Paschal ou Belleau ? (S., 30.)
Serions-nous *pas* ingrats de *ne* vous aimer *pas ?* (S., 45.)
*Ne* voyez-vous ? (G., 44.)
Veulx-tu *pas* donc ? (G., 49.)
*Ne* pense que ce soit pour me sentir delivre. (S., 48.)



Digitized by Google

Desire que la mort *ne* ravisse ma vie. (S., 55.)
*Ne* rendez donc mon esperance vaine. (S., 69.)
*N*'est-ce aussi sa mesme grace,
*N*'est-ce aussi sa mesme face? (G., 10.)

2° Remarquez l'inversion assez gracieuse *Jamais plus ne :*

Si bien que ceste fiere angoisse
*Jamais plus* ne nous apparoisse. (G., 44.)

Avec les verbes qui renferment un sens négatif on emploie aussi *plus* sans aucune particule négative.

Qui nous garde de rien *plus* voir. (G., 47.)
Cessasmes de *plus* nous esbatre. (Ibid.)
Cessez mes yeux de *plus* larmes espendre,
Et vous mon cœur de *plus* vous tourmenter. (S., 122.)

3° Magny emploie *ne... ne*, pour *ni... ni*.
(S., 6; O., I, 78, 94; O., II, 61, 66, 72, 124, 126, 135.)

Le premier *ne* peut être supprimé.

Me chaloir du mal *ne* du bien. (G., 32.)
Qu'un hoste, un escolier, qu'un guerrier *ny* qu'un maistre. (S., 31.)
Mon œil, ma main, mon amour, *ny* mon cueur. (S., 39.)

Après *garde que*, Magny omet la négation.

Garde que ton maistre s'eveille. (G., 88.)

Mais ce n'est pas chez lui une habitude; on trouve :

Mais surtout garde qu'il ne sorte. (G., 97.)

*Ne point ailleurs qu'à* est devenu par abréviation la locution *ne point que* :

Et mes piés *ne vont point* qu'au lieu de ton sejour. (S., 15.)

## IX. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Les nombreuses citations que l'on peut lire dans la seconde partie de ce travail prouvent suffisamment la souplesse et la facilité de la langue d'Olivier de Magny. Sans doute, il abuse

Digitized by Google

de l'inversion, comme d'ailleurs tous ses contemporains. Toutefois, déjà chez lui, l'inversion est moins forcée, et elle n'est pas toujours une licence poétique. Assez souvent même, elle donne à la pensée une expression plus ferme ou plus piquante, selon les sujets que traite le poète.

Parlons un peu maintenant de l'ordre dans Magny des mots isolés, c'est-à-dire de ceux qui ne constituent point un membre principal de la proposition, puis des divers éléments de la proposition.

*Ordre des mots isolés.* — Il est rare que le substantif attributif précède le substantif principal, à moins que le poète ne veuille ou attirer l'attention sur le substantif attributif ou donner à son vers un tour plus hardi et plus vif :

> Qu'il me faut à bon droit eviter AVANSON
> *Du vil blasme d'ingrat le vice et le soupçon.* (O., I, 2.)

Assez souvent, Magny sépare le substantif attributif du substantif qui le régit par un verbe intercalé. Mais cette construction est propre à la poésie, et les exemples ne manquent point dans Corneille, Racine et La Fontaine.

> *Du zodiaque de la vie*
> Me fait poursuivre *le labeur.* (O., I, 41.)

Magny place aussi l'adjectif ou le possessif le plus souvent devant, quelquefois après le substantif, sans distinction de sens, et en cela, il suit comme son maître les usages de la syntaxe du moyen âge.

> Qui predit la *Troyenne cendre.* (O., I, 46.)
> Par un *dommageable* profit. (O., I, 127.)
> La coulpe vient d'autruy, mais *nostre* est le domage. (S., 9.)

Quand il y a, dans Magny, un infinitif dépendant d'un verbe qui régit cet infinitif, verbe auxiliaire ou autre, assez souvent l'infinitif précède le verbe régissant.

Digitized by Google

Icy *cueillir* des fleurs, là, je la *vey* danser. (S., p. 29.)
*Faire ne puys* que je ne me souvienne. (O., I, 151.)
Celuy que *celebrer on veult*. (O., II, 33.)

Les adverbes de modalité et de temps se placent aussi le plus souvent devant les verbe, participe ou adjectif.

Ce qu'il te plaist *benignement* entendre. (O., I. 23.)
Que ne corrompt le tens? *mieux valoient nos aieulx*
Que nos peres helas! et nous valons moins qu'eulx.
*Et pis encore vaudront* noz nepveux advenir. (S., 43.)
Et *toujours* ne court pas un orage felon. (S., 10.)
Quand celuy qui *jadis* nasquit. (O., I, 123.)

Enfin les prépositions *à*, *de*, *pour* peuvent être séparées de l'infinitif par des compléments directs ou circonstantiels.

Quand j'entreprens *de* ma lyre *tanter*
Divin prelat *pour* tes graces chanter. (O., I, 21.)

*Ordre des éléments de la proposition.* — Le sujet suit le verbe, quand la proposition commence par un complément :

Mais que de ce danger n'advinssent *les effects*. (S., 105.)

Par un adverbe :

Et là se veoid encore *la lettre*. (O., II, 9.)

Par un attribut :

Malheureux est *celui* qui les biens faicts sçait prendre. (S. 22.)

Cette construction est encore en usage.

Le sujet se trouve quelquefois entre le verbe auxiliaire et l'infinitif :

De quel aise pourroit *nostre ame* estre saisie? (S., 50.)

Magny, comme il est d'usage dans la vieille langue d'ailleurs, si la proposition est interrogative, place le nom propre sujet après le verbe; aujourd'hui le nom propre sujet est avant le verbe qui est suivi du pronom *il* ou *elle*.

Digitized by Google

Où print l'*enfant Amour* le fin or qui dora. (S., 26.)

L'attribut, le complément direct, le complément indirect se placent souvent devant le verbe :

La guerre qui *au peuple* est un si pesant faiz. (S., 9.)
Tousjours *la peste aux Grecs* ne decoche Apollon. (S., 10.)

Dans les temps composés, l'attribut et le complément direct s'intercalent volontiers entre l'auxiliaire et le participe ou le verbe être et l'adjectif.

Bien *feust*, CARLE, vraiment *prodigue* à ta naissance
*Le favorable aspect* de ton astre ascendant. (S., 10.)
Je *n'avois* pas *l'amour* en France assés chanté. (S., 7.)

Les pronoms compléments *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, se placent avant le verbe personnel, quand il y a dans la phrase un verbe à un mode personnel suivi d'un infinitif :

Quelle fureur *me* vient ore irriter? (S., 5.)
Il *te* faut gouverner un peu plus destrement. (S., 114.)
Ne *se* voulant faire ingrate estimer. (S., 122.)
Si n'estoit la fureur qui *nous* vient affoller. (S., 59.)

Ces diverses constructions que nous venons de relever ne sont point très fréquentes dans Magny. Sa langue se lit sans fatigue; elle a quelquefois l'énergie de celle de Malherbe, souvent je ne sais quoi de piquant qui rappelle les traits de La Bruyère; elle est enfin presque toujours harmonieuse et coulante. Il faut tourner plusieurs pages, dans les *Souspirs* et les *Odes*, avant d'être arrêté par un emploi insolite ou vieilli. N'étaient les règles générales de la syntaxe du seizième siècle qu'il suit scrupuleusement, on croirait lire un auteur du commencement du dix-septième siècle. On ne trouve point dans ses ouvrages ce que l'on rencontre, même chez Ronsard, surtout à partir de 1560, des libertés qui, au lieu d'alléger la langue, la rendent dure et tourmentée, comme par exemple, pour ne ci-

Digitized by Google

ter qu'une de ces licences qui alourdissaient le style, la séparation des termes coordonnés.

En un mot, la langue de Magny est intéressante, sans être curieuse, facile sans être très lâche, claire, sans être banale. Sauf les diminutifs, dont il a abusé plus encore que ses contemporains, elle n'a point de défauts saillants. Chez lui la forme est supérieure au fond.

---

Digitized by Google

# CHAPITRE II

## LA VERSIFICATION DANS OLIVIER DE MAGNY

Olivier de Magny s'est plus souvent servi du vers de dix syllabes que de l'alexandrin. Deux raisons expliquent cette préférence. D'abord, au moment où la Pléiade allait transformer la poésie française, le mètre de douze syllabes était tombé dans l'oubli : c'était, dit Fabri au début de la première partie de sa *Rhétorique*, une « antique manière de rithmer ». Le décasyllabe, au contraire, était selon Thomas Sibilet (1) « ce qu'est en latin le carme heroïque ». Ronsard avait partagé l'avis de Sibilet en composant sa *Franciade :* il avait choisi le décasyllabe plutôt que l'alexandrin qui, d'après lui, « sentoit trop la prose très facile et étoit trop enervé et flasque (2) ». C'était un motif suffisant pour que le vers de douze syllabes ne fût point honoré par Magny. En second lieu, l'alexandrin, même accepté par toute l'École, n'aurait pu convenir qu'à l'épopée ou aux poèmes graves et sérieux. Et ce n'était point dans ce ton qu'écrivait notre aimable poète. Les mètres courts, rapides, variés, étaient mieux accommodes à son humeur. Il a employé l'alexandrin dans ses *Odes* et quelques-uns de ses *Souspirs*, parce qu'il était censé dans les *Odes* dire des choses nobles et élevées, s'adressant aux grands per-

1. Livre Ier, ch. v.
2. Préface de la *Franciade*.

Digitized by Google

sonnages de la Cour ou à des hommes illustres et distingués, et parce qu'il élevait « le style » dans ces sonnets des *Souspirs* nspirés par la mélancolie de l'exil et des regrets. Dans presque toutes les autres pièces, il manie avec son aisance accoutumée le décasyllabe, qui est le plus usité à son époque, les mètres de huit, de sept, de six et de cinq pieds ; enfin il mêle entre eux, avec grâce et talent, les vers d'inégale longueur : il se joue, en versificateur habile, de toutes les combinaisons et de tous les procédés en honneur de son temps.

La versification de Magny mérite donc d'arrêter un moment l'attention du lecteur. Avant d'entrer dans quelques details, parlons un peu des généralités.

1° Après *ai*, *oi*, au milieu des mots, l'*e* se prononçait au XVI^e siècle et comptait pour une syllabe.

*Gaiement* a trois syllabes. (*Hymne*, D. P., vers 38, 192, 119.)

*Flamboiera* a quatre syllabes. (*Hymne*, D. P., vers 92.)

*Voies-tu* a trois syllabes. (*Hymne*, D., P., vers 188.)

*Payement* a trois syllabes. (A., 133, vers 18.)

2° *Oui* est de deux syllabes.

*Se rejouir* a quatre syllabes. (*Hymne*, D. P., vers 124.)

*Tu rejouis* a quatre syllabes. (*Hymne*, D. P., vers 185.)

*S'esjouir* a trois syllabes. (*Hymne*, D. P., vers 225.) (1).

*Hier*, par contre, n'était que d'une syllabe. (O., II, 13.) (2).

3° L'hiatus n'a été interdit à notre versification qu'à la fin du XVI^e siècle. Magny étant mort en 1561, a laissé un grand nombre d'hiatus dans ses vers. Cependant, si on le compare à ses émules sous ce rapport, on trouvera qu'il y a moins chez lui que chez eux de ces rencontres de voyelles si contraires à l'euphonie. Magny avait un sentiment très délicat de l'harmonie.

1. La synérèse, on le voit, n'était pas un secours pour les poètes du XVI^e siècle.

2. Au XVII^e siècle, cette quantité persistait : ainsi, dans Corneille. (Hor., I, sc. II.)

Digitized by Google

## I. — VERS DE DIX SYLLABES

Voici le relevé des pièces écrites dans ce mètre :

*Premières poésies :*

Sonnet au roi, 2.

Cueillant les fleurs des Grecs plus acomplis...

Hymne sur la naissance de la fille du roi, 3-15.

Si quelque fois le troupeau des neuf seurs...

Sonnets, 15, 29, 38, 49, 59, 60, 61, 63.

Le docte cœur des trois fois trois pucelles...
Ou sont ces crins de la nouvelle Aurore...
Dessous l'abry d'un voile noircissant...
Des pleurs, des maus, des sanglos et des plaintes...
Docte troupeau qui Parnasse habités...
Dieu qui regis d'un clin d'œil seulement...
Si tout ainsi comme je voudroi bien...
Partant des bors du fleuve oblivieus...

*Les Amours :*

Sonnets.

Qui le croira, bien qu'en vers je l'escrive... (19-89.)
D'où proviendroit l'exemple et tesmoignage... (115-120.
Si de l'oyseau en Cillene adoré... (160-173.)
Ne la clarté du quart Dieu de noz cieux... (173-174.)
Du train poudreux de ta course subite... (174-175.)

*Les Gayetez :*

Long temps y a qu'au mylieu d'une danse... (79-80.)
S'il est ainsi qu'on aime encor là-bas... (85-87.)
J'entrevoioy soubz un vestement noir... (87-88.)

Digitized by Google

*Les Souspirs :*

Sonnets, 5, 16-17, 21, 24, 39, 41, 58, 62, 64, 65, 66-67, 68, 74, 77, 78, 86, 88, 89, 92, 95, 109, 110, 114, 116, 117, 118, 121, 122.

Quel feu divin s'alume en ma poitrine...
Un cable tords ne peut si bien estreindre...
Si j'ai l'esprit enflammé vivement...
Quand le desir me poinct de revoir celle...
Je l'ayme bien, pour ce qu'elle a les yeux...
Heureux mes yeux qui devés bien tost veoir...
O beaux yeux bruns, ô regards destournez...
Par ces beaux yeux où se niche mon cueur...
Je croi, Brinon, que d'une autre Sydere...
Je sens mon cueur par larmes distiller...
L'un vantera l'or frisé de ces tresses...
Je recherchoy dans le sein des plus vieux. .
Pleust-il à dieu qu'ores entre mes bras...
Ce n'est pas moy qui scait d'une voix feinte...
Je cherche paix et ne trouve que guerre...
Aux plus froids jours que l'yver nous apporte...
Ces jours passez comme Amour vouloit tendre...
Ce nouvel an je veulx pour le devoir...
Le ciel voyant que de ce qu'il m'honnore...
A peine encor, du vulgaire ecarté...
Ce que je t'ay autresfois presenté...
Puisque mes pleurs me font si peu de bien...
Je m'efforçay d'enamourer la belle...
D'un vieil mary d'un maistre rigoureux...
S'il est ainsi que vous m'aymiez, maistresse...
D'un mesme traict, d'une mesme estincelle...
Quand voz beaulx yeux, Dame, où loge mon cueur...
Les astres clers eparsement semez...
Divin Duthier, que le ciel n'a fait naistre...
Cessez mes yeux de plus larmes espendre...

*Les Odes :*

Si je voulois egaller dignement... (I, 19-21.)
Quand j'entreprens de ma lyre tanter... (I, 21-24.)
Du vieil Tithon la vermeille compaigne... (I, 64-70.)

Digitized by Google

Bien que les lieux, et les champs, et les boys... (I, 144-153.)
Comment Amour consens tu que je porte... (II, 128-133.)
Avant qu'Amour me navrast de ses armes... (II, 148-151.)

### DU RYTHME DU DÉCASYLLABE

*Règle.* — Dans le *décasyllabe*, la voix appuie régulièrement sur la quatrième et la dixième syllabe de chaque vers : en d'autres termes, ce sont ces deux syllabes qui portent l'*ictus*. Et, comme c'est la position de l'*ictus* qui détermine le rythme, nous dirons que, dans ce vers, la césure est au quatrième pied, la fin au dixième. Ces deux *ictus* sont invariablement à ces places déterminées. Le décasyllabe se trouve ainsi partagé en deux parties qu'on appelle ordinairement *hémistiches*.

Puis qu'à ce coúp — l'enthousiasme renflâme
Plus vivemént — le plus chaut de mon âme
Et qu'à ce coúp — la grandeur de mon Roi
Doit recevoir — connoissance de moi. (*Hymne*, D. P., 4.)

Dans le premier hémistiche, il y a quatre syllabes dont la dernière est frappée de l'*ictus*. Les trois premières aussi en ont un, ne pouvant rester privées d'*ictus*. Seulement cet *ictus* est plus faible que l'*ictus* de la quatrième syllabe, et par conséquent plus variable de position. Régulièrement cet *ictus* faible doit frapper la deuxième syllabe, comme dans ce vers, le 47e de l'hymne, que nous appellerions volontiers le *décasyllabe type*.

Tenánt en main son grand sceptre d'ivoire.

Même symétrie dans le deuxième hémistiche. Les six syllabes de cet hémistiche sont coupées régulièrement par deux groupes de trois syllabes, dont le premier a un *ictus* faible placé régulièrement sur la troisième syllabe; le deuxième groupe a l'*ictus* fort à la rime.

Voici le schéma du décasyllabe absolument régulier :

| | | |
|---|---|---|
| Tenánt en main | son grand scép | tre d'ivoire. |
| 1 2 3 4 | 5 6 7 | 8 9 10 |

Digitized by Google

Par licence, on peut trouver cet *ictus* faible sur la première syllabe, et alors le schéma du premier hémistiche peut être :

1 2 3 4 | 5 6 7 | 8 9 10
Mé me de ceúx | de qui lá | gloire ar ríve. (*Hymne*, D. P., v. 7.)

Cette licence ne nuit pas au rythme, parce que l'on n'a ainsi que deux syllabes successives privées d'accent, la deuxième et la troisième.

Des vers comme celui-ci, le 192e de l'hymme, qui pèche complètement contre la règle de position de l'*ictus* faible dans le premier hémistiche, sont rares dans Magny :

Inviolàble à son Seigneur et maistre.

Par licence, le schéma du deuxième hémistiche peut être :

1 2 3 4 | 5 6 7 8 9 10
Mais qu'il falloit | ains qu'éstre plus humaine. (*Souspirs*, 122, v. 13.)

Cette licence est choquante parce qu'elle produit une succession de trois syllabes dépourvues d'accent, la 7e, la 8e et la 9e.

Il peut arriver encore une irrégularité plus grande, c'est-à-dire que l'accent soit reculé jusque sur la huitième syllabe, ce qui donne le schéma suivant :

1 2 3 4 | 5 6 7 8 9 10
L'es páce en tíer | de cés te más se rónde. (*Hymne*, D. ,P. 4, [v. 24.)

Il résulte de là que les trois syllabes précédentes, 5e, 6e, 7e, ne pouvant rester sans accent, la 6e en prend un ; le deuxième hémistiche a alors 3 accents, et le vers, avec les 2 accents du premier hémistiche, contient 5 accents : ce qui est contre tout rythme.

Magny s'est permis, à l'exemple de Ronsard, cette licence qui consiste ou à placer l'*ictus* faible sur la 6e syllabe ou sur la huitième.

Digitized by Google

Elle était d'ailleurs très ordinaire, et l'usage a fini par l'autoriser. Nous nous contenterons de renvoyer le lecteur aux vers des pièces suivantes où Magny, dans le second hémistiche, place l'*ictus* faible soit sur la 6e syllabe soit sur la huitième :

*Sur la sixième syllabe.*

1° vers 1, 5, 8, 14. (*Sonnet au Roi,* D. P., 2.).

2° vers 20, 46, 51, 54, 58, 62, 64, 66, 67, 73, 87, 124, 141, 142, 149, 155, 168, 178, 183, 184, 185, 187, 195, 198, 199, 213, 225, 229, 233, 234, 238, 239, 241, 242, 248, 249, 255, 257, 258, 262, 281, 285. (*Hymne*, D. P., 3-14.)

3° vers 1, 6, 9, 10, 12. (*Souspirs*, S., I.)

4° vers 1, 6, 7. (*Souspirs*, XCI.)

5° vers 2, 13, 14. (*Souspirs*, S., CLXXIV.)

6° vers 3, 5, 11, 28, 30, 31, 32, 36, 37, 39, 40, 46, 47, 49, 52, 55 (*Odes*, II, 148-154.)

*Sur la huitième syllabe* (mêmes pièces).

1° vers 2, 3, 9, 10, 13.

2° vers 24, 32, 43, 49, 59, 63, 65, 71, 72, 75, 76, 77, 80, 92, 36, 104, 111, 115, 123, 127, 130, 134, 137, 140, 143, 145, 161, 164, 167, 176, 182, 193, 196, 212, 216, 220, 221, 222, 232, 236, 237, 240, 256, 275, 287, 291, 292.

3° vers 8, 11.

4° vers 5, 8, 9.

5° vers 5, 9, 10.

6° vers 6, 9, 16, 17, 19, 22, 24, 29, 35, 44, 45, 48, 54.

Au vers 84 de l'hymne (D. P.), la 8e syllabe est accentuée, mais sans doute pour produire un effet.

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fille | à | ce | Róy | des | au | tres | Roís | le | maístre. |

Digitized by Google

Nous n'avons parlé que des licences. Mais notre poète commet des fautes graves contre le rythme, en négligeant complètement le 3e *ictus*, et en laissant par suite les quatre premières syllabes du 2e hémistiche privées d'accent.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Ex. De qui l'hon neúr et la vir gi ni té,
Tient le plus saint de la divinité.

Voyez encore dans la même pièce les vers 90, 169, 170, 187, 252, 274.

Le déplacement anormal de l'*ictus* dans le 2e hémistiche entraîne le défaut inverse, c'est de donner un accent de trop : de sorte que les 6e, 8e et 10e syllabes du vers sont accentuées.

1 2 3 4 | 5 6 7 8 9 10
Ex : Je dy ce jour | auquél les plús gránds Dieús. (*Hymne*, v. 19.)

Voyez encore dans la même pièce les vers 44, 171, 173, 177, 181, 197.

Il y a dans Magny quelques exemples de l'*enjambement de quatre syllabes*.

Ex. Pour derrider le soin dont tu remplis
Ton cœur vaillant..... (*S. au Roi.* 2.)

Voy. encore v. 79, 211.

Je dy ce jour, auquel le ciel non chiche
De ses tresors. (*Hymne*, D. P., 4.)
Mais qu'il falloit, ains qu'estre plus humaine,
Qu'ell' me congneust..... (*Sousp.*, 122.)

Voy. encore v. 29, 211.

A l'exemple des dieux qui ne dedaignent pas
De prendre un petit don. (S., 3.)
Asseurez vous que le cueur qui sentoit
Un plus grand mal. (S., 69.)

## II. — VERS DE HUIT SYLLABES

L'octosyllabe est avec le décasyllabe et l'alexandrin un de nos plus anciens mètres. Magny l'a employé heureusement

Digitized by Google

pour l'ode et la chanson. Dans sa jolie pièce de *Ploton*, il manie avec grâce et bonheur ce petit vers. C'est dans ses *Gayetez*, et dans le deuxième tome de ses *Odes*, que ce mètre se rencontre le plus souvent. Il n'apparaît pas une seule fois dans les *Souspirs*.

VERS ÉCRITS DANS CE MÈTRE

1° *Premières poésies :*

Ce jourd'hui tandis que l'aurore. (24-26.)
Puis qu'il faut partir, sus, amys. (34-38.)
Muse, qui charmes mes ennuis. (50-55.)

2° *Amours :*

Celuy qui les nefz inventa. (89-95.)
Cependant que la liberté. (95-97.)
Icy je ne publie pas. (97-101.)
Tant plus la chose est mal aysée. (108-111.)
Mignonne sus qu'on me devore (111-115.)
Qui sera celle, doctes seurs. (124-132.)
Si jamais l'instable fortune. (136-141.)
Tous les regretz et les tourmens. (141-144.)
C'est à ce coup ma Muse aymable. (144-147.)
Divers blasons, maints beaux espritz. (153-158.)

3° *Gayetez*

Mon cher Paschal, qui l'ignorance. (1-3.)
Un jour d'esté, mon ennemie. (12-15.)
Autant, mon Ronsard, que de roses. (15-16.)
Apres tant et tant de doctrines. (16-17.)
Toutes les fois que j'aperçoi. (21-22.)
Des que ton Simon m'eut conté. (25-27.)
Quiconque dist que la Cyprine. (27-29.)
Encor que mon luth Quercinois. (29-31.)
Patrocle en la guerre des Grecz. (31-33.)
Muse, mere de ma chanson. (34-37.)
Nymfes du Loth, qui soubz ses ondes. (37-39.)
Un jour comme l'aube en riant. (39-42.)
Sus, sus, Garson, donne ma lyre. (42-56.)
Lorsque ton Garson j'aperçeuz. (46-48.)
Et quoy, ma nymfette sucrée. (48-51.)

Digitized by Google

Celle de qui les yeux m'ont pris. (51-53.)
Songe heureux qui m'as ceste nuit. (53-54.)
Tousjours Apollon de sa main. (54-58.)
Si la langoureuse destresse. (58-61.)
Celuy de tous ceux que j'ai mis. (61-62.)
Si jamais Muses aux beaux yeux. (76-79.)
Quoi que le Temps, quoi que la Parque. (83-85.)
Ores que le Soleil commence. (88-90.)
Le Poëte est bien miserable. (90-92.)
Moi, qui suis des Prestres du Dieu. (93-95.)
Quand je pense, Jane, au tourment. (95-96.)
Tandis, CASTIN, que la jeunesse. (96-99.)
Puisque l'enfant de la Cyprine. (99-104.)
Après avoir trassé mon livre. (101-104.)
Avant, avant vers furieux. (106-108.)

### 4° *Odes* (tome Ier).

Maintenant que de toutes partz. (4-12.)
Desormais, Muses aux beaux yeux. (12-19.)
La France me voyant eslire. (24-28.)
Si j'avoy pour bien t'estrener. (28-32.)
Ores qu'une ardeur vehemente. (32-41.)
Tandis que mon ame ravie. (41-44.)
Quand je voy Ronsard et Paschal. (44-47.)
Puys qu'il faut partir, mes amys. (51-54.)
Sainctes filles d'Eurydomene. (70-71.)
L'Ocean de ses fieres ondes. (73-91.)
Si quelque fois, ma Calliope. (91-104.)
Puis que tant d'espritz de la France. (104-112.)
Si quelcun, Paschal, te trouvant. (112-116.)
Dans quel antre iray-je penser. (116-122.)
Muses filles de Jupiter. (122-127.)
Voicy le jour auquel on doit. (127-136.)
Le Temps cette grand faulx tenant. (136-138.)
Ainsi que la bische chassée. (153-157.)
Toutes les injustes traverses. (157-159.)

### 5° *Odes* (tome II).

Muse fille du Roy des Dieux. (7-13.)
Ny baulme tant soit il parfaict. (14-24.)
Avant que mon livre achever. (32-35.)
Quand jamais je n'eusse sceu veoir. (39-41.)
De quel vers digne de ton heur. (47-52.)

Digitized by Google

Toy, qui jadis d'un puissant bras. (57-59.)
Naguere cerchant dans ces boys. (59-60.)
Je te sacre, filz de Semelé. (61-62.)
O Dieu des Dieux le messager. (62-63.)
Si par toy, fille de la mer. (63-64.)
Petit jardin, petite plaine. (64-66.)
Tu as vescu mon pere cher. (66-67.)
Muses laissez vostre coupeau. (67-69.)
Son pouvoit par pleurs et par plainctes. (69-71.)
Cupidon de trop grand ennuy. (71-74.)
Ce jourdhuy tandis que l'Aurore. (77-79.)
Muse du Ciel, Muse m'amye. (79-87.)
Autant que de maulx on espreuve. (87-88.)
J'avoy conclud en mes espritz. (107-108.)
Tes beaux yeux causent mon amour. (108-111.)
Quand un luth ma Nymfe manye. (111-115.)
Si je n'ay dans le sang humain. (115-119.)
Petite colombe amoureuse. (122-123.)
Quelle ardeur chastement divine. (123-126.)
Puis que la saison du printemps. (135-138.)
Quand je pris hyer congé de vous. (144-146.)
Après que sur le bord du Rosne. (146-148.)
S'il est ainsi, comme tu diz. (151-156.)
Elle est à vous, douce maistresse. (156-157.)
C'est ores vrayment que je suys. (158-161.)
Mon esprit trop enflammé d'ire. (161-162.)
Par trop d'aise ou par trop d'ennuy. (162-165.)
Nous sommes en un mesme temps. (166-169.)
Tristes soupirs qui me laissez. (169-170.)
Pensers de mon cueur soucieux. (170-173.)
Amour qui sçaiz quelle est ma foy. (173-175.)
Anne, ma maistresse, m'amye. (175-178.)
Dessus la verdoyante rive. (201-206.)
En fin, Anne ma douce sœur. (206-210.)
Et quoy belle en vous apaisant. (220-222.)
Si je voulois par quelque effort. (222-226.)
Quiconque sois menteur, qui blasmes. (226-227.)
O douce avantureuse nuict. (228-235.)
Quand je sens dedans un lict mol. (235-238.)
C'est une fort louable chose. (242-246.)

Le vers de huit syllabes n'a ni hémistiche ni césure.

Il n'a pas moins de deux *ictus* et pas plus de trois. Le dernier *ictus* est toujours sur la dernière syllabe. Pour les sept



Digitized by Google

syllabes précédentes, il y a deux cas à considérer : ou bien il y a deux *ictus* qui se répartissent entre elles, ou bien il n'y en a qu'un : dans le premier cas, le premier *ictus* tombera sur la troisième syllabe et le deuxième sur la sixième. Dans le second cas, quand il n'y a qu'un seul *ictus* pour les sept premières syllabes, cet *ictus* tombera sur la quatrième syllabe.

Ex :

1 2 3 4 5 6 7 8
Le Po ëte est bien mí se ráble
1 2 3 4 5 6 7 8
Qui tá chánt se rendre ád mi ráble
1 2 3 4 5 6 7 8
Pour der ro bér l'œu vre d'au truy.
1 2 3 4 5 6 7 8
N'in ven te já mais rien de luy.

*Licence.* — Il y a licence quand le premier *ictus* est sur la deuxième syllabe et le deuxième sur la cinquième. Toute autre licence est une faute contre le rythme.

Nous prendrons, pour exemples, comme nous l'avons fait à propos du décasyllabe, trois pièces du poète, la première empruntée à son « livret » de début, la deuxième aux *Gayetez*, qui passent pour son œuvre la mieux versifiée, la troisième au deuxième livre des *Odes*, son dernier ouvrage composé sinon dans tout l'éclat du talent, du moins en pleine maturité.

## PREMIÈRES POÉSIES

### *Ode à Denis Durand*

Ce jourd'hui tandis qué l'auróre,
Titon éstant au lit encóre,
Le ciel dés Indes émailloit,
Et que soús le frais dé ses róses,
Au souvénir de mile chóses,
Mon esprit vague travailloit.

Digitized by Google

La première strophe est régulière de rythme :

La promésse que je t'ai faite
Se voulánt decouvrir parfaicte,
M'a renflámmé d'un doús desir
Et m'a faít decrochér ma lire,
Pour dessús fredonnér et dire
Ces vers cómpaignons dú plaisir.

Le 1er vers de la deuxième strophe pèche contre le rythme, en ce que ce vers, n'ayant que deux *ictus*, devrait avoir le premier sur la quatrième syllabe, et non sur la troisième, mais le reste de la strophe ne tombe sous aucune critique.

Les biens, Dúrand et lá richésse,
Qui font haússer la pétitésse,
Se peuvént avoir én tous táns,
Mais non pás une amitié férme,
Qui n'a bórné d'un próchain térme,
Ses efféts rares ét constáns.

Le quatrième vers de la troisième strophe laisse à désirer en ce que le deuxième *ictus* est mis immédiatement devant le troisième.

On peut faire la même observation pour les premier et quatrième vers de la quatrième strophe. Pour le sixième vers, l'harmonie exige que l'on accentue *je*, quoique ces sortes de proclitiques ne prennent pas régulièrement l'*ictus*.

Les raións d'une amitié sainte
Offusquént la persónne feinte
Et la fónt honteuse á jamais,
Toutes fois je ne doi point craindre
Qu'ils puissént nullemént atteindre
L'amitié que jé te promés,

Car elle est si clairement seure
Qu'il n'est possible qu'elle meure
Ni s'obcurcisse tant soit peu,
Aussi le ciel l'a faite naistre
Et veult partout fere apparoistre
Les clartés de son premiér feú.

Digitized by Google

Le sixième vers de cette strophe a le deuxième *ictus* immédiatement devant le troisième.

Recoi-la Durand, et me paie
D'une autre bienveillance vraie
Qui n'ait peur des ans voiagers,
Ni de la mort qui tout moissonne,
Afin qu'une Ode je façonne
Pour la mander aus étrangers.

La sixième strophe est irréprochable :

Tandis puis que l'heure subite
Ton deslogemént precipite
Adieu, Durand, jusqu'au revoir,
Tu t'en vas, eloigné d'envie
Cherchant le repos de ta vie,
Cueillir les fruis de ton espoir.

Le deuxième vers de la septième strophe a le premier accent sur la cinquième contre la règle, au lieu de l'avoir sur la quatrième.

Tu t'en vas heureux et me laisses
Au milieu de mile tristesses
Malheureúsemént combatú
Tousjours pinsé de la tenaille
De cette envieuse canaille
Qui ne hait rien que la vertu.

Dans cette dernière strophe, il faut faire pour le troisième vers la même observation que pour le deuxième de la septième strophe. Dans ce même vers, peut-être faut-il compter un *ictus* sur la troisième syllabe. On aurait alors deux *ictus* dans le même mot, et ce serait une licence.

GAYETEZ

Prenons comme exemple la pièce à *Claude Martin* (90-92) :

Le Poéte est bien miserable
Qui tachánt se rendre ádmirable,

Digitized by Google

Pour derrobér l'œuvre d'autruý,
N'invente jámais rien de luý :
Et plus misérable s'il cuýde
Ou qu'un Catúlle ou qu'un Ovíde.
Ou qu'un Jean Secónd seuleménr....

Les six premiers vers sont irréprochables, mais le septième recule le premier *ictus* sur la cinquième syllabe.

Si nous passons au trente-cinquième vers :

Quóy que d'un trop poignánt effórt,

nous voyons que le premier et le deuxième *ictus* sont trop éloignés, car ils ont entre eux quatre syllabes non accentuées.

Dans le quarante-septième vers :

Et peult éstre que quelquefois,

le premier *ictus* est sur la troisième syllabe au lieu d'être sur la quatrième, comme il conviendrait : trois syllabes se terminent par un *e* muet et ne sont point accentuées.

ODES

Prenons dans le tome II des Odes la *Chanson à l'amour*, et relevons seulement les vers qui laissent à désirer pour le rythme.

Dans le premier vers :

Amoúr qui sçais quelle est ma foý,

le deuxième *ictus* est sur la quatrième syllabe.

Dans le onzième vers :

De dire comme nuit et jour,

la troisième et la cinquième syllabe finissant par un *e* muet produisent un son peu harmonieux.

Dans le quatorzième vers :

Voir des cieúx toute la richésse,

Digitized by Google

les accents sont mal placés.

Même observation pour le dix-huitième :

Qu'aux enfers souffre une pauvre âme.

Dans le vingt-cinquième vers :

Voire qu'en ma vie debvroit,

remarquez la place anormale du premier *ictus* sur la première syllabe, alors que le second en est éloigné par l'intervalle de trois syllabes, et de plus, la diérèse de *vie* ou l'*e* compte pour une syllabe.

Le vingt-septième vers a le deuxième *ictus* rapproché du premier :

Mon ennui point ne se perdroit.

*Conclusion :* Dans une pièce de quarante-quatre vers nous n'avons eu à relever contre le rythme que six manquements : Magny était déjà sûr de son instrument.

*Enjambement.* — Nous avons trouvé deux exemples d'enjambement dans les pièces de vers octosyllabiques que nous avons examinées ci-dessus :

Cependant, Martin, nous vivrons
Ensemblement. (*Gayetez*, 91.)

C'est ores vrayment que je suys
Allegé de tous les ennuys....., (*Odes*, II, 158.)

Cet enjambement de quatre syllabes a été souvent pratiqué par Marot.

## III. — VERS DE SEPT SYLLABES

Magny a employé le vers de sept syllabes dans l'ode et la chanson. Voici les premiers vers des pièces écrites dans ce mètre :

Digitized by Google

*Dernières poésies :*

Donque l'ardeur qui m'enflame. (26-29.)
Nymfes, qui m'accompagnés. (55-59.)

*Amours :*

Allez papier bien heureux. (158-160.)

*Gayetez :*

Je veulx Muse aux beaux sourciz. (3-12.)
Ma mignarde Nymfelette. (17-21.)
Tandis que je me promeine. (33-34.)
Plustot et Phebus estaindra. (80-83.)
Muses qui sur voz coupeaux. (92-93.)

*Odes* (t. II) :

Quelle si belle nouvelle. (24-32.)
Pour avoir en ceste pree. (60-61.)
Mon Castin, quand j'apperçois. (74-77.)
Pour garder que le plaisir. (88-89.)
Quand je te vois au matin. 126-128.)
Amour, Bizet, en plourant. (138-141.)
Encor qu'un autre que moy. (143-144.)
Si par les champs folastrant. (212-214.)

Le vers de sept syllabes a deux *ictus* exigés, celui de la rime et un autre variable de position, le plus souvent sur la troisième ou la quatrième syllabe. Cet *ictus* variable se rencontre quelquefois sur la deuxième ou la cinquième. Dans ce cas, le rythme en souffre. En effet, quand le premier *ictus* est sur la deuxième syllabe, il y a entre la deuxième et la huitième cinq syllabes non accentuées. Quand il est sur la cinquième, les quatre premières syllabes du vers restent sans accent.

Nous prendrons, selon notre habitude, une pièce dans les *Amours;* une autre dans les *Gayetez*, une troisième enfin dans les *Odes*.

Digitized by Google

*Amours : l'Ode à Castianire.*

Allez pápier bien heureúx
Gouster lé miel savoureúx
De ma Maistrésse divíne
Qui me tient l'ame, et le cúeur
En l'aigre-doúce liquéur 5
De sa cruaulté benigne.

Les cinq premiers vers de la première strophe sont conformes à la règle; mais le sixième vers use de la licence qui est de mettre le premier *ictus* sur la cinquième syllabe.

Prosternéz vous humblemént
Et dítes succinctemént
L'amytié que je lui pórte,
Qui excéde sans mentir 10
Tout ce qui se peúlt sentir
D'une amoúr louable et fórte.
. . . . . .
Et le désir imprimé
D'estre servant estimé
D'une si gentile dame 24
Dites encor que mes vers
Darderont par l'univers
Le bruyt de ses vertúz ráres 27
. . . . . .
Et que mon extréme ardeur
Cherche l'exquise froideur. 32
. . . . . .
Dítes que ma liberté 37
S'obscurcit à la clarté
De ses estoilles jumelles,
Et que ma constánte foy
. . . . . .
Et je seráy fortuné
Plus que personnáge né 50
Si d'une volonté bónne
On voús escoute, et vous prénd
Párce que d'un vouloir grand
Je vous presánte et vous dónne.

Digitized by Google

Le huitième vers met le premier *ictus* sur la deuxième syllabe par licence.

Le onzième vers met le premier *ictus* sur la cinquième syllabe. Même observation pour le vingt-quatrième. Le vingt-septième vers est curieux. Le premier *ictus* est forcément sur *bruyt*. Il en résulte que ou bien l'on accentue *tuz* dans *vertuz* et alors on a trois accents dans ce vers, sans parler de cette syllabe *tuz* accentuée précédant immédiatement l'*ictus* final et nécessaire, ce qui est encore une faute contre le rythme, ou bien l'on n'accentue pas *vertuz*, et alors on a le premier *ictus* sur la deuxième syllabe, ce qui est une licence. Le vers trente et un a le premier *ictus* sur la cinquième syllabe.

Le vers trente-sept a cet *ictus* sur la première syllabe.

Le vers quarante a le premier *ictus* sur la cinquième syllabe.

Dans le vers cinquante-deux, le premier *ictus* est sur la seconde ou la sixième syllabe.

Dans le vers cinquante-trois, il semble que le premier *ictus* soit sur la sixième syllabe ou sur la première : en tout cas, il n'est pas à sa place.

### *Gayetez*

Nous allons étudier la pièce des *Gayetez* intitulée : *Du souhait qu'il faisoit aux champs se souvenant de sa dame.*

Tandis que je me promeine
Parmy cétte bélle pleine
Et qu'en resvánt je m'en vois
Promenér parmy ces bois,
Je sens coulér dans mon áme 5
Un souvenir de ma Dáme,
Qui me faict aussi soubdain
Faire un tel souhait en vain : 8

Pleust au dieu par qui j'essaie
Quelle est l'amoureúse plaie 10

Digitized by Google

Que célle qui m'a ravý,
Celle qui tient asservý
Tout le bon-heúr de ma vie
Heureusemént asservie
Fut óres avecque moý. 15

. . . . . .

Vraymént s'il estoit ainsi 19
Je suis seúr que le soucý.
De quóy j'ai la teste pleíne 21
Ne me seroit plus de peíne.

. . . . . .

Et lá mieux qu'auparavánt 28
Et d'úne plus doúce féste
J'arracheróy de ma téste
Ce soíng duremént enclós. 31

Les 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 9e, 12e, 13e, 14e, 20e, 22e, 30e vers sont réguliers. Les 1er, 11e, 15e, 19e, 21e, 28e vers ont le premier *ictus* sur la deuxième syllabe. Les 2e, 29e, 31e vers sont défectueux, parce qu'ils ont trois *ictus*. Enfin les 8e et 10e vers ont le premier *ictus* sur la cinquième syllabe.

Nous prenons enfin, comme exemple, dans le tome II des *Odes*, le *Vœu à Pales*.

Pour avoir en céste prée,
A toy Palés consacrée,
Folastré deux ou trois fois,
Deux ou trois jours de ce moýs,
Avécq' ma Nymphétte gaýe, 5
Tandis que sur céste haye,
Cent petítz oyseaux chantoient,
L'aise auqúel ilz nous sentoient,
Je te drésse, ma Deésse,
Ma deésse, je te drésse 10
Sur ces quátre gazons vérdz,
De nouvelle hérbe couvértz,
Un petít autel de térre,
Tapissé de verd liérre,

Digitized by Google

Et ces rózes, et ces liz, 15
Que j'ay naguiere cueilliz,
Saincte Palés, je te dónne
Pour t'en faire une courónne. 18
(O., II, 60-61.)

Cette petite pièce est très heureusement versifiée. Il n'y a que les premier, cinquième, sixième vers qui aient trois *ictus* et soient par ce fait défectueux.

Nous renvoyons aussi le lecteur à l'*Ode à Guillaume de Buys* citée dans notre travail et qu'il trouvera d'ailleurs dans l'édition Courbet (II, 88-89). Cette pièce fait honneur à l'érudit et au versificateur : il n'y a qu'un vers qui soit une tache sous le double rapport de la pensée et de la versification.

Parmy les vaissélles grásses.

## IV. — VERS DE SIX SYLLABES

Ce vers a été rarement employé par Magny. Nous ne le trouvons que dans les *Amours* (132-136) et dans les *Odes* (*Tome* II, 119-122).

Au seizième siècle, ce vers était assez en usage ; Marot et Baïf s'en sont souvent servis. Plus tard il s'est joint à de plus grands vers. Ainsi, dans Malherbe, il est entremêlé avec de plus longs mètres. C'est dans le genre lyrique qu'on le rencontre seul. La poésie légère a fini par l'abandonner. Selon M. Quicherat, la raison de cet abandon serait que le vers de trois pieds formant un hémistiche de l'alexandrin, l'oreille est trompée par cette ressemblance.

Il prend les deux mêmes *ictus* que l'hémistiche du grand vers.

*Règle générale.* — Le premier tombe sur la troisième syllabe et le second sur la sixième.

Ma vertú reluysánte. (A., 132.)
Mais celluy qui desire
De se faire amouréux. (O., II, 119.)

Digitized by Google

1re *Exception.* — Le premier *ictus* peut se placer sur la quatrième syllabe.

Comme une estoille au ciél. (A., 132.)
Ne ces beaux yeúx encóre. (A., 133.)
Qui ne le veúlt sçavoír. (O., II, 119.)

2e *Exception.* — Il peut encore se mettre sur la deuxième syllabe :

Dont paistre me souloit. (A., 132.)
De voír ceste beauté. (A., 133.)
Je sérs une maistrésse. (O., II, 119.)

*Irrégularité.* — Le premier *ictus* s'avance jusque sur la première syllabe.

Fit que je la fachày. (A., 132.)
Vienne sans retardér,
Vienne la regardér. (O., II, 120).

## V. — VERS DE CINQ SYLLABES

Il n'y a qu'une seule pièce en vers de cinq syllabes dans toute l'œuvre de Magny (1). Elle se trouve au second livre des *Odes*. Il nous semble que notre poète a craint la monotonie de ce vers. Il a voulu toutefois prouver en l'employant au moins une fois, qu'il était versé dans tous les genres de rythme. Cette ode (II, 141) est intitulée : *D'une devise que lu i donna s'amye.*

Tu te meúrs de joúr,
Et de nuýct encóre,
Un brazier d'amoúr,
Ton áme devóre,
Et si ne veux pás (2),
Esteíndre ta flámme,

1. Il n'y en a qu'une aussi dans Marot.
2. *Pas* fait corps avec *veux*; par conséquent *veux* n'a pas d'accent

Digitized by Google

Ný de ce trespás,
Garentir ton áme.

J'ars ainsi de nuýct,
Et de joúr dessíne,
Pour n'ávoir le fruict,
Qu'apénd la Cipríne...
. . . . . .
Bien que seúre fois,
Que ma peíne ardánte,
Et ma mórt ainçois,
Ma douleúr mordánte,
Viennent de ton œíl... 21

Il y a dans ce vers deux *ictus*, dont le second à la rime est nécessairement invariable. Le premier se place arbitrairement, excepté sur la quatrième syllabe, parce qu'on aurait ainsi deux syllabes consécutives accentuées. Toutefois l'on peut dire que la position la plus normale du premier *ictus* est sur la deuxième ou la troisième syllabe.

Le septième et le vingt et unième vers de cette pièce ont l'*ictus* sur la première syllabe : ce qui est défectueux.

## VI. — VERS DE DIFFÉRENTS MÈTRES

Dans les *Premières poésies* (1), il faut relever les pièces suivantes contenant des vers de mesure inégale :

L'*Ode au Seigneur Gabriel Le Seneux* (D. P., 19-23). — *Fantasia* (D. P., 30-34).

Dans les *Amours*, citons la première pièce à *Castianire* (101-118); une seconde à la même (120-123); une troisième à la même (147-153); enfin une quatrième adressée *au Seigneur Jean de Maumont* (165-168).

1. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le volume d'E. Courbet, dit *Dernières poésies*, contient au contraire les premières poésies de Magny. M. Courbet a donné à ce volume le titre de *Dernières poésies*, à cause des *Sonnets inédits*, qui en sont la partie la plus importante.

Digitized by Google

Les *Gayetez* offrent l'imitation de Ronsard, les *Martinales* (62-76).

Enfin dans les *Odes* (t. I) rappelons la *Complainte des dames de France sur le partement de Monsieur le Prince de Fé* (60-64), et la *Venue du printemps* (140-144) (1); et t. II, l'*Ode à Guillaume Blanchy* (35-39), celle à *Nicolas Denizot* (90-95), le *Discours en inconstance d'Amour* (96-104), le *Devis rustique* (181-195), *De la constance de son Amour* (210-212), enfin l'*Ode à s'amye* (214-219).

L'*Ode à Gabriel le Seneux* contient dix strophes de douze vers chacune. Chaque strophe est composée de deux sixains, le premier en vers de huit syllabes, le second en vers de cinq. Il y a un repos à la fin du troisième, du sixième, du neuvième et du douzième vers de chaque strophe. Il y a entrelacement de rimes pour le troisième et le sixième vers dans les deux sixains.

Là donc, Gabriel (2), sous l'ombre vien,
Et de ton luc, et moi du mien
Animons une chanson *douce*,
Si bien que les chans et les bois
Soient raviz du son de ma vois,
Et des dous fredons de ton *pouce*.

Bien que ta main sainte
N'ait la gloire atainte,
De celle d'*Albert*,
A qui le bruit donne
La riche courone
Deue au plus *expert*.

La *Fantasia* est composée de vingt-deux strophes de quatre vers. Les trois premiers de chaque strophe sont de six syllabes et le quatrième de quatre. Il n'y a point d'entrelacement de rimes. L'alternance des rimes masculines et féminines est régulière comme dans l'*alexandrin*. Ronsard a donné des

1. C'est la même pièce que l'*Ode à le Seneux* dont nous parlons plus loin.
2. *Gabriel* compte pour deux syllabes.

Digitized by Google

pièces analogues à celle-ci pour le rythme : il n'a déployé dans aucune plus de grâce et de vivacité.

Alon, je voi Castaigne
Qui jaunissant se baigne
A se fondre en pitié,
Pour sa moitié.
Il n'atend que la troupe
Pour netoier la coupe
En y plongeant l'ennuy
D'elle et de luy.
Dieu gard la ligue sainte
De la fureur atainte
Qui fait que sans mourir
On peut perir.

Les deux Odes à *Castianire*, les *Martinales*, l'*Ode à Nicolas Denizot* et l'*Ode à s'amye* sont écrites dans le même rythme. Elles se composent de six vers dont le premier, le troisième, le quatrième et le sixième sont de sept syllabes, le deuxième et le cinquième de trois. Il y a un repos à la fin du troisième. Le troisième et le sixième vers riment ensemble.

Et quoy Nimphe que j'adore,
Veux-tu qu'ore
Je me desloge d'icy,
Affamé de la caresse
Tromperesse
Qui derride mon soucy ? (*Amours*, 101.)
. . . . . .
Que tardes-tu ma sucrée
Cytherée,
Que tardes-tu de venir,
Pourquoy Mignarde t'esloignes
Et ne soignes
Ta promesse entretenir ? (*Ibid.* 120-121.)
. . . . . .
Voyez ces Nymfes mignardes,
Fretillardes,
Qui talonnent pas à pas
L'asne qui porte Silene
Par la plene
Pour l'en culbuter à bas. (*Gayetez, les Martinales*, 63.)
. . . . . .

Digitized by Google

Si le ciel borne le cours
De noz jours,
D'une tombe si prochaine,
Vault il pas mieux vivre ainsi
Sans soucy,
Chassant l'angoisse et la peine ? (*Odes*, II, 90.)

. . . . . .

Vien, vien t'en à ma priere
Ma guerriere,
Vien me veoir en ce pourpris.
Et quoy, belle, tu dedaignes
Ces campaignes,
Riche demeure des Dieux ! (*Ibid.*, 217.)

Marot a employé la même strophe dans la traduction du XXXVIIIe psaume de David :

Tant me faict mon mal la guerre,
Que vers terre
Suis courbé totalement :
Avec triste et noire mine,
Je chemine
Tout en pleurs journellement.

L'*Ode à Castianire* (1) (A., 147-153) est composée de six vers dont le premier, le deuxième, le quatrième et le cinquième ont trois syllabes, tandis que le troisième et le sixième en ont sept. Le troisième et le sixième riment ensemble. C'est presque la strophe des pièces précédentes retournée.

Queis ennuys
Jours ou nuictz
T'osent ma mignonne joindre,
Pour ton miel,
De leur fiel,
Ainsi felonnement oindre?

L'*Ode au seigneur Jean de Maumont* (A., 165-169) est composée de strophes qui sont successivement des quatrains de vers de dix syllabes et des sixains de vers de cinq syllabes.

1. Nous parlons ici de ces dernières pièces, sans tenir compte de la place qu'elles occupent dans les divers volumes de Magny, parce que leur rythme est différent de celui des précédentes : nous avons groupé entre elles les pièces qui suivaient le même mouvement.

Digitized by Google

Dans les quatrains, le premier vers rime avec le quatrième, le second avec le troisième. Dans les sixains, le troisième rime avec le sixième, selon les lois du sixain. Comme s'il eût prévu la règle de Malherbe, Magny place le plus souvent un repos après le troisième vers du sixain.

De quel regret cognoy-je sans cesser
Ton cueur remply, tes espritz, et ton ame ?
Quel desplaisir tes entrailles entame ?
Et quel ennuy te vient ore offencer ?
Tu as à toute heure
L'œil triste qui pleure
Et l'estomac cloz,
Qui jamais ne s'ouvre,
Que l'œr n'en recouvre
Souspirs et sanglotz.

La *Complainte des dames de France* (O., I, 60-64) est d'un rythme tout à fait particulier. La strophe se compose de six vers, dont le premier, le second, le quatrième et le cinquième sont de dix syllabes, le troisième et le sixième de six. Le troisième vers rime avec le sixième.

Car tant qu'en l'air s'aymeront les oyseaux,
L'abeille aux prez, le poisson dans les eaux,
Et les cerfz aux ramées,
Tousjours son nom, ses graces, ses bontez,
Et ses vertuz dans nos cueurs tourmentez
Demourront imprimées.

L'*Ode à Guillaume Blanchy* (O., II, 35-39) est composée d'un quatrain d'alexandrins et d'un sixain d'octosyllabes. Rien de particulier pour les alexandrins. Pour le sixain, selon la règle générale, le troisième vers rime avec le sixième.

Je ne convoite point les tresors plantureux
Des Perses ny ceux la des Arabes heureux,
Et si ne cherche point les pierres qu'on va querre
Bien loin en la mer rouge et par mer et par terre.



Digitized by Google

Aussi je ne demande pas
Les grans pompes, les grans estatz
Du monde, et les grandes maistrises :
J'ay l'esprit qui point ne se paist
Et qui point encor ne se plaist
De telles vaines convoitises.

Le *Discours en inconstance d'amour* (O., II, 96-104) est une pièce assez libre de rythme. La première strophe est composée de cinq vers de six syllabes avec les rimes régulières. A partir de la seconde, le premier vers de chaque strophe est de quatre syllabes et rime avec le dernier vers de la précédente. Les strophes sont d'inégale étendue. Ainsi la seconde est de sept vers, le premier, comme nous l'avons dit, de quatre syllabes, les six autres de six. La troisième n'est que de quatre vers, dont le premier est de quatre syllabes et rime avec le dernier vers de la seconde, et les trois autres vers de six. Même observation pour la cinquième strophe. Quant à la quatrième, le premier et le troisième vers sont de quatre syllabes. La sixième est de cinq vers, le premier rimant avec le dernier de la cinquième strophe et n'étant que de quatre syllabes, les trois autres de six. La septième est composée de onze vers, dont le premier rime avec le dernier de la sixième ; le troisième, le neuvième sont de quatre syllabes, et les autres de six. La huitième n'est que de trois vers, le premier étant toujours de quatre syllabes et rimant avec le dernier de la strophe précédente, les deux autres de six syllabes. La neuvième strophe est comme la troisième. La dixième n'a que deux vers, le premier de quatre, l'autre de six syllabes. La onzième est de six vers, et rappelle, avec un vers de plus, la deuxième, etc. Nous en avons dit assez pour montrer combien Magny, dans cette pièce, a été à la fois inconstant en amour et en versification. Il lui arrive encore, — mais ce n'est point dans ses habitudes, — de donner plu-

Digitized by Google

sieurs vers de suite en rimes masculines. Il termine son discours en vers réguliers de huit syllabes.

J'ay grand desir de rire
Sans un cruel martire,
Qui dans mon cueur naissant,
Comme un loup ravissant
M'a tousjours en sa gueule.

La Taulpe seule
Aveugle ne naist pas.
J'ay gousté les apastz
Des histoires divines,
Et grecques et latines :
Mais le sentier plus droict
Est tousjours plus estroict.

Dans mon sein croist
L'amitié d'une dame,
Qui rechaufe mon ame
De l'ardeur d'un beau feu.

J'en voy bien peu
Qui decouvrent ma braise :
Dont je suys aise,
Et de cest aise vain

J'emply mon sein
Souz les raiz de la lune.
La nef court bien fortune
Sans trouver des escueilz.

Mille cercueilz
On apreste à ma vie :
Mais l'ignorante envye
Ne se sceut oncq souler
De la vertu fouler.

Je voys en l'air
Descendre bas un fouldre,
Qui meet en pouldre
Un grand mont à trois chefz,
Tout couvert de meschefz.

Digitized by Google

Vengeant France et Itale
De ce Sardanapale,
Qui cinq ans tout de reng
A teint de sang
Et de vice et de guerre
Tout le siege de Pierre.

Mais trop enquerre
Et trop dire et vouloir,
Nous faict souvent douloir.

Le Loth, le Loir,
Et la Sosne, et la Seine,
Sçavent quelle est ma peine,
Et i'en sçay mieux l'autheur.

L'espoir flateur
Le bien et le mal trompe.

Parquoy la pompe
Efface la vertu
Et puys le mieux vestu
Tient la meilleure place,
Qui faict par son audace
Qu'il n'est jamais repris (1).

Le *Devis rustique* (O., II, 181-195) n'est que l'alexandrin suivi du vers de six syllabes, imitation des distiques latins, rythme bien employé pour l'élégie. Malherbe, dans l'*Ode à Dupérier*, Ronsard, très souvent dans ses œuvres, se sont servis de cette combinaison de mètres.

Fuyez, mon cher troupeau, fuyez ceste herbe verte,
De mes larmes couverte,
Car dedans ces pastiz les herbes et les fleurs
Que j'attain de mes pleurs,
S'enveniment soudain, tant ceste humeur trop vaine
Est d'amertume plaine.

1. Voy. la suite dans l'éd. Courbet, *Odes*, II, p. p. 98-105.

Digitized by Google

La pièce de *l'inconstance de son amour* (O., II, 210-212) est composée d'un quatrain en vers de dix syllabes suivi d'un sixain en vers de huit. Dans le quatrain, il y a un entrelacement de rimes. Dans le sixain, la règle générale est suivie.

Je t'ay donné tout pouvoir dessus moy,
Et t'ay ma foy si fermement jurée,
Qu'en nul subject nulle meilleure foy
Plus fermement ne fut oncq' asseurée.
Et ne fault desormais, Maistresse,
Faire ny fossé ny fortresse,
Muraille ne tour ne rempart,
Pour garder qu'ell' ne soit surprise.
Car amour l'a si bien conquise,
Qu'autre n'y sauroit avoir part.

## VII. — DE L'ALEXANDRIN

Nous avons enfin à parler de l'*alexandrin*. Nous l'avons placé après le *décasyllabe*, parce qu'il est chez Magny d'un emploi moins fréquent que ce mètre. Le genre auquel il a été approprié de préférence par l'auteur est le sonnet. Sur les 176 pièces dont se compose le livre des *Souspirs*, 30 sont en vers de dix syllabes, toutes les autres en vers de douze. Magny s'est conformé à l'usage de son temps. Ses émules composaient le plus souvent leurs sonnets en vers alexandrins. Ce n'est que plus tard que les poètes ont adopté pour ce genre de poésie le décasyllabe. Au XIXe siècle, l'alexandrin est redevenu le mètre du sonnet.

Outre les 146 *Souspirs*, qui sont en vers alexandrins, Magny a employé ce mètre pour les pièces suivantes : *les Sonnets inédits* (D. P., 71-83); *Odes*, t. I : Les odes à *d'Avanson* (1-3 ; 54-60), à *Jean de Pardeillan* (47-51), l'*Ode sur la mort de Jules III* (138-140); *Odes*, t. II : Les odes à *Diane de Poitiers* (1-5 ; 5-71), à *Madame la vicomtesse de Gourdon* (13-14), l'ode *Contre aucuns malveillans d'un sien grand ami* (41-47). l'*Hymne*

Digitized by Google

*de Bacchus* à *Ronsard* (52-57), l'ode à *Laurens d'Avanson* (105-107), à *Guillaume Aubert*, d'*Aymer en plusieurs lieux* (133-135), à *Jehan de Jehan*, *Des contraires effetz de son amour* (165-166), l'ode à *s'amye* (178-181), une autre *à s'amye* (238-242).

Magny, on le voit, a employé l'alexandrin dans les grandes circonstances, toutes les fois qu'il a élevé le ton : dans les *Souspirs*, où il s'irrite contre les fourbes et s'indigne contre la fortune ; dans ses *Odes*, quand il se recommande à ses illustres protecteurs ou s'adresse respectueusement à « s'amye » ; quand une fois encore, comme dans les sonnets écrits à Rome, il lance contre le perfide Jules III ses stances satiriques ; enfin dans ces sonnets inédits où il parle à la régente Catherine de Médicis et au jeune prince Charles IX un langage si courageux et si noble.

Nous ne dirons rien des règles de l'alexandrin. Nous donnons simplement le schéma de ce mètre :

| Premier hémistiche | | | | | | | Deuxième hémistiche | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | **2** | 3 | 4 | 5 | **6** | | 7 | **8** | 9 | 10 | 11 | **12** |
| | | ou | | | | | | | ou | | | |
| 1 | 2 | **3** | 4 | 5 | **6** | | 7 | 8 | **9** | 10 | 11 | **12** |

Il y a deux *ictus* fixes sur la sixième et douzième syllabe. Dans le premier et le second hémistiche le premier *ictus* a une position variable tantôt sur la deuxième, tantôt sur la troisième syllabe. Cette mobilité des deux *ictus* secondaires ou faibles (ils sont faibles relativement aux deux accents fixes) contribue à éloigner la monotonie qui résulterait de nombres uniformes.

Ex. d'alexandrins bien rythmés :

Le so*leil* s'en va *bien* | et re*vient* chacun *jour* (vers 5.)
Pe*risse* cettuy-*là* | qui d'ar*dente* ma*lice*
Brasse un *mal* dessus *nous* | et cil aussi pe*risse*
Qui se *rouge* l'es*prit* | du *soing* du lende*main*. (v. 12-14.)

(*Souspirs*, S. LXVII.)

Digitized by Google

Mais on trouve des exemples où l'*ictus* occupe la quatrième ou dixième syllabe, sans que ce déplacement soit désagréable à l'oreille.

Nous ne mentionnerons que les fautes graves contre le rythme.

*Souspirs* (sonnet LXVII).

Le premiers vers a trois *ictus* dans un seul hémistiche :

Vivons, *Belle*, vivons | et suivons nostre amour.

*Ode à Diane de Poitiers* (Odes, II, 5).

— Le deuxième vers a un *ictus* sur la première syllabe :

*Faire* que de ma *main* | vous fussiez estrenée.

— Le quatrième vers a trois *ictus* dans le premier hémistiche :

Avant qu'avoir de *quoy* | le faire dignement.

— Le cinquième vers a quatre syllabes de suite se terminant par un *e* muet:

Pour ce que je ne voy | chose aucune en ce monde.

— Le deuxième hémistiche du septième vers commence par une syllabe accentuée, de sorte qu'on a dans ce vers deux syllabes de suite, la sixième et la septième accentuées :

Du tyge de nos *rois* | *dame*, vous descendez.

— Même infraction dans le premier hémistiche du vers 14 :

Sans interesser *ceux* | de leur futur lignage.

— L'*ictus* est sur la première syllabe dans le vers 18 :

*Si* les departez vous | d'une meure sagesse.

— Aux vers 22, 23, il y a l'enjambement d'un hémistiche:

Vous grava dans l'esprit si bien la cognoissance
Des merites d'autruy...

Magny, comme tous les disciples de l'école de Ronsard, a

Digitized by Google

pratiqué l'enjambement, redevenu en honneur aujourd'hui, non pour produire un effet, mais comme la suite naturelle de l'expression de sa pensée. Toutefois les enjambements sont très rares dans ses œuvres composées en alexandrins.

Au vers 76, il y a trois *ictus* dans le premier hémistiche

> *Rien* pour se *faire grand*, ou se faire admirer.

Même observation pour le vers 87 :

> L'*esprit*, la *main*, la *plume*, et tout ce qu'elle sçait.

Il y a dans Magny çà et là quelques alexandrins d'une aisance un peu lâche : c'est le défaut commun à tous les poètes du temps. Mais, le plus souvent, le poète a déjà la forme et l'allure que Malherbe, avant Corneille, a su donner à l'alexandrin.

Les rimes dans Magny sont extrêmement riches. Le plus souvent, elles ne présentent pas seulement une consonnance, mais toute une articulation. C'est peut-être le poète du seizième siècle qui a le plus soigné la rime. Chez lui, la succession des rimes, deux masculines précédant deux féminines, est assez rigoureusement observée. D'ailleurs l'école de Ronsard n'avait point fait pour la rime de progrès depuis Marot. Ce n'est qu'à la fin du seizième siècle que les poètes s'interdirent de faire succéder les rimes dans un ordre arbitraire. Notre poète a connu les rimes croisées, les rimes redoublées, qui ont tant de grâce dans la poésie légère. Il a sous ce rapport fait preuve d'une grande souplesse. Enfin, bien qu'il ait recherché la double gloire du versificateur et du poète, il ne s'est point trop arrêté à ces difficultés de métier qui tentent d'ordinaire ceux qui, comme lui, ont plus de facilité que de souffle. Est-ce à dire toutefois qu'il ait toujours donné des rimes irréprochables? Nous n'irons pas jusqu'à faire de lui cet éloge exagéré. Ainsi on trouve dans ses œuvres un certain nombre d'adjectifs ou d'adverbes en *ment* qui riment deux

Digitized by Google

à deux. Les rimes de terminaisons verbales sont trop fréquentes. On pourrait en citer d'assez nombreux exemples empruntés à presque toutes les désinences des verbes.

Indicatif présent :

*Luyt-nuyt* (O., I. 63) ; *vivent-poursuyuent* (O., I, 54) ; *peult-veult* (S., 19); *donne-tonne* (O., II, 50); *approuvent-trouvent* (O., II, 56).

Indicatif imparfait : *Ardoit-gardoit* (O., I, 15); *amenuysoit-faisoit* (O., I. 15); *estoit-redoutoit* (O., II, 27), etc.

Indicatif passé défini : *Dora-colora* (S., 26); *nasquit-vesquit* S., 23); *veiz-miz* (O., I, 17) ; *voulustes-fustes* (O., II. 28); *partoy-portoy* (S., 77); *compassa-cassa* (S., 83), etc.

Indicatif futur : *Sera-vengera* (S., 31) ; *demourera-s'asseurera* (S., 36) ; *fumeront-chanteront* (O., II, 6); *donneroy-apporteroy* (O., II, 20); *pendra-tiendra* (O., II, 44).

Conditionnel : *Tiendrois-viendrois* (O., II, 126) ; *fleurerois-baiserois* (O., II, 127).

Impératif : *Commençons-tissons* (O., II, 42), etc.

Subjonctif présent : *vaille-saille* (S., 32); *bailles-failles* (S., 42); *s'offende-s'attende* (S., 99); *naisse-paisse* (S., 117); *revienne-retienne* (O., II, 65).

Subjonctif-imparfait : *Sceust-eust* (S., 93); *veillast-sommeillast* (O., II, 81); *levast-trouvast* (O., II. 207), etc.

Infinitif : *Façonner-donner* (O., I, 60); *s'aususer-user* (O., I, 62); *mourir-acquerir* (O., I, 60) ; *plaire-faire* (S., 3) ; *recevoir-decevoir* (S., 39), etc.

Participe présent : *Dontant-imitant* (O., I, 61); *ravissant-perissant* (O., I, 59); *sentant-lamentant* (O., II, 72), etc.

Participe-passé : *Estimez-semez* (O., I, 61) ; *feru-secouru* (S., 29) ; *cheris-encheris* (S., I, 30).

Digitized by Google

Très souvent aussi un mot rime avec lui-même par l'adonction d'un préfixe : *Mande-recommande* (O., I, 57); *faict-parfaict* (O., II, 50); *temps-passetemps* (O., II, 80); *pourveïe-veïe* (O., II, 81); *sapin-pin* (O., II, 92); *portraitz-traictez* (O., II, 94); *chefz-meschefz* (O., II. 97). etc.

Il y a encore dans Magny un grand nombre de rimes formées par un infinitif en *er* qui répond à un mot dont l'*r* final se prononce : *Cher-desfacher* (O., I, 88); *hyver-arriver* (O. II, 94); *amer-transformer* (O., II, 100); *cher-toucher* (O., II, 82). Mais on sait qu'au seizième siècle la lettre *r* des infinitifs était articulée. L'*r* n'était jamais muette.

Citons quelques rimes peu riches : *Bras-esbats* (S., 66); *apasts-combats* (S., 66-67); *baisant-baissant* (O., I, 146); *bal-carnaval* (O., I, 147); *cela-delà* (O., I, 149); *cas-pas* (O., II, 191); *enfoncé-repoussé* (O., II, 80); *doigts-Alsinois* (O., II, 113); *bras-pas* (O., II, 137); *fils-jadis* (O., II, 228); *Jacopin-Urbin* (O., II, 9); *libre-delivre* (S., 48); *vivre-libre* (S., 93); *suyvre-libre* (O., I, 114), sans doute à cause de la prononciation du Midi qui ne met guère de différence dans la façon d'articuler les deux labiales *b* et *v*, à moins encore que ce ne soit une rime pour l'œil.

Les mots à voyelle brève ou fermée riment avec d'autres à voyelles longues ou ouvertes : dans cette façon de rimer se trahit encore la prononciation défectueuse d'un poète du Midi qui ne s'est point tout à fait dégasconné à la cour de Henri II.

A. *Ame-femme* (O., II, 117); *face* (subj.)— *grace* (O., II, 149); *folastre-battre* (O., II. 137).

Ai. *Travaille-entraille* (S., 116); *travaille-baille* (O., I, 137); *travaille-bataille* (O., II, 147).

E. *Secretz-grecz* (A., 125); *promets-jamais* (S., 59); *beste-brayette* (S., III); *prez-secretz* (O., II, 148); *teste-sonnette* (D. P., 56).

I. *Isle-utile* (O., I, 121).

O. *pôle-affolle* (D. P., 12).

Digitized by Google

La bi-vocale *ai* rime avec la voyelle *a*. Ex. : *Rivage-boscaige* (O., I, 142); *orage-naufraige* (S., 53); *courage-avantaige* (O., I, 154); etc... Mais on trouve aussi *courage-orage* (O., I, 158), etc...

La bi-vocale *eu* rime avec la voyelle *u* : Ex.: *Nature-blesseure* (S., 72) *queue-vaincue* (O., II, 102).

L'usage autorisait les rimes suivantes : *J'attendoy-foy* (S., 118); *seroys-roys* (S., 121); *veoid-debvoit* (O., II, 2); *naissent-croissent* (O., II, 3); à cause de la prononciation qui était la même pour les deux verbes, *javelle-poile* (S., 101); de même que dans Ronsard *ailes-estoilles, estoilles-arondelles; croire-verre* (S., 103), etc.

*Tesmoigne* rime fort bien avec *Boulongne* (O., II, 10). Les deux finales *oigne* et *ongne* ne formaient dans l'ancienne langue qu'une seule désinence.

Telles sont, en dehors des exceptions permises à la règle, les rimes défectueuses. Comme on le voit, elles sont peu fréquentes.

Mais, malgré ces défauts, malgré ces licences, que les poètes du seizième siècle, Ronsard lui-même, s'accordaient avec tant de complaisance, il faut bien reconnaître qu'ils avaient tous un mérite suprême, celui de la forme poétique. Métaphores heureuses, images gracieuses, inversions aimables, expressions pittoresques, combinaisons variées de mètres, sentiment exquis du fond, soin délicat à la fois et laborieux de la forme : voilà ce qui les fera vivre longtemps, voilà ce qui les a sauvés à nos yeux, ce qui les sauvera encore, croyons-nous, de l'oubli ou de l'indifférence devant les siècles à venir, malgré les arrêts de Malherbe et les sévérités de Boileau.

Digitized by Google

Digitized by Google

# GLOSSAIRE [1]

## DE LA LANGUE DE MAGNY

## A

ABSANTER (*absen*tem-are). v. a. Eloigner, enlever.

> Et ja voici son torment *absanté*. (H. D. P., 9.)
> Soit par langueurs, quand j'estois absenté. (A., 49.)

ACCORT (de accorder — *ad-corde-are*. Cf. ital. *accorto*, fûté). Conciliant, accommodant, et par suite avisé, habile.

> Si je dy que tu sois bien saige et bien *accort*. (S., 100.)
> Un qui soit plus *accort*, et moins ambitieux. (O., I, 3.)

(Voy. encore O., I, 39.)

> Où recherchant *accort* ce qui ne se pert pas. (S., 64.)
> Tel s'est avancé la mort,
> Peu *acort*,
> Pour estre d'ennuy delivre, etc... (O., II, 91.)

ACHOISON (*occasionem*). Occasion. (Voy. Darmesteter et Hatzfeld, *le Seizième siècle en France*, p. 184.)

1. Abréviations : A. = Amours ; D. P. = Dernières Poésies ; H. D. P. = Hymne, Dernières Poésies ; G. = Gayetez ; O. = Odes ; S. = Souspirs.

Digitized by Google

Du sort auteur de tant aspre *acboison*. (A., 28 )
Le reduysant en amere *achoyson*. (A., 38.)

ACOINTANCE (*ad cognit*are-antiam). Fréquentation, amitié, intimité

Et d'un lent pas *d'acointance* subite. (A., 116.)
Me flatant de cette *acointance*. (G., 52.)
Et s'il te plaist de faire une *acointance*. (G., 80.)

ACOINTER. v. a. Anciennement *acointier*, *acuinter*. Fréquenter quelqu'un, devenir l'ami, le protecteur de quelqu'un.

Phebus *m'acointa* jadis. (G., 74.)

ACOISER. v. a. (*quietum* = *coi*, *coy*, *quoi*, fem. *quoie*). Calmer.

Tachant *d'acoiser* ses quereles. (O., I, 87.)

ACOLADE. (de *acoler*). Embrassement.

Et d'une estroicte *acolade*. (O., I, 79.)
En baisers, en *acolades*. (O., II, 218.)

ACOLLER. v. a. (ad *collum-are*). Embrasser, en passant les bras autour du cou.

Et quand en *l'acollant* je voy qu'elle *t'acolle*. (S., 40.)

(Voy. encore O., II, 215, 532.)

ADESTRE et ADEXTRE (*dextra*). Adroit.

En voyant le feu Roy si jeune et si *adestre*. D. P., 72.

(Voy. encore, O., I, 102 ; O., II, 244.)

ADEXTRER (s') Se rendre habile dans.

S'*adextrer* bravement aux jeux de Ganymède. (S., 107.

ADEXTRER. v. a. Rendre quelqu'un habile.

Et qu'il n'ayt *adextré* mes doigtz. (O., I, 143.)

ADOLORER (s'). v. n. (ad-dolo*rare*), anciennement *adouler* (ad-do*lare*). Se faire du chagrin, pleurer.

J'entens aussi soubdain Progne qui *s'adolore*. (S., 19.)
J'oy Magny d'autre part qui *s'adolore* en vain. (O., I, 59.

AFFETÉE, même mot que affectée. Qui fait la coquette.

Plus fort que, petite *affetée*,
Vous ne fustes onc despitée. (O., II, 221.)

Digitized by Google

AGUIGNER. v. a. (composé de *guigner*). Regarder quelqu'un de mauvais œil. (Cf. *guignon*.)

Qui *m'aguignoit* de ses traverses. (A., 92.)

AISLER. v. a. Donner des ailes.

Ayant *aislé* noz années. (O., II, 75.)

ALGARADE (de l'espagnol *algarada*,) avec son sens primitif de assaut, poursuite.

Donnent aux cerfs mile *algarades*. (A., 129.)

ALUYNE (hébr. *alva*, amer). Synonyme d'absinthe.

Je goustay l'amere *aluyne*. (G., 31.)

AMENUISER. v. a. Rendre plus menu.

Dont un bel œil ma vie *amenuisa*. (D. P., 49.)
Va doucement *amenuysant*. (G., 55.)

(Voy. encore O., II, 187.)

AMITIÉ. Employé pour *amour*.

Tu me promis d'avoir pitié
Quelquefois de mon *amitié*. (G., 95.)
Pourroi-je mieux monstrer quelle est mon *amitié* ? (S., 15.)

(Voy. encore O., II, 187).

Cf. Molière, *le Misanthrope*, act. I, s. 1. Philinte, parlant de Célimène, dit à Alceste :

Mais si son *amitié* pour vous se fait paraître,
D'où vient que vos rivaux vous causent tant d'ennui ?

Par contre, *amour* est employé dans le sens d'*amitié*. (Voy. O., I, 44; O., II., 38, 177.)

AMMANTELER (s') (*Mantelum*, dans Plaute). Se couvrir d'un manteau.

La terre adonq' *s'ammantelle* la face. (A., 83.)

AMYABLE. Aimable, favorable.

Prenne qui prendre peult du repos *amyable*. (S., 81.)

ANCHE (*ancha*, jambe). Pour *banche*.

A toy vermeille Flore un *anche* de chevreau. (S., 101.)

ANGOISSEUX (anciennement *engoisseux*, *angoisseus*, *anguisses*,

Digitized by Google

*angoissus*, *angoissos* (*angoisse-osum*), adjectif à regretter comme le verbe *angoisser*, venant de *angoisse*.

Tant sois-je *angoisseux* et malade. (O., I, 154.)
L'*angoisseuse* tristesse. (O., II, 184.)

ANIMER (du lat. *anima*). Souffler, inspirer.

*Anime* quelque hymne nouveau. (G., 38).

ANNELÉ. Arrangé en anneaux, en parlant des cheveux.

Que l'or de son poil *annelé*. (O., II, 48.)

ANTIQUAILLES, de l'italien *anticaglia*, objets d'art anciens.

Je me souviens des belles *antiquailles*. (O., I, 146.)

ARDOIR: v. a. et n. Brûler. Magny en fait un verbe de la 4e conjugaison. Il dit à l'infinitif présent *Ardre* (A.,85; O., II, 179). Ce verbe a été employé à ses divers modes et temps très souvent par Magny. (Voy. A., 27, 86; G., 40, 61; S., 32, 62; O., I, 63; II, 15, 108, 131, 141, 179, 186, 203.)

ARGUMENT. (Preuve.)

Moins j'en trouve *d'argument*. (O., II, 25.)

ARMET, armure de tête.

Cuyrasse ny *armet*. (O. II. 240.)
Dessus *l'armet* encor le tymbre menassant. (O., II, 240.)

ARONDE (*birundinem*). Hirondelle.

Puys quand *l'aronde* vient annoncer le printemps. (O., II, 54).

ARRAISONNER (S'). Chercher à se persuader par des raisons.

On s'entretient, on *s'arraisonne*. (O., I., 40.)

ARROIS (*ad-*roi*, Cf. *conroi* XIIIe siècle). Ordre, appareil, équipage.

Car, Sire, ce n'est rien de ces pompeux *arrois*. (D. P., 73.)
Pompeux, en braves *arrois*. (O., I, 42.)

ATOURNER. v. a. (*ad-tornare*), anciennement *Aturner*. Arranger, préparer, parer (Cf. *atour*).

Dix doigts marbrins de perles *atournez*. (A., 21.)

ATTACHER. Anciennement *atachier*, *atacier* (*ad-*taccare*). Attaquer.

Et ne crain celuy qui *n'attache*. (G., 91.)

Digitized by Google

ATTRAIRE. Plus anciennement *atraire* (*attrahere*). Attirer.

Dont on pipe et deguise et dont on veult *attraire*. (O., II, 38.)

AYMANT (*adamantem*). Au fig. ce qui attire.

Coule le miel par *l'aymant* de sa bouche. (H. D. P., 7.)

Cf. CORNEILLE, *Lexique de Marty Laveaux*, p. 43, avec la remarque :

Cette honte des lis, cet *aimant* des courages.

# B

BAILLER. v. a. Anciennement *baillier* (*bajulare*). Avoir en sa possession, administrer, commander, donner.

Pourveu qu'au bout du terme un baiser tu me *bailles*. (S., 42.)

BASTON (*bastonem*) Anciennement *bastun*. Arme de main ; au fig. secours, moyen.

Comme un vray *baston* pour domter. (O., I, 43.)

BASTANT (de l'italien *bastante*.) Suffisant.

Penseriez vous mes nerfs estre *bastans*. (A., 54.)

BÈGUE. *Infirme, étourdi*. — Le radical *beg* marque ici une faiblesse de l'oreille, comme le bégayement est proprement une faiblesse de la langue.

Et dans mes *begues* oreilles. (G., 73.)

BELLIQUEUR. Guerrier.

J'eusse preveu le soucy *belliqueur*. (A., 163.)

BERS. Berceau. (Terme dialectal chartrain introduit dans la langue par Ronsard, *Amours*, liv. I, CXXXVII.

Voi je déja tout autour de son *bers*. (H. D. P., 10.)

BESSON. Double, jumeau.

Le chef *besson* de la sainte montaigne. (H. D. P., 13.)
L'autre sur la *bessone* crope. (G., 58.)

BIENHEURER. Souhaiter du bonheur à quelqu'un. (Voy. H. D. P., 6 ; G., 29, 56 ; S., 5, 49 ; Q., I, 2 ; O., I., 33.)



Digitized by Google

BIENVEIGNER. Souhaiter la bienvenue à quelqu'un.
(Voy. H. D. P., II; S., 94; O., I, 57, 64 et 79.)

BLANDICE (*blanditia*). Caresse.

De leur *blandice* delicate. (G., 2).

BLANDISSANT. Caressant, flatteur.

D'une *blandissante* merveille. (D. P., 51.)
Ce sort fatal fut *blandissant*. (D. P., 41).

BLANDISSEMENT. Caresse.

Par maint mignard *blandissement*. (O., I, 15.)

BLASONNER. Proprement décrire le blason : de là le double sens de *louer* et de *critiquer* : Magny l'a employé dans le sens de *louer* dans le vers suivant :

Ore d'un vers dous-sonnant
Ses oreilles *blasonnant*. (D. P., 56).

Mais plus souvent il signifie *critiquer*.

BLASONNEUR. Panégyriste.

Mais d'un bouquet j'ayme l'honneur
Et en veux estre *blasonneur*. (A., 153.)

BOBANCE (du dialecte bourguignon *bobance*). Avec son sens primitif de faste, grand appareil.

Les vains honneurs, les *bobances* et l'or. (O., II, 211.)

BOSSU (*Bosse-utum*, anciennement* *bossus*). Inégal, montueux.

Or sur ces tertres *bossus*. (O., II, 21.)

BONBANCES. Même sens que BOBANCES.

Ne faire tous les jours que masques et *bonbances*. (S., 103.)

BOURRELER (du dialecte bourguignon *boreler*). Tourmenter à la manière du bourreau.

Qui ma franchise ont bourrelée. (G., 32.)
Bourrelle ses ordes entrailles (G., 107.)
Bourrelle sans repos vos bouches et vos yeux. (O., II, 42.)

BOURRELLE. Subst. verbal, fém. s. de *bourrel*, de *bourreler*. Bourrel est devenu *bourreau*.

Cette Parque, cette *bourrelle*. (O., II, 85.)

Digitized by Google

BOUTEFEU (*bouter*, anciennement *boter* (*bot*-are). Pousser, appliquer, introduire violemment. Celui qui met le feu, de *bouter*, mettre.

Comme l'on sçait le nom du *boutefeu* d'Ephese. (O., I, p. 139.)

BRAGARD. Beau fils, mignon, de *braguer*, qui signifie habiller pompeusement.

Et l'autre trop *bragard* se destruit en sa pompe. (S., 51.)
Il est dispost, *bragard* et plein de gentillesse. (S., 67.)

BRANCHÉ. Expression bien poétique à regretter.

Et puis à ton col *branchée*. (G., 57.)

C'est-à-dire suspendue à ton cou : l'image se voit sans qu'il faille l'expliquer.

BRAQUEMART. Cf. le vieux mot *branc*, *brant* et au pl. *branz*, épée, Courte épée, coutelas dans le sens propre.

Les piques et les *braquemars*. (O., II, 224.)

BRASSER. (Au fig., et en mauvaise part dans le second exemple.) Tramer, pratiquer secrètement.

Ton cœur vaillant, cependant que tu *brasses*. (D. P., 2.)
*Brasse* un mal dessus nous, et cil aussi perisse. (S., 49.)

BRAVE, de l'italien *bravo*, courageux, et aussi beau, bien habillé.

*Brave* sujet de ton riche parler. (A., 174.)

BRAVEMENT. Avec courage, avec beauté.

Quels tapis d'or *bravemeut* étendus ? (H. D. P., 11.)

BRAYETTE. Diminutif de brayes (*braecas*). Braies, chausses. Fente de devant d'un haut de chausses.

Que pour ce qu'il conduit vos jeux de la *brayette*. (S., 111.)

BREZIL. Bois de Brésil.

Achepter du *brezil* en quelque terre estrange. (O., II, 240.)

BROCARD. Pointe, raillerie. (Brocard, évêque de Worms au XIe siècle, auteur d'une compilation de droit.) Le mot avec le sens qu'il a ici se trouve dans la farce de *Maître Pathelin*.

Mille *brocards* à nostre suyte. (O., I, 81.)
De quelque juste *brocard*. (O. II, p. 28.)

Digitized by Google

BROCARDER, railler.

Ny un qui bouffonnant l'un et l'autre *brocarde*. (S., 86.)

BRUIRE, crier, faire retentir (*b-rugire*).

*Bruyant* leurs noms de l'une à l'autre rive. (H. D. P., 3.)
Qui *bruyoient* l'honneur des Bertrandz. (O., I, p. 102.)

(Voy. encore H. D. P., 12; A., 64, 90, 93; G., 37; O., II, 27.)

BRUIT. Renommée. (Voy. A., 83, 109, 117, 125, 145, 146; G., 46, 57; S., 11, 23, 18, 119; O., I, 30, 48, 57, 89 et 139.)

BRUSQUE (de l'italien *brusco*, rude, sombre). Avec le sens de précoce, qui a lieu soudainement, sans préparation, dans les deux exemples suivants :

Les travaux *brusques* et plaisans. (O., I, 13.)
Quelle aussi tant *brusque* jeunesse
Surpasse la saige vieillesse? (O., I, 26.)

Avec le sens primitif de rude, sauvage, dans l'exemple suivant :

Au *brusque* manyment des armes. (O., I, 76.)

# C

CADANCE (de l'italien *cadenza*). Conformité des pas du danseur avec la mesure marquée par les instruments.

T'adjure ores pour la *cadance*. (O., I, 204.)

CAMUSETTE. Un peu camuse, qui a le nez un peu court, et sans doute, provocateur, piquant.

Ma mignonne *camusette*. (G., 18.)

Du Bellay applique l'épithète justement à des brebis.

CARESSER. Au fig. Bien accueillir, de l'italien *carezzare*. Ce mot, contre l'opinion de M. Littré, est entré dans notre langue avant le commencement du XVII^e siècle, puisque Magny l'emploie en 1553.

Sont d'un bon œil receus et *caressés*. (H. D. P., 3.)
Vy donques heureux, et *caresse*
L'ode qu'humblement je t'adresse. (O., I, 28.)

Digitized by Google

CAROLLER. Danser.

Guides *carollant* en leur bal. (G., 2.)

(Voy. encore G., 55; O., II, 55.) — Voy. au Glossaire le mot ENDEMENTIERS.

CARTELLE. s. f. (de *cartel* appel en duel). Diminutif de Carte.

Il vous poursuit, pensant par sa *cartelle*. (P., 44.)

CASSE (*cassus, a, um*). Fém. de *cas*. Cassée :

Elle a *casse* la voix, elle a noires les dents. (S., 82.)

CAULT. Prudent, sage.

Et mon cœur s'egayoit mal *cault* par le rivage. (S., 8.)
L'alyant aux François par sa prudence *caulte*. (S., 85.)
L'honneur de ta *caulte* sagesse. (O., I, 22.)
(Voy. encore O., I., 26; O., II, 52, 182.)

CAUTELLE. Précaution mêlée de défiance et de ruse, prudence.

Et avecq' voz desirs, voz *cautelles* malignes. (O., II, 43.)

CESTON (comme *ceste*). Ceinture de Vénus et de Junon :

L'autre encor ceinte du *ceston*. (O., II, 167.)

CHALOIR (*calere*). Importer, être nécessaire, causer de souci.

Et comme nüe au vent, mais *il s'en chaut* bien peu. (S., 69.)
*Il ne m'en chault*, pourveu qu'en bien aimant, je meure. (S., 81.)
*Et ne m'en chault* pas fort encore que je m'enyvre. (S., 87.)
Me *chaloir* de bien ni de mal. (G., 82.)

CHARITE. Grâce. Employé par les poètes de l'école de Ronsard. Se rencontre aussi dans *Marot*.

A toi ma douce *charite*. (G., 9 et passim.)

CHARNURE. Ensemble des parties charnues du corps.

Pour affubler ta doillette *charnure*. (H. D. P., 11.)

CHATEMITE. Hypocrite.

L'un simple en ses propos fait de la *chatemite*. (S., 54.)

Cf. *Marmite*, d'où est venu *marmiteux*. Voy. ce mot, formé de

Digitized by Google

*mar*, qui signifie mal, et de *mite* (mitem), doux. Mal doux, c.-à-d *papelard*.

CHAUDEAU. Bouillon chaud que l'on portait autrefois aux mariés, et par ext., tout ce qui est chaud, cuit, préparé pour être mangé.

A toy, chaste Diane, un cerf en un *chaudeau*. (S., 101.)

CHENU. Au pr., blanchi par l'âge, au fig., prudent.

Puis si j'esly ta jeunesse *chenüe*. (O., I, 22.)

Et aussi familièrement : excellent.

*Chenu* de mœurs, entier et liberal. (O., I, 63.)

(Voy. avec le même sens O., II, 243.)

CHOPER. Trébucher, faire un faux pas.

Je le sçay bien : car si mon cheval *choppe*. (O., II, 148.)

On trouve *chopade*, *faire chopade* dans Marot. (*Du cheval de la Vuyart, secretaire du duc de Guise*, épitaphe.)

CINABRE. Sulfure rouge de mercure (employé au fig.).

L'autre ce teint de *cinabre* vermeil. (S., 65.)

CINABRIN. Qui a la couleur rouge du cinabre.

. . . . . cette bouche *cinabrine*. (G., 32.)

CISTRE. Cithare.

Sur les nerfz d'un *cistre* nouveau. (O., I, 42.)
Vostre *cistre* ou vostre espinette. (O., II, 164.)

CLOCLOQUANT. onomatopée (*claudicantem*). Boiteux.

Qui de loing apperçoit sa *clocloquante* mere. (O., I, 59.)

COMPAING. Compagnon.

Mon *compaing* Olivet. . . . . (O., II, 184.)
(Voy. encore O., II, 60, 186.)

*Compaing* était le cas sujet ; *compagnon*, le cas régime

COMPAS. subst. verbal de COMPASSER. Règle, mesure.

Nous semond par *compas*. (D. P., 30.)
Au seul *compas* mon ardeur notoire. (A., 39.)

COMPASSER. Mesurer, méditer, arranger, disposer.

Quand Apollon, ce grand dieu qui *compasse*. (A., 83.
Ma muse ne *compasse*

Digitized by Google

Ore vers ne chanson. (A., 133.)
Bouquet *compassé* proprement. (A., 156.)
La Tine dans le bal dextrement se *compasse*. (S., 18.)
Nature en son parfait aussi se *compassa*. (S., 83.)

(Voy. encore O., I, 145, 152; O., II, 10, 39.)

CONDESSANT (qui eût pu être écrit *condecent*, du latin *condecentem*). Convenable.

En compagnie honneste et *condessante*. (A., 62.)

CONDIGNEMENT (d'une manière condigne). Comme il convient.

D'un grand tresor *condignement* gardé. (A., 77.)

CONDINNE. Convenable, proportionné.

Se ralumant d'éternité *condinne*. (A , 39.)

CONTREFAIRE. Imiter.

Où si bien il contrefaict
L'écrivain de l'Iliade. (G., 81.)

CORNER. Crier avec un cornet, et au fig., Faire connaître, publier.

*Cornant* vos vers eternisez. (A., 109.)
Carthage dit et *corne* incessamment. (A., 117.)

CORSAGE. Le buste, depuis les hanches jusqu'aux épaules.

Guerriers et grans de *corsage*. (O., II, 213.)

Malherbe a employé ce mot dans ce sens : Achille étoit haut de *corsage*. (IV, 5.)

COTTE. Robe, jupe, vêtement de dessus.

Sous la *cotte* de la belle. (D. P., 56.)

(Voy. encore G., 23; O., II, 92.)

COUPEAU. Sommet d'une montagne. *Le coupeau du Parnasse* était une expression consacrée.

(Cf. le dialecte gascon *coupet*, la tête, et plus spécialement la nuque. — Voy. A., 125; S., 39, 70; G., 56, 92; O., I, 97, 102; O., II, 41, 67.)

COURTINE. Rideau de lit, rideau.

Par derriere quelque *courtine*. (O., II, 137.)

(Cf. Marot, Ps. de David, XXXIX.)

Digitized by Google

COUTAUX (par métaphore avec l'instrument tranchant de ce nom). Dents.

Ce doux regard, ces longs cheveux dorez,
Ces belles mains, et ces *coutaux* d'yvoire. (A., 44.)

COUTRE. métonymie. Le fort couteau de fer adapté, en avant du soc, à la flèche de la charrue, pour la charrue elle-même.

D'un *coutre* aigu nostre mere ne poingt. (G., 85.)

CRAQUETER. Produire un craquement fréquemment répété.

Fremissant des genoux et *craquetant* des dents. (O., II, 45.)

CRESPE. (*crispus*). Ridé.

Et portant *crespe* la face. (O., II, p. 76.)

(Cf. Ronsard, *Amours*, livre I, XLI.)

CRESPELU. Frisotté.

Ce beau poil d'or *crespelu*. (G., 10.)

CREVECŒUR. Grand déplaisir.

D'un si chault *crevecueur* une rage si fiere. (S., 61.)

CRIQUETER, onomatopée. Crier d'une façon aiguë comme le criquet, insecte qui se retire ordinairement dans les murs des cheminées et des fours.

*Criquetant* d'un plaisant murmure. (O., II, 230.)

CROUSLER. Agiter, secouer.

*Crouslant* son chef d'une suyte tardive. (D. P., 8.)
*Crouslant* les arbres en la plaine. (O., II, 153.)

# D

DAM. Dommage, danger, risque.

Las à mon *dam* et trop evidemment. (A., 35.)
A leur *dam* leurs emprises vaines. (O., I. 11.)

DARDE. Substantif verbal de *darder*, *dard*. (On trouve *dardelle* dans Rabelais.)

Digitized by Google

Les deux assaus ni la *darde* cruelle.
Pour ne fouiller sa *darde* dans mon sang. (D. P., 14.)

DECHASSER. Chasser hors de.

Mes vers ne seroient *dechassez*. (O., I, 31.)
Dequoy *dechassant* l'Ignorance. (O. I, 114.)

DEFAILLIR. Manquer, faire défaut, sentir le manque de.

L'homme cent fois le jour *defauldroit* de son cœur. (O., II, 54.)

DEGOISER. Proprement, *gazouiller*, en parlant des oiseaux.

Imitons les oiseaux qui par ces verds boucaiges
Au gazouil des ruysseaux *degoizent* leurs ramaiges.

(S., 94. Voy. encore A., 117; G., 56; O., II, 201.)

Par extension, *chanter*, en parlant de l'instrument dont le poète s'accompagne (Voy. D. P., 49), enfin *chanter*, comme nous disons encore : Qu'est-ce que vous chantez? c'est-à-dire : quelle chose inutile dites-vous?

Evitons l'ardante noyse
Qu'ell' *degoise*. (A., 107.)

Avec le même sens (Voy. O., II, 218).

DELIVRE (de *liberum*), adj. Libre, exempt, privé.

De soings entenaillez *delivre*. (G., 84.)
Ne pense que ce soit pour me sentir *delivre*. (S., 49.)
Pour estre d'ennuy *delivre*. (O., II. 91.)

DEPARTIR. Partir.

Sans jamais *departir* de terre. (O. II. 147.)

DESCONFIRE (*dis-conficere*) défaire (style élevé).

Quand cinq cents Espagnols naguere il desconfit. (S., 78.)

DESCONFORT. Affliction.

Et le Français chante son *desconfort*. (O., II, 87.)

DESPENDRE. Dépenser, consacrer.

*Despendez* toute la journée. (O. I, 133.)
N'y d'avoir ton temps *despendu*. O., II., 66.)

DESPERER. Désespérer.

Nous faisant *desperer* un bien.
*Desperoient* d'apaiser son ire. (O., I. 16.)

Digitized by Google

DESPIT. Qui est de mauvaise humeur.

Que *despite* en trespassast. (G., 9.)
Et maugré la *despite* envie. (G., 42.)

(Voy. encore O., I, 7, 24; O., II, 127, 221.)

DESPITER. Mépriser.

Je *despite* leurs morsures. (A., 122.)
Si que ravy temps et mort je *despite*. (A., 174.)
Ingratement ne *despitent* le ciel. (G., 86.)

(Voy. encore S., 20; O., I, 16, 81, 86; O., II, 52, 85, 115.)
Dans Marot, *despiter* signifie plus souvent *irriter*.

DESPITER (se). S'irriter.

Que le roy Jupiter contre vous se *despite*. (O. II, 42.)

DESVOYABLE. Sorti de la voie.

Quel chemin prendrez-vous qui ne soit *desvoyable*? (S., 56.)

DEVISER. Avec le sens de *causer, d'échanger avec quelqu'un de menus propos.*

Puis se chauffe ou *devise* et s'en va reposer. (S., 27.)

(Voy. encore S., 27, 75, 106; O., I, 61.)

DOUBTEUX. En crainte.

Es-tu point quelque peu *doubteux* ? (O. II. 33.)

DOULOIR. Ressentir de la douleur.

Et du plaisant ennuy qui me faisoit *douloir*. (S., 12.)

(Voy. encore S., 1, 22, 44; O., II, 181, 184.)

DUYSANT. Plaisant.

Mais quand après ceste grace *duysante* (A., 58.)

(Voy. encore O., I, 117.)

# E

ECLANCHE. Gigot.

Voyez Charbonnier qui tranche
Ceste *eclanche*. (G., 70.)

Digitized by Google

EDANTER. Littéralement faire perdre les dents, et au fig., faire perdre, faire disparaître quelque ennui qui mord comme une dent.

Pour mes ennuis *edanter*. (D. P., 55.)
*Edante* la peine stable.
Qui m'accable. (A., 107.)

EFFACEUR. Qui efface.

Et du plus doux te montres *effaceur*. (A., 38.

ELABOURÉ. Travaillé, travaillé avec art.

Que le tumbeau *elabouré*. (A., 157.)
Aussi bien sous un toit de chaume
Que sous un plus *elabouré*. (O., I 84.)
Et de maint vaze *elabouré*. (O., I, 131.)

EMBESOIGNÉ. Occupé.

Et le fier bras *embesoigné*. (A., 130.)
Une grande tourbe *embesoignée*. (O., I, 134.)
A cette couple *embesoignée*. (O., I, 135.)

EMBLER. Ravir avec violence. (Cf. la locution d'*emblée*.)

Faisans estat d'*embler* la liberté. (A., 60.)

(Voy. encore G., 50, 79; O., 74.)

EMMANÉ. Rempli de manne; au fig., de douceur.

Quand ta bouche fust *emmanée*. (O., I, 109.)

EMPANNER. Garnir de plumes, d'*ailes*, et au fig. ici, donner à *la gloire comme les ailes de l'immortalité*.

Car ce vieil faucheur, ce Temps,
Qui devore ses enfans,
Ayant *aislé* noz années,
Les faict voler empannées. (O., II, 75.)

(Voy. encore A., 160; O., I, 137.)

Si quelque nourrisson des Muses
*N'empanne* ta gloire et ton nom. (O., I, 108. Même sens, O., I, 114, 133.)

EMPRISE. Entreprise.

Car si mon *emprise* n'est vaine. (G., 37.)
De l'archer l'*emprise* et la peine. (G., 100.)
A leur dam leurs *emprises* vaines. (O., 11.)

(Voy. encore O., I, 26; O., II, 126.)

Digitized by Google

ENAMOURER. Donner de l'amour. (Voy. G., 32, 59, 80 ; S., 6, 42, 57, 109, 118, 120.)

ENCARQUESÉ. Mis dans le carquois.

Et les amours *encarquesés*. (G., 17.)

ENCOMMENCÉ. Comme commencé.

De nostre amour *encommencée*. (O., II, 168.)

ENCORDELER. Nouer.

O faux penser, o désir inutile,
Verray je point desnouez ces liens
De quoi Amour tous les sentiments miens
*Encordela* pour ma dame gentille ? (A., 56.)

ENCOURTINÉ. Entouré de rideaux.

De sa grande couche *encourtinée*. (O., I, 134.)

ENDEMENTIERS (plus anciennement ENDEMENTRES : *in-dum-interim-s.*) Pendant ce temps-là, tandis. Mot fréquent dans Ronsard. Du Bellay, dans l'*Épître à Jean de Morel*, dit qu'il a employé ce mot ainsi que les mots *isnel*, *carollant*, à l'imitation de Virgile, pensant, par cet usage, donner quelque majesté à ses vers.

Merquant de l'œil *endementiers*. (O., I, 84.)

ENDENTÉ. Qui a de belles dents ; au fig., qui est acharné contre quelqu'un.

Foudroiés, Dieus, ce luyton *endenté*. (D. P., 44.)
Mes vieilz ennemys *endantez*. (G., 32.)

(Voy. encore G., 75 ; O., I, 141.)

ENDENTÉ. Dont les bords sont entaillés de petites dents, terme de blason.

Et un cher *endenté* encore. (O., II, 11.)

ENFANÇON. Petit enfant.

Que l'*enfançon* qu'en son ventre portoit. (D. P., 9.)
Des *enfançons* que Mort impitoyable. (A., 164.)
Va voir ce petit *enfançon*. (G. 34.)
De cest *enfançon* la jeunesse. (O., I, 14.)

Digitized by Google

ENFIELLER. Au fig., emplir de fiel, d'amertume.

Pour nous *enfieller* d'ennuy. (G., 8.)

ENFOISONNÉ. Rempli à foison.

Ce siecle d'or *enfoisonné*. (O., I, 75.)

ENGARDER. Empêcher.

*Engarder* que le temps ton renom ne devore. (O., I, 57.

(Voy. encore O., I, 97.)

ENGIN (du lat. *ingenium*). Adresse.

Par le subtil *engin* d'une feinte bonté. (O., I, 138.)

ENGLACER. Composé de GLACER.

*J'englace* au feu, je brusle dedans l'eau. (S., 74.)

ENGOULER. Saisir à pleine gueule ; se repaître de.

Afin d'*engouler* tes apas. (D. P., 50.)

ENGRAVER. Graver, empeindre dans.

Voila ton nom *engravé* dans les cieux. (O., I, 22.)

ENTALENTER. Faire naître le besoin, le désir de quelque chose. (Talent. Avait primitivement le sens de désir et de besoin.)

Voy je te pry d'un œil *entalenté*. (A., 85.)

ENTALENTÉ équivaut donc ici à désireux.

ENTENTIF. Attentif. (Voy. D. P., 63 ; A., 74, 79 ; G., 93 ; O., II, 43, 222.)

ENTORCE. Au fig., attaque.

Qui sentira la mesme *entorce*. (O., I, 158.)

ENTORTILLONNER. Même sens que ENTORTILLER.

Et d'un blanc elle *entortillonne*. (O., II, 60.)

ENTOURNÉ. Forme primitive de ENTOURÉ.

De quoy la table est *entournée*. (O., I, 132.)

ENTRECASSÉ. Avec le sens spécial de clairsemé.

Mais quoy ? nostre compagnie
N'est fournie,
Ses rengs sont entrecassés. (G., 64.)

Digitized by Google

ENTRELAS. Entrelacement.

Au saint *entrelas* de mes nombres. (D. P., 50.)
Ains à jamais pas *entrelas* y erre. (A., 81; et S., 117.)

ENVIEILLIR. Vieillir.

Soudain que *j'envieilliroy*. (O., II, 76.)

EPANIR. Faire épanouir, répandre sur.

*Epanissant* sur mon printemps. (A., 92.)
..... la vermeille compaigne
*Epanissoit* les fleurs de la campaigne. (O., I, 64.)
Et que du bord où s'*espanit* le jour. (O., II, 133.)

EPOINT. Piqué, aiguillonné, encouragé à.

Ores *epoint* au larcin. (O., I, 77.)
Vous l'envoyant d'ardant desir *espoint*. (O., I, 152.)
Car noble cueur ne doît point
Estre *espoinct*
D'autre desir que de vivre. (O., II, 93.)

ERRE. Train, allure.

Puis courons grand *erre*. (D. P., 21; O., , 162.)

ESBANOIER (S'). S'amuser, se divertir.

S'*esbanoians* de voir en ton visage. (D. P., 10.)
Que je m'alois *esbanoyant*. (G., 40.)

ESBAUDIR. Réjouir.

Si faut-il, troupe esbaudie,
Que je die
Noz mysteres *esbaudiz*. (G., 74.)

ESBRANCHÉ. Dont on a coupé les branches.

Sur cest arbre *esbranché* j'appen'. (O., II, 60.)

ESCALQUE (du vieil allemand *scalk*). Serviteur.

Puys quand l'*escalque* a la nappe levée. (O., I, 147.)

ESCARBOUILLER. Littéralement : Réduire en petits morceaux de charbon; au fig., écraser.

*D'escarbouiller* le soucy. (G., 72.)

Digitized by Google

ESCHELLER. Au propre, escalader avec une échelle; et au fig., franchir.

Alors qu'en *escbellant* les cieux. (O. II, 57.)

ESCLAVER. Rendre esclave.

Mielieusement *esclaverent* ma Dame. (A., 84.)

ESCLORRE. Employé activement (rare). Faire éclore, produire.

Elle couve dans son ame
Quelque blasme,
Pour l'esclorre entre nous deux. (A., 107.)

ESCONDIRE (devenu plus tard *éconduire* par altération). Refuser.

Je ne te veux amy rien *escondire*. (A., 35.)
Que du don de mercy me vouloir *escondire*. (S., 80.)

ESLARGIR. Accorder largement.

*T'eslargissant* ses richesses plus belles. (D. P., 15.)

ESPOINÇONNER. Piquer, aiguillonner, exciter.

M'*espoinçonne* de l'aymer. (G., 11.)
M'*espoinçonne* de m'asseoir. (G., 64.)
Et qu'elle eust vivement *espoinçonné* ton sein. (O., II, 191.)

ESSOURDER. Remplir avec bruit.

J'*essourde* de ma voix. (O., II, 189.)

ESTAIN. Etaim, longue laine qu'on a fait passer par un peigne.

Et à toy je donroy Bacchus un bouc *estain*. (S., 101.)

(L'offrande est ainsi précieuse.)

ESTAMINE (du lat. *stamen*). Chaîne du métier, et par extension, toile.

Sur la gaze ou sur l'*estamine*. (O., II, 113.)

ESTHOMAC. Cœur, au figuré. (Cf. *pectus*, en latin, qui a les deux sens.)

(Voy. A., 24, 28, 54, 68, 145, 161, 168; S., 24.)

ESTOCQ. Pointe d'une arme, métonymie, pour épée.

D'un *estocq* affillé sur vos testes pendra. (O., II, 44.)

ESTOFFE. Matière en général.

Enrichit l'*estoffe* d'un feuvre. (O., I, 118.)

Digitized by Google

ESTOFFER. Garnir, entourer de. Employé ici au figuré.

*Estoffé* de tourment. (A., 135.)

ESTORCE (syn. de Entorce). Effort, croc-en-jambe.

Sentir d'amour la pointure et *l'estorce*. (A., 73.)

ESTRANGE. Étranger.

Car ou soit qu'en *estrange* terre. (O., I, 25 et *passim*.)

ESTRANGER (S'). S'éloigner de, avec le sens de considérer comme un étranger.

Sans de moi *t'estranger*, Lestrange, dy le moy (S., 8.)

ESTRIVER. Etre en querelle.

*N'estrivant* encontre le ciel. (O., II, 70.)

ESTUYER (S'). Se cacher, s'enfermer.

Sans son Robert qui *s'estuye*
Pour la pluie
Trop plus que pour le serain. (G., 65.)

EXERCITER (de *exercitare*, fréq. de *exercere*). Exercer.

Sur les grans dieux se peut *exerciter*. (S., 5.)

EXPUGNER (du latin *expugnare*). Prendre d'assaut.

Avant que de l'*expugner*. (O., II, 28.)

# F

FACTURE. Personne faite à l'image d'une autre créature.

Ne me puniz, Seigneur, ny me donne la mort
Si j'adore ça bas une humaine figure,
Tu l'as faite ainsi belle et si c'est ta *facture*. (S., 72.)

FAINTISE. Dissimulation.

O caresses, semblans et riz pleins de *faintise*. (S., 13.)
Mais il est ignorant, et remply de *feintise*. (S., 67.)
. . . . . et qui n'a rien de mieux
Que *faintise* et mensonge. . . . . (S. 94.)
Qui n'a rien qu'ignorance et *feintise*. (S., 106.)

FALLACE. Ruse, tromperie.

Avoir le cueur pervers tout remply de *fallaces*. (S., 107.)

(Voy. encore O., I, 77 ; O., II, 100.)

Digitized by Google

FANTASIE. Imagination, esprit.

Luy mit en la *fantasie*. (G., 4.)
Je l'ai tousjours en *fantasie*. (G., 78.)

FELON. Traître, cruel.

Chantez ceste douce *felonne*. (G., 59.)
Ainsi cette Parque *felonne*. (O., I, 92.)
Ny la *felonne* affliction. (O., II, 110.)

FERU, part. passé de FÉRIR. Frapper.

*Feru* de l'œil qui peut faire un jour d'une nuict. (S., 28.)
Est cil qui m'a *feru*, non l'enfant de Cypris. (S., 28.)

(Voy. O., I, 18, 129; O., II, 140, 180.)

FEUVRE. Ouvrier en général; ici en particulier, Orfèvre.

Comme une perle de bonne eau
Enclose dedans un anneau,
Enrichyt l'estofe du *feuvre*. (O., I, 118.)

FIANCE. Confiance.

O Seigneur en qui j'ay *fiance!* (O., I, 115.)

FLEURER. Flairer, sentir.

Car ja desja je *fleure* sa grandeur. (S., 5.)
Pense *fleurer* l'odeur aux poignantes orties. (S., 70.)

(Voy. O., I, 126.)

FOLETON. Diminutif de Folet.

Et son poil d'or *foleton*. (G., 10.)

(Voy. encore G., 67; O., II, 51.)

Friant comme un rat *foleton*. (O., II, 84.)

FORCENER. Faire sortir quelqu'un de lui-même.

Qui nous *forcene* les sens. (G., 71.)

FOSSELU. Qui a des fossettes.

Puis ce menton *fosselu*. (G., 10.)

FRANC. Libre, à l'abri de.

Dieu veuille au moins que *franc* je sois en mon hyver. (S., 27.)
Car nul n'est *franc* de la sagette. (G., 99.)



Digitized by Google

FRANCHISE. Liberté, indépendance.

Moi depoillé de ma *franchise* entiere. (D. P., 45, et S., 119.)
De celle qui detient ma *franchise* egarée. (S., 6.)
J'ai veu que par pitié de ma *franchise* estreinte. (S., 14.)
Bien heureux, disoient-ils, qui n'a plus de *franchise*. (S., 74.)
Ne captivoit point des hommes la *franchise*. (O., II, 241.)

(Voy. encore G., 32; S., 97.)

FREDON. Chant en sourdine, à demi-voix.

(Voy. D. P., 21, 27; A., 87, 91; G., 48, 57, 78; O., I, 16, 58, 86, 142; O., II, 112.)

FREDONNER. Chanter en sourdine, à demi-voix.

(Voy. D. P., 19, 24, 60; A., 109, 145; G., 37, 38, 102; S., 85; O., I, 17, 141.)

FREDONNEUR. Qui chante en sourdine, à demi-voix. (Mot rare.)

Dessouz mon pouce *fredonneur*. (O., I, 92.)

FRESETTES. Petites fraises, bouts roses des seins.

Ore sur tes deux *fresettes*. (G., 20.)

(Voy. encore G., 67.)

FRETILLARD (pour *Fretillant*). Qui se remue par des mouvements vifs et courts.

(Voy. G., 20, 49, 63; O., I, 15; O., II. 84.)

FRETILLER. Se remuer par des mouvements vifs et courts.

Quand je la sens *fretiller*. (G., 19.)

(Voy. encore G., 67; O., II, 80 et 83.)

FRISQUE. Vif, pimpant.

L'autre *frisque* et plaisant ne sert que d'entretien. (S., 54.)

FRIZOTTER. Friser par petites boucles.

En cet endroit, belles nymfes de Seine,
Qui *frizottés* sur son pavé d'areine
Ou sur l'esmail de ses bords verdissans
Les ornements de vos chefs blondissans. (D. P., 9.)

FUITIF. Qui prend la fuite.

Et chasse sur un bœuf une bische *fuitive*. (S., 73.)

Digitized by Google

# G

GARROT. Trait d'arbalète.

Ne darde un *garrot* inhumain. (G., 54.)

GAZON. Éminence couverte de gazon, d'où éminence en général, et par comparaison, sein d'une femme.

Et qui veoid ses petitz tetons.
Veoid de laict deux petits *gazons*. (O., I, 126.)

GAZOUIL, subst. verbal de GAZOUILLER, comme *gazouillement*.

Au *gazouil* des ruisseaux degoizent leurs ramaiges. (S., 94.)

GENET. Espèce de cheval d'Espagne, de petite taille, mais bien proportionné.

Et le *genet* d'Espaigne et sans selle et sans guide. (O., II, 240.)

GENOIL, subst. verbal de GENOILLER (cf. *agenouiller*).

Ayant l'œil larmoyant, le *genoil* abaissé. (O., II, 180.)

GENRE. Race, fils ou fille.

*Genre* des Dieux et de Memoire. (G., 41.)

GENTIL. Noble.

Mais en ung jeune roy ung si *gentil* courage. (D. P., 82.)
(Voy. encore O., I, 47, 67.)

GÉSINE. Couches, accouchement.

Qu'elle est encore en sa *gesine*. (O., II, 50.)

GLAZ. Glace, froideur en amour.

Ce *glaz* aussi soit de vous ecarté. (A., 73.)

GOSIER. Dans un sens noble et poétique qu'il n'a plus aujourd'hui.

Soufflant aigu d'un *gosier* plein d'horreur. (G., 86.)
Aboyant d'un *gozier* felon. (G., 106.)

GRAILLE. Nom vulgaire de la corbine.

Parmi ces vautours et ces *grailles*. (O., I, 97.)

Digitized by Google

GREVER. Accabler, au propre et au figuré.

Si le soing aujourd'huy nous *greve*. (G., 55.)
Mais ores que le mal te *greve*. (O., I, 33.)

GRIEF. Grave.

Quelque *grief* mal en la maison. (G., 88.)

GROISELLE. Mot du dialecte du Berry, pour groseille.

Un plain paneret de *groiselles*. (O., II, 20.)

GUERDON. Récompense. Très fréquent dans Magny.

(Voy. A., 66, 75, 77, 95; G., 31, 53, 107; S., 112, 118; O., II, 111, 220, 225, 227.)

GUERDONNER. Récompenser.

(Voy. A., 61, 100, 165; S., 22, 108; O., I, 8; O., II. 170.)

GUIGNER. Regarder.

Soit parlant ou ryant, ou *guignant* de tes yeux. (S., 26.)

GUINDER. Lever en haut par le moyen d'une machine, et au fig., de la faveur de quelqu'un.

Estant *guindée* dessus l'aesle. (O., II, 128.)

(Voy. O., II. 214.)

GUITERNE. Guitare.

Et d'une *guiterne* entonnée. (O., I, 128.)

# H

HARPEUR. 1° Le dieu de la poésie lyrique, Apollon.

O Saint *Harpeur*, Apollon Grynien. (D. P., 4.)

2° *Le vieil harpeur de Thrace*, Orphée. (O., I, 27.)
3° *Le vieil harpeur Gregeois*, Homère. (O., II, 56.)
4° Pétrarque, *harpeur* d'Italie. (O., I, 66.)
5° *Harpeur*, celui qui se distingue dans la poésie lyrique:
Au reng des plus divins *harpeurs*. (G., 60.)

HOUPELU (formé de *houppe*, comme *fosselu* de fossette). Qui a une petite touffe étalée de poils.

Digitized by Google

Or' ses yeux, ore sa queue
Mignardement *boupelue*. (D. P., 59.)

HUMEUR. Rosée.

L'*humeur* qui tumbe du ciel. (O., II, 138.)

# I

IACH (de ἰάχω, *crier*). Cri semblable à celui qu'on poussait dans les Dionysiaques.

*Iach*, le poil me dresse, (D. P., 32).

(Voy. G., 73 ; O., II, 56.)

IMPLOYABLE. Qu'on ne peut plier, fléchir.

Et quand bien elle auroit dans son cœur *imployable*. (O., II, 188.

IMPOURVU. Locution *à l'impourveue*, à l'improviste, empruntée à l'italien, et restée dans la langue.

Heureux le trait lequel à *l'impourveue*. (A., 79.)

INDULT. Bref pontifical, concession et faveur du Pape.

Toutes sortes de briefs, d'*indults* et d'indulgences. (S., 103.)

IREUX. Irrité.

Qu'Hipponax, *ireux*, retordit. (S., 106.)

On trouve aussi dans ce sens IRE. (S., 52.)

ISNEL. Léger.

(Voy. au Glossaire le mot ENDEMENTIERS.)

Peuplant ton dos de cent plumes *isnelles*. (D. P., 15.)
Perd helas ! ses forces *isnelles*, (O., I. 96.)

# J

JAZARD. Qui jase, babille.

Quand les petits *jazards* oyseaux. (A., 128.)

Digitized by Google

# L

LAMBRUCHE. Cep de vigne sauvage.

Au lieu du bon raisin la *lambruche* sauvage. (D. P., 78.)

Littré fait remarquer que ce mot est employé dans quelques cantons du midi de la France.

LAME. Pierre sépulcrale.

Font leur sejour comme sous seure *lame*. (A., 21.)

LAMENTER. Souvent employé par Magny dans le sens neutre. (Voy. D. P., 41; S., 15, 19, 58; O., I, 65, 66; O., II, 23, 73, 184, 192.)

LAY. Petit poème du moyen âge racontant en vers de huit syllabes une aventure merveilleuse prise dans les légendes.

Le rustique *lay* qu'il chantoit. (O., II, 23.)

LOUPS. Ulcères aux jambes.

Le chef couvert de roigne, et la jambe de *loups*. (S., 82.)

LOYER. Dans le style élevé et poétique, récompense.

C'est le *loyer* que j'aten de ma foy. (D. P., 42.)

LOZ. Louange, renom. Très fréquent au XVIe siècle. (Voy. A., 80, 118, 127; S., 17, 52, 71, 78, 121; G., 59; O., I, 23, 27, 45, 58, 102, 111; O., II, 65, 94, 106, 130, 198, 199.) Magny dit *loenges*, O., I, 29; *louenge*, O., I, 41; O., II, 198.

LUYTON. Lutin, démon, envoyé du diable.

Foudroiés, Dieus, ce *luyton* endenté. (D. P., 44.)
Ce *luyton* procès, cette beste. (O., I., 87.)

# M

MAISTRISES. Charges, avec le sens du pluriel latin *imperia*.

Les grans pompes, les grands estats
Du monde et les grandes *maistrises*. (O., II, 35.)

Digitized by Google

MALFAICTURE, substantif formé de MALFAICTEUR. Action punissable, crime. Au figuré, dommage.

Gresles et vens, orage et *malfaicture*. (A., 80.)

MALHEURTÉ. Infortune, disgrâce, malheur. (Très usité dans l'ancienne langue.)

Se mirant en ses *malheurtés*. (O., I, 82.)

MALTALENT. Colère. (Formé de *mal* et de *talent*, avec son sens primitif de vouloir, désir.)

Avoir de *maltalent* et d'amour l'ame atteinte. (S., 55.)

MANNE (expression érotique). Nourriture excellente.

Et des *mannes* sur sa languette. (G., 53.)
Elle ouvre ma bouche close
Et l'arrose
D'une *manne* doux sentant. (O., II, 215.)

MANQUE. Défectueux, défaillant. (*Mancus* : *manchot*.)

Et que mes pieds ne sont *manques* et las. (A., 70.)

MARMITEUX. Piteux, dolent.

Ces *marmiteux* Amantz qui nuict et jour souspirent. (O., II, 134.)

(Voy. au Glossaire CHATEMITE.)

MARRANE. Juif ou mahométan converti.

D'un *marrane* Espagnol quinze jours garroté. (S., 104.)

MARRISSON. Tristesse, chagrin. Par extension, colère, impatience).

De tes ongles par *marrisson*. (O., II, 50. Cf. MARRI.)

MARTELER. Donner de l'inquiétude, du souci.

Qui jadis *marteloit* tant d'amoureux pour elle. (S., 62.)
Qui me *martelle* le cœur. (G., 63.)

MASCHER DU LAURIER. Etre poète véritable, inspiré.

Ny *mascha du laurier* sur le double coupeau. (S., 70.)

MASQUE. Même sens qu'aujourd'hui, et par extension, objet quelconque qui fait obstacle et dérobe à la vue.

Ou qu'autre *masque* ne survienne. (O. I, 158.)

Digitized by Google

MASTIC. Espèce de thym qui exhale l'odeur de la résine, decoulant d'incisions faites au térébinthe lentisque.

L'amome aussi et le *mastic* y naisse. (S., 117.)
Puis du *mastic*, puis du muguet. (G., 100.)
Le *mastic* et le romarin. (O., II, 49.)

MAUVAISTIÉ ET MAUVAITIÉ. Méchanceté. (Cf. le dialecte gascon *maoubestiat*.)

Veux-tu tousjours paier de *mauvaitié*. (D. P., 42.)
Et qui ne m'use enfin de quelque *mauvaistié*. (S., 109.)

MESAISE. Vieux mot; la forme moderne est malaise.

Appaisons nostre *mesaise*. (O., II, 76.)

MESCHANCE (formé de MESCHOIR, arriver mal à quelqu'un). Inclination au mal.

Que ce traistre Bastard de *meschance* remply. (S., 37.)

MESCHEF. Malheur, fâcheuse aventure.

Car je n'ay point de peur de nul mortel *meschef*. (S., 49.)

METRE. Mesure, vers.

Si tu le fais, de faire un *metre*. (G., 50.)
A façonner quelque bon *mettre*. (O., I, 101.)

MIGNARD. Gracieux, délicat. Expression très usitée au XVIe siècle. (Voy. D. P., 12, 20; A., 87, 99, 112, 121, 125, 146, 154, 160; G., 1, 28, 48, 49, 55, 63, 95; O., I, 15, 58, 86; O., II, 50, 130, 221.)

MIGNARDER. Rechercher la grâce, la délicatesse. (Voy. D. P., 51; A., 94.)

MIGNARDEMENT. D'une manière mignarde. (Voy. D. P., 56; A., 105; G., 28; S., 18; O., II, 236.)

MIGNARDISE. Qualité de ce qui est gracieux, délicat. (Voy. G., 12; S., 67; O., II, 68, 235.)

MIGNON. Favori, coquet, joli.

Le *mignon* du dieu triompliant. (A., 130.)

(Voy. S, 51, 86, 98; O., I, 25, 109; O., II, 212, 235.)

MIGNOT. Gentil, mignon.

Digitized by Google

MIGNOTER. Traiter d'une façon mignonne.

Ores en le *mignotant*. (D. P., 56.)

MIGNOTISE. Douceur.

Tant et tant de tes *mignotises*. (O., II, 136.)
De tes *mignotes* mignardises. (O., II, 136.)

MORS. Morsure. Au figuré, blessure amoureuse.

Or, le nombre de mes *mors*. (D. P., 27.)

MOYSSINE. Faisceau de sarments de vigne, garni de feuilles et de grappes. Dans les pays vignobles, et à Cahors particulièrement, les vignerons les suspendaient à leur plancher.

Deux de nos *moyssines* plus meures. (O., II, 20.)

MOYENNER. Procurer.

Et les biens que tu nous *moyennes*. (O., II. 245.)

MUSSÉ. Caché.

Parmi les prez dessoubs l'herbe *mussé*. (G., 86.)

# N

NAVRER. Blesser.

Un mast feit de son arc à *navrer* tant habile. (S., 41.)

(Voy. encore S., 44, 52, 91; O., II, 148.)

Et captif et *navré* je n'adore ou reclame. (S., 28.)

NAVREURE. Blessure, piqûre.

Pour l'offenser d'une *navreure* telle. (O., II, 129.)
Voy je te pry dans ma main
Cette *navreure* inhumaine. (O., II, 138.)

NAYF. Naturel.

Il trouvera la froidure *nayve*. (A., 20.)
Ce ne fut oncq' ceste beauté *naïve*. (A., 84.)
De mainte feuille *nayve*. (O., II, 75.)

NEFS. Navires.

Guidant les *nefz* aux escueilz perilleux. (G., 87.)

Digitized by Google

NERFS. Cordes d'instrument de musique.

Tes beaultez aux *nerfs* de ma lyre. (O., II, 125.)

NOMBRE. Vers.

Au saint entrelas de mes *nombres*. (D. P., 50.)
Des *nombres* resonnant de ces douces merveilles. (O., I, 5.)

NONCHALOIR. Insouciance.

O desir que j'ai mis du tout à *nonchaloir*. (S., 12.)
Mettre la muse à *nonchaloir*. (G., 50.)
Ne se mettront à *nonchaloir*. (G., 100.)

NOTICE. Connaissance.

Platon avoit plus de *notice*
Que le chien qui cogneust Ulysse. (O., 83.)

NOUD (dialecte berrichon). Nœud.

Estreinte de cent mille *nouds*. (O., I, 87.)

NOURRISSEMENT. Nourriture, et surtout action de nourrir.

Quelque petit *nourrissement*. (G., 40.)
Le vin sert à l'enfant et de *nourrissement*
Et d'un soustien encor . . . . . (O., II, 55.)

NOYER (le contraire d'*ardre*). Tuer par l'eau.

Prest d'ardre et de *noyer* sans me pouvoir retraire. (O., II, 179.)

NUYSANCE. Action de nuire, dommage.

Pour me geisner, et me faire *nuysance*. (G., 80.)
Le participe nuysant se trouve O., I, 5.

# O

OCIEUX. Oiseux.

Je veiz son arc qui pendoit *ocieux*. (O., I, 65.)

ŒILLADE. Coup d'œil, et par suite, regard amoureux.

(Voy. A., 84, 123; G., 51, 74; O., I, 66, 70, 154; O., II, 218.)

ŒILLADER. Jeter des regards favorables sur quelqu'un.

Et toi, Princesse, *œillade* mes escris. (D. P., 13.)
Pour *œillader* ces vers mignards. (G., 1.)

Digitized by Google

OFFENDRE (S'). S'attaquer.

Laissons les Roys *s'offendre*. (O., II, 98.)

ORDE (masc. ORD). Sale, d'où ORDURE.

Le fiel et la poison de tes *ordes* entrailles. (D. P., 46.) (Voir S., 116.)
Bourrelle ses *ordes* entrailles. (G., 107.)
Et cette *orde* engence d'oiseaux. (O., I, 96.)

ORGUEILLIR (S'). Pour S'ENORGUEILLIR.

Mesmes *s'orgueillissant* en vain. (O., I, 6.)

ORIN. Formé de or. On écrivait aussi *aurein*.

D'un trait *orin* sorti d'une autre trousse. (D. P., 29.)

OST. Armée.

Tu menas un *ost* bravement. (O., I, 30.)

# P

PAISTRE. Nourrir, au propre et au figuré.

Et ce divin fruict
Qui par toi m'a *peu* cette nuict. (G., 54.)

PAL. Pieu.

Les courses du *pal* étaient des jeux qui se célébraient à Rome pendant le carnaval.

Les jeux publicz et les courses du *pal*. (O., I. 147.)

PALLEMAILLE (Rabelais écrit PILLEMAILLE et PILEMAIL). Maillet à jouer au mail.

J'ay beau jouer du luth, jouer au *pallemaille*. (S., 52.)

PANERET. Petit panier. Rabelais dit PANEROT.

Un plain *paneret* de groiselles. (O., II. 20.)

PANSE. Ventre, et au figuré ici, fond.

C'est par là que vostre nom beau
Dedaigne et ne craint le tombeau.
Arraché de sa creuse *panse*
Par mes vers. . . . . (A., 125.)

Digitized by Google

PARANGONNER (de l'espagn. *parangonar*). Comparer. PARANGON. Parallèle, modèle, terme de comparaison. Le verbe et le substantif étaient très employés. (Voy. A., 105; S., 34, 109; G., 37; O., I, 115, 139; O., II, 84, 114.)

PARENNER. Faire durer toujours.

Pour *parenner* sa renommée. (O., I, 122.)

PARFAIRE (SE). Être amené à terme, achevé.

Se *parfait* de fredons divers. (O., I, 16.)

PARTEMENT. Départ.

Par un viste *partement*. (D. P., 28.)
Fut le moyen de son dur *partement*. (A., 119.)
Alors que de ton *partement*. (G., 31.)

(Voy. encore O., I, 163; O., II, 173.)

PELADE. Teigne, maladie qui fait tomber les cheveux.

Bref, elle a la *pelade* . . . . . (S., 82.)

PELARELLE. Autre forme de PELADE.

Et bref quoy qu'elle dye elle a la *pelarelle*. (S., 82.)

PENSEMENT. Pensée.

S'il n'a senti premier combien deux *pensements*
Aportent de tourmentz. (O., II, 188.)

PER (*par*). Pareil.

Le sein sans *per*. . . . . (A., 21.)

PERDURABLE. Qui dure toujours.

Qu'ils ont faict en mourant leur renom *perdurable*. (O., I, 139.)

PERRUQUE. Chevelure.

De sa *perruque* colore. (D. P., 27.)
Orna ce corps d'une *perruque* blonde. (A., 31.)

(Voy. encore A., 85, 93; O., II, 151.)

PIÉCA. Depuis longtemps.

Sans luy vos feux *pieça* seroient estaincts. (O., I, 62.)

PILLE (italien *piglia, pigliare*). Prise. *Pris d'une pille* signifie *pris d'un coup*.

De cent baisers pris d'une *pille*. (O., II, 137.)

Digitized by Google

PINSETTER. Littéralement arracher le poil avec une petite pince : au fig., tourmenter.

Ils *pinsettent* les mesmes roys. (G., 84.)

PIPEUR. Voleur, fém., PIPERESSE. Montaigne dit PIPEUSE.

Or' d'une voix *piperesse*. (D. P., 56.)
Et des apasts d'une voix *piperesse*. (D. P., 42.)

Voy. PIPER. (S., 102 ; O., II, 38.)

PITEUX. Compatissant (sens qu'il a dans le *Roman de la Rose*), pitoyable.

Cet amour mal *piteux* qui n'a point de clarté. (S., 54.)

PLAINCT. Plainte, gémissement.

S'arrestoient à mes *plaincts* et m'offroient de leurs eaux. (S., 15.)

PLIS. Tours des vers.

J'ai façonné de cet hymne les *plis*. (D. P., 2.)
Que pleust aus dieus que mes vers
Eussent en leurs *plis* divers. (D. P., 57.)

PLOMBER. Frapper, par extension du sens de fouler les terres pour les affermir.

Cf. PLOMBÉES, coups d'armes à feu dans Rabelais, I, 128.
Contre son sein, le *plombant* de grans coups. (O., I, 65.)

POIL. Chevelure.

(Voy. D. P., 32; G., 3, 10; S., 74, 82, 91.)

POINDRE. Piquer, blesser. (Voy. A., 72, 76, 126, 161, 164; G., 55, 85, 96; S., 14, 20, 21, 24, 25, 75, 110; O., I, 139; O., II, 28, 49, 193.)

POINTURE. Piqûre, blessure. (Voy. A., 73, 80; S., 37; O., I, 127; O., II, 139, 183.)

POMETTE (terme érotique). Petite pomme, bout du sein.

Ore entre tes deux *pomettes*. (G., 20.)

(Voy. encore G., 67.)

Et de votre beau sein les *pomettes* nouvelles. (S., 120.)

(Voy. encore O., II, 222.)

PORTRAIT ET PROTRAIT. Au propre image, représentation exacte d'un objet ; et au fig., dessein.

Digitized by Google

Pour ce divin angelique *protraict*. (A., 72.)
Soit du *portrait* de sa forme angelique. (D. P., 7.)
Le vif *portrait* de sa divine image. (A., 75.)
Le sainct *protrait* de mes intentions. (A., 60.)

POULASTRE. Poulet, dinde.

Et sçavoir dextrement *poulastres* apporter. (S., 107.)
Puis ce *poulastre* indien. (G., 70.)

POURCHASSER. Chasser, poursuivre.

Ny cettuy là qui *pourchassoit*. (O., II, 110.)

POURCHAS, subst. verbal de POURCHASSER; chasse, poursuite.

Au *pourchas* de l'amoureux bien. (O., II, 109.)

POURPENSER. Méditer, réfléchir.

Sage en soy mesme *pourpensant*. (O., I, 102.)

POUTRE. Jeune cavale.

Quelque *poutre* ou quelque poulain. (O., I, 18.)

# Q

QUERELLE. Plainte, prière instante (sens étymologique).

Celuy pour qui je faisoy la *querelle*. (S., 52.)
Les soins de sa vieille *querelle*. (G., 97.)
J'oy encore, Avanson, la dolente *querelle*. (O., I, 59.)

QUITTER. Céder, abandonner.

Pour toy, je *quitterois* aux Princes. (O., I, 39.)
Je ne voudrois *quicter* aux dieux. (O., II, 64.)

# R

RABOTÉ. Littéralement dressé au rabot, poli.

Sa face et son front *raboté*. (G., 45.)
Par le sentier mal *raboté*. (G., 83.)

Digitized by Google

RAIRE. Raser.

Ou qu'en sa chambre à part il fait *raire* sa barbe. (O., I, 48.)

RALENTER. Aujourd'hui ralentir, rendre plus lent.

Pour mes ennuyz *ralenter*. (G., 22.)
*Ralenter* l'ardeur de ma flamme,
Et la *ralentant* me donner. (G., 52.)

RAMENTER. Rappeler à la mémoire.

Chacun de vous se *ramentoit* asses. (D. P., 6.)
Nous *ramentoit* tousjours le boire. (O., I, 143.)
Car si bien tu t'en *ramentois*. (O., II, 202.)

RAMENTEVOIR. Rappeler dans son souvenir.

Perdre un long tans à vous *ramentevoir*. (D. P., 5.)
Il le faudra *ramentevoir*. (G., 97.)

RANCŒUR. Rancune. RANCŒUR était du style élevé.

Rempli d'une amere *rancœur*. (O., I, 5.)
Que vous avez si plain de rage et de *ranqueur*. (O., II, 43.)

RAVASSER. Rêvasser, rêver souvent, penser vaguement à une chose.

Je *ravasse* à la verdure. (O., II, 74.)

REBOUCHER. Se fermer, se refuser à.

Ainçois soubdain je voy qu'elle *rebouche*. (O., I, 67.)
Je veux que ta belle bouche
Ne *rebouche*
Pour six baisers adouciz. (O., I, 215.)

En Normandie, on dit REBOUQUER pour *se refuser à*.

REBOUTÉ. Rebuté.

*Rebouté* loing de la grace des Dieux. (A., 77.)

RECAMÉ. Brodé.

Et d'ouvrages
*Recamez* pampreusement (avec du pampre). (G., 63.

RECORD. Rappel à l'esprit, souvenir.

Aussi tousjours il s'accompaigne
Du *record* de ce qu'en Espaigne
Tu fuz jadis tramant la paix. (O., I, 26.

Digitized by Google

RECORDER. Rappeler à l'esprit.

Pour *recorder* à tout berger. (A., 140.)

RECOURSÉ. Retroussé.

Que je vis demy *recoursée*. (G., 40.)

RENGRÉGER. Aggraver.

De *rengreger* mon mal pour voir la fin de moi. (S., 27.)
*Rengrege* en se taisant soy mesmes sa douleur. (S., 38.)

REPAISTRE (dans le sens neutre). Manger, prendre son repas.

Qu'il *repeust* ou qu'il sommeillast. (O., II, 81.)

REPENTENCE. Repentir.

On veoid assez
Que des Dieux la vengence
Attend la *repentence*. (O., II, 99.)

REPLIS. Tours de vers.

Je compasse pour toy les *replis* de cest hymne. (O., I, 54.)
Pour engraver en son *reply*. (O., I, 101.)

REQUIS. Fait absolument pour un emploi.

Ny qui soit plus *requis* pour servir un grand roy. (O., I, 3.)

RESSEMBLER. Avoir de la ressemblance avec quelqu'un. Ressembler était actif. On disait *ressembler quelqu'un*.

Tant et tant les Dieux il *ressemble*. (O., I, 107.)
Ou chose qui perles *ressemble*. (O. I, 126.)

RETAPIR (SE). Se tapir. Les poètes de la Pléiade, par imitation du latin, formaient nombre de composés qu'ils employaient de préférence aux simples.

Il fut contrainct *se retapir*. (G., 101.)

RETASTER. Toucher souvent, manier un instrument.

Sachant que la corde il *retaste*
D'une main qui les Roys apaste. (G., 78.)

RETOURNER. Revenir.

En qui ta santé *retournée*. (G., 25.)
Quand il fuyt,
Jamais plus il ne *retourne*. (O., II, 91.)

Digitized by Google

RETRAIRE. Retirer.

Prest d'ardre et de noyer sans me pouvoir *retraire*. (O., II, 179.)

REVANCHER. Venger.

Voire Arachné *revancher*. (O., 5.)

REVIRÉ. Retourné, tourné d'un côté sur l'autre.

Et si la perdrix tirée
*Revirée*. (G., 64.)

REVOUSTER. Voûter, donner à sa figure la forme d'une voûte.

Ni sa sœur *revoustoit* sa face. (O., I, 73.)

(Voy. au Glossaire SE RETAPIR.)

ROIGNE (au XIIIe siècle, ROINGNE; au XVIe, on disait indifféremment RONGNE, ROIGNE, ROGNE). Gale invétérée.

Le chef couvert de *roigne*, et la jambe de loups. (S., 82.)

RUER. Frapper, abattre, jeter.

Une vipere en vie on *rura* dans le fond. (O., II, 45.)

(Cf. Virg. : Vela dabant læti et spumas salis ære *ruebant*. (En., II, v. 35.)

RURAULTÉ (de *rural*). Condition de campagnard. Dans Magny, campagne même.

Mais à compter ces *ruraultez* extremes. (O., I, 149.)

# S

SAFRANER. Donner la couleur du safran.

Un jour comme l'aube en riant
*Saffranoit* le ciel d'Orient. (G., 39.)
Avecques l'aulbe *saffranée*. (O., I, 135.)

SAGETER. Lancer une flèche, lancer.

Une grace, dont les sourciz
*Sagettent* mille doux souciz. (G., 27.)

SAGETTE. Flèche.

D'où sort une belle *sagette*. (O., II, 12.)



Digitized by Google

SAULAYE. Rangée de saules.

Nous dansions en ces *saulayes*. (O., II, 76.)

SCADRON (plus tard ESCADRON, de l'ital. SQUADRONE).

D'un grand *scadron* Troyen. (O., I, 55.)
Le *scadron* des vices pervers. (O., I, 79.)

SCORTE (plus tard ESCORTE, de l'ital. SCORTA).

Il me sert de trompeuse et fidelle *scorte*. (S., II.)

SECTION. Amputation, action de couper.

De guerir nos maux par breuvaige,
Par unguent et par *section*. (O., I. 120.)

SEMBLER. Ressembler.

(Voy. au Glossaire SE RETAPIR.)

Je veus encor qu'à son Frere elle *semble*. (D. P., 7.)

De même SEMBLANCE = *ressemblance*.

SEMBLANCE, dans Magny, a un sens tout particulier : Il signifie aspect.

Nous voyons plusieurs aujourd'huy
Desirer changer de *semblance*. (O., II, 102.)

SEMILLANT (le verbe SEMILLER, d'où il vient, était employé dès le XIIIe siècle). D'une vivacité qui veut plaire.

Joindre sa moitié *semillante*. (D. P., 37.)

SEMILLANTEMENT. D'une manière sémillante.

J'ai l'œuvre divine
Qui chante Meline
*Semillantement*. (D. P., 23.)

SEMONDRE. Avertir, convier.

Nous semond par *compas*. (D. P., 30.)

SERENER. Rendre serein.

Puis *serenant* et son front et ses yeux. (D. P., 5.)

SERRER. Fermer. (Cf. SERRURE.)

La seule Patience ouvre et *serre* la porte
De mon cœur amoureux. . . . (S., 53.)

Digitized by Google

SI. Objection, doute. Sans nul si = Sans nul doute.

Tesmoignant que c'est sans nul *si*
La perle de ce siecle cy. (O., II, 204.)

SILLER. Au figuré, fermer, en parlant des yeux.

Luy *silla* le jour de ses yeux. (G., 31.)

SINGLADE (qui devrait s'écrire *cinglade*). Coup de fouet.

Et de cent *singlades* cruelles
Detranchez le jusqu'aux moüelles. (G., 107.)

SON. Ce mot a très souvent dans Magny le sens de *vers*. (Voir G., 94; O., I, 61, 141; O., II, 7, 15, 56, 67, 106, 111, 125, 184.)

SONGEARD. Songeur, qui a l'habitude de songer; par suite, savant.

Adore une femme *songearde*. (O., II, 167.)

SONGECREUX (étym. hist. : c'était un personnage comique des Soties qui s'appelait ainsi).

Qui entretient continuellement son esprit de pensées chimériques.

Ne sois desormais si veillant.
Si *songecreux*, si *travaillant*. (G., 57.)

On a longtemps attribué l'invention de ce mot à Gringoire.

SONNER. Faire rendre un son sur la lyre; par extens., faire des sonnets, être poète.

(Voy. D. P., 4; G., 29, 32, 42, 59; S., 16, 21, 65, 88, 89; O., I, 25, 33, 34, 40, 89, 92, 99, 113, 143; O., II, 28, 122, 105, 199).

SONNEUR. Celui qui fait rendre un son sur la lyre, qui est auteur de sonnets, poète.

(Voy. G., 92; O., I, 23, 26.)
(O., I, 132, le mot SONNEUR a le sens de *menestrier*.)

SONOREUX. Sonore.

Or' un autre plus *sonoreux*. (D. P., 51.)

SOULACIEUX. Qui console.

Les antiques amours d'un chant *soulacieux*.

SOULAS. Consolation.

Changeant en *soulas* la detresse. (O., II, 230.)

Digitized by Google

SOULOIR. Avoir coutume.

Naguere tu *soulois*, libre par le bouscaige,
Annoncer de ton chant la nouvelle saison. (S., 43.)

(Voy. G., 27 ; O., I, 17.)

SOURGEON. Source.

Voyoient sourdre le laict d'un *sourgeon* coustumier. (O., II, 239.)

SUCRÉ. Délicat. Était pris alors en bonne part.

D'oyr mes chansons *sucrées*. (D. P., 55.)
Et de cela *sucrer* le los et pris. (A., 118.)

(Voy. encore A., 120; G., 22, 48; O., I, 6; O., II, 217.)

De même SUCRE, au figuré. (Voy. A., 127; G., 2, 55.) Magny applique l'épithète de *sucrée* à la femme qu'il aime.

SUSCEPTIBLE. Capable d'apprendre.

Vous avez l'esprit bon et *susceptible* et vif. (O., II, 3.)

Plus bas, Magny poursuit ainsi sa pensée :
Si qu'il n'a point de peine à vistement comprendre.

SUYE. Au fig., Amertume.

Bien que l'adieu soit plein de *suye*. (D. P., 35.)

Cf. le proverbe : Ce n'est mie une comparaison de suie à miel.

# T

TARGE. Bouclier carré.

Le *targe* d'or du vieillard eloquent. (D. P., 40.)
Me couvrant comme d'une *targe*
De ta faveur . . . . . (O., I, 156.)

TAVERNIER (de taverne). Par extens., Gai, folâtre.

Et nous montre la manière
*Taverniere*
D'escarbouiller le soucy. (G., 72.)

Digitized by Google

TEMPESTER. Au pr., Agiter par la tempête.

La mer ne *tempestoit* les rives de ses flotz. (O., II, p. 240.)

Au fig., Harceler, accabler.

De l'orage cruel qui si fort me *tempeste*. (S., 52.

TENAILLÉ. Tourmenté. Très employé au XVIe siècle.

Qui veult voir à droit *tenaillé* des envies. (S., 70.)

TIRELIGOT. Pour TIRELARIGOT.

De boire au *tireligot*. (G., 71.)

Le texte de Magny porte *tireligot*, et non *tirelarigot*. Le mot est curieux. On ne sait d'où il vient. Mais l'étymologie traditionnelle de *tirelarigot* se trouve contestée par ce fait.

TIRER. Conduire à.

Par le sentier mal raboté.
Qui *tire* à l'immortalité. (G., 83.)

TIXTRE. Tisser.

Tu *tixtras* de ta docte main. (O., I, 114.)

TRAC. Ligne tracée suivie, piste.

Ne poursuit le *trac* d'une beste. (G., 55.)
Le *trac* du mordant soucy. (O., I, 88.)

TRAHISTRE. Traître, faux.

Les froides peurs ne les *trabistres* regards. (G., 85.)
Et juger, ou *trabitre* ou parfaict. (G., 90.)

TRAIN. Marche, et par extens, ici : les dieux dans tout leur appareil.

Le *train* sacré de tous les autres dieus. (D. P., 5.)

TRASSER. Écrire.

Et penses-tu que je n'ay qu'à *trasser* des papiers. (S., 13.)

(Voy. G., 79; 101 ; O., II, 197.)

TRELUIRE. Luire beaucoup.

Qui *treluit* en cette face. (G., 4.)

TREPILLARD. Frémissant. (Onomatopée.)

Qu'aux bords des ruisseaux *trepillardz*. (G., 1.)
Ou dans les ruisseaux *trepillardz*. (G., 55.)

Digitized by Google

TROPE. Troupe.

Et te prometz, par celle *trope*
Qui suyt la royne Calliope. (G., 47.)

TYMBRE. Ornement placé sur le sommet de l'armet.

Dessus l'armet encor le *tymbre* menassant. (O., II, 140.)

# V

VAL. En bas. *De mont à val* veut dire *De haut en bas*. Ici : De la terre dans les enfers.

Nul subget à l'amour je ne conduis à *val*. (S., 47.)

VERGOIGNER. Avoir honte, rougir.

Faict *vergoigner* la nature. (G., 3.)

VERGOIGNEUX. Honteux.

. . . La vierge Astrée
*Vergoigneuse* voiloit ses yeux. (O., 78.)

VESPRÉE. Tombée de la nuit, soir, soirée.

O dieux qu'en ceste *vesprée*. (G., 72.)

VIANDE. Nourriture quelconque. L'expression est employée par Magny d'une manière érotique.

Repais moy de la *viande*,
Puis que tu sçaiz, o friande,
La *viande*
Qui peult mon ame souler. (O., II, 214.)

(Voy. G., 20.)

VIEUX. Ancien. (C'était autrefois du style noble.)

Comme il imitoit des *vieux*
Les meilleurs sons de la lyre. (G., 82.)

VIREVOLTER. Virer, tourner.

Digitized by Google

Je veulx que ta langue douce
Se courrousse
Si bien que *virevoltant*
Elle ouvre ma bouche close
Et l'arrose. . . . . (O., II, 215.)

VOIAGER. Voyageur.

Mercure le dieu *voiager*. (O., I, 45.)

(Voy. encore O., II, 62, 78.)

VOISE, 3e pers. du sing. d'une autre forme du subjonctif du verbe ALLER ! VOISE signifie : *aille*.

Ayez sans plus ce soing que ce qui va sy bien
*Voise* de bien en mieulx . . . . . (D. P., 77.)

VOLUNTÉ (sens latin). Intention.

Et ne blasmeras point ma *volunté* si bonne. (O., I, 1.)

VOULTER, v. a. Arrondir.

Puis *voultant* tes bras rondz et blancz. (O., II, 125.)

VUEIL. Volonté, vouloir.

Pour la vigueur de vostre arc qui soubstraict
A vostre *vueil* toute pensée humaine. (A., 72.)

Digitized by Google

Digitized by Google

# APPENDICE

*1° M. Francesco Torraca accuse Magny de plagiat* (1)

Sembra che Olivier De Magny ricorresse al Sannazaro più spesso degli altri lirici francesi sinora ricordati. Ne'soli *Amours* (1553) ho contato una buona diecina d'imitazioni. Qui sono i primi tre versi d'una canzone :

Or son pur solo, e non è chi m'ascolti
Altro che'sassi, et queste querce amiche
Ed io ; se di me stesso oso fidarme ;

distesi alla meglio in una quartina :

Or je suis seul et ne voy qui m'escoute
Que ces rochers, ces antres, et fonteines
Et ces coutaux, seuls tesmoings de mes peines,
Avecques moy si de moy je n'ay doute.

Altrove è una strofe intera di canzone tramutata in sonetto, e poichè è proprio quella sottoposta alla stessa operazione dal De Baïf, non dispiacerà poter confrontare tra loro le due imitazioni :

En quel endroit tant estranger et sombre
Iray je Amour, pour alentir un peu
Le devorant et trop rigoureux feu
Qui des Martirs m'a fait croistre le nombre?

1. Voy. *les Amours*, ch. II, deuxième partie, p.p. 161-163.

Digitized by Google

Verray je point quelque solitaire ombre,
Là où de nul je ne puisse estre veu,
Pour y vomir le venin que j'ay beu
Sans presentir ce dangereux encombre?

Si la douleur tant soit forte à domter,
La fiere mort peult seule surmonter,
Delivre toy mon Ame de ta charge.

Car qui s'en fuyt et traine son tourment
(Tousjours guetté d'une triste recharge)
Ne peult changer que de poil seulement.

Notate il curioso cambiamento di *cielo* in *pelo*, nell'ultimo verso.

E non crediate il De Magny imiti sempre con tanta libertà; tutt'altro. Segue, per esempio, molto più da vicino il testo italiano in un sonetto su la gelosia :

O Jalousie horrible aux Amoureux,
Peinée seur de la mort miserable,
Qui du cler ciel le visage admirable,
Par ton regard rens trouble et doloureux.

O fier serpent, terrible, et malheureux,
Caché au sein d'une fleur desirable,
Qui tout l'esprit de mon cueur deplorable
As arraché d'un soing trop rigoureux.

Par quel endroit es tu né sur la terre,
Monstre cruel pour me faire la guerre,
Et massacrer mes esprits et mon cueur?

Retourne t'en, ne redouble ma peine,
Assez et trop ma Maistresse inhumaine
Me fait sentir sa farouche rigueur.

Il testo, eccolo :

O Gelosia, d'amanti orribil freno,
Ch'in un punto mi volgi, e tien sì forte;
O sorella dell'empia amara Morte,
Che con tua vista turbi il ciel sereno :

Digitized by Google

O serpente nascosto in dolce seno
Di lieti fior, che mie speranze hai morte;
Tra prosperi successi avversa sorte;
Tra soavi vivande aspro veneno :

Da qual valle infernal nel mondo uscisti
O crudel mostro, o peste de'mortali;
Che fai li giorni miei sì oscuri, e tristi?

Tornati giù, non raddoppiar miei mali;
Infelice paura, a che venisti?
Or non bastava Amor con li suoi strali?

I cambiamenti, e son leggieri, van quasi tutti dovuti al bisogno in cui s'è trovato l'imitatore, di abbreviare e condensare. Altra volta può addirittura tradurre. Jacopo dice :

Mirate, donne mie, l'alma dolcezza
Che tien negli occhi questa mia Medusa :
Mirate ove mirando è sì confusa
La mente mia, ch'ogn'altro ben disprezza.

Mirate quella angelica bellezza,
In mezzo Lete per mia morte infusa :
Mirate il petto, ov'è riposta, e chiusa
Ogni rara eccellenza, ed ogni altezza.

Ma state accorte, che nel primo assalto
Non vi trasforme; come il gornio ch'io
Trasfigurar sentimmi in duro smalto.

Ond'or ringrazio Amore, e'l desir mio,
Che mi costrinse a sospirar tant'alto,
Ch'i' posi il mondo, e me stesso in obblìo.

E l'autore delle *Gayetez* riproduce :

Arrestez vou, voyez la douceur grande,
Parfaitz amans, des yeux de ma Meduse,
Et contemplez ce qui rend si confuse
L'Ame de moy qu'autre bien ne demande.

Digitized by Google

Puis admirez, Amour vous le commande,
Ceste beauté pour ma ruyne infuse
Au lac d'oubly, puis vostre esprit s'amuse
A l'esthomac auquel je fais offrande.

Soyez prudens toutesfois estimez,
A celle fin de n'estre transformez,
Comme ie fus en Marbre dur et blesme,

Dont à l'Amour rens nompareille grace,
Qui mes desirs mit en si haulte place
Qu'en oubly mis et le monde et moymesme.

Se l'*esthomac* vi offende, ricordatevi, a discolpa di Oliviero, che nella poesia francese del sec. XVI era permesso scambiare il contenente col contenuto.

Chi non avesse pazienza-ed è tanto probabile-di veder restituita al Sannazaro gran parte de'versi di Oliviero,

(Vers tant polis, vers tant bien entonnés,
Qu'à vostre son de plaisir on se pame,

diceva loro Marcantonio Mureto) può saltar sopra alle tre o quattro pagine seguenti. Io credo utile continuare l'esame degli *Amours*, perchè questo volumetto basterebbe da solo a mostrare quale e quanta fu l' azione dell'Italia su la coltura francese del Cinquecento; mostrarlo, s'intende, a chi non ha pratica degli scrittori francesi di quel secolo. Se se ne togliessero i sonetti del Petrarca e di altri nostri, temo che rimarrebbe tutta carta bianca. Quando il Mureto domandava ai versi,

Respondés moi, de quel Dieu le pouvoir
De vostre auteur vint l'esprit emouvoir,
Tant qu'il vous fit de si parfaitte grace?

i versi avrebbero potuto rispondere, non già-Amore-, bensi-*i poeti d'Italia!* Ma, ora che nè Oliviero nè Marcantonio ci sentono, possiamo domandarci : le dicevano e le pigliavano

Digitized by Google

sul serio queste lodi, essi, tanto versati nella letteratura italiana?

Il Sannazaro dunque, paragona la sua donna a un sole:

In quel ben nato avventuroso giorno,
Ch'Amore agli occhi miei sì vago apparse,
E di novella fiamma il mio cor arse,
Vidi ir per terra (o chi mel crede?) un Sole,
E co' bei piedi ornarla d'ogn'intorno
(Fortunato soggiorno)
Di pallidette, e candide viole.
Ond'io, ch'udiva il suon delle parole,
E vedea 'l raro portamento adorno,
L'odor seguendo, e la bell'aria, e 'l nome,
Sentii legarmi dalle sparte chiome.

Ed ecco la Castianira del De Magny diventare sole e produrre i medesimi fenomeni:

Le jour tant beau et tant aventureux
Qu'Amour domta ma forte liberté,
Bruslant mon cueur d'une ardante clarté,
Qui m'esblouyt, et me rend bien heureux,

Un beau Soleil, un Soleil vigoureux
Je vy çà bas, qui d'une infinité
De belles fleurs, en toute extremité
Ornoit l'entour de ses pas amoureux.

Dont moy oyant le son de ses propos,
N'habandonnay tout soudain le repos,
Et pas à paz mesurois son aleure:

Mais en suivant sa divine excellance,
Trop obstiné dessus sa contenance,
Lyé je fuz avec sa cheveleure.

Il Sannazaro ha un sogno:

Quel che vegghiando mai non ebbi ardire
Sol di pensare, o finger fra me stesso,
Contra mia stella il sonno or m' ha concesso,
Per contentar in parte il mio desire.

Digitized by Google

Tal, ch'ovunque adivien ch'io gli occhi gire,
Mi trovo la mia donna ognor dapresso;
E par che rida, e mi ricorde spesso
Cose ond'io le perdono i sdegni e l'ire.

Ma 'l Ciel, ch'ogni mio ben sempr'ebbe a scherno,
Offrendo ai spirti lassi una tal vista,
Devea quel brieve sogno fare eterno.

O, se per morte tal piacer s'acquista,
Farmi morendo uscir da questo inferno,
E lasciar questa vita oscura, e trista.

E sogna il De Magny :

Ce qu'en veillant ie n'osay de ma vie
Feindre ou penser en mon entendement,
M'est avenu dormant profondement,
Maugré le temps, mon estoile, et l'envie.

Si qu'à present ma plainte poursuivie,
Mon dur travail, et mon aspre tourment
Sont effacez, et liberalement
Je remetz tout à ma chaste ennemye.

Bien ie voudrois que le Ciel eust daigné
Faire eternel mon sommeil esloingné,
Pour bien heurer plus longuement mon Ame.

Ou si par mort tel plaisir on aquiert
Mourir soudain, ainsi que le requiert
L'heureux jouyr d'une tant belle Dame.

Il Sannazaro fa un discorsetto alla mano della sua donna.

O Man leggiadra, o terso avorio bianco,
O latte, o perle, o pura, e calda neve;
Dolce onorata man; man che sì leve
Mi rendi il peso ond'io mai non mi stanco:

Se d'ardenti sospir ti calse unquanco;
Se soccorso a chi muor prestar si deve;
Porgi all'alma affannata qualche breve
Conforto; a cui fortuna, e 'l Ciel vien manco.

Digitized by Google

Sai ben che 'n quel mio fido alto soggiorno
Tu fosti il guiderdon di tanti affanni;
Per ch'a te spesso col pensier ritorno.

Da te venne il ristoro de' miei danni:
Onde (s'io vivo) il loco, il mese, e 'l giorno
Farò nomar per te mille e mill'anni.

Il De Magny ripete con poche modificazioni:

O belle main, main d'excellant yuoire,
O neige chaude, et perles tresexquises,
Heureuse main qui le brasier atizes
Où de mon cueur on consume la gloire.

Si d'un torment incroyable et notoire,
Te chalut oncq', et si tu favorises
L'homme mourant, contemple en quelles guises
Traité je suis, et t'efforce à le croire.

Puis ne permetz que sois plus longuement
En ce travail tant rude et vehement,
Ains rens du tout mes peines terminées.

Et si je vis, j'en chanteray le jour,
Le temps, et lieu, faisant en ce sejour
Durer ton nom par mil et mil années.

Il Sannazaro, per dirla col Sansovino, « mostra che tutto afflitto si ritornasse alla villa, ove si duole dell'orgoglio della sua donna »:

Ecco che un'altra volta, o piagge apriche,
Udrete il pianto, e i gravi miei lamenti:
Udrete, selve, i dolorosi accenti,
E 'l tristo suon delle querele antiche:

Udrai tu, mar, l'usate mie fatiche,
E i pesci al mio lagnar staranno intenti.
Staran pietose a' miei sospiri ardenti
Quest'aure, che mi fur gran tempo amiche.

Digitized by Google

E, se di vero amor qualche scintilla
Vive fra questi sassi, avran mercede
Del cor, che desiando arde, e sfavilla.

Ma, lasso, a me che val, se già nol crede
Quella ch'i sol vorrei ver me tranquilla;
Nè le lacrime mie m'acquistan fede?

Il De Magny parla come se si fosse messo ne'panni del nostro:

Encor'un coup le vuyde des Campaignes
Orra mes plainctz et lamentation,
Tant que le bruit de mon afliction
Couronnera le plus hault des Montaignes.

Encor'un coup mes destresses compaignes,
Ardans soupirs et dure passion
S'abreuveront en la perfection
De ton cler cours o ruisseau qui les baignes.

Et si d'Amour regne quelque estincelle
Entre ces rocz, ilz auront de mon cueur
Quelque pitié voyant mon ardant zelle:

Mais que me sert si celle que j'adore
Ne me croit point, ains croit en sa rigueur,
Me tourmentant du feu qui me devore.

Il Sannazaro si duole che un bel sogno sia durato poco:

Ahi letizia fugace, ahi sonno lieve,
Che mi dai gioia, e pena in un momento;
Come le mie speranze hai sparse al vento,
E fatto ogni mia gloria al sol di neve?

Lasso, il mio viver fia noioso, e greve;
Sì profondo dolor nell'alma sento;
Ch'al mondo or non sarebbe uom sì contento,
Se non fosse il mio ben stato sì brieve.

Felice Endimion, che la sua Diva,
Sognando, sì gran tempo in braccio tenne;
E più, se al destar poi non gli fu schiva.

Digitized by Google

Che se d'un'ombra incerta, e fuggitiva
Tal dolcezza in un punto al cor mi venne,
Qual sarebbe ora averla vera, e viva?

Lesto il De Magny immagina d'aver avuto un sogno consimile:

Songe fuyard, vainement nompareil,
En un instant me donnant peine et joye,
Tout mon espoir par toy court, et ondoye,
Et tout mon heur tu fais neige au Soleil.

Qui me causa ce tant triste reveil?
Qui me ravit ma bien-heureuse proye?
Et quel regret maintenant me guerroye,
Sans y trouver remede, ne conseil?

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Moy malheureux en ma joye plus forte,
Puis que le bien qui plus me reconforte
Est vif, et mort, en un mesme moment.

In uno slancio di gioia, il Sannazaro aveva esclamato:

Quante grazie vi rendo, amiche stelle,
Che 'l nascer mio serbaste in questa etate,
Per farmi contemplar tanta beltate,
Tante virtù si rare, adorne, e belle!

Quante ne rendo a voi, sacre sorelle,
Che 'l basso stil con rime alte, ed ornate,
Sospingeste a lodar l'alma onestate,
Di cui pur converrà ch'altri favelle!

Quante grazie a quegli occhi che mirando
Crian parole in me si vaghe, e pronte,
Ch'ogni anima gentil le apprezza e brama!

Quante a quella serena, e lieta fronte,
Che 'l mio debile ingegno sollevando
Costrinse a desiar perpetua fama!



Digitized by Google

Il De Magny si crede obbligato anche lui a ringraziar stelle, muse, occhi, fronte :

Graces vous rens Estoile favorable,
M'ayant fait naistre en ce tant heureux age,
Où j'ai peu voir ce celeste visage,
Et contempler Vertu tant honnorable :

Graces encor au troupeau venerable
Des chastes seurs, qui m'ont poingt le courage
D'une fureur, et d'un subtil ouvrage
Pour celebrer ceste Ame incomparable.

Graces aussi à ces beaux divins yeux,
Creans en moy les mots si promptement
Que tout esprit les en admire et louë.

Autant j'en dy à ce front precieux
Qui, soulevant mon foible entendement,
Fait qu'en mes vers l'eternité s'avouë.

E da Oliviero, oramai, possiam congedarci.

---

Digitized by Google

2. LETTRE

DE

# MONSIEUR D'AVANSON AU ROY

LUI RACONTANT L'ÉLECTION DE PAUL IV [1]

B. N. 20442
Folio 229.
Recto.

## *AU ROY*

24 mai 1555.

Mon Souverain Seigneur,

Sire hier jeudi XXIII^me de ce mois fut annoncé pape Monseigneur le Cardinal de Naples théatin doyen de ce college soulz le nom de Paule quatrieme : sur quoy je vous puis asseurer, Sire, qu'il est parvenu en ceste dignité par messieurs les cardinaulx françois et leurs adherents qui me faict croire que vous ayant tant d'obligation il ne peult fere de moins qu'il ne le recognoisse. Toutefois Sire je seroy bien excusable si je m'avance jusque là de vous dire qu'il y a si peu de fiance quelquefois à celle maniere de gens lesquelz estans Cardinaulx entretiennent tous les deux costez pour parvenir au

1. Nous devons à l'obligeance de M. Lazare, ancien élève de l'école des Chartes, la copie de cette lettre, non encore publiée.

Digitized by Google

papat que je ne scays que j'en doibs esperer mesmes quand je me remetz devant les yeulx la façon et maniere de vivre dont usa le pape Jules apres que Vostre Majesté l'eust faict parvenir à ceste dignité. Il est vray qu'il y a une difference : car la vie du pape Jules precedant son papat l'avoit tousjours tesmoigné tel qu'il est mort, et celle de cestui cy a tousjours esté exemplaire religieuse et grandement ecclesiastique. Tout ce qu'on luy peut opposer sont deux choses, le grand nombre de parens qu'il a et tous Napolitains, et le grand accez et privaulté qu'a eu par cy-devant avecques luy le cardinal de Carpy en tout impérial.

Mais je tiens que faisant profession d'homme de bien ne l'un ne l'autre ne le pourront induyre à mal fere et contre le debvoir d'un bon pasteur et sur ce point il plairra à Votre Majesté entendre qu'il a esté fait du tout contre la volonté des impériaulx et à leur barbe, car le cardinal Passeco vice roy de Naples s'est laissé aller jusques là qu'il voudroilt mieux qu'on y eust mis ung naturel François ou Monsieur le Cardinal de Ferrare, ce que Sa Saincteté a entendu fort bien depuys. Incontinent qu'il a esté porté dans l'Eglise Saint-Pierre ou assistoient tous Messieurs les Cardinaulx, toute la noblesse de Romme et une infinité de peuple : je me suis présenté à luy baiser le pied, me resjouissant soulz le nom de Votre Majesté de sa promotion au papat, et fault que je vous dye sur mon honneur Sire que le bon homme en la presence de tous les imperiaulx m'a tant acollé de foys que j'avais presque regret qu'il fist ceste declaration ainsi publique me disant à l'oreille et en secret, devant tout le monde telles parolles : « Monsieur l'ambassadeur, le Roy m'a mis au lieu ou je suis : il me trouvera tel qu'il desire ; vous le verrez par experience. » Je mettrai peine et diligence de sonder ses intentions pour vous tenir adverty de ce qu'il aura en volonté. Son nepveu le seigneur don Carlos Caraffe se retrouve de presence en ceste ville qui m'a usé de fort bons propos tant pour ce regard que pour tous autres touchans à votre service : mais je suis tousjours d'advis soulz corrction touteffois de Votre Majesté et de messeigneurs qui assistent a vos plus principaulx affaires, que sur

Digitized by Google

le commencement de ces nouveaux pontificatz on doibt tirer d'eulx tout ce que l'on peult soit pour les affaires d'Estat et temporelz que pour ceulx qui concernent le spirituel. Et sur ce point je souviendray à Votre Majesté qu'il luy plaist me ere envoyer le double des Indultz et Concessions desquelles on doibt demander la confirmation à ce, Sire, que je puisse toujours parler avec fondement en ce qui concerne le bien de vos affaires. Il y a ung aultre point que je ne veulx obmettre pour mon debvoir, c'est que voïant une ancienneté de l'age de ce mourant pape on ne peult moins esperer que de veoir bientost ung aultre siege vaccant : or s'il est besoing pour vostre service que Messieurs les Cardinaulx non estans aupres de votre Personne ou de votre conseil s'arrestent icy : je n'en veulx aultre tesmoignage que ces deux derniers conclaves ausquelz on n'a sceu user de si grande diligence que pas ung de Messieurs les Cardinaulx s'y soit trouvé, excepté Monseigneur le Cardinal de Lenoncourt qui arriva devant-hier, envirron XXIII heures et lequel je suppliay incontinent qu'il eust souppé, d'entrer au Conclave : ce qu'il fit volontairement. Quant au discours de ce qui a esté faict dedans le Conclave, Monseigneur le Cardinal de Guise en escript par le mesme à Monseigneur de Guise son frere pour le fere entendre à Votre Majesté : touttefois je ne veulx oublier à vous dire que sa presence y a tant faict que sans lui je pense que les choses ne seroient aux bons termes qu'elles sont, joinct que Monsieur le Cardinal de Ferrare s'y est conduict avecque toute la modestie alienée de toute ambition que l'on scauroit desirer, montrant par toutz ses effortz qu'il ne souhaitait qu'un bon pape et pasteur pour le bien de la chestienté. Aquoy de leur costé Messieurs les Cardinaulx de Ferna et de Saint-Ange ont tant bien faict leur debvoir qu'il n'est possible de mieulx en faire que je n'y vois qu'un accord et bonne amitié. Quant a Messieurs les Cardinaulx de Bellay en d'Armagnac : ledit seigneur d'Armagnac est ung grand homme de bien et fort affectionné à votre service, et ledit seigneur du Bellay tient aujourdhuy le premier lieu après le pape, et puisqu'il est doyen et evesque d'Ostie et ayant la bonne volonté qu'il a à votre service, il pourra tous

Digitized by Google

les jours beaucoup tant au consistoire qu'en tous autres lieux de congregations : qui me fait espérer que ayant ung pape de bonne volonté à Votre Majesté et ung doyen votre naturel subject, du scavoir et experience de Monseigneur le Cardinal du Bellay on ne peult attendre que bonne yssue des affaires que Votre Majesté aura en cour de Romme. Quant aux particularitez des querelles qui ont esté dans ledit Conclave entre aucuns de Messieurs les Cardinaulx monseigneur le Cardinal de Guise qui doibt partir bientôt pour se rendre vers vous, vous en fera le récit comme l'ayant très bien sceu et entendu, qui est tout ce que pour cette heure je vous puis escrire, apres avoir prié la Providence vous donner,

Sire, en parfaite santé et prospérité heureuse, longue et constante vie, Romme, ce XXIV^me^ may 1555,

Vostre tres humble et tres obeissant,
subject et serviteur,

D'AVANSON.

---

Vu et lu en Sorbonne,
Le 13 novembre 1883,
*Par le Doyen de la Faculté des Lettres de Paris,*
A. HIMLY.

Vu et permis d'imprimer :
*Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,*
GRÉARD.

Digitized by Google

# TABLE DES NOMS PROPRES

## CITÉS DANS L'OUVRAGE

### A


ALIGRE (Raoul), p. p. 164, 172.

ANACRÉON, p. p. 34, 123, 160, 188, 213, 227, 232, 244, 245, 246, 313.

ANGELIER (l') Arnoul, p. p. 141, 152, 265.

ARIOSTE (l'), p.p. 161, 162.

ARMAGNAC (d') Cardinal, p. p. 60, 63, 100, 285, 287.

AUMALE (d'), p. p. 51, 58.

AUTELZ (Guillaume des). p. 139.

AVANSON (d'), p. p. 15, 31, 44, 45, 48, 49, 50, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 68, 70, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 83, 84, 86, 87, 88, 91, 92, 95, 96, 98, 99, 100, 101, 102, 107, 129, 142, 146, 204, 228, 229, 231, 232, 266, 267, 268, 269, 270, 272, 277, 278, 287, 301, 315.

AVANSON (Laurens d'), p. p. 267, 280, 281.


### B


BAÏF (Antoine), p. p. 1, 2, 17, 33, 102, 131, 139, 143, 145, 153, 161, 162, 187, 200, 202.

BELLAY (Cardinal du), p. p. 60, 63, 69, 71, 112.

BELLAY (du), p. p. 1, 3, 4, 6, 15, 32, 33, 34, 35, 43, 51, 55, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 75, 80, 81, 82, 85, 107, 139, 143, 153, 161, 162, 165, 166, 182, 187, 197, 201, 205, 227, 228, 231, 232, 245, 257, 261, 262, 263, 265, 266, 297, 299, 301, 305.

BELLEAU (Remi), p. p. 1, 2, 4, 15, 34, 131, 139, 145, 160, 200, 202, 203, 285, 287, 304, 313.

BÉRANGER, p. p. 211, 212.

BERTRAND (Jean), p. p. 270, 271, 290,

BERTRANDI, p. p. 39, 50, 80, 81, 164, 170, 171.

BILLON (François de), p. p. 112, 113, 114.

BINET (Claude), p. p. 3, 32, 34.

BLANCHEMAIN, p. p. 2, 5, 15, 32, 36, 111, 112, 115, 119, 121, 122, 125, 129, 130, 131, 132, 191, 200, 212, 223.

BLANCHARD, p. p. 50, 58.

BLANCHY, p. p. 287, 289, 290.

BOILEAU. p. 317.

BOURGES (Clémence de). p. p. 113, 120, 123, 126, 127.


Digitized by Google

Boy (Charles), p. 112.
Brodeau (Victor), p. p. 16, 107.
Budé (Guillaume), p. 39.
Buys (du), p. p. 5, 84, 107, 108, 287, 292.

C

Calvin, p. p. 116, 117.
Caraffa, p. p. 64, 67, 230, 231.
Carretto (Paul de), p. p. 28, 29, 31.
Castaigne (Jean de), p. p. 16, 41, 139, 145, 160, 164, 173, 177.
Castellan (Honoré), p. p. 287, 290, 291.
Castianire, p. p. 41, 46, 154, 163, 175, 182-183, 187.
Catulle, p. p. 18, 43, 96, 123, 143, 151, 163, 177, 182, 183, 193-196, 197, 198, 199, 227, 228, 234, 244, 245, 246, 293, 304, 315.
Cerceau (André du), p. 96.
Charbonnier (François de), p. p. 44, 46, 201, 219, 293.
Charles-Quint, p. p. 57, 58, 61, 65, 168, 230.
Charles IX, p. p. 85, 102, 104.
Charlin (Pierre), p. 119.
Chartier (Alain), p. p. 211, 308.
Cheverry (Pierre de), p. 267.
Cohen (Maurice), p. 37.
Colletet (Guillaume), p. p. 3, 4, 33, 259.
Combarieu, p. p. 10, 37, 208.
Compain (Nicolas), p. p. 270, 271.
Corneille, p. p. 211, 212, 235.
Courbet, p. p. 1, 2, 4, 5, 6, 33, 34, 40, 41, 42, 43, 50, 56, 70, 93, 207, 223, 224.
Croix du Maine (La), p. p. 3, 4, 40, 44.

D

Darmesteter, p. p. 6, 330.
Denizot, p. p. 40, 139, 145, 151, 152, 200, 203, 213, 216, 293, 268, 305.
Diane de Poitiers, p. p. 31, 50, 51, 53, 58, 62, 64, 66, 88, 91, 92, 93, 94, 95, 102, 107, 266, 282.
Dorat, p. p. 1, 15, 19, 24, 32, 33, 35, 139, 140, 201.
Dufour, p.p. 10, 17, 18, 25, 27.
Durand (Denis), p. p. 143, 203.

E

Enghien (Le duc d'), p. p. 31, 42, 45, 77, 146, 278.

F

Farnèse (Le Cardinal), p. p. 266, 284.
Ferrare (Cardinal de), p.p. 60, 63, 87.
Ferrare (Prince de), p. p. 96, 97, 98.
Fontaine (Charles), p. p. 153, 154.
François Ier, p. p. 31, 35, 39, 42, 43, 44, 49, 50, 57, 104, 120, 137, 140, 283.

G

Gilibert (Pierre), p. p. 227, 287
Gohory, p. p. 261, 262.

Digitized by Google

GORDES, p. p. 72, 245.
GOUJET (L'abbé), p. p. 4, 86.
GREIL, p. p. 10, 18, 21, 25,
GRESSET, p. p. 299, 303, 304.
GRUGET (Claude), p. p. 40, 139, 145.
GUIFFREY, p. p. 4, 51.
GUILLET (Pernette du), p. p. 113, 118.
GUISES (les), p. p. 50, 58, 59, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 87, 88, 102, 231.
GUYON, p. p. 258, 287.
DE GYVÈS (Michel), p. p. 164, 174.

H

HAMELIN, p. p. 139, 200, 201.
HATZFELD, p. p. 6, 330.
HAURÉAU, p. p. 40, 139.
HENRI II, p. p. 34, 40, 42, 57, 58, 60, 61, 63, 64, 65 66, 67, 71, 88, 92, 102, 106, 125, 126, 135-137, 140, 230, 231, 282, 283, 287.
HÉRICAULT (Charles d'), p. p. 10, 27, 37.
HOMÈRE, p. p. 32, 33, 34, 45, 46, 57, 123, 136, 136, 159. .61, 163, 196, 197, 243, 244, 267, 279.
HORACE, p. p. 18, 32, 82, 123, 163, 186, 196, 197, 218, 238, 244, 246, 282, 287, 291, 292, 295, 298, 314, 315.

I

INNOCENT, p. p. 59, 73.

J

JAMYN (Amadis), p. p. 202, 204.
JASMIN, p. p. 10, 11.
JODELLE, p. p. 1, 2, 3, 17, 46, 139, 160, 200, 201, 203, 205, 222, 268.
JULES III, p. p. 53, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 73, 266.

L

LABÉ (Louise), p. p. 5, 55, 56, 85, 86, 88, 89, 111-133, 176, 183, 199, 253, 254, 255, 256, 305, 306.
La BRUYÈRE, p. p. 287, 289.
LACOSTE, p. p. 10, 21, 22, 108.
LANCELOT DE CARLE, p. p. 16, 33, 34, 44, 139, 142, 201, 257, 291, 305.
LASSUS (Orlande de), p. 259.
LOIRET (Charles), p. 42.
LORRAINE (Le Cardinal de), p. p. 50, 65, 67, 102, 282, 283.
LUCRÈCE, p. p. 194, 196, 235, 239, 268, 269.

M

MAGNY (Michel de), p. p. 20, 21.
MALHERBE, p. p. 174, 257, 287, 317.
MARCEL II, p. p. 62, 64.
MARGUERITE DE NAVARRE, p. p. 18, 31, 137, 140.
MARGUERITE DE SAVOIE, p. p. 36, 57, 72, 281, 282.
MARGUERITE DE FRANCE, p. p. 1, 135, 137.
MARGUERITE DE GOURDON, p. p. 154, 163, 176, 180, 183, 199, 207, 208, 209, 210, 212, 214, 216, 307, 308, 311.
MARGUERITE DE PARRA, p. p. 18, 24, 25.

Digitized by Google

MARIE DE LAUNAY, p. p. 146, 147, 149, 152, 175, 176, 180, 183, 199, 305.
MAROT, p. p. 4, 9, 10, 12, 13, 15, 17, 36, 37, 38, 39, 43, 139, 150, 152, 153, 167, 175, 191.
MARTY-LAVEAUX, p. p. 3, 17, 32, 34, 35, 51, 212.
MARULLE, p. p. 143, 196, 244, 248, 304.
MAULÉON-DURBAN (Michel-Pierre de), p. p. 48, 201, 204.
MAUMONT, p. p. 139, 164, 167, 169, 175, 268.
MÉDICIS (Catherine de), p. p. 50, 94, 102, 107, 305.
MÉZIÈRES, p. 236.
MOLIÈRE, p. p. 122, 290.
MONTAIGLON (A. de), p. 70.
MONTAIGNE, p. p. 115, 245, 291.
MONTMORENCY (Le Connétable de), p. p. 66, 68, 282.
MOREL D'EMBRUN (Jean), p. p. 15, 7 39.
MURET, p. p. 40, 139, 145, 166, 167, 200, 257.
MURGER (Henry, p. 166.
MUSSET (Alfred de), p. p. 165, 166, 222.

N

NANTIAC, p. p. 195, 201.
NAVIÈRES (Etienne de), p. p. 41, 139, 167, 195, 200, 201, 219, 268.
NICÉRON, p. 4.

O

OVIDE, p. p. 107, 151, 163, 182, 184-187, 195, 197, 198, 217 243, 269, 293, 295, 315, 316.

P

PARADIN (Guillaume), p. p. 117, 118.
PANGEAS (Jean DE PARDEILHAN), p. p. 48, 54, 69, 71, 261, 268.
PASCHAL (Pierre), p. p. 35, 38, 54, 73, 91, 139, 146, 164, 171, 200, 201, 203, 219, 252, 258, 268, 269, 270, 285, 287, 288.
PASQUIER (Etienne), p. p. 3, 282.
PAUL III, p. p. 58, 73, 284,
PAUL IV, p. p. 64, 65, 86, 88, 230, 283.
PÉLEGRY, p. p. 11, 14, 27.
PELLETIER (DU MANS), Jacques p. p. 55, 114.
PERRIN (Ennemond), p. p. 89, 122, 123, 124, 125, 130, 132.
PÉRUSE (de la), p. p. 1, 139, 151, 152.
PÉTRARQUE, p. p. 54, 85, 148, 149, 156, 157, 162, 163 184, 227, 232, 233-243, 249, 260, 287, 311, 314, 316.
PINDARE, p. p. 243, 244, 278.
POLE (Cardinal), p. p. 60, 61, 63.
PORTE (Ambroise de la), p. p. 201, 223.
PROPERCE, p. p. 43, 136, 182, 184, 293, 304, 315.

R

RABELAIS, p. p. 39, 172, 218, 283.
RANKE (L.), p. p. 57, 58, 59, 60, 62, 63.
REVERGAT, p. p. 149, 150.

Digitized by Google

REGNIER, p. p. 287, 290.
RIBIER (G), p. p. 59, 50, 61, 62, 63, 66.
RIGOLEY (DE JUVIGNY), p. p. 3, 4.
ROBERT (Claude), p. p. 149, 219.
ROBIN (Barthélémy), p. p. 26, 28.
RONSARD, p. p. 1, 3, 4, 6, 15, 17, 31, 32, 33, 34, 36, 38, 39, 45, 51, 54, 71, 88, 91, 92, 102, 131, 135, 136, 139, 140, 142, 143, 145, 149, 151, 153, 160, 161, 162, 167, 184, 186, 188, 189, 191, 192, 200, 201, 202, 204, 205, 211, 212, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 228, 243, 246, 252, 258, 262, 265, 268, 271, 277, 283, 287, 288, 291, 295, 296, 297, 305, 307, 315, 317, 318.
ROUSSEAU, p. p. 74, 76, 229, 262, 263.
RUBYS (Claude), p. p. 117, 118, 124, 132, 133.

S

SACONAY (Gabriel de), p. p. 116, 117.
SAINTE-BEUVE, p. p. 1, 4, 5, 6, 7.
SAINT-GELAYS, p. p. 32, 36, 139, 140, 141, 150, 171, 189, 190, 194, 291, 305.
SALEL (Hugues, abbé de Saint-Chéron), p. p. 4, 15, 16, 17, 19, 24, 28, 31, 32, 33, 35, 38, 39, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 49, 53, 76, 77, 80, 81, 108, 136, 139, 143, 146, 147, 152, 153, 154, 163, 169, 167, 168, 169, 170, 171, 175, 202, 204, 267, 311.
SALVAT, p. p. 27, 28.
SANNAZAR, p. p. 156, 157, 162, 316.
SAPHO, p. p. 123, 194.
SCÈVE (Maurice), p. p. 123, 287.
SCÈVE (Claudine), p. p. 113, 123.
SCÈVE (Sibylle), p. 123.
SECOND (Jean), p. p. 143, 196, 197.
SELVE (Odet de), p.p. 54, 59, 86.

T

TAHUREAU, p.p. 1, 46, 224, 225, 257, 268.
TAMIZEY (DE LARROQUE), p. p. 6, 33, 100, 102, 105.
TESSEREAU, p. p. 16, 100.
THÉOCRITE, p. p. 225, 273, 274, 277, 297, 313.
THIER (du), p. p 77, 204, 228 229, 257, 266, 267, 272, 273, 277, 278, 301.
THYARD (Pontus du), p. p. 1, 139, 143, 153, 187.
TIBULLE, p. p. 43, 92, 123, 182, 184, 293, 304, 315.
TORRACA (Francesco), p. p. 162, 163, 425-434.
TOURNES (Jean de), p. p. 55, 114, 123.
TOURNON (Cardinal de), p. p. 60, 62, 64, 67, 266, 283.
TRAVERS (Julien), p. p. 224, 225.
TROUBAT, p. p. 5, 7.
TRUGUET (Guillaume), p.p. 164, 232.
TURQUETY, p. p. 5, 111.

V

VAUQUELIN (DE LA FRESNAYE), p. p. 224, 225, 226.

Digitized by Google

VERNASSAL, p. p. 139, 140, 152, 202, 263.
VERDIER (Antoine du), p. p. 3, 4, 40, 44, 123.
VIRGILE, p. p. 18, 25, 32, 35, 83, 136, 161, 162, 163, 170, 174, 186, 196, 197, 213, 225, 233, 235, 243, 244, 268, 269, 291.
VOITURE, p. 247.
VOULTÉ (Jean), p. p. 92, 114, 123.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION. — Olivier de Magny et la Pléiade. — Éclipse de sa réputation après sa mort. — Retour de faveur au XIXe siècle. — Un souhait de Sainte-Beuve. — Utilité d'une étude complète sur Olivier de Magny. . . . 1

PREMIÈRE PARTIE

VIE DE MAGNY

CHAPITRE PREMIER. — Enfance d'Olivier de Magny. — Le pays de Magny, l'ancien Quercy. — Origine du poète ; son éducation. — L'Université de Cahors au XVIe siècle. — Départ de Magny pour Paris. . . . 9

CHAPITRE II. — Magny à Paris avant le voyage d'Italie. — Hugues Salel et Magny. — Premières études de Magny. — Magny et les poètes de la Brigade. — Mort de Salel. — Magny et le duc d'Enghien. — Magny est attaché à la maison de Jean d'Avanson. . . . . 31

CHAPITRE III. — Magny en Italie. — Départ de d'Avanson pour l'Italie. — Arrêt à Lyon ; Magny est présenté à Louise Labé. — Ennuis de voyage ; désillusions, regrets. — Mission de d'Avanson auprès des papes Jules III, Marcel II et Paul IV. — La vie d'un secrétaire d'ambassade à Rome, de 1553 à 1556. — Les *Souspirs* et les *Regrets*. — Magny et du Bellay. — Retour en France. . . . . 53

CHAPITRE IV. — Dernières années de Magny. — Départ d'Italie. — Magny à Lyon et dans le Dauphiné. —

Digitized by Google

Magny familier de d'Avanson. — Magny et Diane de Poitiers. — Voyages. — Magny secrétaire de Henri II. — Derniers sonnets. — Mort de Magny. . . . . 87

CHAPITRE V. — Olivier de Magny et Louise Labé. — Jugements divers sur Louise Labé. — Vie de Louise Labé. — Ennemond Perrin. — Louise Labé d'après ses œuvres. — Rapports de Magny et de Louise Labé. . . 111

## DEUXIÈME PARTIE

### LES ŒUVRES DE MAGNY

CHAPITRE PREMIER. — Premières poésies. — L'*Hymne sur la naissance de Marguerite de France* — *Fantasia*. — Odes à Le Seneux et à Denis Durand. — Odes à Pierre Robert et à Martin Laveine. — Sonnets à Marie de Launay. — Sonnet à Claude Robert. — Ode à François Revergat. — *Mignardise aux nymphes de Heuze*. — Le *sonnet chrétien*. — Jean de la Péruse et Denizot recommandent Magny à la postérité. — Sonnet à Vernassal. — Conclusion. . . . . 135

CHAPITRE II. — Les *Amours* de Magny. — Leur succès. — Première partie : CII sonnets. — Caractère général. — Magny et Sannazar. — Deuxième partie : Odes diverses. — *Le Chant du désespéré*. — Magny et les élégiaques latins. — Les recueils d'*Amours* au XVIe siècle. 153

CHAPITRE III. — Les *Gayetez* de Magny. — Caractère du recueil. — Les diminutifs et l'érudition. — Les amis du poète. — Ses maîtresses ; Marguerite ; amours vulgaires. — Les *Martinales*. — Les *Gayetez* de Ronsard. — Les *Foresteries* de Vauquelin de La Fresnaye. . . . . 189

CHAPITRE IV. — Les *Souspirs* de Magny. — Signification de ce titre. — Classification des pièces : sonnets politiques. — Magny imitateur de Pétrarque : sonnets amoureux. — Sonnets littéraires ; sonnets satiriques. . . 227

CHAPITRE V. — Les *Odes* de Magny. — Odes aux personnages politiques. — Odes à ses amis. — Odes littéraires. — Odes amoureuses. . . . . 265

CONCLUSION. . . . . 315

Digitized by Google

## TROISIÈME PARTIE

### GRAMMAIRE, VERSIFICATION, GLOSSAIRE DE MAGNY

CHAPITRE PREMIER. — La langue de Magny. — Grammaire de la langue de Magny. . . . . 317
CHAPITRE II. — La versification dans Magny . . . . . 343
CHAPITRE III. — Glossaire de Magny. . . . . 381
APPENDICE. . . . . 425
TABLE DES NOMS PROPRES cités dans l'ouvrage. . . . . 439

Imp. de la Soc. de Typ. — Noizette, 8, rue Campagne-Première, Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07033 7384

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google